

CHASSE ET PECHE

AU

CANADA

PAR

J. M. LEMOINE

Auteur de l'Ornithologie du Canada et des Pêcheries du Canada

Premier Président de la Société Royale du Canada,
Section Française

Ancien Président de la Société Littéraire et Historique de Québec, Délégué
Régional de l'Institution Ethnographique de France

Membre de la Société Américaine de France et Membre Honoraire de plusieurs
sociétés Historiques du Canada et des Etats-Unis

La chasse est de toutes les distractions la plus agréable et la plus salubre. Elle développe les forces, entretient la souplesse des membres, et cultive la puissance et le libre jeu de nos principaux organes. La chasse c'est le contentement de sa condition, c'est l'égalité du caractère, c'est l'équilibre des facultés, c'est la raisonnable confiance en soi, c'est la franchise, c'est le courage, c'est la santé, c'est le bonheur.

(BARRETTER.)

QUÉBEC
N. S. HARDY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

9 et 10, rue Notre-Dame

1887

Chasse et pêche au Canada

James McPherson LeMoine



N. S. Hardy, Libraire-éditeurs, Québec, 1887

Exporté de Wikisource le 30 juin 2026

CHASSE ET PÊCHE AU C A N A D A

PAR

J. M LEMOINE

Auteur de l'Ornithologie du Canada et des Pêcheries du Canada

Premier PRÉSIDENT de la Société Royale du Canada,
Section Française

Ancien PRÉSIDENT de la Société Littéraire et Historique de Québec, Délégué
Régional de l'Institution Ethnographique de France

Membre de la Société Américaine de France et Membre Honoraire de
plusieurs sociétés Historiques du Canada et des États-Unis

La chasse est de toutes les distractions la plus agréable
et la plus salubre. Elle développe les forces, entretient la
souplesse des membres, et cultive la puissance et le libre jeu
de nos principaux organes. La chasse c'est le contentement
de sa condition, c'est l'égalité du caractère, c'est l'équilibre
des facultés, c'est la raisonnable confiance en soi, c'est la
franchise, c'est le courage, c'est la santé, c'est le bonheur.

(BARREYRE.)

QUÉBEC
H. S. HARDY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
9 et 10, rue Notre-Dame
1887

À

J. U. GRÉGORY

COMMODORE, QUÉBEC YACHT CLUB

TÉMOIGNAGE D'ESTIME

TABLE DES CHAPITRES
(Modifié et uniformisé par Wikisource)

PREMIÈRE PARTIE

PAGES

AVANT-PROPOS

LE CHASSEUR PRÉHISTORIQUE

LES CANONS DE LA VÉNÉRIE

SAINT-HUBERT, LE PATRON DES CHASSEURS

LE CHASSEUR PRIMITIF EN CANADA

LE CHASSEUR MODERNE — ARMEMENT — MUNITIONS — ÉQUIPEMENT

LA GRANDE CHASSE

L'ORIGNAL

La Chasse à l'Orignal en hiver

La Chasse à l'Orignal au flambeau

LE WAPITE

LE CARIBOU DES BOIS

La Chasse au Caribou

LE CHEVREUIL

Chasse au Chevreuil

L'OURS NOIR

Chasse aux Ours

LE RENARD D'AMÉRIQUE

Chasse au Renard

Chasse au Renard en hiver

LE LIÈVRE DU CANADA

LE CHIEN

Chiens de Chasse de l'antiquité

Chiens Célèbres

Chiens de Chasse Modernes

Chiens de Chasse Le Pointer

Chiens de Chasse Le Setter

Chiens de Chasse L'Épagneul

Chiens de Chasse Le Retriever

BÉCASSINES ET BÉCASSES

La Bécasse d'Amérique

La Bécassine

La Bécassine de mer

La Bécassine à long bec

PLUVIERS

Le Vanneau gris

Le Pluvier Criard

Le Pluvier à Collier

Le Pluvier Doré

CHASSE AUX ÎLES DE SOREL

L'OUTARDE

LA BERNACHE

LA CHASSE AUX OUTARDES

ALOUETTES DE MER

La Maubèche Tachetée

La Maubèche à dos roux

La Maubèche Courlis

L'alouette de Mer aux long pieds

La Petite alouette de mer

Le Sanderling

Le Chevalier Aboyeur

La Barge Marbrée

LA CHASSE AUX ALOUETTES

CANARDS

Le Canard Gris

Le Canard Noir

SARCELLES

La Sarcelle aux ailes-vertes

La Sarcelle aux ailes bleues

La Sarcelle Rousse

LA RÉSERVE DE CHASSE DU GOUVERNEUR MONTMAGNY, EN 1646

LA GELINOTTE À FRAISE — RUFFED GROUSE

LE TÉTRAS DU CANADA — CANADA GROUSE

LA CHASSE À LA PERDRIX

LES ÉMOTIONS D'UN CHASSEUR EUROPÉEN À DESCHAMBAULT

REGRETS — SOUVENIRS — VŒUX D'UN CHASSEUR

II DEUXIÈME PARTIE

LA PÊCHE

L'armement du Pêcheur

La Truite

Le Saumon

LA PÊCHE À LA MOUCHE

LES LACS À TRUITE DANS LE GRAND NORD

LES DIVERSES ESPÈCES DE POISSONS AUTOUR DE MONTRÉAL

L'Achigan

Le Doré

Le Maskinongé

Le Poisson Blanc

La Truite

ENDROITS DE PÊCHE, DANS LE VOISINAGE DE MONTRÉAL

UNE PARTIE DU PÊCHE À LA RIVIÈRE JACQUES CARTIER

LES PÊCHERIES AU SAUMON DE LA BAIE DES CHALEURS

CHRONIQUE DE PÊCHE :

Le D^r W. Henry

Richard Nettle

Le Révd. D^r W. A. Adamson

J. M. LeMoine

R. B. Roosevelt

Charles Lanman

W. H. Herbert

Charles Hallock

Frederick Tolfrey

George Dawson
Alfred M. Mayer
Henry P. Wells
George M. Fairchild, Jr

APPENDICE

LOIS ET CLUBS DE CHASSE ET DE PÊCHE



AVANT-PROPOS

« Chasse et Pêche » a pour objet de combler une lacune dans notre littérature naissante ; c'est une réponse, bien incomplète peut-être, aux demandes de renseignements qui se répètent chaque saison, sur le gibier et les endroits de chasse et de pêche au Canada, surtout dans la province de Québec. Les amateurs devront facilement identifier les espèces au moyen des descriptions. C'est le premier volume sur cette matière qui ait encore vu le jour en Canada, comme tel, peut-être l'indulgence du lecteur, lui sera acquise.

La chasse et la pêche, ont pour l'auteur d'agréables et fort vivaces souvenirs de jeunesse ; ce travail devrait servir à compléter cette partie du programme qu'il n'avait fait qu'effleurer, en 1861, dans l'*Ornithologie du Canada*, et en 1863, dans les *Pêcheries du Canada*.

Si ce petit traité peut être utile aux *Sportsmen* de l'étranger et intéresser les chasseurs et les pêcheurs du Canada, l'auteur ne regrettera pas d'avoir dérobé à des études historiques, quelques veillées d'hiver.

Il lui reste la douce tâche d'offrir ses remerciements à ceux qui, par leurs conseils éclairés et par leur coopération, l'ont soutenu dans cette entreprise, nouvelle pour lui ; à MM. Grégory et Fairchild jr., chasseurs de vieille roche ; à des *Sportsmen* pratiques, tels que MM. C. E. Dionne, Hope Sewell, Mathews, Gustave Ouimet, Eugène Renault, P. C. Delisle, Pitre Portugais, sans oublier les bons offices de l'éminent écrivain de *Forest & Stream*, M. Reynolds, de New-York.

L'AUTEUR.

SPENCER GRANGE, SILLERY
Près Québec, juin 1887.

LE CHASSEUR PRÉHISTORIQUE

La Chasse et la Pêche, comme délassement ou comme moyen d'existence, ont existé aux premiers âges du monde. Chaque jour la géologie se charge de nous en donner de nouvelles preuves : mais le gibier du présent a perdu en stature.

La plus grande bête de nos bois — l'élan ou orignal (*Cervus elaphus*) — mesure sept pieds à l'épaule, tandis que l'élan géant de l'Irlande — race éteinte depuis des siècles, atteignait, à en juger par ce qui en reste^[1], jusqu'à dix pieds de hauteur ; son superbe panache mesurait onze pieds de pointe en pointe.

Quels délicieux passe-temps, pour nos ancêtres, les chasseurs des temps antiques, que la capture des colosses qui alors rumaient dans les forêts, ou qui prenaient leurs ébats sur les plages de l'océan, ou dans les lagunes et les estuaires des fleuves, ou, qui, à leur vue, s'enfouaient, en hurlant, dans leurs sombres cavernes.

On cite, entre autres gigantesques créatures des temps qui ne sont plus, l'Urus, qui existait encore à l'ère de Jules César ; il était presque aussi grand que l'éléphant, et par la couleur, la conformation, les habitudes se rangeait avec le bœuf ; l'ours des cavernes, encore plus gros que notre énorme *Grizzly* des Montagnes Rocheuses ; l'hyène et le rhinocéros, ce dernier recouvert d'une espèce de toison laineuse ; l'hippopotame qui fréquentait tantôt le lit des fleuves, tantôt leurs humides bords ; le mammoth, l'auroch, le bison préhistorique ; le bœuf musqué. Ces formidables^[2] habitants du monde primitif, objets de convoitise journalière du chasseur, sont disparus, à l'exception du bœuf musqué, relégué maintenant au voisinage du pôle arctique, et à l'exception de l'auroch, espèce de cheval sauvage, dont le czar de Russie conserve encore quelques

individus dans les forêts de la Lithuanie. Les autres nous sont connus par leurs os, leurs dents, leur squelette enfouis dans l'alluvion des rivières, à l'intérieur des cavernes, ou, au sein des banquises glacées de la Sibérie, où ils se rencontrent en chair et en os, congelés après des séries de siècles.

C'est donc aux géologues à reconstruire pour le chasseur, ces colosses ; à lui figurer d'après leurs savantes découvertes, les engins et appareils que le chasseur primitif employait pour les capturer, recherchant dans leur chair l'aliment et le vêtement dans leurs dépouilles.

Lyell prétend que les armes en pierre et les ossements déterrés hors du lit de la Somme, en France, accusent une antiquité, d'au moins cent mille ans. D'autres savants ont porté à deux cents cinquante mille ans, l'ère où l'on chassait le Grand Élan d'Irlande, l'Urus et l'ours des cavernes. Pour les abattre, leur enlever la peau, le rude Nemrod d'alors n'avait que sa hache en pierre, sa lance et son couteau de silex.

J'ai souvenance d'une agréable matinée passée à York, Angleterre, en septembre 1881, à entendre un des nôtres, le savant professeur O. C. Marsh, de *Yale College*, Amérique, discourir, en présence de l'ASSOCIATION BRITANNIQUE, sur les races éteintes. Il avait tracé en craie — grandeur naturelle — la silhouette d'un oiseau de la période Jurassique — *l'archæoptérix* — serpent quant à la partie inférieure ; se guidant sur trois squelettes, plus ou moins complets qui nous en restent : l'un déposé au *British Museum*, à ^[2] Londres ; le second, à Munich, Bavière ; le troisième, au Muséum de Berlin ; cet animal d'après son étrange conformation, ses vertèbres, sa queue de serpent, semblait appartenir au genre *Struthionidæ* : les écrivains les plus célèbres, Sir Richard Owen en tête, le classent maintenant parmi les oiseaux ; on en voit une bonne représentation au Museum Redpath, à Montréal.

Le professeur Marsh avait minutieusement examiné et comparé les trois spécimens. Sa théorie, ses lumineuses explications, parurent créer une vive impression sur les savants d'Europe réunis en ce mémorable sanhédrin, à York, au cinquantième anniversaire de l'association. Un disciple de Saint-Hubert présent fit la remarque qu'il aurait fallu plus que du plomb N° 8 pour abattre un *archæoptérix*.

Redemandons aux géologues, le chasseur du passé, ses armes, ses leurres, ses caches, ses affûts...

La chasse, avant d'être pour l'homme un délassement, avait dû être une nécessité. Il fallait se vêtir, se nourrir, se protéger contre les animaux incommodes. Plongez votre regard, sur la mer des âges : voyez cet homme alerte, athlétique, ingambe, vêtu de peaux. Voyez-le s'élancer à travers les vastes plaines de l'Europe et de l'Amérique : il traque sans sourciller, sur les glaces et les neiges, le gros gibier, sans autre arme que son couteau de pierre assujetti à un long manche. La victime, il est vrai, n'a pas encore appris à se défier de l'homme. Seul, peut-être, il ne saurait la capturer ; mais réuni en bande, rien de plus facile pour lui que de cerner ces géants. Il leur creusera des fosses, qu'il masquera habilement ; ou il les refoulera dans l'angle d'un rocher ; ou il les fera se jeter d'effroi du haut d'un précipice ; il leur tendra enfin, comme le chasseur d'aujourd'hui, avec succès, mille embûches : car, n'est-il pas le roi de la création ? ^[3]

Bientôt, en quête d'abri, il s'aventurera dans les souterrains creusés par les courants dans la berge des rivières ; là, le besoin, père de l'industrie, lui suggérera d'ajouter la pêche à la chasse. Il se créera des armes moins grossières, plus effectives. Puis, gagnant chaque jour en force, en confiance, il prolongera ses courses, jusqu'aux confins de l'océan, découvrira dans l'ami de l'homme, le chien, une bête de trait, un compagnon, un guide dans ses chasses.

Puis, ilensemencera une lisière de terre ; pour s'assurer un gîte, au-dessus de l'onde des lacs et puiser à sa porte l'alimentation, il élèvera sur pilotis, sa demeure lacustre, que la crue des eaux ne pourra atteindre ; témoins : certains lacs de la Suisse, de l'Allemagne, de la France, de l'Italie.

Ses loisirs, il les emploiera à repolir, à ajuster, à aiguiser ses armes, ses appareils de chasse et de pêche. Les métaux arrachés aux flancs de la montagne seront utilisés pour ses nouveaux engins : il coulera le bronze dans la pierre ; il en fera des hameçons qu'il garnira d'os : il se creusera une pirogue dans le tronc d'un arbre. Son chien, gardien du toit domestique, deviendra son inséparable compagnon de chasse, etc. ^[4].

Tel se lit l'histoire du *sportsman* des jours qui ne sont plus, tracée sur les os, le bronze, les restes de ses banquets, le squelette de ses chiens, mêlés à

ceux du gibier et du poisson, enfouis dans les cavernes,^[5] ou le soleil a cessé de luire depuis des séries de siècles.

1. ↑ Le squelette de cette énorme bête existe au musée d'Histoire Naturelle, à New-York.
2. ↑ La tradition de ces effroyables colosses se conserve encore parmi les tribus indiennes. Voici comment un chef Shawnee, dans son langage imagé les a décrits : « Il y a dix milles lunes, lorsque de sombres forêts envahissaient le domaine du soleil endormi, bien longtemps avant que les *faces pâles* armées de leur tonnerre, fussent venu sur l'aile des vents, ravager ce jardin de la nature, lorsque les bêtes fauves et des chasseurs libres et sauvages comme elles, régnaient en maîtres sur la terre, il existait une race d'animaux hauts comme des rochers, féroces comme la panthère, rapides comme l'aigle s'élançant de la nue, terribles comme l'esprit des ténèbres. Les grands pins se rompaient sous leur étreinte, les lacs s'asséchaient, quand ils s'y désaltéraient : le dard le plus aigu, la flèche la plus meurtrière rebondissaient, inoffensifs, de leurs flancs rugueux. Un repas de ces monstres suffisait pour dépeupler une forêt : on n'entendait partout que gémissements des victimes. Des villages entiers perdaient en un instant leur population humaine.

Un cri de détresse universelle atteignit enfin les paisibles régions de l'Ouest : le Bon Esprit vint au secours des malheureux. La nue vomit des éclairs ; les éclats du tonnerre remuèrent le monde jusque dans ses plus profondes assises. Le ciel fit main-basse sur ces agents de destruction : les monts retentirent de leurs rugissements, du rôle de leur agonie.

Tous succombèrent, excepté un mâle énorme, le plus féroce de tous, que l'artillerie céleste fut impuissante à foudroyer. Il gravit les cimes sourcilleuses qui cachent les sources de la Monongahela, et ivre de rage, il y défia la vengeance céleste.

Le feu du ciel calcina les épinettes altièrres et fit jaillir en éclats les vieux chênes : mais le terrible monstre narguait les éléments conjurés...

Rugissant, furieux, il enjamba les flots de la mer à l'Ouest ; en ce moment, il règne, en monarque absolu, au désert, malgré le Grand Esprit... »

3. ↑ *Praesit piscibus maris et volatilibus cæli et bestiis, universæ que terræ omni ue reptili quod movetur in terrâ.* Genèse, ch. V. 26
4. ↑ Voir une intéressante étude sur cette matière, par le Professeur Alfred M. Mayer, du *Steven Institute of Technology*, dans son magnifique volume sur le *Sport*, intitulé *Sport with Gun and Rod*.
5. ↑ Les cavernes dans la vallée de la Dordogne et de la Vesères, en France, ont fourni aux savants de curieuses révélations.

LES CANONS DE LA VÉNERIE

Le prince du sport en Amérique, Frank Forster, a émis des maximes et établi en matière de chasse, des distinctions qui ont fini par se faire accepter de tous ceux qui s'enrôlent sous la bannière de saint Hubert, bien qu'il en est qui semblent, au premier abord, assez arbitraires.

Par gibier, *Game*, dit-il, on aurait tort de désigner toute créature portant fourrure, écaille ou plume, *Fur, Fin or Feather*, vivant à l'état de nature *feræ naturâ*, dans les bois, les rivières ou sur les grèves. S'il en était ainsi, celui-là pourrait prétendre au titre de Veneur, dont les exploits se résumeraient à pourchasser des Hiboux, des Éperviers, à occire des Grives, des Merles, des Pigeons, des Écureuils, même de la vermine comme les Putois, les Belettes, les Blaireaux, etc.

Si d'un côté, l'on ne saurait séparer de l'idée du gibier, l'attribut de servir d'aliment à l'homme, de l'autre l'exercice de la vénerie ne peut admettre chez la gent emplumée, par exemple, comme gibier que les volatiles que les chiens de race poursuivent par pur instinct et sans les avoir préalablement rencontrés. À ces nobles espèces, s'appliquent certaines règles du tir, imprescriptibles, à demi chevaleresques, bien qu'il y ait encore ici, exceptions à la règle.

C'est sans doute sous cette inspiration que M. Robert B. Roosevelt, l'ancien président du Club pour protéger le poisson et le gibier, à New-York, a écrit ses deux beaux volumes « *Game Birds of the North* » et « *Fish of the North* »

Le gibier proprement dit, comme l'entend Frank Forester, ne comprend pour les États-Unis et les provinces Britanniques, que certaines familles fort limitées ; six groupes de quadrupèdes ; le bison, la chèvre, le bouquetin, le cerf, le lièvre et l'ours.

Dans la première, la seconde et la troisième, famille on compte : [\[1\]](#)

- Le Bison, *Bos americanus*.
- La Chèvre des montagnes, *Capra montana*.
- Le Mouton des montagnes, *Ovis montana*.
- Le Bouquetin, *Antilope*.

La famille des *Cervidae* comprend cinq variétés :
L'orignal, *Cervus alces*.

- Le Wapite, *Cervus Canadensis*.

Le Caribou, *Cervus Tarandus*.

Le Chevreuil, *Cervus Virginianus*.

- Le Cerf à queue noire, *Cervus Macrotis*.

On compte deux espèces de lièvres :

Le Lièvre commun, *Lepus americanus*.

- Le Lièvre du nord, *Lepus virginianus*.

Deux variétés d'ours :

L'Ours noir, *Ursus americanus*.

* L'Ours Grizzly, *Ursus horribilis*. [\[2\]](#)

Les volatiles qui d'après Frank Forester constituent en Amérique le gibier proprement dit, se rangent sous trois ordres : les espèces terrestres sous un ordre, les oiseaux aquatiques appartiennent à deux autres ordres, bien que certains individus de chacun, empiètent sur le domaine de leurs voisins.

1^{er} ordre : les Pulvérisateurs. Deux familles, *Pavonidæ* et *Tetraonidæ*.

Ils renferment le Dindon — *Meleagris* ; la Caille — *Ortyx* et le Tetras ou Perdrix — *Tetras*.

Des six variétés de cailles connues en Amérique, la Caille de Virginie est la seule qui se présente aux chasseurs dans nos climats ; encore faut-il pénétrer jusque dans l'ouest du Canada. La famille *Tetraonidæ* nous offre six espèces :

1° La Gelinotte à Fraise — *Ruffed Grouse* — Perdrix des bois francs.

2° Le Tetras du Canada — *Spruce Grouse* — Perdrix de Savane.

3° La Gelinotte à queue aiguë — *Skarp-tailed Gouse*.

4° Le Lagopède des Saules — *Willow Ptarmigan*.

5° Le Lagopède des Rochers — *Rock Ptarmigan*.

Des nombreux oiseaux aquatiques, deux groupes principaux et une infinité de sous-ordres :

La Poule d'eau — ou Foulque d'Amérique.

Trois variétés de Râles.

L'innombrable essaim d'Échassiers : becasse — bécassine — barge — chevalier — phalarophe — pleuvier — vanneau — courlis — tournepierre — maubesche, etc.

L'ordre *Natatores*, offre au chasseur plusieurs de ses plus belles pièces.

Deux variétés de cygnes superbes : 1° Le Cygne criard : *Trumpeter Swan*.

2° Le Cygne d'Amérique : *Whistling Swan*.

Quatre variétés d'oies, etc.

1° L'oie à cravate, outarde — *Canada Goose*.

2° La Bernache — *Brant Goose*.

3° L'oie à front blanc — *White Fronted Goose*.

4° L'oie sauvage — *Snow Goose*.

Le genre *Anas* : Canards d'eau douce — compte dix variétés de canards, y inclus les trois espèces de Sarcelles.

Le genre *Fuligula* : Gibier de mer, — renferme seize variétés.

On trouve en Canada trois espèces de Harles.

Blaze nomme Chasse au chien d'arrêt, le genre de chasse que Frank Forester a si bien décrit sous le titre de *Upland Shooting* ; c'est-à-dire, le tir du gibier avec l'aide de *pointers*, chiens d'arrêt ; de *setters*, chiens couchants, ou d'épagneuls.

L'autre chasse, la chasse au gabion ou à l'affût, se fait en se blottissant dans des *caches* ou trous creusés dans le rivage, pour y leurrer au moyen d'appelants le gibier qui passe, ou bien en faisant l'approche au moyen de légers canots masqués d'herbe ou de feuilles, et en le tirant de loin, avec de grosses pièces, chargées de postes, etc. Il va sans dire que la chasse au chien d'arrêt requiert beaucoup plus de vigueur physique, de savoir-faire pour chercher et tirer le gibier, d'habileté pour contrôler les mouvements de ses chiens ; c'est là, le noble exercice du Veneur. L'autre mode est plutôt celui du braconnier ou du charcutier qui désire pourvoir ses étaux de provisions de bouche ; — et pourtant, c'est difficile de faire chez nous la chasse aux oies sauvages, sans avoir recours à ce mode, tant ce gibier est farouche et peu abordable.

L'on aurait bien tort de croire que la chasse au Canada se résume à entasser une pyramide de volatiles de toutes espèces, mêlées à de la vermine de basse-cour.

Benedict-Henry-Revoil, décrit comme suit une battue colossale, opérée dans l'intérêt de l'agriculture : procédé que nous n'admirons qu'à demi.

« La chasse est si belle, dit-il, en l'Amérique du Nord, que ce n'est point ordinairement le gibier qui manque sur le passage du chasseur, mais la poudre et le plomb dans son sac. Il me suffit pour prouver ce que j'avance, de citer un passage de journal que j'ai tout lieu de croire fort authentique. C'est le récit d'une chasse faite dans le comté de Shefford (Canada), près d'un village nommé Frost.

Les habitants de cet endroit s'étaient rassemblés à la taverne de « l'Aigle d'or, » afin de détruire le gibier qui menaçait le produit des récoltes du pays. Il fut résolu que les oiseaux et les animaux pillards, devenus trop nombreux, seraient frappés dans une grande Saint-Barthélémy. Les chasseurs nommèrent deux chefs pour organiser le massacre, et les deux élus convinrent entre eux de se faire accompagner chacun par soixante-

quinze camarades qui, dans l'intervalle d'un samedi à celui de la semaine suivante, chasseraient sous leurs ordres.

MM. Asa B. Foster et Augustus Wood partirent donc, et, le 19 avril 1856, on compta les pièces, qui se divisaient de la manière suivante :

Chasse de M. Foster		Chasse de M. Wood	
	Pièces		Pièces
Renards	50	Renards	50
Éperviers	50	Éperviers	25
Corbeaux	60	Corbeaux	100
Pics glousseurs	720	Pics glousseurs	420
Putois	270	Putois	120
Écureuils noirs et gris	600	Écureuils noirs et gris	673
Écureuils rouges et zébrés	40,620	Écureuils rouges et zébrés	33,150
Belettes	80	Belettes	20
Geais et piverts	2,570	Geais et piverts	1,860
Chouettes et hiboux	160	Chouettes et hiboux	140
Merles	3	Merles	2
		Pigeons	1
Total	46,283	Total	36,561

Qu'aurait pensé d'une telle tuerie le grand saint Hubert et son ardent disciple, Frank Forester !



1. ↑ Les espèces ainsi marquées ● ne se rencontrent pas dans la province de Québec.
2. ↑ L'Ours Arctique et l'Ours Brun, à vrai dire, ne fréquentent pas nos latitudes.

SAINT HUBERT

LE PATRON DES CHASSEURS

...Monseigneur saint Hubert
Et saint Eustache qui fut veneur expert,
Et bien chassant firent à Dieu service
GASTON PHOMBUS.

L'instinct du chasseur à existé chez l'homme, dès les premiers temps, comme nous l'avons dit, en parlant du Chasseur préhistorique.

Les premiers colons français au Canada étaient chasseurs, par nécessité ; s'il en eut été autrement, ils eussent sans doute cultivé la chasse comme amusement, par le seul fait de leur descendance ; les habitants des Gaules, étaient d'ardents veneurs : voici ce qu'en dit Blaze.

« Chasseurs intrépides, les Gaulois célébraient tous les ans la fête de Diane par des sacrifices suivis d'un grand repas. Arrien nous dit que la victime était une brebis, une chèvre, un veau. Nos ancêtres l'achetaient avec le produit d'une taxe qu'ils s'imposaient pendant l'année pour chaque pièce de gibier qu'ils tuaient : le lièvre coûtait deux oboles, au chasseur ; le renard, une drachme ; le cerf, la biche, le chevreuil quatre drachmes. Le père Dom Martin assure que, vers la fin du sixième siècle, les Gaulois célébraient encore les mystères de Diane, sur une montagne des Ardennes, en présence d'une idole colossale et d'un grand renom.

Le Saint diacre Vulfilaïc, semblable à saint Siméon Stylite, fit élever une colonne sur laquelle il demeura fort longtemps, sans autre nourriture qu'un peu de pain et d'eau ; plusieurs fois, il perdit ses ongles par suite du froid qu'il souffrit. Les habitants des Ardennes accoururent de tous côtés pour voir cet homme extraordinaire qui passait ainsi sa vie. Le saint profitait du

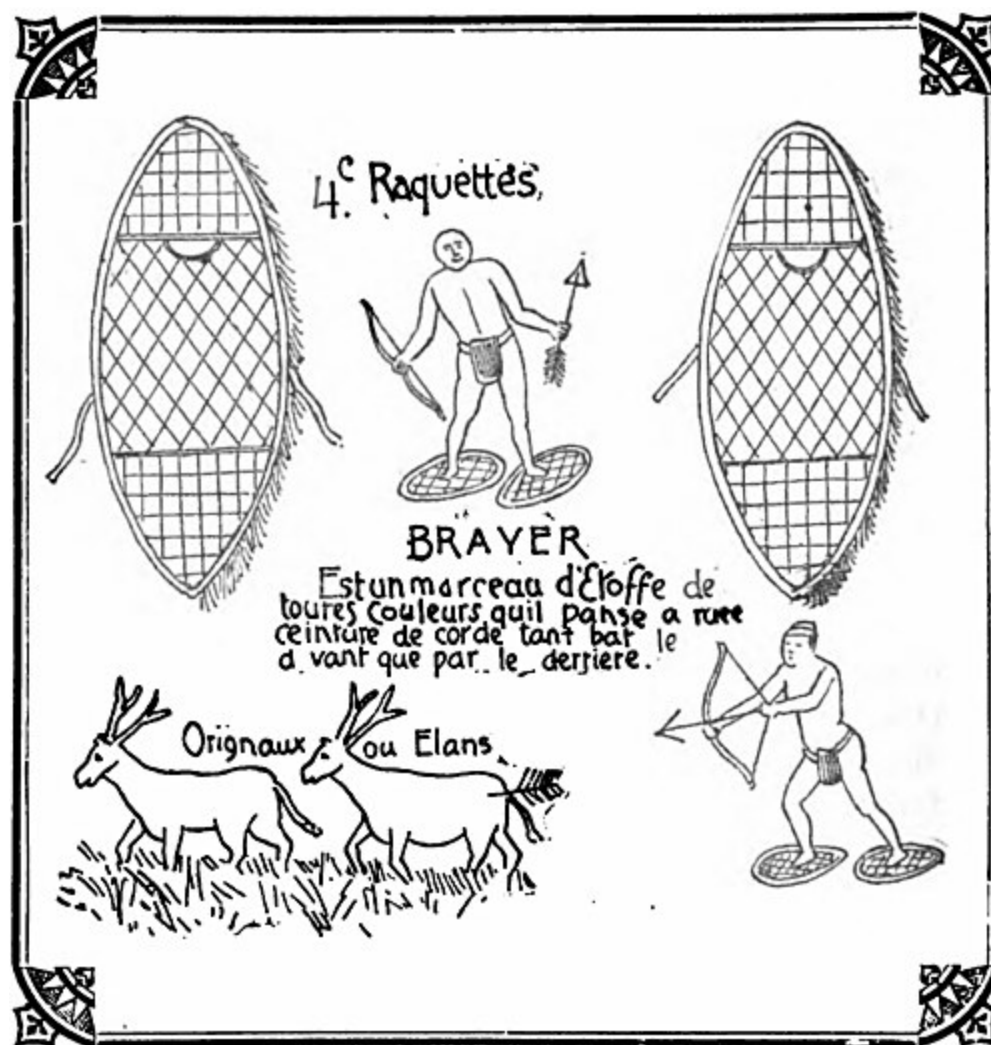
moment pour les prêcher ; son éloquence porta ses fruits : les chasseurs des Ardennes furent convertis et renversèrent leur idole. ^[1] Yulfilaïc fit bâtir un monastère à sa place, et le mit sous l'invocation de saint Martin, qui dès lors devint le patron des chasseurs. Dans d'autres cantons, ce fut saint Germain, évêque d'Auxerre.

Saint Germain l'Auxerrois avait coutume de pendre sur un arbre, comme trophée de ses exploits, les têtes et les pattes des animaux qu'il tuait. Cette tradition s'est perpétuée, nous les clouons à nos portes.

Saint Martin et saint Germain avaient détrôné Diane, et saint Hubert les détrôna. Saint Hubert est resté paisible possesseur, et probablement il le restera jusqu'à la consommation des siècles. »

1. [↑] Fleury. Histoire ecclésiastique, tome VII, pag. 53, édition in-4.

FAC-SIMILÉ D'UNE ESTAMPE
LE CHASSEUR PRIMITIF EN CANADA, AU TEMPS DU BARON LA
HONTAN, — 1698



« J'ai été, dit le Baron La Hontan, pendant ce temps-là, à la chasse aux orignaux avec les sauvages dont je vous ai dit plusieurs fois que j'apprenais le langage. Cette chasse se fait sur les neiges avec des *Raquettes*, telles que vous les voyez dessinées sur ce papier... On marche bien plus vite avec ces machines sur la neige qu'on ne le ferait avec des souliers sur le chemin battu. Elles sont si nécessaires qu'il serait impossible, non seulement de

chasser et d'aller dans les bois, mais même d'aller aux églises, pour peu qu'elles soient éloignées des habitations... »

*(Nouveaux Voyages dans l'Amérique
Septentrionale, publié en 1702.)*

LE CHASSEUR MODERNE

ARMEMENT — MUNITIONS — ÉQUIPEMENT

Le chasseur prend son tube, image du tonnerre.
Il l'élève au niveau de l'œil qui le conduit.
Le coup part, l'éclair brille, et la foudre le suit.
DELILLE.

L'armement du chasseur a subi d'étranges phases, depuis la primitive bombarde (est-ce là l'origine du verbe *bombarder* ?) du quatorzième siècle — à la couleuvrine portative du quinzième, du poids de vingt-cinq à cinquante livres et requérant pour faire feu, les services de deux personnes.

Il paraîtrait qu'à la bataille de Morat, en 1476, les Suisses étaient armés de 6 000 couleuvrines.

Le fusil^[1] retint la forme de la couleuvrine, jusqu'au commencement du seizième siècle, époque où les Espagnols inventèrent l'arquebuse, dont le tube était plus long, mais dont le calibre était moindre que celui de la couleuvrine ; elle se déchargeait au moyen d'une fusée lente.

En 1515, eut lieu à Neuremberg, Allemagne, une amélioration notable : l'adaptation de l'appareil que les anglais nomment *wheel-lock*, procédé vieux comme le monde : enflammer l'amorce par la friction du silex sur des pyrites.

On continua cependant, jusqu'en 1627, à employer dans les armées anglaises, l'arbalète et la flèche, engins de guerre peu dispendieux et fort destructifs entre les mains des robustes archers des temps passés ; une flèche bien dirigée perçait à jour la cotte de mailles, la plus ingénieuse, la

plus forte, comme il est facile de s'en convaincre en examinant celles déposées dans les anciens musées.

Le fusil à pierre^[2] vit ses plus beaux jours, vers 1815 ; l'habile Joseph Manton, le roi des armuriers, au dire de M. Greener, avait alors mis la dernière main à son arme chérie, — avant de se lancer dans la confection des fusils à percussion, — en ajoutant à son mécanisme, *l'arrêt de sureté*, pour retenir le cran du fusil, quand on le chargeait. (*Alfred M. Mayer*).

Le fusil à pierre, inventé en Espagne, en 1630, paraît avoir été introduit en France, en 1640. En 1671, il devint l'arme des Grenadiers Français ; en 1703, l'infanterie l'adopta à la place du mousquet. C'était, au début, une arme assez grossière. Le fusil-à-pierre de 1630, se maintint près de deux siècles. Vers 1826, on lui substitua le fusil à percussion : le colonel Hawker, sportsman distingué, se targua d'avoir suggéré, en 1818, au fameux armurier anglais, Joseph Manton, l'idée de la capsule fulminante. Manton l'eut bientôt fait adopter en sa patrie : puis, les armuriers des deux bords de la Manche, de se creuser le cerveau pour découvrir et faire accepter, chacun son système particulier de charger et d'amorcer.

Enfin, en 1836, l'ingénieur M. Lefauchaux, de Paris, inventa sa célèbre cartouche à brochette, qu'il adapta au fusil à culasse mobile, déjà connu, au lieu de la charge ordinaire et des capsules. Son compatriote, M. Beringer, se fit fort d'améliorer le système d'amorce de la *brochette-Lefauchaux* : ce dernier lui intenta procès, pour empiètement sur son brevet. Plus tard, vint la cartouche de cuivre, au lieu de la cartouche de feutre. Le fusil Lefauchaux, après avoir subi avec succès plus de dix années d'expériences en France, put triompher des préventions nationales des anglais. En 1854-5, M. Long, excellent armurier de Londres, l'introduisit au sport.

L'arme nouvelle ne fut pas acceptée sans réclame. Elle promettait beaucoup, il est vrai ; mais on prétendait que la charge n'avait pas la pénétration des anciens *muzzle-loaders* — fusils à baguette — que Joe Manton,^[3] Westley Richards, Purdey, Hollis, Lancaster et consorts portèrent plus tard à la perfection, en Angleterre. La brochette disait-on, par la friction, causerait du jour dans la culasse ; l'air ou le gaz s'échapperait, ce qui pourrait faire *cracher* le fusil et produire des accidents.

Le professeur Alfred M. Mayer, de New-York, affirme que Joseph W. Long fut le premier à signaler, aux États-Unis, les avantages de ce procédé : les anglais, gens pratiques, s'en emparèrent et l'utilisèrent au degré que l'on connaît.

M. Lancaster, armurier de Londres fit subir à l'arme française diverses modifications : entre autres, dans le mode d'amorce, remplaçant la brochette par l'appareil dit « *central fire* » à percussion central, un progrès réel et permanent.

M. Daw avait, lui aussi, en Angleterre, tenté une autre modification du fusil Lefauchaux, dont l'idée première revenait de droit, dit M. Mayer, à M. Snider, de Baltimore. En 1875, M. Lancaster ressuscita, où selon d'autres, adopta un mode inventé ou oublié, dans la confection du fusil, lequel porte le nom de *Choke Bore*, et consiste à réduire en étendue l'orifice du canon, afin de donner plus de résistance, de pénétration et moins de diffusion à la charge. Il est difficile de dire qui inventa réellement le *Choke Bore*. Dès 1787, M. Magné de Marolles, dans *La Chasse au Fusil*, avait mentionné, sans l'approuver, cette méthode ; le col. Hawker en parle, lui aussi, sans l'approuver, dans son volume publié à Londres, en 1814, *Instructions to Young Sportsmen* ; Deyeux y fait allusion dans *Le Vieux Chasseur*, en 1835. M. Greener, de Birmingham, réclama comme sienne, l'invention de *Choke Bore*. Le *Choke Bore* se pratique sur l'un des canons d'un fusil double : le canon à gauche généralement, bien qu'il existe sur les deux canons des fusils à canard, de longue portée. Il existe diverses modifications du *Choke Bore* : selon le mode de chasse que l'on se propose de faire. On a même inventé des fusils à trois canons ; le troisième (canon de carabine) placé sous les deux autres. Une autre modification récente du fusils de chasse, c'est la suppression du marteau, qui fait saillie à l'extérieur. Le fusil sans marteau, *Field Hammerless Gun*, sera-t-il le suprême degré de perfection, en un mot le fusil de l'avenir ? Nous nous garderons bien d'assigner des bornes aux conquêtes de l'esprit humain.

Les fusils à culasse mobile ont certainement des avantages incontestables, dirons nous, incontestés sur les fusils à baguette de notre jeunesse, bien que nous connaissons de vieux routiers, dont le coup porte rarement à faux, qui tiennent *mordicus* aux anciens fusils à baguette, *muzzle-loader*. Le Nestor des chasseurs, de St. Roch de Québec, Pitre

Portugais, qui va faire le coup de fusil sur la grève du Château Nicher, de Ste Famille, etc., chaque automne depuis cinquante ans, bien que constant dans ses amours envers l'antique fusil à percussion, m'assure qu'il préférerait l'arme nouvelle, s'il pouvait s'en procurer une à son goût. Pour charger le fusil à culasse mobile, on n'a que faire d'en salir la crosse : on ne la dépose pas à terre.

Il s'encrasse moins à l'intérieur : chacun sait combien un fusil sale tire mal ; la différence entre les coups tirés le matin et ceux tirés à la fin du jour est bien connue.

On ne court aucun risque d'introduire une double charge dans le canon, comme pour le fusil à baguette ; on ôte, on change quand on veut, la charge, sans tire-bourre et sans tirer.

Eley, Greener, Bemington, et autres armuriers brevetés, ont récemment introduit des améliorations importantes dans la cartouche ; l'étui qui la renferme se compose d'un papier imperméable, qui n'écorche pas le canon du fusil, et que l'on peut charger jusqu'à quatre fois sans en détruire l'enveloppe. Les étuis de cartouche, en cuivre peuvent être remplis plus de vingt fois ; mais elles ont le désavantage de se dilater, par la chaleur, et *d'égratigner* quelquefois l'intérieur du fusil.

Si l'on tient à se procurer une bonne arme, il faut se méfier des fusils à bon marché, ou trop légers, aussi bien que de ceux qui ne portent pas la marque des épreuves officielles et le nom d'un armurier bien connu, gravé sur le tonnerre du fusil. Les Américains ont fait de merveilleux progrès, dans la fabrication des armes à feu : surtout des carabines pour abattre de loin le gros gibier. Les carabines de petit calibre ont dû céder le pas aux nouvelles carabines de Winchester Remington et autres armuriers bien connus.

Les fusils Anglais et Belges sont les seuls, croyons nous, qui portent constamment la marque officielle^[4] des épreuves.

Il va sans dire que l'on doit essayer ou faire essayer, et cela plus d'une fois, une arme avant de l'acheter : Blase vous dira comment

Procurez-vous une carnassière à sac double, l'un pour les comestibles, l'autre pour le gibier. Votre toilette de chasseur devra être fort simple. Point de couleurs voyantes, dans vos vêtements. Casquette à visière — blouse de

tweed, forte, mais légère : pantalons de corduroy — bottes canadiennes en cuir de bœuf à forte semelle — bien cirées.^[5] L'indispensable gilet de flanelle sur la peau en tout temps — rempart contre les rhumatismes : le ceinturon pour contenir les cartouches et l'appareil pour les recharger, le couteau de chasse, la lunette d'approche pour la chasse au gros gibier, la griffe pour extraire l'étui de la cartouche, le sifflet pendu à la boutonnière, la clochette dans votre carnassière, pour le chien chassant dans un taillis — le fouet en poche, quand il est revêché : et vous voilà au grand complet. Le collier de force, usité en France et, un peu, en Angleterre — recommandé par Blaze et Berreyre, est peu connu au Canada.



1. ↑ Les premiers fusils doubles parurent en France ver 1750.
2. ↑ Fusil vient du mot *Focile*, qui signifie, en Italien, *pierre à feu*. L'usage de la poudre, comme engin de guerre, date du quatorzième siècle. Chose singulière, les canons se chargeant par la culasse sont de très ancienne origine, et les fusils se chargeant de la même manière sont aussi d'origine ancienne.
3. ↑ Cet éminent armurier expira à Londres, le 29 juin 1835, âgé de 69 ans. Il fut enterré avec distinction à Kensington et ce fut le fameux Col. Hawker qui prépara son épitaphe.
4. ↑ La loi de la Grande-Bretagne oblige tout armurier qui confectionne des canons de fusil soit pour l'Angleterre — ou pour l'étranger, à les soumettre à deux épreuves sérieuses — dénommées *provisoire et définitive*. Deux associations anglaises sont autoirsées par la loi à faire ces épreuves : *the London Gun Makers Company*, à Londres, et *the Birmingham Guardians* à Birmingham : le test est le même aux deux endroits.

La Belgique a également passé de sages ordonnances pour régler l'épreuve officielle des canons de fusils : le bureau est situé à Liège ; chaque pays, chaque compagnie a sa marque particulière, ses modes d'épreuves.

La France a aussi, à Ste Étienne, un bureau où se fait l'épreuve des armes fabriquées en cette contrée.

5. [↑](#) La cire, le suif de mouton, l'huile de pieds de bœufs (*neats foot oil*) en proportion suivante : huile de pieds de bœuf une chopine, cire d'abeille deux onces et suif de mouton deux onces compose un enduit excellent, pour rendre souples et imperméables les bottes, pourvu que l'on ajoute un double de caoutchouc entre les semelles.

LA GRANDE CHASSE

Les fusils ont reçu des balles de calibre,
Les couteaux aiguisée pendent au ceinturon,
Fiers chasseurs, allez-donc ; courez, ô troupe alerte !
Tandis que des halliers vous battrez l'épaisseur,
Poète oisif, du seuil de la maison déserte,
J'adresserai pour vous des vœux au dieu chasseur.

— (LA VIS RURALE — *Autran.*)

Michel-Ange Blondus nous enseigne que la chasse est l'apanage des rois et des grands seigneurs. En Canada, nous n'avons pas de rois ; et les seigneurs, par le fait de l'honorable M. Drummond et du Parlement, ne sont pas des grands seigneurs. Ce sont tout au plus de modestes seigneurs, n'ayant ni droit de vie ou de mort sur leurs serfs, ni droit de corvée, ni droit de battre monnaie, pas même le droit pittoresque nommé spécialement LE DROIT DU SEIGNEUR, ne leur reste (s'ils l'ont jamais eu), avant ou après le mariage des vils roturiers, que nous sommes convenus maintenant de nommer LE PEUPLE.

Le plus huppé parmi eux est encore loin des privilèges da baron de Bradwardine, dont la charte, d'après Sir Walter Scott, portait « *Cum liberali potestate hâbendi curias et justicias, cum fossâ et furcâ et sakâ et sokâ, et thol et theam, et infang-thief et out fang-thief, sive hand-habend, sive bak-barand.* »

Excepté pendant la période *close*, il est permis à chacun chez nous d'aller faire la chasse, sans crainte d'être battu de verges comme au temps d'Henri IV. On a droit de chasse, sans être noble, sans même posséder de fief. Voilà un progrès, n'est-ce pas ?

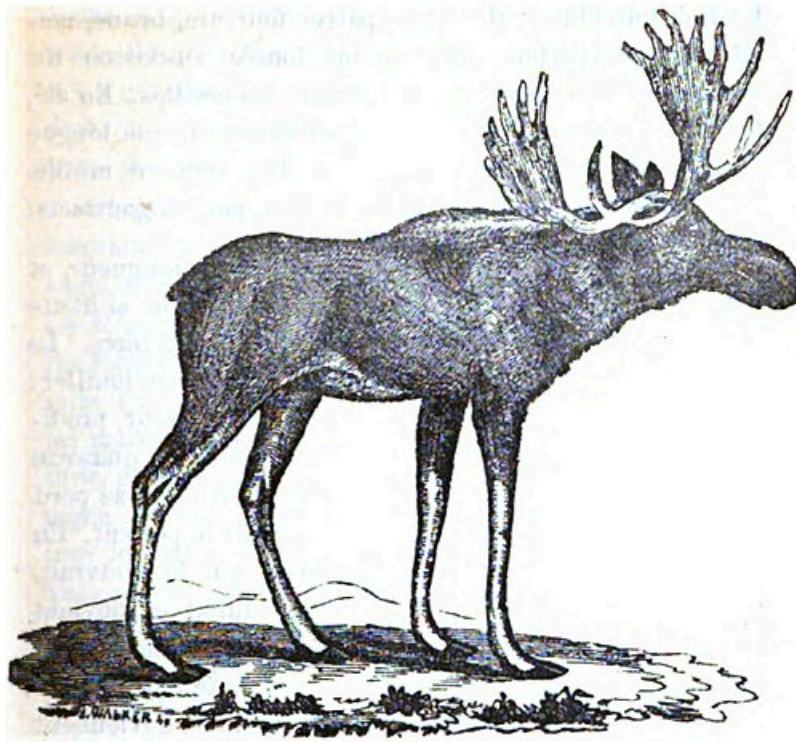
La chasse nous est permise par la loi civile, et l'on sait qu'elle n'a été défendue, en aucuns temps par le droit-canon ; à preuve, la présence parmi les bienheureux de tous ces maître-chasseurs : saint Hubert, saint Eustache, saint Martin, saint Germain l'Auxerrois, et une infinité d'autres saints en crédit. Mais, de même que pour faire un civet, il faut d'abord avoir un lièvre, de même, pour faire la chasse, il faut qu'il y ait du gibier ; si parfois le gibier nous manque en Canada, ce n'est pas faute de forêts, de rivières, de grèves. À quoi donc attribuer l'absence du gibier ? Il faut l'attribuer à l'imprévoyance, à l'ignorance du chasseur, qui persisterait encore à l'heure qu'il est, si la Législature n'y avait mis ordre, à tuer à l'instar de l'aborigène dégradé, le gibier en tout temps, sans respect pour l'époque de la reproduction, pour les instincts sacrés de la maternité ; sans égard pour le sort de la jeune couvée que le trépas de la mère voue à une mort certaine et prématurée, sans égard pour le faon, qui survit à sa mère, sa tendre mère, victime d'une embuscade perfide à l'angle d'un bois.

Au nombre des bêtes fauves, à la conservation desquelles la loi est venue en aide, bien que tard, pour l'avantage du chasseur canadien, nommons l'Orignal, le Chevreuil et le Caribou. Pour être compris de tous, laissons aux espèces leurs noms vulgaires.

Les naturalistes reconnaissent à la famille *Cervidæ* quarante-deux espèces, dont sept seulement au rapport du savant Juge Caton, d'Ottawa, Illinois, habitent l'Amérique Septentrionale. Les *Cervidæ* sont indigènes à toutes les parties du monde, excepté à l'Australie et aux régions centrales de l'Afrique. Des sept espèces^[1], appartenant à trois genres, natifs de l'Amérique du Nord, six fréquentent les forêts de l'Amérique Britannique. Nous ne ferons qu'esquisser les plus connues : l'Orignal, le Wapite, race éteinte dans la province de Québec, — le Caribou et le Chevreuil.



1. [↑](#) 1° Le Caribou des Champs — *Barren Ground Cariboo* — TARANDUS ARCTICUS.
- 2° Le Caribou des bois — *Woodland Cariboo* — TARANDUS HASTILIS.
- 3° L'Orignal — *Moose Deer* — ALCES AMERICANA.
- 4° Le Wapite ou Cerf Canadien — ELAPHUS CANADENSIS.
- 5° Le Cert Mulet — *Mule Deer* — CERVUS MACROTIS.
- 6° Le Chevreuil — *Common Red Deer* — CERVUS VIRGINIANUS.
- 7° Le Cerf de Richardson — *Richardson's Deer* — CERVUS RICHARDSON.



L'ORIGINAL

(ALCES AMERICANA.)

L'Original que Buffon nomme aussi l'Élan, par sa taille est le roi de l'espèce. Imaginez un ruminant colossal, peu élégant de formes, muni d'une tête lourde et massive, ornée d'un bois pesant 60 à 70 livres, portant ample crinière, aussi haut qu'un grand cheval, atteignant jusqu'à huit pieds en stature et quinze cents livres en pesanteur, et vous avez un orignal adulte, un vieux mâle. Pendant les froids de l'hiver, il porte épaisse fourrure, brune,

noirâtre et quelquefois grise, moins foncée au-dessous du ventre, sur le museau ou à l'intérieur des oreilles. En été, le poil est court et lisse. Son nez se termine en une longue lèvre supérieure, fort flexible, que l'on nomme mufle, morceau fort prisé, ainsi que la langue, par les gourmets.

Les oreilles ont près de douze pouces de longueur, et quand il marche, la corne de ses pieds est fendue si haute qu'elle se divise en deux lorsqu'il met le pied à terre. Le bois se divise en ceps palmés qu'on nomme andouiller : chez les vieux orignaux, il atteint une grosseur prodigieuse. Ce développement se fait en douze ou quatorze semaines, le bois commence à croître en avril, et se perd en décembre, ou en janvier ; les mâles seuls le portent. En septembre, la couche de poil velouté qui le couvrait, tombe ; la corne se blanchit, puis se durcit et devient brune ou jaune. Le bois augmente en volume chaque année successivement et atteint sa plus forte croissance à la cinquième année d'existence : les andouillers deviennent palmés à la quatrième année. À la saison du rut en septembre, les orignaux mâle se battent entre eux à outrance, avec leurs cornes : mais ils n'emploient que leurs pieds de devant et de derrière pour se défendre contre les chiens, et peuvent de cette sorte administrer des ruades à éreinter un bœuf.

Aux premières neiges, l'orignal regagne les hauteurs bien boisées et se prépare un circuit de terre de dix à cent acres, au sein des taillis où abondent des sapins, une espèce d'érable bâtard, des jeunes cormiers et un arbuste, *Viburnum Lantanoides* — le bois barré, que l'on nomme *bois d'orignal* : c'est là ce qui s'appelle « un ravage, » endroit curieux à contempler en hiver. Les arbustes y sont dénudés de la moitié de leur écorce et de leurs bourgeons, à une hauteur de dix à douze pieds, jusqu'où l'animal peut atteindre en se dressant sur ses pieds de derrière ; il n'y a généralement qu'un côté de l'écorce endommagé, indice qui sert au chasseur à déterminer par où la bête a passé dans sa course.

À mesure que la couche de neige s'épaissit et devient plus laborieuse à fouler, l'orignal restreint le circuit de son ravage et broutera de plus près les branches et les sapinages. La femelle et ses faons font ravage à part, jusqu'à ce que les jeunes aient atteint une année en âge. Les mâles, depuis l'âge de trois à dix ans, font aussi bande à part ; les mâles très-vieux, ont des goûts prononcés pour la solitude, choisissant pour « ravage » le pic solitaire d'une

montagne, ou bien pendant l'été, les bords d'un étang ou encore les rives d'un petit ruisseau ombragé ; on rencontre quelquefois, jusqu'à neuf mâles dans le même ravage. Une fois lancés par le chasseur^[1] en raquette, ils partiront à la file, au trot, à la manière des Indiens ; dans la neige profonde, les derniers placeront soigneusement leurs pieds dans la trace de ceux qui précèdent, de sorte qu'à tout autre qu'à un chasseur expérimenté, la trace ne semblerait que celle d'un seul orignal. Le chef de file devient-il las par la course ? il se jettera de côté, laissera passer le troupeau pour battre le sentier et clora la marche. En ces occasions, les mâles de deux ans paraissent avoir la plus langue haleine pour courir : les vieux, sont quelque fois si féroces, qu'ils refusent de courir et attaqueront le chasseur. La femelle donne beaucoup de lait ; les jeunes croissent avec une grande rapidité, pendant les trois premières années de leur vie. Doué d'une force prodigieuse, l'orignal endure de grandes fatigues ; à peine cependant, atteint-il l'âge de vingt ans, rarement même celui de quinze ans.

Ils ont une oreille fine ; un singulier instinct les porte la nuit à suivre et même à attaquer une personne qui porterait un flambeau. On les apprivoise et on les attèle à la voiture^[2] d'hiver ; mais il faut se garder de les insulter ou de les maltraiter, car ils sont vindicatifs. Le printemps, ils descendront dans le voisinage des lacs, pour brouter dans l'eau jusqu'au col, certaines algues marines, sous la surface de l'onde. Pendant et avant la canicule, ils s'aventureront dans les lacs, presque à fleur d'eau, pour se protéger contre les mouches et la chaleur, et cela, la nuit aussi bien que le jour.

Pendant ces ablutions, les femelles cachent soigneusement leurs faons dans les halliers impénétrables aux mâles, à cause de leurs longues cornes à cette saison ; autrement, les vieux mâles les détruiraient. En septembre, l'orignal mâle devient féroce et quitte les lacs et les plaines, pour les hauteurs. C'est le temps de l'accouplement qui dure deux semaines : lorsqu'il a lieu, sa crinière se dresse, se hérissé, comme celle d'un lion ; ses allures inspirent alors l'effroi. L'Orignal se trouve dans la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Labrador, l'État du Maine, sur les deux rives du Saint-Laurent, plus bas que Québec, et à l'ouest de cette ville, sur les rives nord du Saint-Laurent et de l'Ottawa, jusqu'au lac Témiscaming, au nord-ouest jusqu'à l'embouchure de la rivière MacKenzie, sur la mer glaciale, latitude 69°. Nos chasseurs de Québec aiment surtout à explorer, pour ce

grand gibier, les hauteurs des terres, en aval de la Baie Saint-Paul, connues comme les Jardins. [\[2\]](#)



LA CHASSE À L'ORIGNAL

EN HIVER

« Le Canada est le pays des grandes chasses : les steppes incultes qui s'étendent au nord de Québec et de Montréal, sont peuplées de Peaux-Rouges à moitié civilisés, vivant du produit de leurs chasses et de leurs pêches ; aussi pour un Européen amateur de sport, cette contrée est-elle la plus belle entre toutes, malgré sa rudesse et son aspect sauvage. J'avais mis dans mes projets, pendant mon séjour aux États-Unis, de visiter en chasseur cette colonie anglaise et pendant les fêtes de Noël de l'année 1844, je profitai de quelques semaines de loisir pour me rendre au Canada.

Un de mes amis, capitaine dans un des régiments de Sa Majesté la reine Victoria, m'avait fortement engagé à venir le rejoindre et je me hâtai de me rendre à son aimable invitation.

Quelques jours après mon arrivée à Québec, Mac-Lean me proposa de faire avec lui une chasse à l'élan : il va sans dire que j'acceptai sans trop me faire prier, et nous nous empressâmes de songer aux préparatifs indispensables pour une pareille expédition.

Le capitaine avait à l'avance, pris avec quelques Indiens de l'établissement de Sainte-Anne, un arrangement, grâce auquel quatre des

plus habiles chasseurs de leur tribu devaient nous joindre à soixante milles de Québec, à un rendez-vous désigné par eux, sur l'extrême limite des provinces habitées. Jack, le guide de caravane, nous attendrait de son côté, à Lorette, avec ses autres compagnons.

Nous nous mîmes en route un matin, au point du jour, dans une carriole fort basse, à laquelle étaient attelés deux excellents chevaux mustangs conduits en *Tandem*. Un traîneau attelé d'un seul cheval suivait notre véhicule, et nous y avions entassé nos armes, nos provisions de bouche et les autres objets indispensables pour camper dans le désert Canadien.

Enveloppés dans nos pelisses de bison et dans nos couvertures « mackinaws, » nous pouvions sans être incommodés, braver la fureur du vent qui balayait la route, emportant par tourbillons le grésil et la neige dont le sol était couvert.

Les premières lueurs du jour paraissaient à peine lorsque nous traversâmes le faubourg de saint Vallier, encore enseveli dans un profond sommeil, et dont les rues solitaires sont aussi mornes qu'elles sont mal bâties et tortueuses. Aucun habitant ne se montrait encore, et la neige en tombant, avait effacé, pendant les longues heures de la nuit, toutes les traces, toutes les empreintes de la veille.

Le chemin qui conduit à Lorette était large et bien tenu, et à part certains amas de neige, amoncelés par le vent qu'il nous fallut dépasser en usant de toutes les précautions imaginables, aucun accident ne vint attrister notre voyage. Nous arrivâmes au rendez-vous après un trajet qui dura une heure : Jack nous attendait tout équipé et prêt à se mettre en route. Rien ne lui manquait, si ce n'est un peu d'argent, qu'il nous pria de lui donner afin de « tuer le diable, » disait-il, qui avait pris possession de son corps et le glaçait « ... d'épouvante... » Puis, notre chasseur après avoir consacré quelques paragraphes à décrire la dégradation des Indiens, par l'ivrognerie, continue :

« Sur les deux côtés de la route que nous parcourions, les terrains que nous traversâmes étaient défrichés à une certaine distance ; mais, partout au delà, on n'apercevait que des steppes incultes et des bois, une solitude complète. Nous eûmes à franchir de nombreux ruisseaux à moitié gelés : les eaux bondissantes se frayaient un passage difficile au milieu des glaçons,

dont les aspérités leur opposaient autant d'obstacles et par dessus lesquelles elles jaillissaient en cascades écumantes. Le linceul glacé, tout éclatant de blancheur, dessinait chaque ondulation du sol et faisait ressortir par un saisissant contraste les sombres contours et les ténébreuses profondeurs des bois de sapins et de cèdres qui bordaient la route.

La tempête n'avait cessé de faire rage et la neige tombait toujours à gros flacons, ensevelissant les communications sous une couche qui s'épaississait à vue d'œil. De temps à autre, nous rencontrions des traîneaux chargés de bois ou de sacs de grains ; mais comme le passage était étroit pour opérer un chassé-croisé d'une évolution facile, le conducteur rangeait ses chevaux sur l'extrême bord, laissant le traîneau s'enfoncer dans la neige et le maintenant dans une position horizontale en pesant dessus avec force. Alors notre cocher fouettait ses chevaux et nous passions, non sans beaucoup de difficulté. Dans une de ces rencontres, notre traîneau accrocha celui d'un agriculteur, et comme il était plus léger que celui de « l'habitant » il fut précipité, contenant et contenu, dans un fossé rempli de cinq pieds de neige. Nous en fûmes quittes pour quelques contusions et quelques traits brisés, accompagnés de force jurons et blasphèmes prononcés par nos sauvages conducteurs. Roulés dans nos manteaux, entourés de nos fourrures épaisses, nous nous étions laissés aller sans remuer au mouvement rotatoire, ne bougeant pas d'avantage que les sacs de blé — dont l'autre traîneau était chargé. Notre rire homérique contrastait seul avec la colère des deux phaétons Canadiens. »

Les deux chasseurs s'arrêtent quelques instants à un « misérable hameau » — une cabane de planches qui s'énorgueillissait du titre pompeux, de *Hotel du Roi Georges* ; puis, après avoir culbuté dans la neige d'une ravine, et presque perdu un des chevaux du *tandem*, ils se trouvèrent à la maison de M. Joassin, sur les bords de la rivière Ste-Anne, — un *log-cabin*, — où ils passèrent une triste nuit, accompagnés de leur cinq Indiens et de leur meute de chiens. Ils font une peinture peu favorable de leurs piqueurs qui appartenaient à la tribu des Hurons de Lorette. Après avoir subi bien des mésaventures, les deux chasseurs, atteignirent enfin « la base d'une colline dans la forêt séculaire, » où ils firent halte et où les Indiens préparèrent l'emplacement de la cabane de sapins, pour le repas et pour le coucher, dans le voisinage d'un limpide ruisseau, dont l'onde avait une

saveur délicieuse : puis, vient une excellente description de la hutte et du mode de confection. On alluma le feu du camp. Les Indiens eurent bientôt découvert un lieu de pêche. « À l'aide d'une hache, nos Hurons creusent deux trous dans la glace. L'admission de l'air frais avait probablement le pouvoir de donner aux truites un appétit irréfléchi, car à peine avions-nous plongé nos lignes dans l'eau, que l'une de celles qui grouillaient à la surface, se saisissait de l'appât et se trouvait doucement transportée dans une corbeille tapissée de mousse que l'un de nos Indiens avait placée à côté de nous. La vie de ces pauvres poissons ne se prolongeait pas au delà de cinq minutes. Après cinq ou six coups de queue et autant de frétilllements, leur corps se roidissait et une couche de glace recouvrait leurs fines écailles. Aussi lorsque nous rentrâmes à la cabane et que l'on tira du panier, les truites qui s'y trouvaient entassées, on aurait juré que c'était du poisson salé et encaqué depuis longtemps.

« Tandis que le capitaine et moi nous pêchions dans la rivière, les Peaux-Rouges avaient coupé la provision de bois nécessaire aux besoins de notre foyer, et nous les trouvâmes qui empilaient avec ordre les blocs fendus et coupés de même longueur, sur l'un des côtés de l'orifice de la hutte. Au-dessus du feu, suspendue à la toiture à l'aide d'une corde tissée de lianes flexibles, bouillait une grande marmite remplie jusqu'au bord de porc salé, de pois et de biscuit. Au-dessous, sur un lit de braise, l'on entendait chanter une bouilloire pleine de thé dont les suaves émanations arrivaient jusqu'à nous par bouffées intermittentes. L'intérieur de la cabane était parfaitement chauffé et grâce à nos manteaux étendus le long des parois, nous ne ressentions aucune des atteintes de la glaciale température de l'extérieur. Nos Indiens avaient fabriqué des torches à l'aide de lanières d'écorce de bouleau roulées et assujetties entre les fentes de deux bâtons fichés dans une des murailles de neige et cette lueur indécise ajoutait au pittoresque de notre situation quasi confortable.

« Un grand sac de cuir nous servait de coffre-fort, c'est là que nous nous empressâmes de renfermer notre argent, nos montres et notre provision d'eau-de-vie, afin de ne point tenter la cupidité de nos guides.

« Notre souper consista principalement en poisson : les truites étaient délicieuses... Nous voulions ensuite passer au rôti, ou plutôt à l'un des mets empruntés à la civilisation dont nous avons fait provision pour le voyage. »

« La meute de chiens amenée avec nous pour chasser l'élan le lendemain avait été reléguée par nos Indiens, hors de l'abri qui nous servait de gîte. Dans le but de les rendre plus hardis et acharnés à la chasse, on les avait privés de nourriture et on les empêchait même de s'approcher du foyer. Ces pauvres bêtes rôdaient autour de notre hutte de neige, et chacun à leur tour, on les voyait insinuer leur museau à l'orifice de notre demeure et jeter des regards de convoitise sur leurs maîtres chaudement installés devant un feu pétillant.

Au moment où les Indiens commencèrent leurs patenôtres, les limiers profitèrent de l'inattention générale pour se glisser, l'un après l'autre, autour du foyer. Par malheur, l'un de ces animaux vint à toucher le talon du plus dévot des Peaux-Rouges qui, fort irrité de cette interruption, se tourna vivement pour découvrir l'intrus qui le dérangerait ainsi. Sans quitter la pipe qu'il n'avait pas cessé de tenir entre ses dents, l'Indien se leva, et, prodiguant au quadrupède une bordée de jurements des plus expressifs, dans la langue française, il le chassa avec accompagnements de coups de pied et de coups de fouet. Puis, après avoir longuement expiré une bouffée de tabac, le drôle renouvela sa génuflexion et reprit tranquillement son oraison comme si rien ne se fut passé.

Vers minuit, je me réveillai en sursaut. Je rêvais qu'une main de fer m'étreignait aux épaules et, lorsque je compris la réalité de ma situation, je m'aperçus que la sensation que j'éprouvais provenait du froid qui m'avait saisi. Le feu était pourtant encore très-ardent, à tel point que nos chaussures et nos manteaux fumaient et se rôtissaient évidemment. Mais à un mètre de distance, l'eau-de-vie se congelait dans nos bouteilles. Nous étions pourtant très chaudement vêtus et entortillés dans des fourrures épaisses. Jamais, je l'avouerai humblement, jusqu'à cette nuit mémorable, je n'avais éprouvé un froid aussi terrible... »

M. Révoil, et son ami le Capitaine McLean, ayant réalisé ce que c'est qu'un froid de Janvier au Canada, après une marche longue et fatigante de dix-huit milles dans les bois, découvrirent enfin, guidés par leurs Indiens, les environs du *ravage* des élans que les chiens firent bientôt détalier, au sein des neiges. Soit par un hasard fortuit, soit par une tactique particulière, les trois élans prirent trois directions différentes, Mac-Lean se mit à la poursuite du premier ; moi, je suivis le second, et un des Indiens se

précipita sur les pas du troisième. D'abord nous fûmes tous devancés par les quadrupèdes ; le mien, surtout, se maintint à une distance de six ou huit portées de fusil ; mais, peu à peu, ses bonds devinrent moins rapides, et de larges taches de sang me prouvèrent que la glace durcie, foulée par ses pieds sous la couche de neige fraîchement tombée l'avait grièvement blessé.

Les taillis épais, dont les pentes abruptes de la colline étaient recouvertes, cachaient aux yeux de chaque chasseur l'animal de sa meute ; mais on entendait distinctement le bruit de son souffle, qui s'échappait à travers ses naseaux fumants, et le craquement des branches qu'il brisait dans sa course. La terre, profondément labourée en certains endroits, trahissait les chûtes de l'animal, dont le désespoir accru par l'instinct du danger et l'impossibilité de l'éviter, se manifestait au moyen de sauts sans pareils.

Plus nous avançons, plus le craquement des branches devenait terrible, plus le bruit de la respiration de l'animal retentissait rapide et saccadé, plus la neige était teinte de sang. Les chiens affamés redoublaient leurs hurlements plaintifs. Nous hâtâmes encore le pas ; notre course était si furibonde que nous perdions haleine...

Une clairière s'ouvrit devant moi au milieu d'un hallier touffu et me conduisit à une vallée marécageuse parsemée çà et là d'arbres séculaires au tronc rugueux, élancés à plus de cent pieds au-dessus du sol. Là mon élan s'était acculé et faisait tête à la meute. La fatigue avait épuisé ses forces, ses pieds se refusaient à seconder son courage, mais, en dépit de son affaiblissement, il tenait encore la tête haute, et à chaque mouvement de son bois rugueux, les chiens bondissaient en arrière en poussant des aboiements dont le son trahissait un sentiment de peur. Ils fixaient sur l'animal des yeux avides et faisaient claquer leurs mâchoires, sans jamais oser approcher à plus de cinq ou six mètres. L'élan que j'avais devant mes yeux était vraiment admirable. Il avait au moins sept pieds de hauteur de la sole au massacre, et au moment où je m'avançai, il me sembla deviner dans l'expression de son grand œil noir, qu'il s'adressait à moi d'une façon suppliante. Hélas ! tout chasseur est impitoyable : ceci est un fait bien prouvé, et nul d'entre les disciples de Saint Hubert n'oserait, une fois rentré à la maison, commettre de gaieté de cœur, dans sa basse-cour ou dans son jardin, un de ces assassinats barbares auxquels sa main prend part lorsqu'elle est armée d'un fusil au milieu des bois... Je l'ajustai donc à mon

aise, je lâchai la détente et ma balle l'atteignit en plein poitrail. La douleur réveilla la noble bête, qui se soulevant avec rage, s'élança de mon côté. Fuir à l'aide de mes raquettes était chose impossible ; il me parut donc beaucoup plus sage d'attendre l'élan, dont les forces s'affaiblissaient. Je tirai sur lui mon second coup, presque à bout portant et tout aussitôt il s'arrêta, chancela, et se roidit : son cou s'allongea et le sang jaillit par ses naseaux et par la bouche, qui s'entr'ouvrit pour livrer passage à sa langue haletante. Un moment après le pauvre animal s'affaissa dans la neige, comme s'il eût voulu trouver quelque soulagement aux douleurs atroces de son agonie. »

(Benedict-Henry Révoil.)



LES CANONS DE LA VÉNERIE

AU FLAMBEAU

—

L'Orignal cherche sa nourriture là où croit le lis jaune des étangs.^[3] Ce sont ses racines, non ses feuilles ou ses corolles qu'il affectionne. Cette plante, forme de ses *courants*, un véritable réseau dans la vase des lacs, lequel atteint une longueur indéfinie : les racines plus grosses que le bras d'un homme, sont d'un verdâtre pâle, ou d'un blanc tirant sur le jaune. Elles se garnissent de petits boutons élastiques — moelleux, comme la pellicule d'un ananas ; fort insipides au palais humain, elles font les délices de l'orignal, lequel pour s'en gorger, n'hésite nullement à s'aventurer dans l'onde et s'y plongera la tête jusqu'à ce que l'eau lui recouvre les oreilles. Quand il aura réussi à arracher une racine, il en mâchera un bout avec une suprême jouissance et laissera l'autre bout excéder ses lèvres, comme un fumeur fait d'un cigare ; c'est là le moment — l'appoint que convoite le chasseur.

Par une soirée calme, chaude, bien obscure, le veneur polit et essuie soigneusement le disque de sa lanterne sourde jusqu'à ce que le verre en devienne luisant comme une platine d'argent ; car la flamme, au besoin, devra être fort vive. La lanterne doit être pourvue d'un couvercle ou abat-jour, si effectif, qu'il ne puisse s'en exhiler au dehors jusqu'au moment voulu, la moindre lueur. Car l'orignal n'est pas comme le chevreuil, qui, à la vue d'un objet nouveau, reste immobile, ébahi ; l'orignal ne devient pas la victime de sa curiosité ; il ne se hasarderait à scruter ce qu'il voit pour la première fois que lorsqu'il se croira en lieu sûr.

La chasse dont il s'agit se fait à deux. Les chasseurs après avoir allumé leur lanterne se blottiront dans leur pirogue dont le fond sera muni d'une couverte pour assourdir le bruit de leurs mouvements.

Celui qui doit tirer, se place sur le devant du canot ; son compagnon le masquera au moyen d'une couverte. Puis, il assujettira la lanterne à un support en arrière du tireur, mais en droite ligne avec, et reliée à, sa tête, en sorte que la flamme une fois exposée en suive tous les mouvements. Quand il visera, ce rayon, la visière, le guidon de la carabine et l'objet visé seront en ligne : tout ce que requerra le chasseur, ce sera une vue distincte de l'orignal.

Ceci réglé, le second chasseur, replie sa propre couverture sur ses genoux et assis à l'arrière, de sa pagaie, il pousse au large... L'abat-jour étant replié sur la lanterne, il s'en suit une obscurité complète ; un silence parfait règne à l'entour, afin que les chasseurs, les oreilles tendues puissent saisir la moindre indication de la présence du gibier. L'exercice empêche celui qui pagaie de trouver le temps long ; il n'en est pas ainsi du tireur aux aguets, n'osant remuer, ni faire le moindre bruit. Il écoute, écoute... Tout le fatigue, l'ahurit : tantôt, c'est la chute d'une feuille sèche — tantôt le glapissement d'un renard dans la coulée, ou le passage d'un lièvre sur les branches mortes, ou le clapotement de l'eau contre les flancs de la nacelle : la tête lui bourdonne de mille bruits insolites... Enfin, un son mesuré, répété sur l'onde, vient chatouiller son oreille : Slosh ! slosh ! slosh ! dans l'eau. Puis, le silence,

Les muscles du chasseur se roidissent, ses cheveux se crispent ; son œil se dilate, son cœur bat à lui rompre la poitrine. Il épaula sa carabine et attend, frémissant d'impatience, le signal que doit lui donner son camarade, dont la main repose sur le disque de la lanterne, prêt à en retirer le couvercle.

La bête, elle, est-elle alarmée ? restera-t-elle dans l'eau ? ou bien, gagnera-t-elle la berge du lac, pour prendre sa course vers la forêt ? car, le chasseur est encore à trop grande distance du gibier pour tirer. Bientôt, le même son monotone dans l'eau se répète.

Enfin le signal est donné, le disque dégagé de son abat-jour, répand au loin une clarté vive, sur le lac silencieux et revoie au chasseur, la silhouette colossale de l'orignal à mi-jambe dans l'onde, et dont les vertes prunelles flamboient comme l'œil d'un démon.

— Feu ! mon ami, visez en pleine épaule !... La fumée se déroule en épaisses spirales, sous la brise du soir.

— Ne bougez pas ! chut ! Refermez le disque de votre lanterne si vous ne voulez pas vous-même courir le risque de devenir un point de mire à la bête blessée et furieuse. Silence ! attention !

— Que signifie ce bruit lointain dans le taillis — ce craquement de branches mortes ? et ce son pénible, saccadé comme d'une respiration haletante ?

Laissez le fier orignal courir. Il n'ira pas bien loin. Demain, au soleil levant, vous le traquerez par son sang dont l'herbe est rougie ; vous le trouverez mort ou mourant, couché au sein d'un hallier, sous le dôme des bois.

1. ↑ « Jeudi dernier, (16 Déc 1886) dans la nuit, M. Charles Potvin, chasseur de Charlesbourg, a été éveillé par un bruit étrange ; il s'est levé et a aperçu à sa porte trois gros Orignaux. Le nemrod, trop énervé à cette vue, ne trouvait ni arme ni poudre, mais après plusieurs tâtonnements, il a fini par tirer un coup de fusil. Les trois orignaux dans leur fuite, ont cassé un arbre à sa porte. Le chasseur suivit leurs pistes, et l'un des orignaux blessé a été trouvé mort sur le terrain de madame Drapeau dans les concessions de Beauport. (*L'Électeur 17 Décembre, 1886.*)

2. ↑

UNE ANCIENNE CONNAISSANCE.

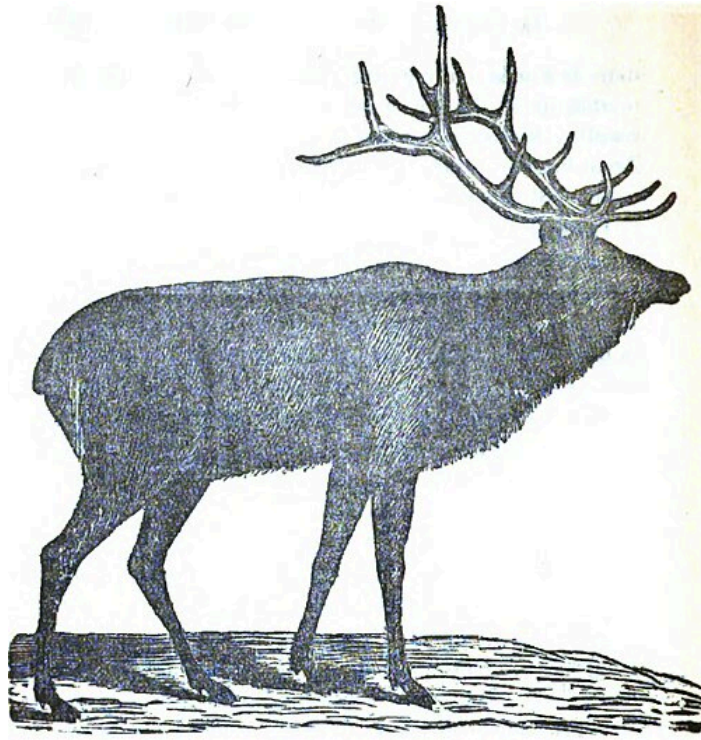
« On écrit de Portland, Me., qu'un nommé P. Leroyer, ci-devant de Shanlay, lac Mégantic, et possédant une jolie petite fortune en espèces sonnantes, vit dans les bois de Moosehead Lake, à quarante milles de toute habitation humaine, en compagnie d'une indienne qu'il a épousée, il y a quelques années. Leroyer est, dit-on le type le plus original qu'on puisse imaginer et l'année dernière il a causé une véritable sensation en se montrant à la foire de l'État du Maine, dans une voiture traînée par un élan. Originaire d'Europe, Leroyer appartient à une bonne famille qui l'a élevé avec grand soin : mais l'enfant semblait être né un misanthrope ; il avait horreur du monde civilisé et un bon jour, il s'en est venu en Amérique, et est allé s'établir aussitôt au milieu des forêts presque impénétrables du Maine. C'est là qu'il s'est construit lui-même une mauvaise hutte où il demeure depuis des années avec sa squaw qu'il a épousée, vivant de chasse et de pêche, mais surtout de la chasse des animaux à fourrure. De temps à autre, il fait avec son élan une excursion dans les villes voisines, où son attelage étrange, son costume de peaux, sa longue chevelure et ses allures singulières ne manquent jamais de faire sensation.

Ayant appris, l'an dernier, qu'il avait hérité d'une certaine fortune dans son pays natal, Leroyer a mis son élan en gage pour une somme de \$260 et, avec cet argent, il est allé recueillir la succession qui lui était échue et qui ne s'élève guère à moins de \$30,000. Mais il n'a pas été plus tôt mis en possession de sa fortune que le misanthrope par goût

est allé retrouver sa hutte et son indienne et reprendre son genre de vie favori au milieu des bois, ne s'étant donné d'autre luxe que celui d'un nouveau vêtement en peau de bouc. On affirme que Leroyer s'endort chaque nuit sur un oreiller de \$30,000 en or.

Nos lecteurs ont sans doute facilement reconnu dans le portrait ci-dessus, l'un des principaux témoins dans le procès au criminel de l'affaire Sougraine. Tout Québec a pu voir alors Leroyer avec sa sympathique et énergique figure de coureur des bois et sa longue chevelure. — (*Le Canadien*, 1 mars, 1887.)

3. ↑ *Le Nénuphar d'Amérique.*



LE WAPITE OU CERF DU CANADA.

(ELAPHUS CANADENSIS.)

S'il fallait encore des arguments pour établir l'urgence d'une législation protectrice, en faveur du gibier au temps de la reproduction, le fait de l'extinction en la province de Québec du noble animal représenté ci-haut, suffirait presque seul. Excepté à quelques rares localités à l'ouest, le Wapite, le roi de nos forêts, est disparu pour nous. Nul doute, que sa disparition est due en entier aux massacres en toutes saisons des Wapites, perpétrés par les indiens et par des blancs, qui osent se dire chasseurs.

« Les misérables, » me disait un jour un Nemrod ami, qui violent les lois de chasse et capables de tuer un Wapite femelle, au moment où elle sera bientôt mère, devraient être mis au pilori et avoir la majuscule « M » (pour misérable) brûlée là ! où finit l'épine dorsale. »

Je répétais *Amen ! Amen ! ! Amen ! ! !*

Allez le chasser maintenant, dans les prairies de l'Ouest, aux versants est des montagnes Rocheuses du 56° et 57° parallèle de latitude nord, jusqu'au Texas. D'après Sir John Richardson, la limite de son parcours, à l'est, serait une ligne tirée à l'extrémité-sud du lac Winnipeg, à la Saskatchewan, 103° degré de longitude ; de là, au point où elle rencontre la rivière *Elk*, dans le 111° degré. On ne le voit que rarement sur les Monts Alleghany. Dans cette province, ce qu'il nous en reste, ce sont ses os et son bois grandiose enfouis sous terre, au fond des forêts. On peut donc dire, malgré le témoignage de quelques indiens^[1], que le Wapite est pour nous une race éteinte. C'est un cerf d'une stature très-haute, fort élégant et tellement ressemblant au cerf d'Europe, que les premiers Canadiens, nos pères, crurent que c'était le même animal. Mais sa taille, ses habitudes, sa couleur et d'autres particularités, examinées par des naturalistes compétents, l'ont fait classer comme un animal distinct. Il mesure à l'épaule de quatre pieds et demi à cinq pieds, c'est-à-dire un pied de plus que le cerf anglais. Le dos et la mâchoire inférieure sont d'un jaune brun assez vif. L'œil est entouré d'un cercle brun ; une bande noire court de l'angle de la bouche, le long du côté de la mâchoire inférieure. Le rouge et le noir prédominent sur le col, qui est frangé de longs poils plus foncés que celui des côtés ; de l'épaule aux hanches, le gris domine. Il règne une tâche jaune-pâle sur le haut des cuisses que termine une ligne noire. La queue, jaunâtre, est longue de deux pouces et demi, tandis que celle du cerf européen a sept pouces en longueur. Les oreilles sont blanches en dedans, et recouvertes de poil de la même couleur à l'extérieur, que les parties environnantes. Les sabots sont petits et noirs, comme ceux du cerf ordinaire. Le Wapite a un museau, des dents canines supérieures, une langue molle ; son poil est fragile et en dessous on voit une laine courte. Les cornes sont rondes, fort grandes et fort longues. D'après un fragment trouvé dans le comté de Renfrew, le bois dont il a dû faire partie, a dû excéder en longueur quatre pieds. Le bois d'un Wapite adulte pèse de quarante à quarante-cinq livres, tandis que celui du Chevreuil

mâle et adulte pèse au plus quatre livres et demi. Les cornes du Wapite ont donc ^[1] dix fois le poids de celles du Chevreuil. Elles poussent assez droites ; à la base, on remarque quelquefois des cornichons qui se replient vers le front.

C'est dans les cantons nouvellement établis de l'ouest, où le colon fait des défrichements, que l'on déterre ces bois gigantesques. Leur forme ronde, avec les extrémités aiguës, les font parfaitement distinguer des cornes palmées de l'orignal. D'après les traditions des Indiens, ces animaux ont dû être assez communs dans la vallée de l'Outaouais, au commencement du dix-huitième siècle. On les trouve assez près de la surface, sous des couches de feuilles ou de mousse, où tout indique qu'elles ont dû y reposer au delà d'un siècle.

On a exhumé le squelette complet d'un Wapite, près du site de la ville d'Ottawa, en creusant le canal Rideau, vers 1832 : le bois qui adhérerait au crâne mesurait cinq pieds de long. En 1854, on a découvert dans le comté de Lanark, Ontario, les restes d'un grand cerf, qui vraisemblablement appartenait à cette espèce. On voit sur les prairies à l'ouest, des bandes de Wapites, de 20 à 600 individus ; dans ces pâturages, inépuisables, ils atteignent quelquefois, dit-on, la grosseur d'un grand cheval. On cite des cornes de Wapite trouvées en Californie et au Nouveau-Mexique, longues de plus de six pieds. Ce ruminant vit de branches de saules, de mousse, de bourgeons de roses sauvages ; l'hiver, il enlève, avec son pied, la neige qui recouvre la racine des petits arbres ; puis, il en dévore les racines.

Le Wapite affectionne les bocages pleins d'ombre, les îles recouvertes de saules, ainsi que les pointes bien boisées qui s'avancent dans les rivières. Pendant la chaleur du jour, il se fera un lit verdoyant et frais d'herbes ou de rameaux d'un arbre tombé ; c'est alors aussi, qu'il s'enfoncera sous l'onde des lacs, pour se protéger contre les moustiques ; il ne laissera exposé que son museau pour respirer. Ceux qu'Audubon tint captifs, à New-York, subsistaient sur la nourriture qui convient aux vaches : avoine verte, maïs, etc.

Les cornes leur tombent en février et en mars.



1. [↑](#) On nous informe que des Indiens prétendent avoir tué ces années dernières un Wapite sur le lac Taché, en aval de Stoneham. Ne serait-ce pas plutôt quelque gigantesque orignal ?

Les *anciens* de Montmagny, racontent aux jeunes chasseurs, la course extraordinaire d'un cerf gigantesque, au milieu des maisons du village. Traqué par des chasseurs, dans les hauteurs, en aval du *Buton*, pris de panique, il dirigea sa course vers la *Rivière du Sud*, avec la vitesse d'une locomotive, suivant un de ces sentiers de montagne par où le bois de corde est transporté au village, dans des traînes. Un bûcheron avait tenté de lui barrer le passage avec son voyage de bois, mais le colosse, aveuglé par la teneur, bondit par dessus le cheval, la voiture et le conducteur. Puis, s'élançant sur la glace vive de la Rivière du Sud, dans sa course impétueuse, il ne s'arrêta que pour considérer un vaste cordon noir, qui reliait une rive à l'autre, — le grand pont de Fréchette, à Saint-Thomas. Les deux côtés de la rivière étaient encombrés de

spectateurs, étonnés d'une apparition aussi étrange *Cervus* continua sa course jusqu'à l'embranchement du chemin qui conduit au Cap Saint-Ignace. Des chasseurs sans nombre le poursuivirent et finalement la bête tomba, percée de balles, près du commencement du Cap, à l'endroit appelé la *Basse-Bretagne*. Était-ce un Wapite ou un grand orignal ? Le parcours avait été de plus de quinze milles dans des endroits fort populeux.

LE CARIBOU DES BOIS

(TARANDUS HASTILIS.)

Malgré l'opinion des compilateurs du *Canadian Naturalist* pour l'année 1857, je ne puis me refuser d'assigner au Canada deux variétés de cariboux, d'abord le Caribou des Bois, très répandu en ce pays et dont je parlerai plus au long ; puis, son congénère du Nord, le Caribou des Champs (*tarandus arcticus*), bien moins commun. Nos chasseurs, toutefois, qui, chaque hiver, parcourent les terrains de chasse, en arrière de la Baie St-Paul, rapportent de temps à autre sa dépouille. Le Caribou des Champs est un diminutif animal, joli, brun en été, blanchâtre en hiver, encore plus petit que le chevreuil. Parvenu à sa grosseur et gras, il pèse tout au plus de 90 à 120 livres, tandis que son congénère, le Caribou des Bois, adulte, atteint 300 livres, en pesanteur. Le bois est palmé près de la tête ; il se renouvelle chaque année : mâle et femelle le portent. Sa patrie chérie, c'est l'extrême nord du continent, le pays glacé de la gelinotte et de l'Esquimau. Les Indiens en font des massacres incroyables ; une seule famille en détruira jusqu'à deux ou trois cents, dans l'espace de quelques semaines, au moyen de fosses creusées, de lacets tendus, de flèches ; quelquefois pour en déguster la langue seulement. Il est bien moins farouche que son grand cousin du Canada. L'Indien, recouvert d'une peau de caribou, se traînera à terre, imitant le beuglement de l'animal : le cerf indiscret approche pour examiner et reçoit comme punition de sa curiosité, une flèche acérée. Ce ruminant passe l'hiver sur les hauteurs, où il subsiste de mousse et de jeunes arbustes ; au printemps, cinglant vers le nord, les femelles arrivent en mai, sur les rives de l'océan où elles mettent-bas leurs petits ; les mâles les suivent plus tard : puis, elles se replieront vers le sud en septembre. Voilà pour l'espèce arctique.

Le caribou des bois, deux fois la grosseur de son gracieux congénère, le caribou des champs, muni de cornes plus trapues, plus fortes, habite le Labrador, le nord du Canada et atteint dans sa migration méridionale

jusqu'à la Nouvelle-Écosse. Le caribou des bois émigre vers le sud, tandis que l'autre gagne le nord, à cette saison. Le parcours géographique du premier comprend Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, la partie septentrionale de l'état du Maine, les deux rives du Saint-Laurent dans la Province de Québec ; puis, en gagnant vers l'ouest, la région habitée au nord de Québec, en arrière du Lac Supérieur. Dans les Provinces maritimes et au Labrador, on le rencontre en bandes nombreuses au fond des grandes forêts solitaires. Moins élégant de forme que le chevreuil, c'est sa taille supérieure qui le fait distinguer du caribou des champs. La robe de cet animal est d'un brun tirant par endroits sur le blanc ; adulte, il mesure quatre pieds et demi de haut et pèse au-delà de 300 livres, tandis que le chevreuil adulte atteint rarement 200 livres. Farouche et d'un accès impossible, ce caribou joint, à une merveilleuse agilité, une rapidité sans pareille dans sa course. Ses bonds sont prodigieux ; il sait également marcher, trotter, galoper avec grâce. L'hiver, il fréquente les savanes et les endroits marécageux, où abondent les mousses et les arbustes tendres, sa nourriture de chaque jour. Poursuivi, il s'élance, coursier infatigable, de préférence vers un marécage qu'il côtoie, de temps à autre prenant l'eau ; puis la terre ferme ; quelquefois, se dirigeant vers la montagne voisine, qu'il franchira en suivant la coulée creusée par un autre marécage. Veut-il éluder d'impitoyables ennemis qui le traquent depuis quatre à cinq jours ? il grimpera jusqu'à la cime des monts ; c'est alors que le chasseur haletant sent évanouir ses chances et abandonne la palme à l'agile bête. Quelquefois, cependant, surpris pendant le sommeil, il succombera à une balle tirée de loin par l'Indien, qui sait ramper sans bruit comme un serpent. Lorsqu'il ne peut plus fuir, il se rue sur son assaillant. L'automne quand on le chasse dans le voisinage d'un lac pris à la glace vive, il s'aventurera sur cette surface polie, qu'il traversera avec la rapidité d'un trait, *ocior Euro* : une fois lancé de la sorte, il lui est impossible de s'arrêter, même quand un objet l'effraie ; il prend alors le parti de se laisser choir sur ses hanches et de glisser, jusqu'à ce qu'il s'arrête ; puis, il repart. Le chasseur rit du singulier spectacle qu'il présente et lui dit adieu pour ce jour là. Question curieuse, savoir, si notre caribou, qui a tant de ressemblance par sa forme à la renne de Sibérie, pourrait entreprendre les trajets extraordinaires de ce docile animal^[1] : mais la renne européenne est facile à apprivoiser : tandis que son congénère du Canada,

est toute férocité, sauvagerie, agilité et vigueur. L'Indien par sa sagacité, son instinct forestier, peut seul lutter avec lui. Encore doit-il marcher à sa rencontre *sous le vent*, car à deux milles de distance en sens opposé, le flair du rusé caribou lui découvre un ennemi. Une fois relancé, autant essayer suivre les vents. ^[1]

Mais le chasseur dans la neige profonde a l'avantage de ses raquettes ? La nature n'a-t-elle donc pas donné à l'agile roi des bois, des raquettes bien plus commodes, plus durables, de larges sabots, fendus et sonores ? Pour lui, c'est un jeu que d'effleurer la couche de neige épaisse où le colossal original s'enfonce péniblement à chaque pas jusqu'à l'épaule ; où le chevreuil s'épuise en vains efforts et tombe, avec le rôle de la mort, implorant merci de l'inexorable chasseur qui lui plonge le couteau dans la gorge.

Le caribou des bois, c'est une légère nacelle, voguant au sein des océans glacés du Canada : rapide comme l'ouragan qui saisit à la chevelure les grands pins et courbe le front des chênes : infatigable, comme cet autre navire qui sillonne les sables du Sahara, sous l'haleine du terrible Simoon, le chameau du désert, la providence de l'Arabe.

Les pas de l'homme ne sauraient l'atteindre, le suivit-il chaque jour, chaque nuit, toute une semaine, un mois entier ! Une nouvelle tombée de neige effacera toute trace du fuyard et le chasseur, de guerre-lasse, aura réalisé ^[1] un seul résultat : fatigue, épuisement, le sentiment de l'impuissance.

Malgré tout, quelles belles chasses au caribou, nos alertes nemrods ne font-ils pas chaque hiver ! quels glorieux coups de fusils ! Continuez, chasseurs, nos amis ! Que saint Hubert vous ait en sa sainte garde !



LA CHASSE AU CARIBOU

Voici un tableau fort animé de chasse, dû au pinceau de M. Dorval :

« Nous avons reçu l'automne dernier, la visite de trois originaux ou caribous ; malheureusement, ils ne nous laissèrent juste que le temps de les voir passer. Cependant, tout fut sur le qui-vive ; on fondit postes et balles,

on nettoya, on frotta, à qui mieux mieux, le fusil, excepté toute fois un chasseur, B. M., qui n'en fit rien. Cette première hospitalité, toute tacite qu'elle fût, fut prise sans doute, par nos orignaux ou caribous, pour une politesse et une invitation, puisqu'ils sont revenus, ces jours derniers, à leur *viandis* d'automne^[2].

« Hier, l'apparition de l'un d'eux fut remarquée ; celui de nos chasseurs qui le vit le premier, s'en fût jeter le cri de guerre aux oreilles de trois amis. À la pointe du jour on se mit en quête ; on trouva l'animal sur la terre de B. Simard, le nez en l'air et éventant tout venant. Une *croûte* durcie, polie comme un miroir, lui donne l'avantage de la course ; il part, il trotte, il court ; on le suit ; il *ruse*^[3], il longe le bois de Cazeneuve ; il le tourne sans y entrer, de peur sans doute d'y enfoncer dans la neige, qui y est moins compacte qu'en plaine ; il vient et revient comme l'original du nord dans son ravage^[4] ; mais ruse pour ruse, nos quatre chasseurs sont là qui le traquent, qui lui coupent le chemin : il les flaire de loin, repart au petit trot, broutant en passant la mousse découverte par la pluie, et mène, toujours au trot, nos quatre chasseurs à cinq milles du lieu de la levée. Les chasseurs ne se lassent pas ; on le suit à la piste, ou l'approche... On le tire, mais de trop loin ; l'animal reprend son train... On le tire encore, moins B. M., dont le fusil, nettoyé juste à l'heure du départ, n'était pas sec et avait une aigrette d'étoupe dans la lumière... il rate... il ramorce... et rate encore ; à chaque coup sec du chien qui frappe l'amorce, l'animal fait un bond : on l'a manqué... il se jette la tête en arrière et repart... tout court, et à trois heures et demie P. M., chasseurs et bête couraient encore, quand, enfin, derrière la *Grosse Pointe*, un dernier coup de fusil arrête la bête. Trois postes lui avaient brisé l'épine dorsale.

« M. Maxime Longpré, de l'Assomption, aidé de M. Mauloin a eu l'honneur de la journée. Son coup abattit l'animal et le couteau de Mauloin l'acheva.

L'animal tué pèse 200 livres ; il mesure six pieds et demi du nez à la queue et quatre pieds et demi du garrot au sabot.

« On l'a promené hier, dans le village, sous le nom d'original... original c'était... chacun disait son mot, les femmes *mêmes* ont dit le leur, ce qui mena fort tard, quand enfin un curieux, après l'avoir visité, s'avisa de dire

que cet orignal prétendu pourrait bien n'être qu'un caribou ; on discuta, on débattit, et le litige ne fut décidé que ce matin, par un vieux voyageur au *Nepigon*^[5], qui, après avoir tâté le *muflé*^[6] de l'animal, décidât que c'était un caribou : c'est donc un caribou qui, à l'heure que je vous écris, rôtit et fume à ma cuisine ; ma femme croit encore et en conscience que c'est de l'original... Oh ! les femmes ! Mais M. l'Éditeur, cet exploit n'est rien ; ici, à l'Assomption, on tue les caribous à coups de fusil, c'est tout vulgaire, c'est bien peuple ; mais à Repentigny, c'est bien autre chose ! On y chasse à *courre*^[7] on chasse à l'antique ; sans bruit, ni cor, il est vrai, c'est un peu prosaïque encore ; mais enfin, que le cri de chasse soit le rustique *guette*... *guette*^[8] de nos campagnes, ou bien le *voi-le-ci-aller, rotte, valet, rotte*^[9], des barons de la vieille France, « *en toute chose il faut considérer la fin* » .

« Le 5 du courant donc, à Repentigny, le nommé Narcisse Laporte, voyant passer près de sa maison un de ces animaux, qui patinait en trotinant, tant bien que mal, sur la glace vive de son champ, attèle prestement son cheval et court sus à la bête, la rejoint ; son traîneau la heurte, lui casse une jambe et *Martin-bâton* l'achève.

« Comme je ne veux pas qu'une aussi longue histoire reste sans morale, j'infère de ce que dessus, que : 1° Mon ami B. M. (qui, je l'espère, me pardonnera cette petite leçon privée faite dans un journal), se souviendra dorénavant que le fusil du chasseur, tout comme celui du milicien, doit toujours être *sans aigrette en lumière*, et tout comme ceux de nos pères, qui ne rataient pas, dit-on ; 2° Que pour une aigrette en lumière, B. M. perdit son caribou, tout comme jadis, pour un point, Martin perdit son âne ; 3° Et enfin, que celui qui n'a jamais fait comme Martin, jette à B. M. la première pierre, après la mienne. »

L'Assomption, 7 mars 1860.

— (*La Minerve.*)



1. ↑ Le colonel Rhodes, de Sillery, grand chasseur, nous écrit :

« Ce que je puis garantir, pour, l'avoir vu, c'est que l'original mâle s'accouple avec la femelle du cheval. Un des fils de feu le shérif W. Sewell, de Québec, possédait un de ces *mulets* : il ressemblait en tout à un cheval, excepté que le contour de la tête, son mufle et ses longues oreilles, dénotaient l'original : ce cheval-original a traîné une voiture pendant plusieurs années, dans les rues de Québec : c'était une excellente bête, un bon cheval, pour la route. Les chasseurs sont d'opinion que l'original mâle recherche la jument, mais jamais la vache. La monture

de M. Sewell devint plus tard la propriété du « roi des chasseurs » de la côte nord, Olivier Cauchon.

« Quant aux cariboux, nous en connaissons deux variétés autour de Québec : l'un le CARIBOU DES BOIS (*Tarandus Hastilis*) ; l'autre le CARIBOU DES CHAMPS (*Tarandus arcticus*). Le caribou des bois, est un cerf d'une plus forte taille, d'une couleur plus foncée que l'autre. Son bois est néanmoins plus petit. Il voyage par petites bandes de cinq ou de six, tandis que le Caribou des Champs, va par troupes de vingt à trois cents individus. La grosse bande proprement dite est rarement moindre que cent. Les auteurs ont beaucoup écrit sur l'agilité du caribou qui effleure, sans enfoncer, la surface de la neige avec la rapidité du vent. Pour moi, j'en ai vu s'enfoncer dans la neige jusqu'au col, mais lorsque la neige est molle à ce point, le chasseur enfonce encore plus que le caribou, de sorte que l'animal a généralement l'avantage. Les plus grosses cornes exposées en vente, à Québec, viennent de Terre-Neuve. Le plus grand nombre de cariboux que j'ai vus abattus en un jour de chasse est de cinq ; et de vingt, dans une partie de chasse qui dura trois semaines. Le chasseur d'original qui abat une pièce par jour se croit heureux. Le caribou ne me semble pas plus sauvage qu'aucune autre bête des bois. Il existe en plus grand nombre parce qu'on ne réussit pas à l'atteindre en le poursuivant en raquettes comme c'est le cas pour l'original et le chevreuil. Les paysans parviennent néanmoins à le rejoindre après une course de deux ou trois jours ; ils le prennent aussi au lacet : la carcasse se vend \$5 chaque saison. La capture du caribou, est à l'amateur ce que celle du saumon l'est au pêcheur à la mouche ; une lutte d'adresse et de fatigue physique. Les Indiens, armés de fusils inférieurs, sont peu heureux dans leur chasse au caribou ; d'ailleurs l'animal, mort, ne leur fournit qu'un mince repas de viande maigre, et sa peau, du cuir pour une seule paire de raquettes, au plus.

« LE CARIBOU DES CHAMPS, a le pelage moins foncé, que celui du CARIBOU DES BOIS : son mufle, est plus recourbé, il a plus la forme d'un nez romain. Il égale presque ce dernier par le poids. Le carcajou (*Gulo*), est toujours aux aguets dans les champs, où broutent des bandes de cariboux, dont il est l'ennemi mortel ; néanmoins, comme il ne se montre rarement au grand jour, il doit préparer ses embûches la nuit. Près des frontières, au sud de Québec, le Daim de Virginie, connu ici sous le nom de chevreuil, se voit assez souvent. On en rencontre des individus isolés, au nord de Québec, mais ils appartenaient au Haut-Canada. Le carcajou n'attaque pas l'original, mais il se cramponnera au dos du caribou, lui ouvrira la jugulaire avec ses dents, et tiendra bon jusqu'à ce que l'animal tombe épuisé par la course et la perte du sang. Je n'ai jamais ouï-dire qu'aucun carcajou ait été vu au sud du Saint-Laurent. Je pense qu'il vient du nord, à la suite du Caribou des Champs (*T. arcticus*). Je ne crois pas que cette variété

de caribou pénètre au sud du Saint-Laurent, comme il ne vient pas de belles cornes de cette localité.

« Il se voit un bon nombre de caribous (des Bois), dans les environs de la voie ferrée de Québec à Richmond, et aussi vers Rimouski. On abat de 30 40 à caribous chaque année et 60 orignaux, dans les environs de Québec. »

« (Signé),

W. Rhodes.

« Benmore, Sillery, 4 février 1872. »

2. ↑ *Viandis*, pâture du cerf et des autres bêtes fauves.
3. ↑ *Ruser*, en termes de chasse, se dit d'une bête qui, poursuivie, va et vient dans les mêmes voies, à dessein de se défaire des chiens.
4. ↑ *Ravage*, nom donné par nos voyageurs au lieu choisi, en automne par une *bande* d'orignaux. Ce lieu est ordinairement un bois de sapins de pruche, ou d'épinette, dont ces animaux broutent la feuille pendant l'hiver ; leurs allées et venues autour de ce bois forment une battue durcie, dont ils ne s'éloignent point.
5. ↑ *Népigon*, (poste au nord du Lac Supérieur).
6. ↑ *Mufle*... le mufle de l'orignal est extrêmement prononcé et charnu, et c'en est la partie la plus délicate ; celui du caribou ressemble à celui du chevreuil.
7. ↑ C'est-à-dire, chasse aux bêtes fauves, à cheval et avec meute, c'est la chasse des nobles et des riches.
8. ↑ *Guette, guette*, cri des chasseurs Canadiens à l'affût et par lequel, ils s'avertissent de l'approche du gibier.
9. ↑ *Voi le-ci-aller*, etc., cri de chasse à courre ou à bruit, par lequel le chasseur, en France, remet ses chiens sur les voies du cerf, qu'il quête.

LE CHEVREUIL OU DAIM DE VIRGINIE

(CERVUS VIRGINIANUS.)

Ce gracieux ruminant est encore fort nombreux dans les cantons d'Ontario, nouvellement établis. On le rencontre aussi, bien qu'en plus petit nombre, dans la partie sud-est et ouest de notre Province. De tous les *cervidæ* d'Amérique, c'est celui dont les formes sont les plus élégantes. Tête longue et effilée ; yeux grands, pleins d'éclat, de couleur bleu, tirant sur le noir ; jambes délicates, mais bien tournées et musculaires eu égard à leur volume ; corps, passablement robuste et flexible. Ses cornes ne sont pas grandes. Dans leur première moitié, elles sont recourbées vers le dos, et, dans l'autre moitié, elles le sont en sens opposé. Généralement, le bois est cylindrique : mais on le rencontre quelquefois palmé. Il varie de forme et de volume, selon les individus. Les extrémités sont de formes ronde, conique, aigüe, retroussée. À la tête de presque tous, vers l'intérieur de chaque corne, il y a deux *cornichons* sur le front. Une paire de grandes cornes pèse jusqu'à six livres, mais il en est peu qui excèdent quatre ou cinq livres en pesanteur.

La couleur du chevreuil change avec la saison. En automne et en hiver, il est gris-bleuâtre ; au printemps, roussâtre ; il redevient bleuâtre, en été. Sous le menton, la gorge, le ventre et sur le pelage intérieur des pattes et le dessous de la queue, le blanc prédomine. Les faons sont d'abord d'un rouge brun, tacheté de blanc, le long des côtés. Pendant l'automne de leur première année, ils perdent les taches blanches et revêtent la livrée des vieux. Longueur du museau à la racine de la queue, cinq pieds quatre pouces : la queue, y compris le poil, peut avoir plus d'un pied en longueur.

La femelle donne naissance, en mai ou en juin, à un ou deux, rarement, à trois petits, qu'elle cache dans un taillis. En Canada, le chevreuil passe l'hiver au sein des savanes d'épinette ou de cèdre ; comme l'orignal, il y fait son ravage et s'y réunit en troupes. Le ravage est la partie de la savane ou la bande s'est établie et s'est tracée dans la neige une multitude de

sentiers qui se croisent en tous sens ; à cette saison, rarement on découvre leurs traces dans les bois francs ; le printemps, à la fonte des neiges, ils gagnent les hauteurs jusqu'à l'automne et broutent dans les champs pendant la nuit. En hiver, dans les savanes, ils se nourriront des chatons du merisier, du cèdre, de l'épinette, ainsi que de mousses. En été, ils subsistent de feuilles, d'herbe tendre, de baies, de pois, de navets et attaquent même les champs de pommes de terre. Les pois et les navets sont préférés par eux, à tous les autres produits agricoles. Ils passent la journée entière dans le voisinage des champs. Le mâle, généralement, se construit un lit confortable de feuilles et d'herbes dans un fourré d'arbustes, et y repose la plus grande partie du jour. À la fin de mai et en juin, quand les mouches les tourmentent, ils sortent du bois et gagnent les champs environ une heure avant le coucher du soleil. Ils cherchent aussi, à cette saison, protection contre les moustiques dans l'eau des lacs, pendant la nuit.

Le chevreuil fréquente soir et matin, même pendant la nuit, pour s'abreuver, les sources d'eau vive et certaines salines minérales. Un jeune chasseur grimpera dans un arbre avoisinant, et, avec sa carabine, il logera une balle meurtrière dans les flancs du timide animal, lequel entendra le coup de fusil avant de voir son ennemi.

En octobre, en novembre et en décembre, les chevreuils parcourent avec impétuosité les sentiers de la forêt. Les mâles se livrent à cette saison, avec leurs pieds et leurs cornes, des combats furieux. Leurs bois alors quelquefois s'enlacent au point qu'ils ne peuvent se séparer ; en ces occasions, ils succomberont de faim ou seront dévorés par les animaux carnassiers : le naturaliste Say atteste le fait pour l'avoir vu de ses yeux ^[1].

C'est en automne qu'ils sont le plus gras, mais les mâles deviennent maigres en décembre, tandis, que les femelles conservent leur graisse jusqu'au milieu de l'hiver ; au printemps, les chevreuils sont maigres et faibles. Il est facile de les découvrir avec des chiens, dans leur ravage, à cette saison. Une fois poursuivis, ils s'élancent, se blessent et s'épuisent dans les épaisses couches de neige et dans le *verglas* ^[2]. Le chasseur les rejoint ; les poignarde et les égorge comme des animaux de basse-cour amenés à l'abattoir ; ceci s'appelle une boucherie, dans les goûts de l'Indien dégradé ; ce n'est pas la chasse : le noble art de la vénerie. Ces massacres, au moment où la mère va mettre bas, la loi les punit sans miséricorde. La

chasse au chevreuil se fait d'ordinaire aux premières neiges ; pour celui qui est muni d'une bonne carabine et de muscles d'acier, c'est un amusement plein d'attraits.

Un instinct inexplicable pousse le chevreuil à regarder fixement un flambeau pendant la nuit : sa curiosité le

[2] conduit à sa perte. Le chasseur expose, dans le devant de son canot, sur la lisière du lac, une torche d'écorce enflammée ; le chevreuil allant s'abreuver, s'arrête, s'approche, fixe l'objet : une balle l'atteint. On le leurre également au moyen d'une bougie ardente, fixée à l'intérieur de la cavité d'un bonnet d'écorce de bouleau, qui dérobe la figure de celui qui le porte ; les yeux du cerf reluisent dans l'obscurité comme des globes de feu, — points de mire pour le chasseur qui peut difficilement manquer le cible.

Dans les États du Sud, où le cerf fréquente de vastes plaines [3] on le pourchasse à cheval avec des lévriers (*stag hounds*.) Du golfe du Saint-Laurent, à travers le Canada et les États-Unis, jusqu'aux Montagnes-Rocheuses, tel est le parcours du chevreuil. Il n'habite pas à l'ouest des Montagnes Rocheuses, excepté au Mexique. On l'a remarqué bien rarement au nord du Saint-Laurent, plus bas que Québec ; à l'ouest de Montréal il se rencontre ; dans toute la province d'Ontario, on le trouve au nord de l'Outaouais. Dans le district adjacent aux lacs Nippissing et Témiscaming, on voit, de temps à autre, des bandes éparses de chevreuils. On l'a vu, ces années dernières, dans le comté de Renfrew, sur les rivières Madawaska et Bonnechère. Il existe dans tous les États de l'Union. Fort commun au Texas et à New Mexico, il ne se trouve pas dans les États d'Orégon ou de Californie.

Ceux qu'Audubon et Bachman rencontrèrent, à Niagara et au Maine, leur semblèrent deux fois aussi gros que ceux qu'ils avaient vus dans les îles de la Caroline du Sud, où l'on va chasser ce bel animal, si facile à apprivoiser.

Ovide nous a laissé une riante description des malheurs du chasseur Actéon, métamorphosé en cerf ; en voici une traduction libre.

« Au temps où l'île de Délos flottait à la surface du bleu océan, une jolie dame grecque, du nom de Latone, y donna le jour à un fils nommé Apollon et à une fille : jumeaux [3] issus de son (légitime ?) mariage avec un grand seigneur des mieux posés de l'époque, le sieur Jupiter. Avec le temps, la

petite devint une grande, une belle princesse, si gentille, si modeste, si rangée, que bientôt on la surnomma la chaste, la blanche Diane. Elle raffolait de la chasse et se fichait des amoureux. On la trouva, néanmoins, *si adorable*, que les *fashionables* d'Éphèse allaient l'adorer en un temple magnifique, qui passa pour une des sept merveilles. Ô la belle demoiselle ! Les mauvaises langues prétendaient que ces messieurs faisaient encore plus de cas de sa beauté que de sa chasteté !

« Un jour, où, avec ses chiens, mademoiselle avait lancé un cerf, l'animal prit l'eau ; la chasseresse en fit de même.

« Passe un jeune fat, du nom d'Acteon, lequel ajusta son lorgnon pour voir quelle mine feraient sur l'onde une crinoline flottante et un *Grecian Bend*^[4]. Sa curiosité fut bien punie, car la chaste demoiselle, qui avait étudié la magie blanche, lui fit une passe magique ; et de suite on vit à la place de l'indiscret Acteon un cerf timide, que l'inhumaine laissa même croquer vif par ses chiens. »

(*Courrier du Canada*).



CHASSE AU CHEVREUIL

—

Le chasseur, en Amérique, a recours à trois modes différents pour capturer le plus gracieux de nos ruminants — dirai-je, le plus rare autour de Québec — le chevreuil (Red Deer) : M. William T. Porter, dans son intéressant journal du sport, *New-York Spirit of the Times* a décrit avec beaucoup d'entrain ces méthodes, sous la rubrique 1° *Still Hunting*, 2° *Fire light Hunting* 3° *Driving*. Le premier mode est usité surtout par les vieux trappeurs des frontières de l'ouest, comme moyen d'existence. Il requiert une science consommée des habitudes et des mouvements du cerf, non seulement aux diverses saisons, mais encore à toutes les températures et à toutes les heures du jour et de la nuit.

Le vétéran des forêts, vêtu de sa chemise en cuir, armé de sa longue carabine, [5] de son grand couteau de chasse et de son casse-tête, solidement liés à sa ceinture en baudrier, s'aventurera hardiment dans les sentiers presque impénétrables de la forêt, en quête des traces de chevreuils, faciles surtout à reconnaître aux premières neiges d'automne et plus tard. Tantôt, le cauteleux coureur des bois s'avance à grands pas ; tantôt, il s'arrête, se faufile derrière une souche, ou rampe comme un serpent dans les savanes, ou se blottit derrière un arbre. Là, il scrute à l'horizon, il écoute le moindre bruit.

Ah ! voyez-vous, là bas, dans la plaine, la victime qui broute sans défiance, mais à portée de fusil. Il épaulé son arme, le coup part...

— Ami, qu'avez-vous abattu ? je ne vous demanderai pas ce que vous avez visé ; car, ce serait laisser planer un doute sur la justesse de votre tir. [5]

— Rien qu'un chevreuil, dites-vous ?

— Mais où donc est-il ?

— Oh ! il a fait quelques bonds ; on le trouvera bientôt couché au sein d'un fouillis d'épinettes ou de vinaigriers ; car, il a dû être frappé au cœur. On le trouve en effet. Alors, le trappeur tire son long couteau de sa gaine, lui ouvre la jugulaire, lui lève la peau, dépèce la carcasse, se réserve les jambons et laisse le reste aux bêtes fauves et aux oiseaux de proie.

Si la température eut été plus chaude, le trappeur aurait exploré le versant ombragé des collines.

Si c'eut été au printemps, il fut allé guetter le gibier, dans quelque savane, ou près des bords d'un lac solitaire, où le chevreuil a habitude de se réfugier dans l'onde, pour se soustraire aux piqures des moustiques.

À la saison des grands froids, le trappeur explorera les vallées humides où l'animal va brouter les mousses et les lichens qui enlacent le tronc des arbres. Puis, il vous indiquera l'endroit où le chevreuil se sera frotté aux branches, pour enlever l'enveloppe veloutée de sa ramure, le lieu, où il se sera arrêté pour gratter le sol de son pied ; ou bien, il vous signalera un arbre que l'animal aura dégarni des fruits de la saison précédente.

Il pourra, au besoin, vous dire comme il sait imiter au printemps, le bêlement de la mère, quand il désire faire venir à lui ses faons, ou comment il s'y est pris pour attirer à portée de fusil, le reste de la bande, en exposant dans les hautes herbes la tête d'un chevreuil.

Je n'ai qu'une faible admiration pour cet infatigable chasseur, qui menace, avec le temps, de dépeupler nos forêts de leurs hôtes les plus intéressants.

2° La chasse au chevreuil au flambeau — *Fire light hunting* — se fait à cheval pendant l'obscurité. La nouveauté du spectacle, cette course de nuit, sous le dôme de forêts sombres, les dangers de la route pour chevaux et cavaliers, contraints d'éviter mille obstacles, des ravins, des troncs d'arbres renversés, des cours d'eau a quelque chose de saisissant pour le novice : l'émotion souvent se mêle à l'effroi. Voici comment on en agit :

Un cavalier, porteur d'un flambeau ardent de pommes de pins, etc., précède dans le bois celui qui doit tirer. Le flambeau illumine tous les objets aux environs. Bientôt le Nemrod distingue deux points lumineux : ce sont les prunelles du chevreuil, immobile et comme paralysé par la curiosité ou la surprise. Le chasseur vise droit entre les deux et atteint l'animal au milieu du front ; il quitte alors sa monture pour dépecer la pauvre bête et continue souvent avec succès sa chasse jusqu'au jour naissant.

Il y a cependant un grave inconvénient à ce mode : d'autres habitants des bois, mus par la curiosité, ont pour habitude de fixer du regard le chasseur et de rester immobiles pour recevoir son coup de feu. On tire et au lieu d'un chevreuil, l'on trouve gisant à terre, dans les trances de l'agonie, un cheval, une vache, quelquefois un loup. Notre ami, M. J. U. Gregory, a décrit une

de ses chasses en Floride, où son compagnon en tirant, atteignit une vache, heureusement, sans la tuer. Il ajoute qu'il est difficile de se tromper, pour peu que le chasseur soit habitué à cette chasse, « vu que les yeux des bestiaux sont plus éloignés, les uns des autres, que ceux des chevreuils. — (EN RACONTANT, p. 129).

3° La méthode connue comme *Driving*, ressemble fort à la chasse à cor et à cri du vieux monde. Elle est en faveur, surtout parmi les riches propriétaires de la Virginie, un peu même, à l'ouest dans la province d'Ontario.

Une escouade d'alertes chasseurs, bien montés, se donnent rendez-vous, suivis de leur meute bruyante et de leurs rabatteurs expérimentés (*Drivers*) dans une clairière, à l'orée d'un grand bois fréquenté par les chevreuils. Le cor de chasse réveille les échos d'alentour, les chiens bondissent, hurlent de joie. On fait halte : chacun de descendre de son cheval, qu'il attache à un arbre. Le chasseur prend son poste en silence, à l'endroit qui lui est indiqué, masqué par un arbre ou par l'angle d'un rocher. Les chevreuils ont pour habitude, de père en fils, de suivre dans la forêt les sentiers connus ; alarmés par les rabatteurs et les chiens, ils prennent la course. S'ils s'écartent un peu de la voie, les rabatteurs les y ramènent ; de cette sorte, ils tombent devant les balles des chasseurs, de faciles victimes. Les rabatteurs leur donnent le coup de grâce, les dépècent. On sonne du cor de chasse. On repart : un copieux repas clora la journée. Ajoutez au spectacle, la présence de belles dames et l'on croirait revoir presque les chasses de jadis aux forêts de Fontainebleau : le royal amant de la blanche Diane de Poitiers, et sa brillante cour, escortant, au son du cor, sa belle maîtresse.

Il passe, il passe, le clairon du roi, mes dames.

Il passe, il passe, le clairon du roi joli.



1. ↑ On lit dans le *Courrier d'Outaouais* de novembre 1871 :

« La semaine dernière, un chasseur de Gloucester, du nom de Paul Havreau, était dans le bois à la recherche de cerfs qu'il ne trouvait pas, quand, à sa grande surprise, en avançant, il trouva en son chemin deux chevreuils bien joints et liés par leurs bois et andouillers, l'un d'eux était mort et l'autre mourant. Le terrain autour démontrait que la lutte avait été désespérée entre les deux animaux, qui tous deux étaient pesants, forts et puissants. Le chasseur eut peu de trouble à *trancher* la difficulté entre les combattants, en *tranchant* la tête du survivant. »

2. ↑ M. Raoul Renault de Montmagny, nous écrit :

« Il n'y a que deux ou trois ans que nous avons le chevreuil ici. Les chevreuils sont fort nombreux depuis une couple d'années dans les forêts vis-à-vis les comtés de l'Islet, Montmagny et Bellechasse. Ils se tiennent ordinairement par troupes et séjournent plusieurs jours au même ravage. Le chevreuil a environ trois pied de haut à la croupe ; il est d'un gris cendré. Il a de grandes oreilles, un mufle effilé, de grands yeux intelligents et naïfs — ; le mâle à une ramure ou panache.

Il a les jambes semblables à celles d'une bête à cornes, avec cette différence que la corne du pied est noire et très-coupante ; comme l'original. il se défend avec ses pieds de devant.

« Il tient à la fois de la chèvre et du mouton ; ce qui explique les visites que les chevreuils font quelquefois aux bergeries. Le chevreuil est un ruminant et crotte absolument comme le mouton. Cette année on a pris dans les enviions de Montmagny une dizaine de chevreuils en vie : on en a tué une quarantaine. Deux caribous ont été capturés vivants et six tués.

« Pour les capturer, on choisit une journée où la neige est bonne pour la raquette, et on les lance de leur *ravage* ; les six pieds que nous avons cet hiver, il n'est pas nécessaire de les poursuivre longtemps avant de les rejoindre ; notre chevreuil, a été pris par Charles Gosselin vers le 25 janvier 1887 : c'est un mâle ».

M. Eugène Renault, l'ancien rédacteur du *Courrier du Canada*, fixé à St-Thomas, depuis nombre d'années, a gardé dans son étable, plusieurs chevreuils ; ces gracieux ruminants sont devenus fort dociles : une femelle morte récemment suivait les enfants de la maison, comme un chien. On la nourrissait au foin, au jonc, à l'avoine, aux patates, aux navets ; elle aimait surtout le pain et faisait grand cas du *pain de savoie*. Deux chevreuils ont été tués à Valcartier, cet hiver par un jeune M. Crawford de l'endroit, les premiers, croyons-nous, tirés sur la rive nord du St-Laurent depuis longtemps. — *Courrier du Canada*, 21 mars 1887.

3. ↑ « Il vient de se produire un incident curieux sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, à l'endroit où les premières ondulations du terrain, au sortir des prairies annoncent le voisinage des Montagnes-Noires, dans l'Amérique du Nord.

« Au point du jour, » raconte le *Matin*, « la locomotive entraînant une longue file de wagons, chargés de voyageurs et de colis, pénétrait dans une petite vallée où coule doucement une eau pure et fraîche venue de la montagne.

« Sur les bords de ce ruisseau se tenait un nombreux troupeau de cerfs s'y désaltérant avec délices, loin de tout danger apparent. Les timides animaux, épouvantés par l'apparition de ce

cheval de fer au milieu d'eux, s'élancèrent pour se dérober par une course furieuse à cet ennemi inconnu.

« Le mécanicien, voulant ajouter à leur effroi, fit entendre le sifflement aigu et strident de ses jets de vapeur. C'en était trop pour les pauvres bêtes : toutes, afin d'échapper au monstre qui les menaçait et semblait suivi d'une armée, s'enfuirent dans la direction même que suivait le train.

« La lutte commença entre la locomotive et les cerfs.

« Lancée à toute vapeur, la formidable machine, dont les roues tournaient avec une rapidité vertigineuse, semblait dévorer l'espace, mais les cerfs, à qui la frayeur donnait vraiment des ailes, touchaient à peine la terre et fendaient l'air avec des élans désespérés.

« Fer et vapeur contre poumons et muscles, qui l'emporterait ? Le mécanicien chauffa à la plus haute pression, aux hourras des voyageurs qu'intéressait vivement ce singulier steeple-chase.

« On estime que sur un parcours de plus de six milles (près de 10 kilomètres), les cerfs affolés tinrent constamment tête ; mais ils faiblissaient et allaient succomber quand la gorge qu'ils suivaient, s'élargissant tout à coup, leur livra un espace ouvert de chaque côté. Ils s'y jetèrent et y achevèrent leur course effrénée, ne s'arrêtant qu'à une distance qui défiait locomotive et carabine.

« Alors, tremblant sur leurs jambes flageolantes et aspirants par la bouche et par les naseaux l'oxygène qui manquait à leur poitrine, ils regardèrent avec leurs grands yeux dilatés l'étrange apparition qui semblait fuir en remplissant l'air de bruit et de fumée.

« La force musculaire avait vaincu la puissance mécanique. »

4. ↑ Caprice de mode, où des talons fort hauts jouaient le principal rôle : avis aux antiquaires, nos neveux, qui étudieront les modes changeantes du passé.
5. ↑ À propos de carabines, un sportsman distingué de New-York, M. Geo. M. Fairchild jr. nous communique la note suivante :

« The following are the best known american sporting rifles : Winchester, Colt, Remington, Bullard and Ballard.

« The Winchester is undoubtedly the most popular as it possesses many advantages over the others. It is a magazine rifle carrying from

six to 13 cartridges. What is known as the half magazine rifle is the one most affected by Eastern sportsmen, it is the six cartridge rifle. The calibres are 40x60 — 45x75 — 50x90. For all game found in the Canadian wilds the 40x60 is the most effective weapon. Its low trajectory and powerful penetration up to 300 yards commends it to Eastern sportsmen where a shot in the dense woods is rarely obtained at anything beyond 200 yards. M. Wakeman Holberton the well known sportsman while in the Adirondacks last year killed a bear with this rifle at 100 yards, the ball penetrating the thick skull and ranging into the neck, severed the vertebrae, showing the fine penetration of this calibre. The cost of this rifle is about \$20.00.

The Colt and Ballard are magazine rifles, the latter the finest finished and most expensive rifle made. It is priced at about \$33.00.

A popular weapon among the Adirondack guides is the combination rifle and shot gun. They are two shot gun barrels with a rifle barrel beneath. Where a camp is dependant upon the game killed, this gun commends itself, as the sportsman is always ready for any thing that runs or flies.

The Winchester model of 1836, is the latest improvement, as the carrying block is of bronze which heats very little and does not rust. Its lightness, freedom from recoil is a great disideration to the Eastern sportsman. The full chambered rifle is only used today in the far west for large game at long range.

L'OURS NOIR [\[1\]](#)

(BLACK BEAR)

On compte quatre variétés d'ours dans l'Amérique Britannique : l'ours noir est la plus commune, la moins féroce.

Cet ours a les jambes fortes, le corps robuste, trapu, mais fort flexible, la tête allongée, arquée du museau en remontant, les yeux, petits, les oreilles, haut-placées, ovales, arrondies à l'extrémité, la queue fort courte, le poil long, bien fourni, luisant. Il est généralement noir, quelquefois nuancé de brun ou de jaune. Les parements du nez sont jaunâtres : certains individus ont un peu de blanc sur la gorge ou sur le front. L'ours mesure en longueur de quatre à six pieds : les vieux, en automne, lorsqu'ils ont leur provision de graisse pèsent jusqu'à 600 livres.

L'ours du Canada vit à peu près vingt ans. Il s'accouple en octobre : l'ourse porte cent-vingt jours et donne naissance à deux, trois ou quatre oursons ; mais généralement à deux, à la fin de mars, avant de quitter ses quartiers d'hiver.

C'est un animal omnivore : légumes, racines, pois, raisin sauvage, fruits, glands, fâines, miel sauvage, avoine verte, jeune maïs, larves d'insectes, frai de poisson, vers de terre, insectes recueillies sur l'onde des lacs, où il nage la bouche ouverte pour mieux les saisir : tels sont ses mets en été. Tout lui va : sa digestion est vraiment admirable.

Les dégâts que maître Martin, commet pendant la belle saison, dans les champs d'avoine : ce qu'il avale, ce qu'il piétine, lui attire la vindicte des cultivateurs. Pressé par la faim, il ne se fera aucun scrupule de happer, en passant à la brunante, un jeune cochon dans la basse cour, près de la forêt, ou un veau lâché dans les chaumes. La nuit venue, il explorera les avenues de la bergerie, y pénétrera par une trouée, qu'il pratiquera dans le fenil ou dans le toit, se gorgera de la chair des agneaux les plus tendres, massacrera

sans pitié le reste du troupeau, sans oublier le bédier cornu ;^[2] puis, il détalera, sans trompette : car, lui aussi, comme son petit collègue en rapine, le renard, est un rôdeur nocturne. Il n'est pas aussi astucieux, aussi fertile en ressources ; mais, il sait s'esquiver une fois traqué. On a vu un vieil ours poursuivi par des chasseurs pendant dix-huit jours et finalement capturé, dont les pattes lésées et ulcérées, par cette longue course, accusaient des efforts, une persévérance inouïe pour se soustraire au sort qui le menaçait.

L'ours, traqué par des chiens, court une petite distance ; s'il rencontre, en chemin, un arbre qu'il puisse empoigner, il s'y hissera : là le chasseur le trouve et le tire. En août, il se gorge de bluets ; en septembre, il s'installe au sommet d'un chêne ou d'un hêtre, cassera sans façon les rameaux garnis de glands ou de faînes dont il fera un copieux repas, laissant au haut de l'arbre, un amas de *branchettes* que de loin l'on prendrait pour l'aire d'un oiseau de proie.

Acculé dans sa tanière, ou adossé à un rocher ou à un arbre, Martin est un dangereux adversaire pour le chien de chasse, ou pour son maître.

Il n'a pas appris la boxe ; mais, de sa patte flexible, armée de terribles griffes, il flanquera une taloche à éreinter un chien : malheur au dogue qui s'acharnera à le saisir au collet, ou au chasseur exposé à son étreinte meurtrière. Pour se défendre, il emploiera d'abord sa patte ; il estropiera le dogue le plus robuste et fera voler au loin, le fusil ou le casse-tête du chasseur, qui s'approchera de trop près.

L'ours noir fuit d'ordinaire en présence de l'homme, à moins que ce ne soit à la saison de l'accouplement ; alors les mâles sont agressifs, ou à la fonte des neiges, temps où les femelles ont des oursons à élever et à protéger.

La chair, surtout les jambons de l'ours sont savoureux ; sa graisse, fort usitée comme cosmétique.

L'animal se creusera une tanière aux premières neiges, sous un arbre renversé ou sous l'abri d'un rocher : s'y retirera gras et bien repus ; y séjournera plongé dans un profond sommeil pendant les grands froids de Décembre, Janvier et Février ; en sortira également gras aux beaux jours de Mars, ou à la chaude température d'Avril ; puis, le galant perdra un peu de son embonpoint à faire l'école buissonnière dans le grand bois...

On réussit à apprivoiser les jeunes : adultes, ils deviennent acariâtres, maussades, méchants ; n'obéissent qu'à leur maître. Un de mes amis à Sillery avait un ours, qu'il croyait doué d'un excellent naturel ; s'étant absenté quand l'ours devint adulte, il trouva à son retour Martin niché au haut d'un orme et les voisins, armés de fusils, en voie d'en faire prompt justice pour méfaits commis dans l'arrondissement.



LA CHASSE AUX OURS

Benedict-Henry Revoil, dans ses charmants récits, ^[3] paraît s'être donné la mission de narrer, entre autres incidents « une série de chasses fantastiques, » dans les forêts du nouveau monde. Il a pleinement réussi : les neuf années (1841-9) qu'il a passées aux États-Unis et au Canada, en fournissent des preuves irréfragables.

Comme œuvre d'imagination, son livre est admirable d'entrain, palpitant d'intérêt ; j'ajouterai, de nouveauté, comme on s'en convaincra en feuilletant entre autres, l'agréable chapitre où sont consignées ses chasses à l'ours *Grizzly*, le redoutable monarque des montagnes Rocheuses.

Les Peaux Rouges, selon lui, les imprudents ! à la recherche du *Grizzly*, le saisissent par les pattes de derrière et le soulèvent pour l'empêcher de se retourner. *Credat Judæus Apella !*

Voilà bien qui est pousser à ses dernières limites « le merveilleux du récit, » ingrédient indispensable d'un livre sur la chasse, d'après ce bon M. Revoil, quand l'on songe au poids, à la force, à l'agilité, à la férocité constante de ce colosse des forêts. Mais, enfin, le jovial chasseur se console facilement en prenant pour devise « Histoires de Chasseurs ne sont pas Évangiles. »

Bien que l'ours noir du Canada n'ait ni le poids, ni la force, ni la férocité de son congénère de l'ouest, je ne conseillerai pas au trappeur, même le plus musculeux, de tenter à son égard, un pareil tour de force, que d'essayer en plein bois, de le soulever, en le prenant par les pattes de derrière : mal pourrait bien lui en advenir !

J'ai lu quelque part que le Baron de Crac, légendaire chasseur, avait le courage d'introduire, par l'œsophage dans la gueule béante d'un ours, son énorme main et d'aller saisir à l'intérieur, la racine de la queue de l'animal qu'il « retournait à l'envers comme un gant ; » mais, c'était là un ours allemand !...

Chez nous la chasse aux ours est plus prosaïque, moins accidentée, moins périlleuse.

Le trappeur en quête de sa dépouille, emploie de gros pièges appâtés de viande fraîche, lesquels il assujettit par une chaîne, non à un arbre ; car la résistance que lui offrirait cet obstacle pourrait causer un tel accès de colère à l'animal une fois pris, qu'il briserait le piège ou se casserait la patte ; puis, se libérerait avec ses dents. Il aura donc soin de le lier à une bûche de bois, que la bête entraînera à une petite distance ; elle s'affaiblira, plus tard, par la résistance ou par la faim.

On le prend encore avec une *attrape*, confectionnée de deux troncs d'arbres, balancés sur des poteaux, que l'animal sera forcé de déplacer avant d'atteindre l'appât à l'intérieur de l'attrape : une perdrix, un morceau de lard ou de bœuf ; les poutres perdant l'équilibre écraseront maître Martin dans leur chute.

Une méthode, cruelle par les souffrances qu'elle entraîne, consiste à enfoncer solidement, à quelques pieds de terre, un peu inclinés, dans le tronc de l'arbre au haut duquel on a exposé l'appât, des crochets en fer garnis d'accrocs comme des hameçons. L'ours grimpera, selon sa coutume, le long de l'arbre, ira dévorer l'appât, sans songer à sauter du haut en bas. Il descendra à reculons, en empoignant le tronc de l'arbre, jusqu'au crochets recourbés, qu'il s'enfoncera infailliblement dans les pattes de devant. Il entrera en fureur, mais inutilement, et restera cloué à l'arbre, pour y expirer dans des souffrances atroces et prolongées. Ce procédé, nous le condamnons.

On pourchasse l'ours aussi, vers la fin de l'hiver, avec des chiens ; le chien s'introduira dans sa grotte, révélée au chasseur, par le frimas qui en entoure l'entrée, ou, par la vapeur qui s'en dégage, causée par l'haleine chaude de l'ours, en contact avec l'atmosphère froide du dehors.

Si le chien ne réussit pas à le déloger, une torche ardente introduite dans son repaire est généralement efficace, tandis que le chasseur, embusqué à l'entrée de la tanière, assènera à la bête à sa sortie, un coup de hache sur le museau, ou lui logera une balle derrière l'épaule.

L'ours est dur à tuer ; il faut que le projectile pénètre dans le cerveau par l'orbite de l'œil, ou au cœur, par le défaut de l'épaule : une balle ordinaire s'aplatit sur son crâne ; il continue avec entrain la lutte, même après avoir reçu plusieurs balles dans le corps.

De vieux trappeurs vous diront qu'ils connaissent une autre espèce d'ours, de stature plus élevée, — plus robuste, beaucoup plus féroce que l'ours ordinaire, marqué au poitrail d'un croissant ou d'une étoile blanche.

Ce brigand se ruera en plein jour sur un troupeau entier de moutons, qu'il égorgera de gaité de cœur jusqu'au dernier, en présence des propriétaires, près de la métairie ; ce terrible maraudeur, blanchi par le temps, n'est autre qu'un ours ancien, que l'âge ou un jeûne prolongé aura rendu vorace et sanguinaire ; si on le rencontre en hiver en dehors de sa tanière, c'est lorsque la température est plus douce qu'à l'ordinaire.

Les Indiens prétendent que les ours, l'automne, avant de se mettre en hivernement, ont pour habitude de dégarnir les sapins de leur écorce à cinq ou six pieds de terre, pour se procurer la gomme, qui, selon eux, à l'effet de

leur conserver leur graisse pendant leur période de torpeur ; que le printemps venu, ils creusent le sol pour en extraire des racines afin de restaurer leur activité, aux fonctions du corps, suspendues par leur sommeil prolongé.

M. Chs. C. Ward, excellent observateur, est d'avis que l'ours à son jeune âge est non seulement espiègle, mais qu'il est enclin à la plaisanterie (*humor*).

Il raconte qu'un jeune étranger, son hôte, avait pour habitude de jouer de la flûte, passant et repassant devant un ours apprivoisé que M. Ward possédait. Martin s'égayait, à ses heures, à relancer un bâton long d'un mètre ; bientôt, il se mit à imiter, avec ce joujou, le manège du joueur de flûte. L'artiste piqué, crût tirer vengeance de l'espiègle animal, en l'ahurissant des sons les plus aigus qu'il pouvait produire de son instrument. L'ours, renifla l'air, gémit, maugréa ; puis, le joueur de flûte s'étant approché de lui, de sa formidable patte, il lui assena sur la tête, une taloche qui enfonça complètement sur les yeux du musicien, son feutre altier. Pour prévenir un second coup, l'artiste s'esquiva en se laissant choir à terre, hors de la portée de Maître Martin, « jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y reprendrait plus. »

1. ↑ 1°. L'ours Noir, American or Black Bear. *Ursus Americanus*.
2°. L'ours Grizzly, Grizzly Bear. *Ursus Horribilis*.
3°. L'ours Blanc, White or Polar Bear. *Ursus Maritimus*.
4°. L'ours Brun, Cinnamon Bear. *Ursus Cinnamomum*.
2. ↑ J'ai souvent ouï-dire par nos paysans, que l'ours capture les moutons dans les prés au moyen du stratagème suivant : Martin se couche de son long, sur l'herbe ; les moutons d'abord effrayés de sa présence, se laissent aller à la curiosité ; ils s'approchent peu à peu de l'objet noir qui fait le mort et quand une brebis s'est approchée assez près, le mort ressuscite et l'empoigne.
3. ↑ Chasses dans l'Amérique du Nord.



LES RENARDS D'AMÉRIQUE

Cuvier a décrit sous le genre *Vulpes*, une nombreuse famille, qui comprend le loup, le chien, le jackall et le renard ; elle se subdivise en plusieurs groupes.

Les renards se distinguent par leur museau allongé, leur tête arrondie, leurs oreilles droites, triangulaires, leur corps étiré, leurs membres courts, leur queue longue et touffue.

Le renard, remarquent Audubon et Backman, moindre de taille que le loup, compte plus de variétés. Il émet une odeur fétide, se creuse une tanière à plusieurs issues, recherche sa proie parmi les quadrupèdes et les volatiles de faible stature. Ses habitudes sont nocturnes. Il se blottira, pendant le jour, au fond de son réduit souterrain, où dans les anfractuosités d'un rocher, ou sous le dôme d'un buisson impénétrable. Aux heures silencieuses du crépuscule ou de la nuit, il s'aventurera au dehors pour aller aux vivres. Son œil perçant, son fin odorat, son oreille exercée lui décèlera dans le fourré ou la prairie, la perdrix, la dinde sauvage, le lièvre et leur douce progéniture. Au besoin, il sait capturer d'alertes écureuils, des mulots et d'autres rongeurs : il ne se gêne pas de pousser une pointe même au sein de la basse-cour, pour y enlever la poule couveuse sur son nid, l'oie

domestique au bord de l'étang, même l'agneau nouveau né, bondissant auprès de sa mère.

On le prend au piège ; mais, il faut savoir habilement dissimuler l'appât : car, comme dit le peuple, monsieur est « fin comme un renard. »

Les naturalistes comptent à peu près douze espèces de renards : l'Amérique du Nord en réclame cinq :

1. Le renard roux (*Vulpes Fulvus*) et ses variétés : le renard noir, le renard gris argenté, le renard croisé du Canada.

2. Le renard arctique (*Vulpes Lagopus*) indigène aux régions polaires, à la Baie d'Hudson, au Labrador, à la Sibérie : son parcours ne s'étend pas à nos latitudes.

3. Le renard gris (*Vulpes Virginianus*) natif des États du Sud ; il est douteux qu'il ait été vu au Canada.

4. Le petit renard (*Vulpes Velox*) fort ressemblant au renard roux, mais de moitié de sa taille : indigène aux prairies à l'est des Montagnes Rocheuses et aux plaines de la rivière Colombia.

5. Le renard Jackall (*Vulpes Utah*) plus grand que le renard roux : il a la gorge et le ventre noirs, et les parties supérieures du corps, gris-brun. On le trouve aux Montagnes Rocheuses. Il pénètre peut-être dans notre territoire.

Malgré la haute autorité d'Audubon, quelques écrivains éminents sont d'avis que le renard noir et le renard roux ne sont pas des variétés du même animal : que le renard roux, importé de la Grande Bretagne, par Lord Baltimore et autres premiers colons du Maryland et par le Col. Guy Carleton, plus tard Lord Dorchester, notre bien aimé Gouverneur-Général, était inconnu en Amérique avant l'arrivée de la race blanche, qu'il supplanta le petit renard gris, indigène au sud de l'Amérique : [\[1\]](#)

La femelle porte de soixante à soixante-cinq jours : les petits naissent aveugles, couverts de poil comme de jeunes chiens.

Le renard, pris au nid, est docile, espiègle et plaît par ses gambades et ses cabrioles. Plus âgé, il se montre méchant, sournois, irritable, intraitable, insensible aux meilleurs traitements. À l'âge de trois ou de quatre mois, il abandonnera le terrier : il ira, chasseur déjà expert, seul et pour son compte, explorer la forêt.

Son habilité à capturer de petits rongeurs est remarquable. En bien des endroits, les mulots, sont de vrais fléaux pour les arbres fruitiers : aux endroits, surtout, d'où les renards ont disparu. Vers la fin de mars, les mulots se creusent mille sentiers sous la neige : grugent l'écorce des jeunes pommiers, des jeunes érables par centaine : l'arbre s'étiole d'abord, et meurt la seconde année. Les propriétaires d'outardes à l'Île-aux-Grues détruisirent le dernier renard de l'île, il y a une cinquantaine d'années : les outardes y vivent en toute sécurité maintenant : mais les mulots se sont multipliés, au point qu'il est difficile de protéger les arbres fruitiers et les plantations d'érables contre leur dent destructive.

M. Rowland E. Robinson, chasseur distingué aux États-Unis, relate de singulières choses, sur l'empire que les vieilles femelles de renard, ayant des jeunes à protéger exercent sur le chien de chasse qui ose les poursuivre : le chien est poliment éconduit du bois, selon cet écrivain, par madame, qui le poursuit de loin en aboyant. (*Sport with Rod and Gun*, by MAYER, p.p. 74-83).

On le croit sujet à la rage. L'histoire nous en fournit un mémorable exemple, dans la mort, le 28 août 1819, à Richmond, Ontario, au milieu d'atroces souffrances d'un de nos vice-rois, le duc de Richmond, mordu à Sorel, la semaine précédente par un renard, en apparence doux, et domestique.

Notre renard canadien, fort ressemblant au renard de la Grande-Bretagne, lui est un peu supérieur par la taille. Il a le museau moins long, plus pointu, moins d'espace au front, entre les yeux, les pieds plus feutrés, les oreilles moins longues, la queue plus touffue, le pelage plus fourni et d'une couleur plus vive.

Notre renard excelle à pourchasser les mulots et les rats des champs. On l'a vu traquer nos perdrix dans les taillis, avec les allures vives, mais mesurées d'un *pointer* ardent, chassant les bécasses.

On raconte mille tours d'adresse de sa part, pour dépister le chasseur et ses chiens, grimpant sur les clôtures, courant le long des *pagés*, quelques mètres ; puis, bondissant à douze pieds, pour faire perdre aux chiens le flair de ses traces.

On sait aussi son merveilleux manège pour leurrer, à terre, les canards sauvages, du sein des lacs, courant sur la berge, agitant au vent sa queue soyeuse, excitant en un mot par ce spectacle insolite la curiosité des palmipèdes qui, le cou tendu, nagent jusqu'au bord. Alors la bête scélérate se recueille ; d'un bond, elle saisit le malencontreux volatile, qui atterrira le premier.

LA CHASSE AU RENARD.

La chasse est de toutes les distractions la plus agréable et la plus salubre. Elle développe les forces, entretient la souplesse des membres, et cultive la puissance et le libre jeu de nos principaux organes. La chasse c'est le contentement de sa condition, c'est l'égalité du caractère, c'est l'équilibre des facultés, c'est la raisonnable confiance en soi, c'est la franchise, c'est le courage, c'est la santé, c'est le bonheur.

(BARREYRE.)

De temps immémorial, la chasse, exercice et délassement, a existé et existe encore vivace pour l'ardente jeunesse et même parmi les *vieux* de la Grande-Bretagne ; c'est un amusement imprescriptible, qui a été élevé au rang d'institution nationale.

Le 12 août, le jour de l'ouverture de la chasse chaque année, pour le noble et le paysan, est une date aussi importante que le *Derby* ou celle de l'ouverture des Chambres. La Grande Chasse au renard se fait en costume brillant, avec chevaux et chiens : elle cause aux amateurs une excitation délirante et produit mille bruyants *meets* ou rendez-vous de chasseurs, dans tous les coins du Royaume-Uni.

Sieur Renard, pour le veneur anglais, est donc un être sacré, spécialement protégé de par les canons de la vénerie ; on ne saurait l'occire que selon les

règles de St. Hubert. Le gentilhomme, convaincu d'avoir attenté aux jours d'un renard, soit par le poison, les pièges ou même en le tirant au fusil, n'oserait se montrer à son club ; heureux si le *boycottage* ne lui en ferme la porte.

La veille du jour de l'ouverture de la chasse, on rencontre aux gares des chemins de fer, des essaims de chasseurs, accompagnés de leurs garde-chasse, avec fusils, ou bien, des maîtres du chenil, (*masters of the hounds*) entourés de leurs meutes en laisse, *Fox hounds*. Tous ils attendent avec impatience le départ des convois, pour faire acte de présence le lendemain, dès l'aube, au rendez-vous.

Un écrivain dans *Forest and Stream* fixe à cent trente six le nombre de meutes de *Fox hounds*, employées pour la chasse au renard en Angleterre, en outre de quatre vingt quatorze meutes de levriers pour dépister les lièvres. Chose étonnante, ajoute-t-il, chaque jour de chasse, 20,000 chasseurs se mettent en campagne, la plupart montés sur des chevaux de grand prix. Les officiers, de toutes les branches du service militaire sont chasseurs, et leur aptitude à monter un cheval est bien connue. Ce sont ces exercices athlétiques et viriles qui ont donné à l'Angleterre, ses vaillants enfants ; qui leur assure vigueur et santé, sous les tropiques comme dans la zone arctique et qui ont fourni à leur petite île, le *point d'appui*, pour gouverner deux cent cinquante six millions de sujets, de par le monde.

Un jour, en août 1881, que je me rendais au manoir d'Acomb Park, la résidence du col. Frank Lees, près de York, je m'attirai, sans le vouloir une verte semonce de mon compagnon de voyage, ardent veneur, pour avoir fait la remarque, qu'au Canada, on regardait le renard comme une espèce de vermine, l'implacable ennemi des poulaillers et des basse-cours, qu'on le tirait sans remords, que le trappeur pour s'approprier sa dépouille — cotée jusqu'à \$50 quand c'était celle d'un renard argenté — n'hésitait pas à employer la strychnine, le piège ou le fusil.

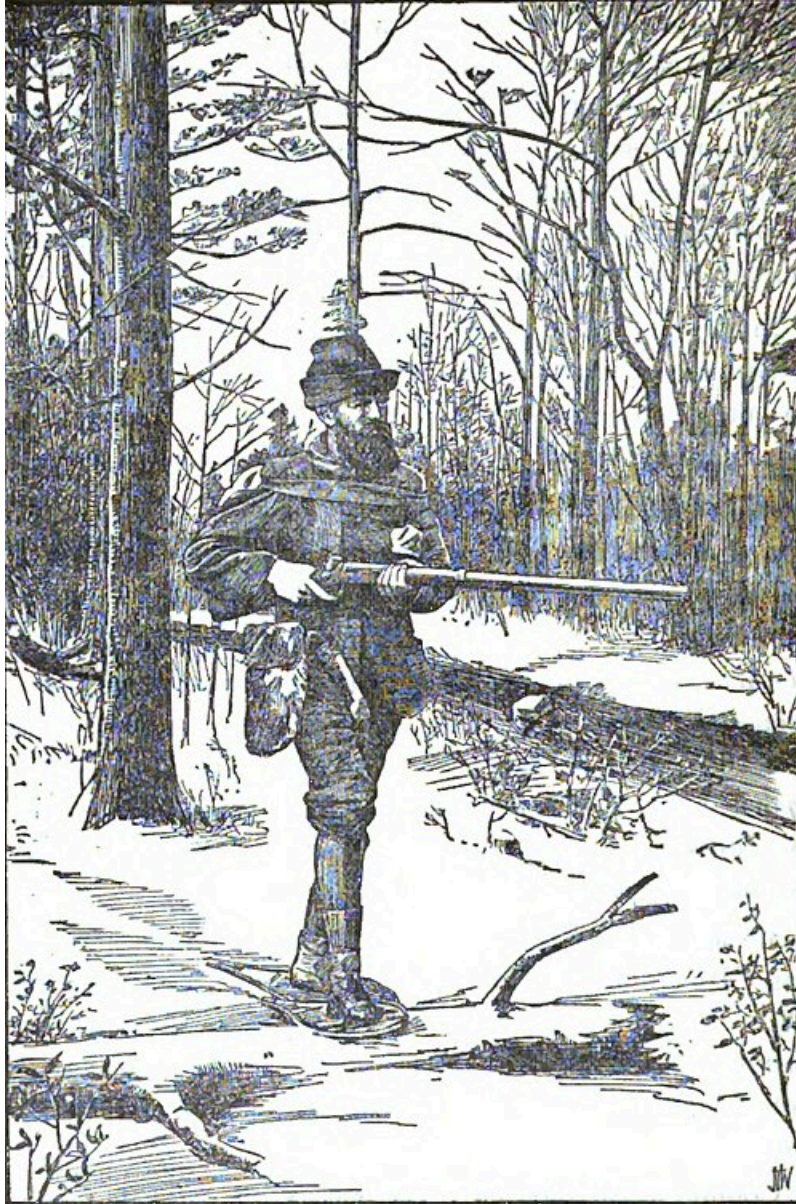
Si l'on eut traité aussi indignement en Angleterre, le renard, me dit mon camarade de route d'un ton sec, la race en eût été éteinte depuis longtemps. Le *sport* n'existe-t-il donc pas chez vous ?

Au contraire, lui répliquai-je, il existe. Nous avons des chasseurs fort experts même. Bien que le renard, à cause de ses méfaits et pour sa riche

fourrure, soit tué sans façon, il est chez nous des chasseurs qui le traitent comme chez vous, en grand seigneur ; qui se targuent même de savoir lutter de ruse et d'adresse avec lui. En 1877, M. Chs. Temple, aidé de plusieurs amateurs du *sport*, fonda à son manoir, *The Highlands*, à Sillery le *Stadacona Fox Hunt* ; ce club a existé plusieurs années. — (*Monographies et Esquisses*, p. p. 208-212.)

Le *Montréal Hunt*, fondé aux Trois-Rivières, en 1826, par l'Honorable Mathew Bell, transporté à Montréal en 1829, compte maintenant un nombreux personnel de membres et une meute d'au delà de soixante *Fox hounds*, dont le chenil est un légitime sujet d'orgueil pour le *sport*, dans cette florissante cité.

Comme le parcours de Liverpool à York, par voie ferrée est long (de 202 milles), pour tuer le temps, avec votre permission, je vais vous raconter comment on en use en Canada, avec sieur Renard.



LA CHASSE AU RENARD EN HIVER [2]

(STILL HUNTING.)

« Pour attrapper la bête, il faut être plus fin qu'elle. »
(*Vieux Proverbe.*)

Sachez donc, que le renard canadien ne le cède en rien à son cousin d'outre-mer, en sagacité, en prudence, en ruses, en vitesse, en persévérance ; que pour en triompher, le chasseur canadien est forcé de taxer toutes ses ressources, tout son savoir faire comme forestier. Sire Renard chez nous, est un infatigable fureteur de nuit, un maraudeur sans vergogne, faisant aux heures les plus indues, sa partie de chasse, ses rondes sanguinaires, sur la lisière de la forêt, pour surprendre sur le nid, la perdrix nichée dans les champs, jusque dans la basse-cour pour profiter de la négligence du garçon de ferme qui aurait oublié hors de la grange quelque poule surannée, un dinde dodu, une oie vagabonde, alléchés par les tièdes rayons d'un soleil de mars ou d'avril ; ou pour égorger au rendez-vous sous le dôme des sapins quelque levraut amoureux, au moment où il compte fleurette à une hase^[3] aventurière, loin de l'œil vigilant des parents : telle est la proie que convoite le nocturne rôdeur, lequel une fois repu, se dédommagera des fatigues de la course le lendemain, par un long somme, au soleil, sur la cime poudreuse d'un banc de neige.

Au cas où perdrix, poule, dindon, oie, levraut, lui fassent défaut, chaudement vêtu de sa pelisse de pelleterie, protégé par ses mitasses fourrées, il s'établira explorateur solitaire et patient, à l'orée d'un bois ou sur un chaume, les oreilles droites, la queue horizontale et écoutera attentivement pour découvrir sous la légère couche de neige les mulots, sa nourriture ordinaire.

Comment traquera-t-il ces rongeurs sous la neige, me direz-vous ?

— Par ce merveilleux instinct départi par la nature à ^[2] tout être créé, pour se procurer les aliments nécessaires à ses besoins.

L'ouï subtil du renard lui permet de recueillir le moindre bruit, le faible cri du mulot grugeant au sein de ses galeries glacées, bien que ce bruit échappe à l'oreille de l'homme.

De suite, il se met à l'œuvre, gratte la couche de neige avec ses fortes pattes et aura bientôt gobé l'infortuné mulot, sa femme et ses enfants.

Le renard a pour habitude, chaque jour en hiver, de consacrer au sommeil quelques heures dans la matinée ; il fait la sieste sur le sommet d'un amas de neige, ou au haut d'un rocher : il lui faut un poste élevé d'où il pourra apercevoir l'ennemi de loin. Il ne s'endort pas d'un lourd sommeil comme un vieux rentier alourdi par la bonne chère ; il se couche tout doucement, ferme l'œil un peu ; puis, se lève, se dresse sur ses pieds, jette autour de lui un regard inquiet, scrutateur, renifle l'air ; on dirait qu'il n'a pas la conscience nette. Une fois réassuré, il se creuse un lit dans la neige ; enveloppé dans son soyeux manteau, il se blottit en rond à la manière des chats, s'abrite la tête et le corps de sa queue touffue, s'endort au soleil ; mais il a soin de se tenir le museau du côté d'où vient le vent, afin de flairer l'approche d'un ennemi quelconque : si la tempête gronde, il établira sa couche au pied d'un buisson feuillu, ou sous un rocher découvert, d'où son regard pourra se prolonger au loin et dans son sommeil, il rêvera sans doute qu'il croque de grasses volailles, de tendres levrauts, des perdrix succulentes.

Voici comment on le capture : le chasseur monté sur des raquettes, recouvre ses habits d'un capot de coton blanc ; couvre-chef et pantalon, de même nuance. Le costume en entier doit rivaliser avec la neige en blancheur ; pas de contrastes.

Le chasseur se munit ordinairement d'une carabine ou d'un fusil à longue portée : rendu dans la forêt, il recherche des pistes fraîches et une fois trouvées, il les suit attentivement, l'œil constamment aux aguets ; s'il découvre un renard, et qu'il soit éveillé, c'est le moment pour le chasseur d'avoir recours à tout son savoir-faire. Bien que la bête d'ordinaire s'en remet à son nez exquis, pour découvrir le danger, il a aussi la vue bonne. Pour se glisser sans être observé, à portée de fusil, dans un lieu découvert, le chasseur sera contraint de guetter les moindres mouvements du gibier, restant immobile dès que le renard a la vue sur lui et n'avançant que lorsque ce dernier ne le fixe pas du regard : car une fois aperçu, le chasseur peut lui dire adieu ; le rusé animal part avec la vitesse d'un coursier.

Pour cette chasse, il faut des muscles d'acier, une patience à toute épreuve, une connaissance profonde des habitudes du renard. J'ai connu un chasseur, qui de la sorte est parvenu à faire l'approche d'un renard à vingt pieds de distance, mais il marchait sous le vent. Certains chasseurs savent

imiter le cri du mulot ; quand le renard est affamé, cet artifice a quelquefois réussi ; d'autres attendent patiemment sans remuer, pour faire l'approche, que la bête se livre au sommeil.

Chose singulière, à moins d'être alarmé, un renard reviendra, chaque jour et à la même heure, au poste qu'il s'est choisi. Le parcours d'un renard affamé, et en quête d'aliments pendant la nuit est très considérable ; on prétend que les renards descendent la nuit au clair de la lune, des montagnes de la Jeune-Lorette, rôdent autour des tanneries et des abattoirs dans le voisinage de la rivière St-Charles, près de Québec, et sont de retour, les gaillards, à leur tanière, au petit jour — une distance aller et retour — de dix-huit milles.

1. ↑ FRANK FORESTER *Fugitive Sporting Sketches*, 1879, p. 120.
PARKER GILLMORE, *Prairie and Forest*, 1874, p. 184.
2. ↑ Ce mode de chasse, repose sur la foi d'un chasseur émérite, du district de Montréal, mort, ces années dernières : Pierre Sénéchal, de la paroisse de L'Ange Gardien, au sud de St. Lambert, vis-à-vis Montréal ; Pierre Sénéchal était fort connu et estimé par M. McPherson Le Moyne ex-Président du Club de Chasse et de Pêche, de Montréal, et lui-même excellent chasseur : « Pierre Sénéchal, nous dit M. Le Moyne, était un chasseur infatigable, d'une adresse consommée ; il chassait dans les bois ou sur les grèves l'année entière. J'ai appris de lui ce que je connais sur le gibier ; jamais je n'eus lieu de suspecter sa véracité ; c'était un vieux chasseur fort respecté ; au reste, c'est bien constaté que là où les renards ont disparu, les mulots sont devenus des fléaux. Dans ma seigneurie de l'Île aux Grues, où le dernier renard fut tué, il a près de cinquante ans, les mulots, sont devenus de vrais fléaux pour les arbres fruitiers et les jeunes érables : sur 1800 jeunes érables, plantés au manoir, il y a une dizaine d'année, deux ou trois seuls ont échappé à la dent des mulots sous la neige en hiver. Les pommiers ont tous succombé » Je n'ai pas ouï-dire que ce mode de chasser le renard en hiver soit employé dans le district de Québec ou sur la rive nord du fleuve, vers le Labrador : là, le piège et le fusil sont les engins de destruction, les trappeurs n'affectionnent pas l'usage de la strychnine : l'empoisonnement détériore la pelleterie des renards, parait-il. Les Clubs de Chasse ne sauraient trop condamner ce mode de capture.
3. ↑ On nomme *hase*, en France, la femelle du lièvre et *bouquine*, les mâles.

LE LIÈVRE COMMUN

(LEPUS AMERICANUS)

Lièvre je suis, de petite stature,
Donnant plaisir aux nobles et gentil,
D'estre léger et vite de nature,
Sur toute bête on me donne le prix.

DU FOUILLOUX.

Le lièvre du Canada appartient à une famille fort nombreuse ; on en compte à peu près trente variétés, dont seize à dix-sept, habitent le Nouveau-Monde, le reste est indigène à l'ancien.

L'Amérique Britannique en réclame au moins deux espèces : le lièvre commun, *Lepus americanus*, et le lièvre de Virginie, *Lepus virginianus*.

Notre lièvre, malgré ce qu'en ont écrit les naturalistes, est bien le lièvre boréal des premiers temps de la colonie, le *timidus lepus* décrit en 1636, ^[1] par le Frère Sagard et en 1749, ^[2] par l'ami de l'hôte de La Galissonnière au Château Saint Louis, le botaniste suédois Herr Peter Kalm.

Cet animal échange, en avril, son blanc et soyeux pelage d'hiver pour une livrée d'été, grise-brune, moins éclatante, que les gelées de novembre lui feront déposer. Dans le grand Nord, la fourrure entière du lièvre en hiver, est d'un blanc pur, à l'exception d'une lisière noire autour des extrémités des oreilles : ses nuances, au reste, varient avec la latitude. ^[3]

Il a la tête trapue, les oreilles longues, l'odorat fin, les yeux grands, proéminents, le corps allongé, matelassé d'un pelage lâche, peu épais, avec une espèce de duvet près de la peau. Ses pieds sont fort longs, fortement garnis de poil jusqu'au bout des griffes, qui sont longues, fines, aiguës, un tant soit peu recourbées : ses pattes de derrière sont presque le double en longueur de celles de devant, ce qui lui assure une course fort rapide sans être gracieuse. Sa queue est fort courte. Le poids et le volume du lièvre canadien varient. Un lièvre adulte pèse en moyenne cinq livres et demie et

mesure, du bout du nez à l'extrémité de la queue, jusqu'à dix neuf pouces et un quart.

On a prétendu, à tort, que le lièvre du Canada, traqué par les chiens, cherchait un refuge dans des trous sous terre ou dans des arbres creux. Un de ses abris favoris, c'est un rameau touffu ou la tête d'un pin ou d'un sapin reposant sur le sol au sein d'une clairière ; il se blottira, volontiers, sous un amas d'écorces de pruche, que les tanneurs auront amoncelé dans la forêt. « Cet animal, dit Blaze, craint la rosée, il a peur de se mouiller les pattes et le poil ; par cette raison, il choisit les sentiers battus, ceux qui sont les plus propres. »

Il s'en remet à sa vitesse, à son rare talent pour dépister les chiens, par ses ruses, en se blottissant, perdu au sein d'impénétrables fourrés, de savanes inaccessibles. La meute épuisée de fatigue, abandonne souvent la poursuite ; le timide animal n'a plus qu'un ennemi à éviter, le chasseur embusqué avec son fusil sur le sentier de la montagne, où le lièvre est sûr de passer.

Lorsqu'une épaisse couche de neige blanchit le sol, *Lepus*, monté sur les raquettes que la nature lui a données, y laisse à peine une légère trace, tandis que le chien de chasse fatigué, haletant, y enfonce chaque pas jusqu'au ventre ; adieu, sire, pour ce jour-là.

Bien différent du lièvre d'Europe, le nôtre trouve sa nourriture dans la forêt, loin des champs de navets ou de choux de l'agriculteur. En été, il se nourrira d'herbe tendre, de feuilles, de bourgeons et de l'écorce de certains arbustes. En hiver, le comestible est plus rare, alors, il compte sur l'écorce des saules, du bouleau, du peuplier noir, sur les bourgeons des jeunes pins. Le lièvre du Canada en quête d'aliments, sort à la brunante ou aux premières heures de la nuit, l'automne et l'hiver. En été, il n'est pas rare de rencontrer, le matin ou vers le soleil couchant, un lièvre, explorateur solitaire, suivant cotuleusement son sentier chéri, sur le versant de la colline : alarmé, il frappera bruyamment le sol de ses pattes de derrière : se réfugiera dans le fourré à quelques mètres du sentier, où il se blottira, les oreilles droites, assis sur ses hanches et écoutant, pour découvrir s'il est poursuivi. Ce bruit fait avec ses pieds sur le sol se répète aussi quand le lièvre rôde la nuit : c'est un indice de crainte aussi bien que le signe de provocation des mâles à leurs rivaux, à la saison des amours. On assure que

le lièvre fréquente le même bois, le même sentier pendant plusieurs années consécutives ; souvent, pour son malheur hélas ! C'est là que le trappeur dispose le collet de crin à cheval ou de fil de laiton pour le capturer, le pauvre sire.

La femelle porte six semaines, dit-on, et donne le jour en mai à une famille de levrauts, variant en nombre de deux à six à la fois : elle a une seconde portée vers l'automne, l'on croit.

Bien différent du lièvre européen, le lièvre mâle en Canada ne maltraite pas ses jeunes : père indulgent, il n'est pas rare de le voir surveiller d'un air recueilli sa nombreuse progéniture, se complaire même aux gambades folles de cette jeunesse indisciplinée et inconsciente des dangers du dehors.

Le lièvre a beaucoup d'ennemis : d'abord l'homme et le chien de chasse ; puis, les bêtes fauves, le renard, la fouine le loup, le loup-cervier surtout : quelquefois le chat domestique lui tendra des embûches. Il devient une proie facile aux aigles, aux hiboux, aux éperviers : le Duc de Virginie, et le hibou blanc lui font une guerre acharnée.

Il pénétré, en Canada jusqu'au 68° degré de latitude, au nord, et sa limite au sud, semble être le 41° degré.

Il est un mois de l'année où le lièvre se livre aux plus étranges pérégrinations, la nuit sous les pâles rayons de Diane, en mars, pour lui, le mois des amours.

Mon domaine avoisine à l'ouest le beau *Bois Gomin* — séjour de tout temps, achalandé des lièvres : en mars, la neige recouvre nos clôtures sur la voie publique et en rend l'abord facile, aux lièvres, aux renards aux loup-cerviers et autres coureurs de nuit. Chaque printemps, notre avenue est sillonnée en tous sens, de pistes de lièvres. J'ai eu la curiosité de suivre quelques unes des traces de ces rôdeurs : j'ai pu m'assurer que plusieurs se prolongeaient jusqu'au delà de mes serres-chaudes, en escaladant la couche de neige qui s'amoncèle le long, jusqu'au toit. L'animal dans sa course insensée avait évidemment passé outre, plutôt que de dévier quelques mètres pour contourner l'obstacle. Ma cuisinière, antique saxonne, très versée dans les dictons populaires des anglais, applique aux lièvres le proverbe « *Mad a March Hare*. Fou comme un lièvre en mars, » et son explication fait arrêt.

Blaze dans son charmant volume peint au noir les lièvres du Vieux Monde, à la période des accouplements Si les nôtres ont encore l'habitude de « songer en leur gîte » comme au temps du bon Lafontaine, ils ne *ragent* pas et sont bien moins sanguinaires ; au mois de mars, dit-il, lorsque le printemps fait sentir sa douce influence, les *bouquins* ou mâles poursuivent les hases avec un acharnement incroyable ; leur amour ressemble à de la rage. [4] Ils se livrent entre eux, des combats sanglants, qui souvent finissent par la mort. Un jour je passai sur le champ de bataille de ces messieurs ; je vis, en frémissant, le poil de lièvre répandu sur le sol, en quantité suffisante pour faire un manchon ; par ci, par là, des traces de sang ; un bout d'oreille déchirée par des dents qui jamais n'auraient dû couper que de l'herbe... Plus loin, un cadavre palpitant encore. « Voyez les dangereux effets de l'amour, dis-je à ma cuisinière ; et faites nous un bon civet. »



1. ↑ Sagard Théodat, p. 747, 1536.
2. ↑ Kalm's Travels in North America, vol. XII, p. p. 11, 376, — 1772.
3. ↑

Lièvre noir

M. Zoël Gagnon, employé au bureau de poste, a fait cadeau à l'Université Laval d'un magnifique lièvre à pelage noir, pris à N.-D. de Lourdes, dans le comté de Mégantic.

(*Courrier du Canada*, 11 mars 1887.)

4. ↑ C'est par cette raison, ajoute Blaze, sans doute, que Venus est appelée par quelques auteurs latins, la mère des lièvres : *Alma leporum mater*.

LE CHIEN

CANIS FAMILIARIS

Le comte de Buffon a consacré de bien belles pages à la description du chien : la nature lui a, en effet, fait don de précieuses qualités : élégance de forme, force, vivacité, vitesse, légèreté, odorat exquis, courage, intelligence, naturel affectueux, fidélité, dévouement sans borne.

« Le chien, dit Blaze, est sans contredit l'animal qui montre le plus de dévouement à l'homme. Il s'attache à son maître, lui consacre sa vie, garde sa maison, veille sur son troupeau qu'il fait manœuvrer en général habile ; il guide les aveugles, ramène les voyageurs égarés dans la neige, et sauve les naufragés. Le chien est un excellent ami ; si vous causez ensemble, il vous comprendra fort bien et saura vous répondre. Le chien est le plus fidèle, le plus intelligent, le plus courageux des animaux ; il reconnaît son maître à sa voix, au bruit de ses pas et le sent de fort loin. Il flatte les amis de la maison et grogne à l'arrivée d'un inconnu. S'il fait un long voyage, il se souvient du chemin ; il pleure son maître mort et l'accompagne au tombeau. S'il faut le défendre contre plusieurs ennemis, il ne les comptera jamais : il se lancera dans la mêlée, mordra partout, tiendra tête à tous ; nul danger ne l'intimidera. » [\[1\]](#)

Nous avons nommé l'épagneul, le mâtin, le chien de berger, le dogue, le roquet, le *Saint-Bernard*, le *Terre-Neuve*, etc.

Le chien est une race distincte ; le loup et le renard sont les deux animaux sauvages qui, par leur conformation extérieure ressemble le plus au chien ; le produit de l'accouplement des loups et des chiens, n'est pas un chien

proprement dit ; d'après Buffon,^[2] malgré d'intéressantes expériences poussées par lui, en 1776, jusqu'à la cinquième génération, entre une louve et un chien, et leurs écrois, le caractère féroce, intraitable, sanguinaire de la louve continua de se manifester jusqu'au bout parmi ses farouches descendants. Les chiens domestiques fuyaient la présence de ces métis, lesquels, émettaient comme les loups une odeur particulière.

Qui alors nous expliquera l'origine de nos chiens esquimaux, lesquels hurlent, mais n'aboient point, ont les oreilles droites, pointues, la couleur, la taille, la dégaine du loup, sa voracité^[3] pour la chair crue de la volaille et souvent sa férocité. Rien de plus lugubre, nous disent les voyageurs, que d'entendre, pendant le silence des nuits, sur la plage glacée, inhospitalière du Labrador, les chiens esquimaux hurler — réunis en bande — ^[4] affamés et prêts à dévorer homme ou bête qui s'aventurerait sans défense parmi eux ! On les nomme Chiens-Loups, *Wolf-Dogs*. De même que l'on désigne comme chiens sauvages *Indian Dogs*, ces intelligents caniches à poil ras, à nez effilé, à oreilles droites, de couleur généralement fauve, avec pieds et museau noirs, que les Indiens employant pour traquer les lièvres et faire *brancher* les perdrix. Des chiens sauvages, plus ou moins grands de taille, existaient en Amérique, à sa découverte. (Il en existe encore, tel que l'*Aguara* dans l'Amérique du sud.) Les aborigènes en faisaient des rôtis et des consommés : le frère Sagard faute d'autres mets, les pouvait d'une digestion facile et de goût approchant de la chair du porc !

Le chien transporté de la zone tempérée à la zone torride, s'abâtardit ; mais il peut endurer même le froid arctique.

La race de ces chiens énormes, qui, au dire de Pline, ne reculaient pas en présence de lions ou même d'éléphants, semble avoir disparu : on les nommait chiens d'Épire, chiens de l'Albanie. Au siècle dernier on parlait beaucoup des énormes spécimens de la race canine de la Tartarie, de l'Albanie, du nord de la Grèce, du Danemark, de l'Irlande, comme les plus forts, les plus puissants de tous les chiens. L'antique *Irish Wolfhound* a disparu des montagnes de la Verte Erin. On rencontre encore dans le nord de l'Europe le *Grand danois*, mais il est bien rare : et les bons religieux des Alpes, malgré de terribles échecs, ont réussi à conserver leur superbe race de chiens qui descendent, peut-être, des puissants mâtins de l'Albanie — *Albanian Mastifs*.

Buffon dit avoir vu en France, un chien qui lui parut avoir, tout assis, près de cinq pieds de hauteur et ressembler au *grand danois* bien qu'il en différât par l'énormité de la taille, il était tout blanc et d'un naturel doux et tranquille.

Le *Cuban Bloodhound*, mâtin de l'île de Cuba, et le *Saint-Bernard*, sont les deux plus grandes espèces que nous ayons vues récemment en Amérique.

Au rapport de Buffon, le chien de berger, le *Colley*, peut être considéré comme le vrai chien de nature et la souche ou tige commune de toutes les autres races.

« Les ossements découverts par M. Bourguignat dans une couche des cavernes Fontaine et de la Siagne (Alpes-Maritimes) qui appartient à la phase trizoïque de la période quaternaire, appartient à deux types : le chien de berger et le dogue de grande taille. Ceux trouvés à Nove, près de Vence, et aux Clapiers, près de Grasse (Alpes-Maritimes) dans une couche de la phase ontozoïque, qui suit la précédente, sont les débris du basset, du chien courant du chien d'arrêt, et du chien de berger. » — (*Barreyre.*)

Le Colley transporté dans les climats rigoureux du nord, s'est enlaidi et rapetissé chez les Lapons, et paraît s'être maintenu et même perfectionné en Islande, en Russie, en Sibérie, dont le climat est moins rigoureux, et où les peuples sont un peu plus civilisés.

Voici une page que nous transcrivons sous toutes réserves.

« Le mâtin, transporté au Nord, est devenu grand danois, et transporté au Midi, est devenu lévrier. Les grands lévriers viennent du Levant ; ceux de taille médiocre, d'Italie (*Italian Greyhound*), et ces lévriers d'Italie, transportés en Angleterre sont devenus lévrans, c'est-à-dire lévriers encore plus petits. (*English Greyhound*).

Le grand danois transporté en Irlande dans l'Ukraine, en Tartarie, en Épire, dans l'Albanie, est devenu le grand chien d'Irlande (*Great Irish Wolfhound*), et c'est le plus grand de tous les chiens.

Le dogue (*Bull dog*), introduit d'Angleterre en Danemark, est devenu petit danois ; et ce même petit danois transporté dans les climats chauds, est devenu chien-turc. Toutes ces races avec leurs variétés, n'ont été produites que par l'influence du climat, jointe à la douceur de l'abri, à l'effet de la

nourriture et au résultat d'une éducation soignée. Les autres chiens ne sont pas de race pure et proviennent du mélange de ces premières races.

L'ami de l'homme, le chien, devient chaque année de plus en plus un être choyé, prisé, privilégié même. On enregistre la généalogie des *Alexandre* et des *Napoléon* de l'espèce, dans le Livre d'or des clubs et des chenils, avec la même exactitude que celle des fils et des filles de *Godolphin*, d'*Eclipse*, de *Flying Dutchman*, de *Gladiateur* et autres coursiers remarquables du vieux monde.

« Les expositions de chiens, dit Benedict-Henry Revoil, ont d'origine anglaise :

« La première grande exposition de chiens que l'on cite, en Angleterre, eut lieu à Birmingham en 1860... La seconde, eut lieu en 1861, à Leeds, patronnée par les comtes de Derby, Grey, Grosvenor, Ripon, Lord Neville, Lord Paget, le duc de Northumberland, le duc de Carlisle...

La première exposition de chiens, en France, date de 1863. Elle fut ouverte le 3 de mai, au jardin zoologique d'acclimatation au bois de Boulogne. Parmi les patrons et membres du jury, on lit les noms de M. M. Drouyn de l'Huys, le baron James de Rothschild, de Quatre-Fages le comte d'Epremesnil ; le prince de Wagram, le vicomte de Larochefoucauld, Albert Geoffroy Saint Hilaire.

D'autres hommes distingués y prirent part, tels que le vicomte Paul Daru, le duc de Plaisance, le baron Lambert, le comte de Carrayon-Latour, le docteur Vernois, Paul Geruzez, le comte Henry Greffulhe, Mackenzie Gieves, le comte Henry de l'Aigle, le vicomte de Grente, le vicomte de Boisgelin, le comte de Chézelled, le baron de Noirmont, le baron Le Coulteulx de Canteleu, le duc de Beaufort et *alii*.

Il y a des chenils célèbres dans chaque grande ville, aux États-Unis, où sont offerts en vente des *Saint-Bernard*, des *Mâtins*, des *Dogues*, des *Pointers*, des *Setters*, des *Retrievers*, des *Épagneuls*, des *Terriers*, des *Collies*, des *Pugs*, de bonne race : on en a vu se vendre de \$100 à \$1,000. [\[5\]](#)

\$15 représente le coût d'un chien ordinaire. Les expositions annuelles de la race canine aux États-Unis, ont grandement contribué à son amélioration

Il est permis de croire que la célèbre exposition de chien de race, à Ottawa en 1883, sous les auspices du gouverneur général, le marquis de Lorne, a produit d'excellents résultats.

Chaque semaine, les grandes Revues du *sport* chez nos voisins, *Forest and Stream & Outing*, etc., enregistrent les concours ou « fieldtrials qui ont pour but de désigner les sujets les plus aptes à perpétuer la pureté du sang et les qualités qui distinguent les races », la liste des prix, les noms des compétiteurs heureux, aussi bien que les ventes des chiens de race aux chenils les plus en renom.

« En Allemagne, en Belgique, en Hollande, comme en Angleterre le vent souffle avec persistance, aux expositions canines (Barreyre).

LES CHIENS DE CHASSE

DE L'ANTIQUITÉ

« Les peuples de l'antiquité qui ont rendu le plus éclatant hommage au mérite de la race canine, sont les Égyptiens. Il voulaient leur élever des temples en récompense des services que les chiens leurs rendaient sur les rives du Nil. Les bas-reliefs et les sculptures Égyptiennes, au Musée Britannique révèlent deux variétés distinctes : l'une, un grand levrier taché de blanc et de noir, ou jaune ; l'autre, un petit chien ressemblant à notre *terrier*, notre rattier.

Les princes Assyriens n'avaient pour armes dans les battues royales, que l'arc, la flèche et la lance, et pour protéger leur personne, des chiens monstrueux et féroces, ressemblant au mâtin du Thibet, lesquels se ruaient sur les lions et les tigres, à la suite des rabatteurs.

Le fameux chien Molosse, mentionné par Plin — offert en présent, à Alexandre-le-Grand, par le roi d'Albanie, appartenait probablement à cette

race gigantesque.

Ce chien lancé sur des ours, des sangliers, des cerfs, refusa de se mesurer avec eux. Le monarque indigné, le fit tuer : ce qu'ayant ouï le roi de l'Albanie, il fit don à son royal confrère, d'un second chien, lui recommandant de le confronter avec des antagonistes dignes de lui. Alexandre fit relâcher un lion : quelques moments plus tard, ce monarque des forêts succombait, le dos broyé. On confronta le chien ensuite avec un éléphant ; le grand chien après l'avoir harcelé d'incessantes morsures, en vint à bout : bientôt le colosse s'abattit et la terre trembla sous son poids, à la vive satisfaction du roi de Macedoine.

Longtemps avant que Bismarck et Boulanger eussent songé à employer des chiens, dans l'armée, le roi des Garamantes, revenant de l'exil, ramena avec lui deux cents chiens, qu'il gardait pour se défendre de ses ennemis.

Le peuple de Colonophon et de Costaboh, maintenait, au dire de Pline, des troupes de chiens pour combattre au premier rang de l'armée, et jamais, paraît-il, ils ne tournèrent le dos pour fuir : alliés fidèles, leur solde ne consistait que dans leurs rations de chaque jour.

Les grands chiens-loups, les levriers et une petite espèce ressemblante aux épagneuls, sont ceux que l'on trouve d'ordinaire reproduits dans les sculptures grecques.

Argos, le fidèle compagnon d'Ulysse, est figuré sous les traits d'un énorme chien de chasse, à tête effilée, au nez quarré, à queue recourbée.

Homère décrit les chiens de son temps, ramassant les miettes autour des tables, aux banquets.

On voit encore, à l'entrée de la salle dite *Sala degli animali*, au Vatican, des chiens Molosses sculptés dans le salon Grec-Romain. Au musée Britannique, les chiens de l'infortuné chasseur Actéon, au moment de l'attaquer, sont sculptés sur une statuette, comme des Chiens-loups. — (*Forest & Stream*) p. 52, *Feby* 10, 1887.

LES CHIENS CÉLÈBRES

Benedict-Henry Revoil, résume avec entrain l'historique des chiens célèbres :

« Le chien a été dans tous les temps un objet de considération de la part des hommes. L'Ancien Testament indique le chien de Tobie qui, quoique aveugle, reconnut son maître. Dans la mythologie nous voyons le chien jouer un grand rôle ; car on le sacrifiait à Mars et à Mercure, à Pan et à Esculape, à Hécate et à d'autres divinités. Il était le compagnon de Diane et l'attribut des lares.

Les Égyptiens de l'antiquité, dont les dieux croissaient au milieu de leurs jardins, les Égyptiens qui adoraient l'ognon et l'ail, professaient aussi pour le chien un respect idolâtre. Ils pleuraient chacun de ceux qui mouraient et l'enterraient en grande pompe.

Hérodote rapporte que le grand Cyrus avait dispensé quatre villes de toute contribution, parce qu'elles avaient spontanément nourri de nombreux chiens royaux.

Alcibiade paya, selon Plutarque, pour un de ses chiens de chasse, la somme énorme pour ce temps-là de sept mille drachmes (environ cinq mille six cent vingt-cinq francs). Bernabo Visconti possédait cinq cents chiens de chasse, qui étaient nourris par les couvents de Bologne et des environs.

À Gênes, dans le jardin du palais Doria, on voit un magnifique mausolée en marbre, élevé à la mémoire d'un chien qui fut le favori du brave marin André Doria. Ce chien décédé en 1605 reçut pendant toute la durée de sa vie, du roi Philippe II, d'Espagne une pension annuelle de cinq cents ducats d'or. Il, — le chien, était servi par deux esclaves, qui lui apportaient sa pitance dans des plats d'argent.

Frédéric-le-Grand fit élever un monument semblable, dans le jardin de Sans-Souci, à sa chienne bien-aimée *Alcmene*. Une autre chienne, Biche, qui était tombée aux mains des Autrichiens, à la bataille de Soor, en 1745, lui fut rendue, sur ses instantes prières, par le général Kadasdi. Le philosophe de Sans-Souci était, du reste, un grand amateur de chiens : certain jour, ne dit-il pas au marquis d'Argens : « J'aime tous les chiens, excepté les Autrichiens. » À Voltaire, qui ne pouvait comprendre sa prédilection pour les chiens, Frédéric se plaisait à citer le peuple molosse,

qui faisait à ses chiens de splendides funérailles ; les Agrigentins, qui élevaient, en l'honneur des chiens, des statues commémoratives avec inscriptions ; Alexandre le Grand qui en l'honneur d'un chien mort, avait construit une ville ; l'empereur Adrien, qui, en mémoire de sa chienne décédée, ordonna de grands banquets le jour des funérailles ; et Serge, qui, en souvenir de son chien Arzebour, dévoré par les loups, avait décrété un jour de jeûne général dans son royaume. Les chiens ont toujours eu leur place dans les palais des souverains.

Le levrier de Charles IX est historique.

Henri III raffolait des caniches.

Le roi Charles XII de Suède fit enterrer solennellement son chien favori *Pompe* et composer pour lui des poésies et des épitaphes.

L'impératrice Catherine II de Russie aimait aussi son épagneul Rogerson au-delà de tout, et, après sa mort, elle composa à son sujet un épitaphe en français.

Mais ce n'est pas seulement parmi les têtes couronnées qu'il y a eu de grands amateurs de chiens : les savants et les poètes en comptent aussi un nombre considérable.

Le célèbre cardinal Pietro Bembo possédait un chien dont la mort l'affligea profondément.

Le philosophe, astrologue et alchimiste Corneille Agrippa de Nettesheim avait jour et nuit près de lui un chien qui reposait sur ses pieds et passait aux yeux des gens superstitieux pour un diable déguisé.

Le savant Juste Lipse, avait trois chiens qui s'appelaient *Mops*, *Moplurus* et *Saplurus* : il les aimait au point qu'il fit peindre chacun d'eux à part et qu'il leur dédia des poèmes à tous trois. Le dernier, qu'il chérissait plus tendrement, étant tombé dans un vase d'eau bouillante, Lipse écrivit à son ami Philippe Rubens : *Tristis hæc scribo et juxta lacrymas, non rideo. Saplurus meus obiit et id violentâ morte*. On voit, à la bibliothèque de l'université de Jéna, le portrait de Juste Lipse peint avec un chien dans les bras.

Le fameux jésuite Maimbourg était un amateur si passionné des chiens, qu'un jour il prit ces animaux pour sujet d'un sermon, dans lequel il décrivit

exactement le chien du roi David, et compara les dogues anglais aux jansénistes, les mâtins aux trappistes et les vigilants chiens de garde aux jésuites.

Un autre révérend, le père du Cerceau, qui écrivit la vie de Rienzi, a aussi chanté son chien *Mirtille*.

Paul Scarron dédia un de ses romans comiques au petit bichon de sa sœur, auquel il avait donné le nom de *Guillemette*. Lorsqu'il se brouilla avec sa famille, il eut la méchanceté de mettre dans la seconde édition parmi les *errata* de la première : Au lieu de, *la chienne de ma sœur*, lisez : *ma chienne de sœur*.

Bruzen de la Martinière dédia la seconde partie de ses *Entretiens des Ombres aux Champs Élysées* au chien favori du libraire Uytiners, d'Amsterdam.

Un poète anglais, Swift, si je ne me trompe, fit hommage d'un de ses ouvrages à son petit epagneul.

Le roi Henri IV, le modèle des souverains français, aimait fort les chiens, ce qui prouvait sa bonté. Devenu roi de France, le Béarnais, qui possédait un « toutou » chérie, nommé *Fanor*, l'envoya à Dieppe pour y prendre les bains de mer, ce qui créa historiquement la réputation thérapeutique des bains Dieppais. Il paraît que *Fanor*, maigre roquet, si l'on en croit la chronique avait pensé que la favori du roi son maître lui permettait de chercher impunément noise à un mâtin de race très-roturière et fort peu endurant. Le roquet du roi fut honteusement houspillé, et apprit à ses dépens qu'un titre honorifique ne donne pas droit d'insolence.

Henri IV envoya *Fanor* à Dieppe pour guérir ses blessures dans l'eau salée. Le gouverneur de la ville, Charles-Timoléon de Beaux-Ongles, seigneur de Sygognes, offrit au blessé des festins de Balthazar, et gagna ainsi la faveur d'Henri IV, qui disait très sérieusement.

— Qui m'aime aime mon chien.

Le roi Charles X avait pour ses meutes une considération toute particulière, dont un volume précieux, *le Livret des Chasses royales* de 1828, fait mention.

Madame Deshoulières composa une tragédie sur la mort du chien favori de son ami (*la mort de cochon, chien de M. le Marquis de Vivonne*, Amsterdam, 1709).

Une duchesse française prit le deuil à la suite de la mort de son chien et reçut les compliments de condoléance de ses amis.

Un comte de Clermont porta également le deuil de son chien Citron, et chargea son aumônier de composer une épitaphe pour le défunt. Cette épitaphe, la voici :

Ci-gît Citron qui, sans peut-être
Avait plus de sens que... son maître

Une comtesse autrichienne élevait toute une armée de petits griffons, et, lorsqu'un d'eux mourait, elle faisait dire une messe.

La princesse Anne de Wurtemberg, qui vivait en 1733, à Mœmpelgard faisait ensevelir ses chiens dans des cercueils de plomb...

Newton avait un épagneul qu'il aimait beaucoup. Un jour, il le laissa seul dans son cabinet, et *Diamant* renversa, en jouant, une bougie qui consuma les calculs auxquels le savant avait consacré une partie de sa vie. Cette perte était irréparable. Newton se contenta de pousser un soupir, et dit tranquillement à son chien.

— *Diamant*, tu ne te doutes pas du tort que tu m'as fait.

Alphonse Karr a eu *Freischütz*, qui le mangeait un peu, et notre grand poète Lamartine est entouré de lévriers splendides.

Mon illustre ami Alexandre Dumas a eu de nombreux chiens autour de lui dont il a raconté les faits et gestes dans cet amusant récit intitulé : *Histoire de mes bêtes*.

Alexandre II, Empereur de Russie avait son admirable *setter*, noir jais, *my lord*.

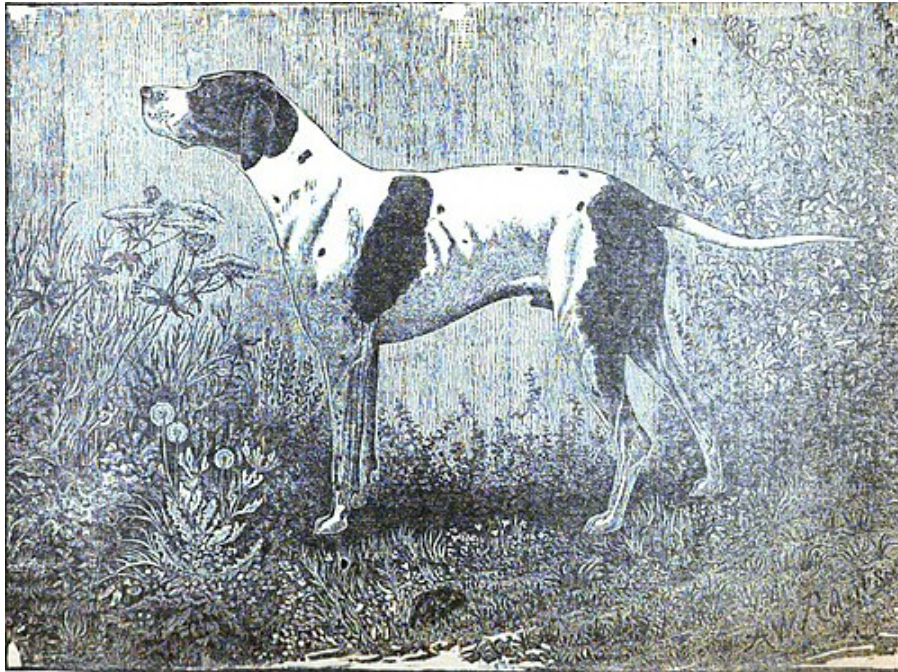
Napoléon III avait aussi son dernier favori *Nero*, au poil noir, à l'œil intelligent, l'ami intime de *Brucker*, le chien du maréchal Vaillant.

« En aucun lieu du monde, ajoute Revoil, on ne trouve d'aussi beaux chiens qu'en Angleterre. Le palais des chiens du duc de Richmond, a coûté, dit-on, vingt mille livres sterling, et celui du duc de Bedford, soixante-dix mille. »

Parmi les chiens célèbres, il ne faut pas oublier Argos, le vieux chien aveugle qui reconnaît Ulysse, son maître après vingt années d'absence et qui tente un dernier effort pour venir lui lécher la main : *Boatswain*, l'intrépide *Terre-Neuve* de Byron, auquel il consacra l'épithète si connue : les nombreux chiens de Sir Walter Scott, *Maïda*, *Camp*, *Bevis* et sa meute de *Peppers* et de *Mustards* ; Burns avait aussi comme Alcibiade, un chien favori, peut-être deux.

J'ai consacré une étude spéciale^[6], aux chiens historiques du Canada : ^[7] *Matelot*, le chien de Champlain peut-être ? ^[8] *Pilote*, la chienne du Père Lallemand, célèbre dans les fastes de Ville-Marie, en 1647 : ^[9] les « douze gros chiens » de garde des Révérendes Dames Ursulines de Québec, sentinelles incorruptibles, aux aguets la nuit et le jour, contre les Iroquois ; ^[10] les dogues féroces du Baron Robineau de Portneuf, le « Chien d'or » de Kirby ; Montgomery, le chien du malencontreux héros de Près-de-Ville, en 1775, ^[11] *Niger* ; le superbe Colley, laissé par Lord Dorchester, en 1796, au père de l'auteur des *Anciens Canadiens*, P. A. De Gaspé ; *Cabot*, le magnifique *Terre-Neuve*, présenté au Prince de Galles, à son arrivée en cette colonie, en 1860. *Wolfe*, le colossal *Saint-Bernard*, qui me fut offert en don la même année, un des plus beaux spécimens que j'ai encore vus ; sans oublier *Vaillant*, le fidèle compagnon de mon^[12] ami L. H. Fréchette, qui l'a si bien chanté.

Alexandre Dumas, a glissé une anecdote qui en vaut la peine, sur l'origine de l'accolade, ou « poignée de mains » que se donne les chiens, dans la préface du superbe volume sur les chiens, écrit par Bénédic-Henry Revoil.



CHIENS DE CHASSE

—

Le bon chien fuit le bon chasseur.
Le bon chasseur fait le bon chien.

En Canada, la chasse à la Bécassine et à la Bécasse se fait avec trois espèces de chiens : ces espèces bien que le produit de mélanges de races, à une époque reculée, sont devenues des races distinctes : le *Pointer*, le *Setter* et le *Cocker spaniel*.

LE POINTER

Mon chien bondit, s'écarte et suit avec ardeur.
L'oiseau dont les zéphirs vont lui porter l'odeur.
Il s'approche, il le voit, transporté, mais docile,
Il me regarde alors et demeure immobile.
J'avance, l'oiseau part, le plomb que l'œil conduit,
Le frappe dans les airs au moment qu'il s'enfuit

SAINT-LAMBERT.

Le pointer, n'est pas de race aussi ancienne que le setter. Il fut amené en France, par des officiers anglais pendant l'invasion de 1814 et 1815. On le possédait en Angleterre peut-être un demi siècle avant. ^[13] Il se nommait d'abord *Spanish Pointer* — Pointer d'Espagne, parceque le croisage des races qui le produisit semble avoir eu lieu d'abord en ce pays, où sa vigueur et son entrain le rendirent précieux pour l'exercice ardue de la chasse, dans des plaines arides et souvent sans eau. On le considère un croisé entre le *Foxhound* ou le lévrier (Greyhound) et l'Épagneul — ou entre l'Épagneul et le lévrier Danois. On ne doit jamais, quoiqu'on en dise, le croiser avec le setter. Cependant j'ai connu des Métis d'une rare sagacité. Le métis entre le pointer et le setter se nomme *dropper* ; j'ai connu des *dropper* à Québec, d'une rare sagacité ; les formes athlétiques du pointer prédominent généralement chez les *dropper* ; l'on affirme qu'ils sont incertains dans leurs chasses et que leurs écrois dégénèrent à la seconde génération.

Le pointer est âpre, ardent, batailleur même ; il typifie les deux ordres que les vieux livres désignent comme *Sagaces* et *Pugnaces*.

S'il n'a pas la vitesse merveilleuse du setter, il est plus dur à la misère, souffre bien moins de la soif ; on peut même l'employer dans les plaines où le manque d'eau potable rendrait le setter inutile. Il chasse à ravir dans les lieux découverts ; mais il n'aime pas les fourrés, le grand bois, bien qu'on

réussit souvent à vaincre, en cela, sa répugnance ; il ne prend l'eau qu'à contre-cœur. Pour le jeune Actéon des villes, qui ne peut se permettre que trois ou quatre parties de chasse par saison, le pointer est préférable. Une fois dressé, il reste dressé ; tandis que le setter requiert souvent une nouvelle leçon à chaque partie de chasse, à moins de chasser constamment.

Le pointer n'a pas le naturel affectueux du setter : il pointera aussi bien pour un étranger que pour son maître. Il chasse en un mot pour son propre compte ; mais il ne tolère pas toujours la maladresse chez le chasseur. Sir Walter Scott se plaisait à rappeler une anecdote à propos d'un vieux pointer qu'il avait prêté à son ami, le comédien, Daniel Terry. Terry fit lever une couvée entière de perdreaux et lâcha ses deux coups de feu sans rien tuer. Le chien se retourna, le toisa de haut en bas ; puis, il continua de pointer. Terry eut une seconde mésaventure semblable : l'animal, baissa la queue, leva la patte de derrière... puis, quitta de suite le malencontreux chasseur. « Le pointer est infatigable ; l'ardeur de la poursuite lui fait tout oublier. Tous les chiens quand ils ont soif, se précipitent dans l'eau qu'ils rencontrent ; le pointer quand il est lancé, n'y fait pas attention ; il craint de perdre un seul instant. C'est au maître à veiller sur le chien. Il part au galop, prend le vent, court en tout sens et tombe en arrêt. Vous êtes à mille pas de lui, qu'importe ! Son arrêt est si ferme, que vous avez le temps d'arriver » au son de sa clochette.

Blain, écrivain distingué, reconnaît quatre variétés de pointers : le pointer Anglais, celui d'Espagne, celui de Russie, celui de France. ^[14] Youatt ajoute une cinquième le pointer Portugais, race inférieure, dit-il, sous bien des rapports.

Le temps fut où le pointer d'Espagne, était fort prisé, en sa terre natale, aussi bien qu'à l'étranger, pour sa force, son fin nez etc. ; mais ses formes grossières, son caractère hargneux, son appétit vorace le firent bientôt tomber en discrédit.

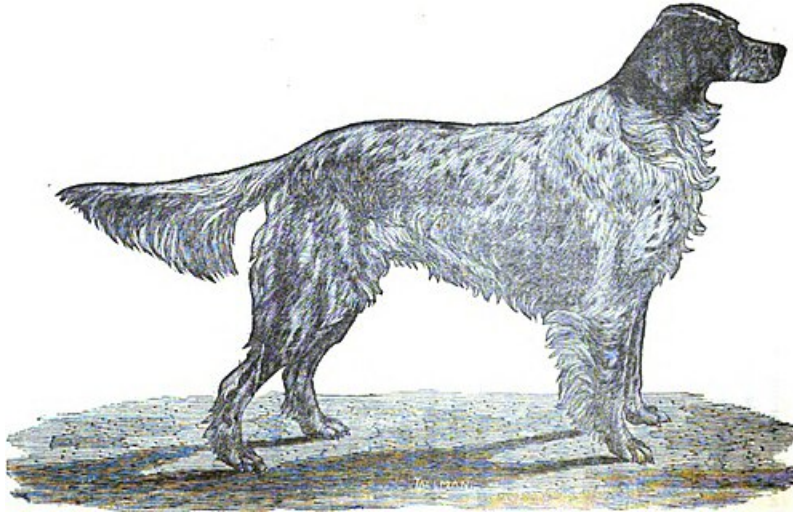
Heureusement qu'on avait songé à le croiser avec le *Foxhound* ou lévrier à renard ; ses écrois furent réputés les égaux des pointers anglais, en vigueur, en vitesse et pour le flair. Blain mentionne un de ces chiens — la propriété du Col. Thornton — qui fut vendu ou échangé pour cent louis

valant de vin de Champagne et de Bourgogne, une tonne de vin de Bordeaux, un fusil de chasse de valeur et un pointer.

Le pointer de Russie, peu connu en ce pays, mériterait de l'être davantage, au rapport de Frank Forester ; sa forte taille, son poil long et rude, le rendent insensible au froid du Canada ; il n'est certes pas beau à voir, mais on en parle très avantageusement. Le pointer de France, bien moins grand que le pointer de Russie ou même le pointer anglais, réunit une foule de bonnes qualités ; mais il est moins vigoureux et à moins de vitesse que le pointer anglais. Beaudrillard^[15] en fait beaucoup d'éloges ; il s'emploie selon lui, dans ce qu'il nomme les grandes chasses.

Les pointers d'Espagne dits « chiens à deux nez » parce qu'ils ont les narines séparées par une gouttière passent pour être inférieurs quant à l'odorat, aux autres races. Stonehenge, Youatt, Lewis donnent la préférence aux pointers anglais. Le point capital pour le chasseur désireux d'acquérir un pointer, est la connaissance personnelle et par des expériences réitérées, de son savoir faire en fourré, ou en plaine. N'achetez donc jamais un pointer simplement d'après la connaissance de sa lignée, l'élégance de ses formes. Bien que nos races de pointers soient parfois, rien moins que pures, nous avons connu des chasseurs expérimentés des vieux pays, Sir George Gore entr'autres, en faire grand cas.





LE SETTER

LE SETTER — CHIEN COUCHANT

Gardant du bienfait seul le doux ressentiment,
Il vient lécher ma main après le châtiment ;
Souvent il me regarde, humide de tendresse,
Son œil affectueux implore une caresse,
J'ordonne, il vient à moi ; je menace, il me fuit ;
Je l'appelle, il revient ; je fais signe, il me suit ;
Je m'éloigne, quels pleurs ! je reviens, quelle joie !
Chasseur sans intérêt, il m'apporte sa proie.

DELILLE.

Le setter est d'origine plus ancienne que le pointer, Au rapport de Youatt, un grand seigneur en Angleterre, en avait de dressés pour la chasse même en 1335, et l'on pourrait accorder à ce noble écrois de l'épagneul, originaire d'Espagne, un blason encore plus ancien.

On compte trois variétés de setters : le setter d'Angleterre, le setter d'Irlande, le setter d'Écosse, dit Gordon setter, parce que le duc de Gordon possédait les plus beaux. Le pays de Galles en réclame une quatrième variété et prétend même que c'est la souche de la race, bien que les amateurs soient à peu près unanimes à accorder cet honneur à l'Irlande, où les setters ont été moins croisés avec les pointers.

Le setter d'Irlande n'a pas la robe aussi luisante, aussi soyeuse que son confrère des rives de la Tamise. Il n'en a pas aussi les formes élégantes. Il lui est un peu supérieur par la taille et sait supporter encore davantage la fatigue. Ce setter est d'ordinaire, de couleur acajou, ou nuancé de châtain, tandis que le Gordon-setter est noir ; ses jambes, sa gorge sont marqués de feu. Le Laverack, setter est blanc et noir ; c'est une des plus belles variétés ; elle doit son nom et sa haute renommée à M. Edward Laverack, célèbre éleveur de setter, en Angleterre.

Les fastes de la vénerie aux États-Unis, nous dit M. Lewis, ont enregistré les exploits d'un setter importé d'Irlande, d'un naturel et d'une sagacité sans pareilles ; on eut pu dire de lui qu'il possédait tous les talents, excepté celui de la parole. « Smoke, c'était son nom, donna des preuves réitérées d'une intelligence canine précoce. On l'a vu plus d'une fois laisser sans bruit le gibier, aller quérir son maître, qu'il avait perdu dans le fourré, et, par des signes qui lui étaient particuliers, le ramener à l'endroit où il avait dépesté la volatile. Plus d'une fois, Smoke a déserté, en silence, la partie de chasse, de dégoût, refusant de chasser pour un amateur dont le coup de fusil portait à faux. Chez Smoke, » les glaces de la vieillesse ne purent ralentir l'ardeur de ses jeunes années ; à l'âge patriarcal pour un chien de chasse, de quatorze ans, il faisait sa partie, une journée entière sans broncher.

« Chez le setter anglais la robe peut revêtir toutes les couleurs. La plus à la mode, est la blanche avec des taches noires (Blue Belton) ou blanche pointillée de noir (Blue Mottled). Le poil peut être épais et ondulé, mais non frisé comme celui de l'épagneul d'eau. Le pied doit être très feutré ; Les Laverack, les Naworth Castle, les Featherstone Castle, les Lord Lovat's, les Earl of Seafielde's, les Lord Ossulton's, les Tankerwills's, les Lort's et les Lanidloes setters sont plutôt des familles d'English setters que des races particulières » — *Beyrere*.

Chose singulière, inexplicable peut-être, le setter anglais, même bien dressé, quand il traverse l'océan, change sa manière de chasser : il ne *sett* pas ; il pointe. La nature du terrain de chasse y serait-elle pour quelque chose ? l'odeur du gibier est moins forte en Amérique, ses habitudes ne sont pas les mêmes ? En Angleterre, le chien chasse dans le découvert, les plaines ; c'est ordinairement le contraire, au moins, pour la bécasse, en Amérique.

Chez le setter, la couleur est tout-à-fait secondaire ; le vrai chien de race est préférable, plutôt petit, que grand de taille ; la tête ne devra être trop effilée, mais un peu ressemblante à celle de l'épagneul et du lévrier ; l'iris foncé, couleur d'acajou, les yeux ronds, à fleur de tête, expressifs, affectueux, pleins d'intelligence ; les oreilles, longues, soyeuses, arrondies, pendantes ; les dents saines, point du tout usées, si vous désirez avoir un chien d'une bonne digestion, capable de mâcher ses aliments avant de les avaler ; le museau, le palais, noirs ou pivelés, semblables à celui de l'épagneul ; la charpente et les côtes arrondies, compactes ; les reins, courts, la poitrine, développée ; la queue portée horizontalement, non retroussée, longue, effilée, fortement frangée en dessous, à la partie que l'on nomme bannière ou panache ; les jambes fortes, musculaires, osseuses ; les pieds longs, durs, fermes, bien munis de touffes de poil aux orteils et aux hanches, etc. Le setter de votre choix devra être vif dans ses mouvements, caressant, traitable, sans être trop craintif. Ces qualités jointes à une éducation soignée, devront vous assurer le plus humble des compagnons, l'ami le plus fidèle.

L'ÉPAGNEUL

Vos un bon chin prèn lou de race.

(PROVERBE PROVENÇAL.)

Voilà un chien de qualité, à coup sûr, un chien de noble race.

Pour retracer son origine, il nous faudra pénétrer jusque dans les ténèbres du moyen-âge.

Édouard II, d'Angleterre, jeune homme, aimait furieusement la chasse ; il avait trouvé dans le fils d'un noble français, Pierre Gaveston, un camarade toujours prêt à le seconder dans ses écarts de jeunesse. Sous la conduite de ce mauvais garnement, il fit avec lui irruption dans le parc de l'évêque de Chester en recherche de gibier. St-Hubert, a compté en Angleterre d'ardents disciples dans toutes les classes, sans même en excepter la classe des prélats — les corps épiscopaux durent donc payer leur écot... en cerfs égorgés.

Pierre Gaveston fut jeté en prison, exilé. Son royal compagnon de chasse étant monté sur le trône, Pierre Gaveston fut élargi, réhabilité même dans ses prérogatives passées ; ... l'on ne dit pas s'il fut fait baron ?

À ces âpres veneurs du quatorzième siècle, comme à ceux qui leur succédèrent, il fallait de bons chiens — des chiens de chasse sûrs, bien dressés ! voilà sans doute ce qui explique comme quoi le Grand Veneur du roi Édouard II, Guillaume Twety, d'après Strutt, dans un livre depuis retrouvé à la bibliothèque Cotton — le plus ancien traité de chasse en Angleterre — aurait si bien décrit l'art de la vénerie, sous le règne de ce roi, qui fut appelé au trône en 1307. Twety y énumère les diverses espèces de gibier, de chiens, de procédés de chasse. Après avoir signalé pour chaque espèce de chien, son usage particulier, il affirme que l'épagneul s'emploie comme chien couchant, pour découvrir la caille et la perdrix et pour aider au chasseur à la capturer au moyen de filets et de rêts.

Passons du quatorzième siècle au dix-neuvième et voyons la nombreuse descendance de l'épagneul, que réclame le sport en Canada et son caractère distinctif.

L'épagneul, inférieur en stature au setter et au pointer, est plus trapu ; ses jambes sont plus courtes. Il est doué d'une force, d'un courage, d'une persévérance à la poursuite du gibier, qui dégénère presque en excès. Son museau est plus petit que celui du setter ; ses yeux plus grands, plus proéminents ; ses oreilles beaucoup plus longues, bouclées, sa robe plus longue, plus frisée ; sa queue touffue, ses jambes frangées de poil jusqu'aux orteils. Les épagneuls n'ont pas de couleur particulière. Il en est qui donnent la préférence à la nuance orange et blanche ; l'épagneul a de grands

yeux, luisants, humides, le palais et le nez noirs comme la nuit. Ces chiens sont difficiles à dresser et requièrent beaucoup de patience, de fermeté chez leur maître. On ne s'en sert pas comme chiens couchants ou comme chiens d'arrêt ; leur besogne est de faire *lever* le gibier. Ils doivent être constamment à dix pas du chasseur, savoir hâter ou retarder leur course, une fois sur la piste du gibier et pouvoir en indiquer la présence soit en aboyant ou en agitant brusquement leur queue touffue. Frank Forester affectionnait surtout le petit *Blenheim Spaniel*, pour chasser en automne la bécasse, la caille et la gélinotte à fraise, notre perdrix.

L'épagneul des Champs se range en deux groupes : le *Springer* supérieur de taille et employé dans les grands fourrés ; le *Cocker* moins grand, usité plus spécialement pour la chasse à la bécasse.

Le *Springer* comprend une foule de variétés : le *Clumber*, le *Sussex*, le *Norfolk* ; le *Cocker* est la souche du *Devonshire* et des variétés Galloises, etc.

Le *Sussex* race fort prisée est généralement de la couleur de l'or, sans mélange de blanc. Son pelage est ondé, non frisé, luisant, soyeux, fort fourni.

Le *Clumber* passe pour avoir emprunté son nom au château du duc de Newcastle où la race origina et se maintint pure jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. Sa nuance est jaune citron ; son poil, luisant, soyeux, presque droit.

Le *Water Spaniel* comprend de nombreuses variétés, tel que le *Old English Water Spaniel*, deux variétés irlandaises, sans compter celle dite *Tweedside*.

« L'épagneul d'eau ainsi que l'indique son nom, est un chien à long poil qui sert exclusivement à la chasse au marais ; son poil frisé, de couleur marron foncé, parfois taché d'un peu de blanc, est enduit d'une espèce d'huile, malheureusement assez odorante, qui le soustrait comme la sauvagine, au contact de l'eau. Quand il est de pur sang, il porte sur le sommet de la tête une mèche de poils qui n'est pas sans analogie avec celle que se font souvent les *clowns* du cirque ; ce qui lui donne une physionomie très spéciale. Il est très intelligent, très obéissant, très fin de nez, très résistant à la fatigue, très ardent et très attaché à son maître. Il convient

particulièrement à la chasse aux canards, à la suite desquels, il ne craint pas de plonger sous les glaçons quand ils ont été blessés, et il les rapporte ensuite, comme le plus brillant des retrievers. » (*Barreyre.*)



LE RETRIEVER

« Les anglais font rarement rapporter leurs chiens d'arrêt, et ce soin est confié au retrievers. Ce dernier chien ne constitue pas, à proprement parler, une race constituée. Il est, généralement, le produit du Terre-Neuve et du setter. Quelques amateurs préfèrent le produit du Terre-Neuve et du pointer ; d'autres y mêlent du Fox-hound, sur ce point la fantaisie se donne pleine carrière. L'essentiel est d'obtenir un chien obéissant, ayant de la propension naturelle au rapport, *fin de nez*, et quêtant, non pas le nez haut, comme on le demande au chien d'arrêt afin de découvrir de loin, mais, le nez contre terre, pour mieux suivre la piste d'une pièce de gibier blessée, qui se dérobe, et la rapporter ensuite à son maître.

Les retrievers sont divisés en deux classes principales : 1^o Les *Wavy-coated*, c'est-à-dire à soies longues et plates, de couleur noir. Ce sont les

descendants du Terre-Neuve et du setter.

2° Les *Curly-Coated*, c'est-à-dire à soies frisées ; ce sont les plus communs, et ils comptent dans leur ascendance, non seulement le Terre-Neuve, mais l'épagneul d'eau, et même le caniche. On prétend que ce sont les plus intelligents. Ceux qui sont admis aux expositions sont toujours de couleur noire ou marron. » — (*Barreyre.*)

Nous avons nommé les quatre espèces de chiens, les plus usités en Angleterre pour chasser. « Chez les anglais, dit Barreyre, chaque race est introduite dans la spécialité à laquelle ses aptitudes la rendent la plus propre et il n'est pas douteux qu'elle n'arrive, alors, à une perfection de travail qu'on ne peut exiger d'un seul chien, à qui on demande, par exemple, tout à la fois, d'arrêter de près, au bois et de loin, en plaine ; de quêter, le nez haut, quand il s'agit de découvrir le gibier vivant, et de suivre, le nez collé à la voie, la piste d'une pièce blessée qui se dérobe. »

Le pointer devra être réservé pour les lieux découverts, le setter, pour chasser dans les pays couverts et humides les petits cockers, pour les fourrés épais.



1. [↑] M. J. U. Gregory, tout en causant chasse et chiens me glisse à l'oreille la jolie légende qui suit, relativement au rôle du chien vis-à-vis nos premiers parents : « Quand Adam reçut ordre de sortir du Paradis terrestre, il se trouva face à face avec les animaux créés pour lui. Leur aspect inattendu lui causa un grand effroi que le souvenir de sa désobéissance ne fit qu'accroître. À sa vue, le lion, le roi des animaux, se mit à rugir ; l'ours de grogner ; le cheval de hennir ; la panthère bondit de rage ; l'éléphant sonna de sa trompe ; le bœuf beugla d'une manière effroyable ; le loup hurla ; le renard fit entendre des glapissements aigus, le chat, d'horribles miaulements : un sentiment d'horreur semblait s'être emparé de tous les êtres créés. Adam, atterré, se préparait à fuir, à se dérober à leur courroux, quand le chien se traînant affectueusement à ses genoux lui lécha les mains et lui murmura en aboyant ces douces paroles : « Quand tout t'abandonnera, moi je serai ton ami, ton gardien, ton défenseur, ton fidèle serviteur, jusqu'à la fin des temps. »

2. ↑ Benedict-Henry Revoil, combat énergiquement l'opinion de Buffon. *Histoire physiologique et anecdotique des chiens de toutes les races*, p. 62.

Richardson, Back, Parry et autres navigateurs arctiques ainsi que le célèbre voyageur et savant Pallas, attestent l'accouplement des chiens avec les louves *Idem* p. 68.

3. ↑ Un superbe chien esquimeau, que je tenais, comme mesure de sûreté, parqué la nuit dans mon écurie, grugea de ses longues dents canines, un trou dans une cloison solide qui abritait un poulailler et bien que repus de la veille, il étrangla et avala, chair et os, un dindon dodu que nous réservions pour le dîner de Noël. Hélas !
4. ↑ Le chien esquimau, dit M. l'abbé Ferland, a servi de base à toutes les familles de chiens au Labrador ; dans quelques localités, il s'est croisé avec des chiens appartenant à d'autres races ; ailleurs, il a été conservé pur et sans mélange. Le vrai chien esquimau est de forte taille ; sa robe est blanche avec quelques taches noires ; il a le poil long, les oreilles pointues, la queue touffue et relevée ; il n'aboie point, mais pousse des cris courts et étouffés, qui semblent être des essais d'aboiement. Il ressemble d'une manière frappante au loup du pays, ou plutôt c'est un loup réduit à l'état domestique ; assez souvent, on a vu un loup au milieu d'une troupe de chiens esquimaux, s'amusant à jouer avec eux ; mais les derniers semblent comprendre que cette compagnie n'est pas respectable ; car, dans ces occasions, dès qu'ils aperçoivent leur maître, ils prennent un air de gravité tout-à-fait comique. Les deux familles s'allient quelquefois ensemble.

Si les chiens esquimaux ne savent point aboyer, en revanche ils sont habiles à hurler : chaque soir, autour des maisons, ils donnent un concert au profit des dormeurs. Un vieux chien commence ordinairement à donner le ton avec sa voix de basse-taille ; puis, viennent les ténors et enfin les jeunes chiens se joignent *con amore*, aux anciens de la troupe, et un chœur de musique infernale continue ses lamentations jusqu'à une heure avancée de la nuit. »

5. ↑ *Pride of the Border*, le magnifique setter de Charles H. Raymond de New-York, est évalué à \$1,200. Franck Forester refusa \$800, pour ses deux pointers.
6. ↑ *Canadian Antiquarian*, Montréal, 1885, p. 19.
7. ↑ *Creuxius, Historia Canadensis* p. 204.
8. ↑ *Relations des Jésuites*, 1647.
9. ↑ *Récit de la mère de l'Incarnation*, 1660.
10. ↑ *Histoire du Cap Santé, Gatién*, p. p. 34, 35.
11. ↑ *De Gaspé*, Mémoires, p. p. 41, 44.
12. ↑ Pêle-mêle, Fréchette, p. 79, aussi *Mes Loisirs* p. 85.
13. ↑ « Le pointer est le chien favori des anglais, et ils ont doublement droit d'en être fiers, puisque c'est leur création, et qu'elle est vraiment merveilleuse.

C'est un chien à poil extrêmement ras, fin comme la soie et dont la robe affecte toutes les couleurs, mais principalement la couleur blanche tachée de foie, d'orange ou de noir, la couleur la plus recherchée est la couleur blanche et foie, puis la couleur blanche et orange, et enfin la couleur blanche et noire ; mais avec le plus de blanc possible. Le poil doit être gros à la naissance, et très fin à l'extrémité. Il ne doit pas tomber plus bas que le jarret. L'oreille dont la finesse décèle la pureté du sang, doit être courte, et, quand on la ramène vers le nez, ne pas dépasser le coin de l'œil. Bien dressé, c'est un chien d'une obéissance absolue. La puissance de son nez, même par la chaleur est étonnante, et la rapidité de sa course est sans égale. Il n'est pas de chien plus brillant, ni ayant au même degré l'instantanéité et la fermeté de l'arrêt. Il tombe véritablement en catalepsie.

Cette résistance à la chaleur, et cette faculté de conserver la finesse de son odorat dans les conditions les plus défavorables, font, que de l'autre côté de la Manche (en Angleterre), on

s'en sert principalement à l'ouverture de la chasse, en plaine.

Il est certain néanmoins, que la nature a mieux armé les petits cockers et springers, contre la morsure des ajoncs, et que la santé de ces chiens souffre moins que celle des pointers, de chasses journalières dans l'eau glacée des marais. » (BARREYRE.)

Le pointer trempé d'une longue pluie froide grelotte... il a sujet de regretter dans les épines et les ajoncs, le feutrage et les longues soies du setter.

14. ↑ « Avant la révolution française, les races de chiens d'arrêt de la France étaient fort estimées, et il est incontestable que les Anglais leur ont fait plus d'un emprunt pour améliorer les leurs. Elles se distinguaient par la finesse du nez, jointe à la fermeté de l'arrêt ; mais elles manquaient d'allures et de fonds. Ces défauts n'avaient pas d'ailleurs, les inconvénients qu'ils présentent aujourd'hui, parce que le gibier abondait partout. Infiniment moins pourchassé, il était beaucoup plus abordable.

(BARREYRE.)

15. ↑ Dictionnaire des Chasses.

LA BÉCASSE D'AMÉRIQUE

(American Woodcock)

Dans quelque savane obscure,
Le jour, je reste sans bruit.
Pour chercher ma nourriture
Je sors lorsque vient la nuit.
Si le chasseur tant me prise
Hélas ! c'est pour mon malheur.
Il trouve ma chair exquise
Et me traque avec ardeur.

Hommage des Oiseaux Canadiens.

A. MARSAIS.

Montréal, mars 1862.

La bécasse arrive dans la province d'Ontario à la fin de mars, et dans celle de Québec, vers le 30 d'avril. Ses habitudes sont tellement nocturnes, qu'elle peut exister dans une localité sans que sa présence soit soupçonnée, excepté par des chasseurs familiers avec la topographie des lieux. Pendant une grande partie du jour, elle se réfugiera dans des savanes ombragées et n'en sortira pour chercher sa nourriture que la nuit, au point du jour où bien après le coucher du soleil. Elle vient nicher en Canada, le printemps ; [\[1\]](#) l'automne venue, elle se retire dans le sud des états de la République voisine. Le nid est placé à terre, dans un endroit retiré de la forêt, très souvent au pied d'un buisson ou d'un arbre : quelques feuilles desséchées, quelques herbes en font tous les frais ; la femelle y pond quatre à cinq œufs d'un pouce et demi de longueur, d'un pouce au plus de diamètre et s'effilant tout à coup au petit bout. Ces œufs sont brun clair avec des taches plus foncées au gros bout, mêlées d'autres taches d'un pourpre pâle. Pendant ses excursions nocturnes, aussi bien que le matin et le soir, la bécasse s'élèvera par un vol spiral à une très grande hauteur dans les airs, faisant entendre de

temps à autre sa note *quac* ; lorsqu'elle est parvenue bien haut, elle court des bordées çà et là d'une manière irrégulière, en bourdonnant ; puis, elle redescend se poser à terre avec la même rapidité qu'elle était montée.

Son cri, quand elle est sur le sol, semble lui être pénible à émettre ; elle incline en ces occasions la tête vers la terre et hoche la queue fréquemment ; ces allures, ont lieu le printemps et paraissent être le cri d'appel du mâle. La bécasse passe son temps à retourner les feuilles ou le sol pour y chercher les larves et les vermisseaux qui s'y cachent ; sa chair est fort recherchée.

La bécasse d'Amérique a les habitudes de la bécasse d'Europe : mais sa taille est bien moindre et son plumage est différent ; le mâle de l'espèce d'Amérique pèse de cinq à six onces tandis que le mâle de son congénère d'Europe, pèse douze onces. En Angleterre les bécasses arrivent en octobre et en novembre et y hivernent ; en mars, elles gagnent le nord du continent Européen pour la ponte ; tandis que l'espèce d'Amérique hiverne dans le sud de notre continent, arrive ici en mars et avril, se répand dans tout le Canada et y couve ; puis, à l'approche des froids, elle se met en route pour le Sud. Une espèce émigre de la zone torride à la zone tempérée ; l'autre, de la zone tempérée à la zone arctique. Les deux oiseaux ayant un même nom, diffèrent non-seulement par leur taille et leur livrée, mais encore par les climats qu'ils habitent. Ceci démontre combien peu fondée est l'opinion exprimée par des naturalistes américains que la bécasse d'Amérique passe de ce continent au vieux monde et vice versa.

Quel est le terme des migrations de la bécasse dans la partie nord de l'Amérique ? c'est ce qui n'est pas encore connu. Il n'appert pas que cet oiseau se montre dans le voisinage de la Baie d'Hudson ; il ne paraît pas non plus qu'il existe dans l'extrême nord de l'Europe ; il est donc probable que ses migrations ne s'étendent pas à une bien haute latitude ; on peut poser en principe général que les bécasses qui émigrent aux régions arctiques dans les deux continents sont communes à chaque continent. Aucun oiseau n'a, plus que la bécasse, la passion des voyages ; ce qui la force de se munir de ces fortes provisions de graisse qui donne tant de prix à sa chair. La bécasse se rencontre quelquefois dans les clairières au sein des forêts, où elle retourne les feuilles pour en retirer les vers, etc. ; en cela, elle diffère de la bécassine qui ne fréquente que très rarement les bois. La

tête de la bécasse a une structure toute particulière : l'œil est à une grande distance du bec, ce qui lui donne la faculté d'observer ses ennemis de bien loin ; son vol n'est pas rapide. Faites la lever dans les bois, elle rasera la cime des buissons et se posera, par derrière ces mêmes buissons puis, elle s'éloignera à pied, une distance de quelques mètres. La différence entre la taille du mâle et celle de la femelle a fait croire qu'il y avait deux espèces de bécasses, en Amérique.

Audubon trace un magnifique tableau de la sollicitude de la femelle pour ses jeunes et des ingénieuses ruses dont elle se sert pour attirer sur elle, l'attention de celui qui veut s'emparer de ses petits ; en ceci, elle ressemble fort à la perdrix, mais les jeunes bécasses n'ont pas, il s'en faut de beaucoup, l'agilité des perdreaux ; ce sont de faciles victimes que des enfants cruels dérobent à la tendresse de leurs bons parents.

La migration des bécasses, ne se fait pas par troupe, mais une à une la nuit, au clair de la lune, et avec une telle rapidité que l'on peut dire qu'elles sont toutes à la file, quoique à une certaine distance les unes des autres. Cette particularité a été remarquée, par le même naturaliste sur les rives du Mississipi et de l'Ohio ; le soir presque à chaque instant, à commencer du milieu du mois de mars jusqu'au milieu du mois d'avril, la bécasse passe avec la rapidité d'un trait. Il les a vues émigrer de la même manière au Nouveau-Brunswick. La chasse à la bécasse est fort laborieuse, mais fort intéressante ; le Bois Bijou, sur les limites de la cité de Québec, la côte à Bonhomme à Charlesbourg, les hauteurs de Sillery, à venir jusqu'à ces années dernières étaient réputées fort giboyeuses. Après de longues sécheresses, il serait inutile de battre les hauteurs en quête de bécasses ; il faut alors avec un bon chien, explorer les terrains marécageux et bas ; après des jours de pluie, ces oiseaux gagneront le versant des collines et les clairières dans les forêts. C'est là qu'on les rencontre aux beaux jours d'automne, recherchant les rayons du soleil quand il commence à faire froid.

Plus tard dans la saison, le chasseur remarque quelques bécasses retardataires, sur le bord des ruisseaux ombragés ou des sources chaudes dans les bois ; mais à l'instar des bécassines, les mouvements des bécasses sont incertains et dépendent des saisons et de la température.

« La bécasse de France est un oiseau éminemment domesticable et sociable, dit Toussenel » ; nous n'avons encore pu constater sur ce point le degré de réussite des tentatives qui ont été faites en Canada.

« On a vu des bécasses fatiguées s'abattre en vols nombreux sur le pont des navires ; on cite nombre de ces pauvres voyageurs, qui, deux fois par an, se cassent la tête aux cages de nos phares maritimes de la France. »

La bécasse mâle a le bec brun couleur de chair, noir à sa base ; la mandibule supérieure se termine en une petite protubérance, qui se projette à peu près un dixième de pouce au delà de la mandibule inférieure ; le front, la ligne au dessus de l'œil et toutes les parties inférieures, d'un rouge fauve : les côtés du cou, tirant sur le cendré ; une légère bande de brun foncé, se fait remarquer en l'œil et le bec ; le sommet de la tête à partir du devant de l'œil en allant en arrière, noir, traversé par trois bandes étroites de brun-blanchâtre ; les joues sont marquées d'une barre noire, variée de brun-clair ; les franges du dos et des scapulaires, d'un noir foncé, chaque plume marbrée de brun clair et de rouille clair, avec de nombreuses lignes noires traversant en zig-zags les parties plus claires.

Les jeunes d'un brun foncé ; la queue noire, chaque plume frangée à l'extérieur avec de petites taches d'un brun pâle, mêlé de blanc et de jaune ; la doublure de l'aile est couleur de rouille clair ; les pieds et les jambes, rouge pâle, couleur de chair ; l'œil, noir et plein, placé bien haut sur le derrière de la tête : poids, cinq onces et demi, quelque fois six onces.

Longueur totale 11 pouces ; envergure 16 pouces.

LA BÉCASSINE

(WILSON'S SNIPE)

« À son tour l'humble bécassine
Vient nous présenter son tribut
Pauvre oiseau que l'homme assassine
Et que son fusil prend pour but,

En zig-zag, près d'un marécage,
Nous fuyons son plomb meurtrier
Nous, pour qui ce riant rivage
Était jadis hospitalier."

Hommage des Oiseaux Canadiens.

A. MARSAIS.

Montréal, mars 1862.

La bécassine, si hautement prisée des chasseurs, et des bons-vivants est très abondante en cette province au mois d'août, de septembre et même en octobre. On cite des endroits où des bécassines ont été vues à l'ouest de la province, aussi tard que le commencement de janvier ; mais, c'était là, des cas isolés.

Cet oiseau niche en Canada, dans les endroits marécageux sur les hauteurs où il n'est pas exposé à être molesté par l'homme ; un trou dans la mousse, tapissé de quelques herbes, voilà le nid qui bientôt contiendra quatre œufs d'un jaune olive, abondamment tachetés de brun clair ou foncé ; ces taches augmentent en étendue à mesure qu'elles approchent du gros bout où elles forment un cercle ; les œufs sont toujours disposés de manière à ce que le petit bout se touche tous. Les jeunes comme ceux de la bécasse, quittent le nid, dès qu'ils sont éclos ; ils recherchent d'abord les insectes et plus tard, quand leur bec est fort, ils l'enfoncent, comme les vieux, un demi pouce dans le sol, pour en extraire des vermisseaux et de petites racines d'herbes. Les bécassines sont fort nombreuses sur toutes les battures marécageuses du St.-Laurent ou dans les champs que l'eau du fleuve recouvre à chaque *grande mer*^[2] Elles sont très singulières dans leurs habitudes ; le chasseur qui remettrait au lendemain, une chasse qu'il se promet dans un endroit où il a vu nombre de ces oiseaux la veille, n'en trouvera peut-être pas un seul le lendemain dans la même localité. Sont elles alarmées ? elle s'élèvent en zig-zags, sonnent leur cri *Wau-aik*, font quelques évolutions dans les airs, des *crochets*, comme dit le chasseur, et reviennent se poser presque à l'endroit d'où elles sont parti.

Audubon a découvert les nids des bécassines dans la Nouvelle Écosse, dans l'État du Maine et dans les régions montagneuses de l'Union Américaine. La chair de la bécassine est aussi renommée que celle de la bécasse ; on sait que nos bon-vivants laissent à la bécassine et à la bécasse,

pour farce, leurs intestins, avec leur contenu, et qu'ils les font rôtir tout rondes ; pourtant, il n'est pas rare d'extraire des viscères de bécassines mortes, de gros vers de terre, des sangsues ; comestibles peu convenables, on l'avouera, à l'homme. Il y a une forte ressemblance entre la bécassine Européenne et celle d'Amérique : l'œil perçant de Wilson signala d'abord en quoi elle différait, et les naturalistes par reconnaissance, donnèrent son nom à la bécassine d'Amérique. La bécassine d'Amérique est plus petite d'un pouce que celle d'Europe : elle a seize plumes dans la queue, la bécassine Européenne n'en a que quatorze : le cri des deux est fort différent ; ce fait remarqué par Audubon avait échappé à l'attention de Wilson ; d'un autre côté Frank Forester^[3] s'insurge contre l'opinion d'Audubon et affirme que ces deux oiseaux ont un cri semblable. Voilà un problème à résoudre, pour le *sport* du Canada. On a noté chez les bécasses et chez les bécassines un trait fort singulier qui ne se produit qu'à la saison des œufs. Le chasseur qui fréquente, au point du jour, les humides prairies en quête de bécasses, remarque que des couples de ces oiseaux montent en spirale vers le ciel, frappant l'air de leurs ailes à coups redoublés :^[4] parvenus à une centaine de pieds de hauteur, ils s'étreignent soudainement en frappant leurs ailes l'une contre l'autre avec une grande vitesse, se laissent choir vers la terre en faisant entendre un faible gazouillement ou plutôt un bourdonnement, que l'on croit être causé par l'action de leurs ailes dans leur descente rapide ; il ne paraît pas que cette manœuvre singulière ait lieu en d'autre saison que le printemps.^[5]

Le principal attrait que possède la chasse à la bécassine, c'est l'exercice musculaire qu'elle entraîne et le *savoir faire* prodigieux qu'elle requiert pour que le chasseur puisse atteindre l'oiseau dans ses gyrations infinies et son vol tortueux, lorsqu'il se lève de terre. Pour prétendre au titre de chasseur de bécassine, il faut avoir, un tempérament robuste, à l'épreuve du froid et de l'humidité ; un œil vif, une main sûre : il faut, en outre, participer un peu à la nature de l'épagneul : ne faire aucun cas de la boue et de l'eau : *Audax omnia perpeti*, telle doit être la devise du chasseur de la bécassine

« La bécassine a le vol très rapide, mais c'est le moindre inconvénient. Elle commence par filer droit pendant quelques pas ; puis, elle fait trois crochets et file droit encore. Si vous attendez qu'elle ait fini ses trois crochets pour tirer, elle est déjà bien loin, à moins cependant qu'elle ne soit

partie à vos pieds. Si vous la tirez pendant les crochets, vous manquez presque toujours. Si vous êtes prompt à mettre en joue, le meilleur sera de tirer au *cul levé*, vous aurez encore la ressource de redoubler après les trois crochets. Mais pour tirer de cette manière il faut être très lesté ; peu de chasseurs y réussissent bien. Cependant j'en ai vu qui, par une grande habileté... abattaient les bécassines aussi facilement que des perdreaux. »

On peut chasser la bécassine depuis le matin jusqu'au ^[5] soir. Celles qu'on a levées une fois, on les retrouve encore ; on tire toujours, on manque souvent ; c'est la chasse où l'on use le plus de poudre.

La bécassine se laisse facilement arrêter par le chien ; c'est la seule espèce de gibier que l'on puisse chasser à mauvais vent ; il vaut mieux avoir le vent en poupe ; en voici la raison : la bécassine a l'habitude de piquer le vent, d'aller droit sur lui. Si vous la prenez à vent contraire, elle file devant vous, sinon elle tourbillonne pour se diriger sur le vent ; et alors ces tourbillons, joints aux crochets qu'elle ne manque jamais de faire, complique furieusement la question. On chasse mieux la bécassine par un temps gris que par un temps clair. »^[6]

La bécassine de Wilson porte une livrée brune : le sommet de la tête est noir, marqué d'une ligne d'un brun pâle ; une autre ligne d'une couleur encore plus foncée surmonte les yeux ; le cou et le haut de la gorge, d'un brun pâle varié de blanc et de noirâtre ; le menton est pâle ; le dos, d'un noir de velours lustré ; les scapulaires noires, marbrées de taches couleur de rouille, et abondamment terminées à leur extrémité de blanc ; les ailes, foncées ; toutes les pennes ainsi que celles des couvertures, frangées de blanc ; la queue, arrondie, d'un noir foncé, se terminant par une bande d'une teinte de rouille vif, traversée d'une ligne noire, ondoyante et frangée de blanc ; le ventre est d'un blanc pur ; les côtés, barrés d'une couleur foncé ; les pieds et les jambes, d'un vert pâle cendré ; le bec, brun, fluté, long d'à peu près deux pouces et demi.

Longueur du mâle 11 ; envergure 17.

La femelle a un plumage plus obscur : le blanc sur son dos est moins pur et le noir moins foncé.

LA BÉCASSINE DE MER

(RED BREASTED SNIPE)

« Fort ressemblant à la bécassine de Wilson, avec le dessous, rouge brun, mélangé de noirâtre ; une ligne superciliaire brun jaunâtre et une autre brune, du bec à l'œil ; bec et pieds, noir verdâtre ; queue rayée de noir et de blanc ; doigt médian et externe réunis par une étroite membrane. Longueur 10-11 ; ailes 5-5½ queue 2½ ; bec 2½ ; tarses 1½ ; doigt médian 1¼ pouces (C. E. DIONNE).

LA BÉCASSINE À LONG BEC

(LONG-BILLED SNIPE)

« Cette bécassine qui, d'après le D^r Coues, serait une variété de la précédente, a presque un pied de long et son bec mesure au delà de trois pouces. » — (C. E. DIONNE.)

1. ↑ Les bécasses couvent dans toute l'étendue de cette province ; on a trouvé leurs nids même à un mille de Québec, à Holland Farm sur le chemin St.-Louis, près de l'Hôpital-Général, à la Pointe aux Lièvres, et dans les champs le long des rives du St.-Laurent.
2. ↑ On appelle *grande mer*, ces hautes marées qui ont lieu semi mensuellement, à partir de la ville de Trois-Rivières en descendant vers le golfe.
3. ↑ Nom de plume de Hy. Wm. Herbert, de New-York, *sportsman* distingué
4. ↑ Un chasseur digne de foi affirme que les mâles seuls montent ainsi au haut des airs.
5. ↑ Nous sommes redevables des particularités suivantes à un chasseur de vieille roche :

« La bécassine, au printemps fait entendre, lorsqu'elle est posée, un sifflement soutenu et fort aigu ; c'est la note d'appel du mâle, avant la

saison des œufs. Je l'ai entendue, maintes et maintes fois à Sorel en 1856 et 1857. J'ai fait *lever* des bécassines souvent dans les bois dans des terrains humides et couverts d'arbres. Les bécasses viennent prendre leur nourriture généralement la nuit, dans les endroits où l'on trouve

les bécassines pendant le jour.

Après de fortes gelées en Octobre, au premier clair de lune, les bécassines quittent le Canada en corps, pendant la nuit pour le sud de l'Union Américaine. J'ai tué des bécassines à Sorel, même en novembre ; un chasseur que je connais en a tué, à Sorel, en mars. » — (William H. Kerr,) ancien Bâtonnier du Barreau de Montréal.

6. [↑] BLAZE, *le Chasseur au chien d'Arrêt*, p. 144.

PLEUVIERS

« Les pleuviers sont des oiseaux qui ont les ailes aiguës, et le pied léger, et qui sont aussi bien taillés pour le vol que pour la course ; les uns préfèrent les champs cultivés ; les autres, les marais, les grèves. Ils vivent d'insectes et particulièrement de vers de terre qu'ils font sortir de leurs trous en piétinant le sol. Les pleuviers n'ont pas la physionomie heureuse ; leur tête est beaucoup trop volumineuse ; leur bec trop court et inséré trop bas et trop à angle droit dans le crâne. Ils portent pour la plupart un manteau jaune verdâtre, émaillé de mouchetures brunes, plus ou moins foncées ; colliers noirs et plaques d'ordres sur la poitrine. Le sentiment de la fraternité est très développé chez eux. Quand un pleuvier est abattu, tout le vol revient sur lui pour le secourir et il est arrivé plus d'une fois à un chasseur d'exterminer toute une bande sans bouger de place. »

Quatre espèces de pleuviers séjournent l'automne sur nos grèves ou dans les champs, savoir : le Vanneau gris ou Squatarole Suisse, le pleuvier doré, le pleuvier criard ou Kildeer et le pleuvier à collier. Ces oiseaux sont communs à l'ancien et au nouveau monde.

LE VANNEAU GRIS

(BLACK-BELLIED PLOVER)

« Le Vanneau gris connu aussi sous les noms de Squatarole suisse, Vanneau-Pleuvier, etc., est à la tête de l'espèce par la taille. C'est un

individu solitaire qui fréquente les hautes terres en labour et se fait tuer sur le bord des grands étangs et des fleuves où il vient se laver les pieds. »

Voici son signalement : manteau brun, cendré ; poitrine d'un blanc sale ; le dos et les scapulaires, foncés avec des étoiles orangées ou dorées ; large collier noir et ceinturon de même nuance ; la pointe du bec, noire et le reste, orangé ; pieds, couleur de plomb. Ils se nourrissent de vermisseaux, d'insectes, et au besoin, de baies de diverses espèces : leur chair est délicieuse. Leur cri est un sifflement aigu. Leurs jeunes ressemblent fort à ceux du pleuvier doré, mais ils ont la tête et le bec plus gros et ont deux pouces de plus en longueur ; cette espèce, peu répandue en Canada, se rencontre au nord de l'Europe, dans la Sibérie, le Groenland aussi bien qu'à la Baie d'Hudson.

Les œufs sont au nombre de quatre, gros, d'un olive clair, avec des taches noires ; ces pleuviers élèvent souvent deux familles dans la saison ; ils couvent depuis la Virginie, en gagnant vers le nord.

Longueur totale $11\frac{3}{4}$, envergure 25.

LE PLEUVIER CRIARD

(KILDEER PLOVER)

Ce pleuvier, très répandu à la Louisiane et dans les plantations de coton, de cannes à sucre et de riz, de la Georgie et des Carolines, est peu connu en Canada, dans la Nouvelle Écosse, à Terre-Neuve et au Labrador. Quelques individus viennent dans la province d'Ontario, où leur présence a été signalée par M. McIlraith. Le vol de ces oiseaux est fort rapide ; ils courent à terre avec une rapidité qui est passée en proverbe. Le Kildeer [ce nom lui vient de son cri] exécute mille évolutions fantastiques, au haut des airs,

dans la saison nuptiale ; ces pleuviers sont remarquables par la beauté de leurs contours et l'éclat de leur plumage.

Le Kildeer pond quatre œufs, couleur de crème, tachetés de brun et de pourpre dans un trou, sur le bord d'un étang ; ce nid est matelassé d'herbes. Les jeunes sont aptes à courir dès qu'ils sortent de l'œuf. Durant la période de l'incubation, les vieux se chargent alternativement du soin du nid et sont fort bruyants dès qu'un ennemi se présente ; la femelle trainera l'aile, comme si elle était blessée, et le mâle circulera dans les airs et fera sonner sa note de détresse au dessus de la tête du perturbateur de son repos domestique.

Le mâle a le bec noir ; les rebords des paupières, d'un rouge vif ; l'iris, d'un brun foncé. Les pieds, d'un gris bleu clair. Le haut de la tête, le dos, les petites couvertures alaires, jaunâtre-brun. Le milieu du cou est entouré d'un large ceinturon noir brunâtre ; il y a une semblable bande entre les ailes. Le croupion et les couvertures caudales inférieures sont d'un jaune rouge vif.

Longueur totale 10 ; envergure 20.

LE PLEUVIER À COLLIER

(RING PLOVER)

C'est un joli petit oiseau, au manteau gris perlé, gris en dessus, blanc en dessous, à collier noir : la tête est variée de blanc, le bec, jaune et noir ; il niche sur la grève, au bord de la mer et des fleuves ; les œufs au nombre de quatre sont d'un cendré pâle, maculés de noir. Vers le mois de septembre, ce pleuvier arrive du nord en grand nombre et fait société avec les *Alouettes* ^[1] sur les battures et les bancs de sable dont le littoral du St-Laurent est parsemé.

Longueur totale 7¼ ; envergure 14.



LE PLEUVIER DORÉ

(GOLDEN PLOVER)

Ce pleuvier est commun à l'ancien et au nouveau monde : à certaines saisons, il se montre en grand nombre en Canada ; il parcourt de préférence les grèves, les battures de sable que la marée laisse à sec. Il arrive à la fin de l'été, se nourrit d'abord de vers qu'il fait sortir de leurs trous en piétinant le sol ; à mesure que la saison avance, il fréquentera les champs cultivés, les hauteurs, où il avalera avec les insectes, les fruits qu'il y trouvera.

Le moment que le chasseur choisit pour tirer dans les bandes de pleuviers, est celui où ces oiseaux, les ailes tendues, vont se poser à terre ; car dès qu'ils se sont posés, ils se mettent à courir le long du sol et se sont bientôt dispersés.

Le père de l'ornithologie américaine décrit une chasse aux pleuviers à la Louisiane, à laquelle des gentils hommes français le convièrent. Dès

l'aurore, les chasseurs s'étant disséminés sur les divers points où le gibier devait passer, une troupe de pleuviers se montra ; les chasseurs, d'imiter le cri de ces oiseaux, lesquels descendirent du haut des airs et durent alors essayer une espèce de feu de file, sur une grande étendue de terrain. Cinq ou six fuyards échappèrent seuls de toute la cohorte : la chasse dura jusqu'au coucher du soleil, et, quand il les quitta, ces nemrods montraient la même soif de carnage que le matin : un d'eux comptait soixante et trois douzaines de pleuviers pour sa part. Audubon vit cinquante chasseurs dans les environs et portant à vingt douzaines la moyenne pour chaque chasseur, il affirme que quarante huit mille pleuviers dorés expirèrent ce jour là : rien moins que la véracité bien connue du grand naturaliste nous porterait à recevoir ce calcul comme correct : mais enfin, c'était pendant la migration d'automne de ces oiseaux et, à cette saison, on les comptait par millier. Audubon dit que, six années auparavant, les pleuviers dorés s'étaient montrés en égale abondance.

Les pleuviers nichent sur les terres basses et incultes de la mer arctique : le nid est un petit trou dans la mousse ou sur un endroit sec ; la ponte se compose de quatre œufs, couleur de crème avec des taches et des points brun foncés ou pourpres, irrégulièrement disposés. Les petits sont prêts à courir dès qu'ils ont rompu leur coquille ; ils cherchent à se garantir du danger en se blottissant à plat sur le sol : la femelle a beaucoup d'attachement pour sa famille. Elle a recours à toutes espèces d'artifices pour les garantir du danger : elle se trainera péniblement à terre, comme si elle était dans les transes de l'agonie, ou que ses ailes fussent rompues : cela dans le but d'appeler sur elle les malheurs qui menacent sa couvée. Les pleuviers dorés cherchent leur pâture plus souvent dans les champs que sur les grèves.

Le mâle a le bec noir et court ; l'iris, brun ; les pieds, bleus gris. Le dessus de la tête, le devant du dos et les scapulaires sont également variées de brun, de noir et de jaune clair ; ce jaune forme de petites taches à l'extrémité des plumes. Le derrière du dos, gris brun, varié de jaune d'une teinte plus pâle ; la queue est brune, barrée de blanc. Les ailes sont brunes ; les couvertures inférieures, tachetées de jaunâtre blanc ; les primaires et les secondaires des ailes, terminées de blanc. Une partie du front, ainsi que les lores, sont blanches ; une bande et la gorge, gris blanc ; les côtés du cou et

du corps variés de brun, d'un blanc pâle et jaunâtre. La poitrine et une large bande sur la poitrine d'un brun noir ; cette bande est frangée de chaque côté de blanc : la queue est courte, arrondie et composée de douze plumes.

Longueur totale du mâle $10\frac{1}{2}$; envergure $22\frac{3}{8}$.



1. [↑](#) Maubeches. Le peuple nomme ce pleuvier *Cou blanc*.

LES ISLES DE SOREL

CHASSE AUX CANARDS, ETC.

« Je ne connais aucun endroit de chasse, dans la province de Québec, préférable en automne aux Îles de-Sorel.

Ces localités et les environs abondent en bécasses, bécassines, pleuviers, courlis, et autre menu gibier de grève. Le canard noir, le cou rouge, les canards d'automne, s'y attroupent, aussi bien que les sarcelles aux ailes vertes et les sarcelles aux ailes bleues ; bref, toute la gente ailée d'eau douce, qui prend ses ébats sur le littoral du St-Laurent, y trouvent pâture et abri aux mois de septembre et d'octobre.

Les principales Isles du groupe sont, l'Isle du Moine, l'Île des Barques, l'Île à la Pierre, l'Île de Grâce, l'Île du Pads, l'Île St-Jean, l'Île-aux-Grues, l'Île-aux-Ours. Il y a aussi plusieurs îlots de moindre étendue ; puis, la commune de Yamachiche, la Baie du Fèbvre, les lacs de Maskinongé et de Yamachiche.

À ce, il faut ajouter, une étendue immense de littoral couvert d'ajoncs, le long des deux rives du lac St-Pierre, et de plages des îles aux environs, lesquelles sont en parties inondées, aux grandes crûes des eaux, printemps et automne, et attirent le gibier.

Les terrains plus élevés, généralement sous le contrôle des municipalités, servent comme pâturages, aux jeunes chevaux, aux veaux, aux porcs des habitants des paroisses adjacentes : le sol fumé, piétiné, engraisé, produit des petits vers, fort recherchés par la bécassine en été.

Sur la pointe sablonneuse de certaines îles, tel que la pointe au Pécaud, ou l'île au Sable, les chasseurs se cachent dans les gabions qu'ils construisent, pour tirer à leur passage le soir, l'oie-à-cravate, notre outarde, laquelle descend à la recherche de vivres, sur les grèves ou dans les champs

en arrière. Au printemps, une autre chasse bien différente, mais fructueuse, se présente : la chasse aux rats-musqués.

L'accès à ces lieux est fort facile, par les grands steamers, de Québec et de Montréal.

Ces fameuses îles de Sorel, ou naguère chassaient, le Col Alphonse M. de Salaberry, MM. Coursol, W. H. Kerr, Harry King. Fred. Austin et autres ont aussi leurs guides attirés : Maxime Monjeau, Baptiste Martel, Charles Paul, et consorts ; leurs pirogues sont en grande réquisition en septembre : un des guides les plus actifs n'avait qu'une jambe.

À deux fusils, j'ai vu tuer sur les îles de Sorel, dans ma jeunesse, en trois jours de chasse, cinquante canards, soixante-dix bécassines, et quarante pleuviers dorés.

J'avais en 1878, convié l'Hon. Luc Letellier, alors Lieutenant-Gouverneur de notre Province, à m'accompagner avec son aide-de-camp, le Capitaine Fred. Gauthier, et son cousin M. Philippe Baby Gasgrain, le député pour l'Islet. Je réserve à plus tard, le récit de notre chasse et de ses péripéties. »

(J. U. GREGORY.)

L'OUTARDE

(WILD GOOSE — CANADA GOOSE)

Infatigables voyageuses
En troupe franchissant les mers,
Sur les plages marécageuses
Nous descendons du haut des airs.
Vous, qui de notre bande ailée
Avez si bien tracé l'essor,
Merci ; je prends ma volée
Vers la terre du Labrador.
Hommage des Oiseaux Canadiens
A. Marsais.

Montréal, mars 1862.

Les auteurs Européens ont honoré cet oiseau du nom flatteur de cygne Canadien. Buffon le nomme l'*oie-à-cravate* : ce beau palmipède connu aussi en France, comme l'*oie du Canada* et auquel notre peuple a conféré le nom bien impropre d'*outarde*, est fort répandu sur tout le littoral du Saint-Laurent. Une *outarde*, dans le vieux pays, *Otis Tarda*, est un échassier des plaines, un coureur, non un palmipède.

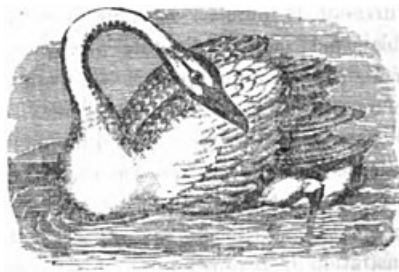
« Une cravate blanche passée sur une gorge noire distingue cette oie... ; le bec et les pieds sont de couleur plombée et noirâtre ; la tête et le cou sont de même, noirs ou noirâtres, et c'est dans ce fond noir que tranche la cravate blanche qui lui couvre la gorge. Du reste la teinte dominante de son plumage est un brun-obscur et quelquefois, gris ; — la queue est noire. Au temps de Buffon, il y en avait plusieurs centaines sur le grand canal à Versailles, ou elles vivaient familièrement avec les cygnes ; il y en avait aussi une grande quantité sur les magnifiques pièces d'eau qui ornent les beaux jardins de Chantilly. Elles avaient également été introduites en Angleterre : on a réduit assez facilement à la domesticité, cette oie ; mais

elle aime à cacher son nid, ou elle déposera de quatre à six œufs, d'un blanc sale. Le mâle, sentinelle vigilante, veille sur la famille et se montre courageux, féroce même contre tous ceux qui oseraient troubler la paix du foyer : il se tient debout, la tête levée, près du nid qui est placé sur la terre, entouré de roseaux et formé de joncs et d'herbes sèches ; il promène ses regards attentifs sur les environs, et prête l'oreille au moindre bruit. Le renard a beau se traîner entre les herbes ; il est aperçu, battu et mis en fuite. Audubon observa trois années de suite les allures d'un de ces *jars*, qui avait son nid près d'un lac.

« Toutes les fois, dit-il, que je venais visiter le nid de l'oiseau, celui-ci me voyait approcher avec un air d'indignation, se dressait de toute sa hauteur pour me regarder et semblait me toiser de la tête aux pieds ; puis, quand je n'étais plus qu'à quelques pas de distance, il secouait violemment la tête, et, s'élançant dans les airs, il se précipitait vers moi. Par deux fois différentes, il m'a atteint de son aile le bras droit, que j'avais machinalement pour l'écarter, et avec une telle violence que je croyais un moment d'avoir le bras cassé ; après cette vigoureuse démonstration il revenait aussitôt vers le nid, et passait affectueusement sa tête et son cou autour du corps de la femelle ; puis, il reprenait, en me regardant, son attitude menaçante.

Les outardes sauvages se mêlent souvent aux outardes domestiques. Plus d'une fois, à l'approche des premiers froids, les paisibles cultivateurs de l'Île-aux-Grues ont remarqué une augmentation notable dans leurs bandes d'outardes apprivoisées : ce sont des outardes sauvages qui se mêlent à elles et qui les accompagnent dans les granges où elles sont parquées. Dès que cela a lieu, le propriétaire a soin de renfermer ensemble pour le reste de l'automne ses propres outardes avec les étrangères, et au printemps suivant, il est difficile de distinguer les outardes sauvages de celles qui sont apprivoisées : ce fait s'est reproduit nombre de fois à notre connaissance.

Les outardes reviennent du nord en septembre avec leurs jeunes que l'on nomme *pirons* : elles fréquentent pendant une couple de mois, leurs anciennes retraites ; puis, vers le 1^{er} novembre, elles dirigent leur vol *triangulaire* vers le sud, et hivernent au Mexique, au Texas et en Pennsylvanie. Pendant le voyage, un jars robuste forme la pointe du triangle et fend l'air pour le reste du vol ; lorsqu'il est fatigué, un autre vieux jars prend sa place : telle est la méthode de migration.



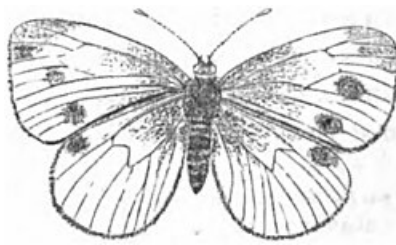
Le Cygne du Canada.

LA BERNACHE

(BRANT GOOSE)

La Bernache, sous le coup de la science moderne, a perdu tout le merveilleux de son origine ; elle ne pousse plus sur des arbres, *anser arboreus*, ^[1] aux côtes de l'Écosse et des Orcades, comme au temps du savant évêque d'Upsal, Olaüs Magnus, dont les théories sur la génération des bernaches, aussi bien que sur l'hibernation des hirondelles endormies en pelotons au sein des lacs, ont disparu depuis bien longtemps ; leurs embryons tombés dans les flots ne s'y convertissent plus en oiseaux, malgré les assertions de Munster, Saxon le Grammairien et Scaliger. Ils ne naissent plus comme « des champignons ou de gros vers, qui peu à peu, se couvrant de duvet et de plume, achèvent leur métamorphose en se changeant en oiseaux, » malgré ce qu'en dit Pierre Danisi, Dentatus, Wormius, Duchesne et Rondelet. Ce ne sont pas non plus « des coquilles qui les enfantent » malgré le langage du savant Maier : elles naissent comme les canards et les outardes, croyons-nous, simplement, dans les îles de l'extrême nord. La bernache du Canada est un palmipède un peu moins gros que l'outarde, mais fort ressemblant : elle en a le port, mais son manteau est de couleurs moins vives. Elle a le bec noir, ainsi que la tête, le cou et les pieds : elle porte un domino blanc, vers le milieu du cou, l'abdomen et les couvertures de la queue, blancs ; le dos, gris brunâtre. Longueur, 34 pouces ; ailes, 13 pouces.

La femelle est plus petite que le mâle : son manteau est plus terne. « Sa ponte est de 5 œufs, blancs jaunâtre sale » (C. E. Dionne). Cet oiseau, émigre l'automne au temps et à la manière des outardes : il préfère l'eau salée à l'eau douce, et pour ses ébats, séjourne sur les battures du bas du fleuve, quelques jours dans ses migrations, pour se refaire pendant les grandes tempêtes de l'automne.



1. [!\[\]\(4f6a737320d146632402e71f6a760f1a_img.jpg\)](#) « Fulgence dit même que les arbres qui portent ces fruits ressemblent à des saules, et qu'au bout de leurs branches se produisent de petites boules gonflées offrant l'embryon d'un canard qui pend par le bec à la branche et que lorsqu'il est mûr et formé, il tombe dans la mer et s'envole. Vincent de Beauvais aime mieux l'attacher au tronc et à l'écorce, dont il suce le suc, jusqu'à ce que déjà grand, et tout couvert de plumes, ils s'en détache. Leslæus, Majolus, Oderic, Torquemada, Chavasseur, l'évêque Olaüs et un savant cardinal, attestent tous cette étrange génération » (*Œuvres de Buffon, Tome 59. P. 7*).

LA CHASSE AUX OUTARDES ET SES PÉRIPÉTIES

Sans rechigner tu sauteras,
De ton lit matinalement.

Dans les champs tu t'échineras,
Jusqu'au soir inclusivement.

Beaucoup de chasseurs tu verras,
Mais de gibier aucunement.

L'œuvre de mort n'accompliras
Que dans tes rêves seulement.

Les poulets tu respecteras,
Ainsi que les chats mêmeement.

Le chien d'autrui tu ne prendras,
Pour un lièvre devenu grand.

Ton camarade tu tueras,
Le moins possible assurément.

Ton fusil tu déchargeras,
En revenant soigneusement.

Vers huit heures tu rentreras,
Anéanti complètement.

Et ne rapportant dons tes bras,
Qu'un moineau mort d'isolement.

(Les dix Commandements du Chasseur).

Ma jeunesse qui s'écoula à la campagne, tout près d'une plage qui abondait en gibier de grève, m'a fourni plus d'une fois, d'intimes jouissances. Chasseur de menu gibier d'abord, j'aspirai bientôt à l'honneur d'occire de grosses pièces, après avoir subi mille épreuves, et affronté les désillusions sans fin des chasseurs.

Explorer, étudier les endroits de chasse, les plus en renom, des environs, fut un de mes premiers soins.

Je me mis en rapport avec les principaux chasseurs de la paroisse, ceux qui chaque année, allaient faire le coup de fusil, soit à la Dune, à l'Île-aux-Grues, à la batture aux loups-marins, aux battures plates de St-Joachim, à [\[1\]](#) la grande anse de Kamouraska, quartiers généraux en avril et en septembre, des oies sauvages, des canards, des sarcelles, et du menu gibier de grève, pleuviers, barges, Courlis que nous nommons *corbijeaux* etc.

St-Thomas (maintenant Montmagny) comptait plusieurs chasseurs de haute pègre : un surtout primait par son tir, le Sieur Jacques Oliva, ou mieux le Seigneur Oliva. Toutefois ; je n'assurerai pas, qu'il eut entièrement droit au titre de seigneur. Pour les enfants du village ce devait être un seigneur, puisqu'il habitait le manoir seigneurial, le vieux manoir des Couillard de L'Épinay ; c'était donc admis.

Les préparatifs du seigneur Oliva pour sa grande chasse du printemps, (à cette époque la chasse au printemps était permise), jetaient l'émoi aux alentours.

Aux premiers soleils d'avril, un vieux matelot de la paroisse était mandé au manoir, pour calfeutrer, goudronner et faire flamber pour la rendre étanche la pirogue de chasse seigneuriale, que l'on tirait de l'appentis où elle avait été mise en hivernement ; cette Argo, bâtie à clins, en cèdre, était munie d'une grande voile latine ; elle avait de dix-huit à vingt pieds de quille.

Un mot maintenant sur le physique de mon vieil ami, le Seigneur. C'était un homme de haute taille, bien planté, son père le D^r F. Oliva, était de descendance germanique. Le fils avait la désinvolture d'un baron Allemand, le verbe haut, le teint frais, le geste énergique. Mon aïeul, M. Daniel McPherson, chez qui je demeurais, ne le désignait jamais autrement que sous le nom de baron Oliva. Il était maître — passé en vénerie, ce fier

baron, — un oracle pour la jeunesse. Au chapitre du gibier, il en voulait surtout aux outardes et aux canards ; c'était lui qui surveillait l'élevage et l'éducation de ses *plans* : un couple de magnifiques outardes domestiques dont la réclame sonore se faisait entendre d'un bout à l'autre du bourg. M. Oliva, était, en outre, secondé dans ses chasses par un grand chien noir, à poil roide et grisonnant, espèce de griffon, qui l'accompagnait constamment soit pour repêcher le gibier blessé qui tombait dans l'onde, soit pour tirer au rivage, un petit traineau recouvert, où le baron enfermait ses plans, dans leur trajet au fleuve, à la fonte des neiges, pour la chasse du printemps.

Ce chien qui avait nom, Gaspé, lui servait comme Retriever, pour rapporter le gibier ; c'était un prodige de sagacité que Gaspé, dont je n'ai jamais pu débrouiller la complexe lignée.

Au retour d'une de ses chasses printanières, je demandais à mon vieil ami, de vouloir bien me faire part de l'itinéraire de sa récente excursion. L'illustre baron se rengorgeant, prit majestueusement une prise de *maccaba* dans un ample et antique tabatière en argent, — un présent me dit-il, fait à son père, le D^r Oliva, par le Roi de la Prusse, pour lui avoir sauvé la vie, en lui opérant à temps une saignée. Puis, il me fit asseoir en une bergère, appuyée à une croisée dans son *sanctum*, petite pièce, ornée de pistolets d'arçon, de fusils à percussion, (les Lefauchaux n'étaient pas encore inventés) de ramures de chevreuils et de caribous, de carnassières, de poirs, de gibernes et autres attirails de chasse. Une queue de renard touffue, trophée prisé de sa jeunesse, garnissait l'âtre de la cheminée, ou pendaient en sautoir, deux solides *Meerchaum* allemands et une blague en peau de veau-marin, artistement, brodée en poil de porc-épic.

Jeune, impressionnable, avide de récits de chasse, j'étais toute attention à ce que me racontait le digne seigneur.

« Nous *dérâpâmes*, du bassin de St-Thomas, me dit-il, mon canotier et moi, à huit heures précises du matin, dans ma pirogue, que j'avais nommée la *Blanche Diane* ^[2] la patronne des chasseurs, comme on a dû te le dire, au collège.

La marée étant presque haute ; mais comme le courant monte au large, une heure de plus que près de terre, nous avions assez de marée *montante*,

pour prendre avec la jolie brise de vent d'ouest qu'il faisait, la *Pointe-aux-Pins*, à l'Île-aux-Grues.

Puis, nous tirâmes une bordée entre cette isle et l'isle Ronde et nous vînmes nous embusquer vis-à-vis de la dune, à terre. La marée serait basse à trois heures de l'après-midi : nous nous creusâmes une *cache* et nous devions attendre *cachés*, le passage de la vaste bande d'outardes, mêlées d'oies sauvages qui voyage chaque jour des battures plates à St-Joachim, et fait étape à la dune ; puis, file jusqu'à la batture aux-loups-marins, vis-à-vis St-Jean-Port-Joli. Notre calcul nous fit défaut : un vaillant chasseur de l'Île-aux-Grues — le capitaine Agapite Lavoie, nous avait devancés : il bêla de son affût, la *Blanche Diane*, à son mouillage.

« Levons le pied, dis-je, à mon canotier ! pique au large ! nous avons encore assez de *baissant*, avec cette brise, pour aller camper ce soir sous le pommier de Chatigny, à la batture-aux-loup marins. » Aussitôt dit, aussitôt fait. On repêche le grapin, la *Blanche Diane* prend le vent, la voile s'enfle, se corse ; nous voilà qui filons huit nœuds à l'heure, vers cette giboyeuse batture, le rendez-vous du gibier, à dix lieues à la ronde.

— Sais tu ce que c'est que ce pommier de Chatigny me dit mon interlocuteur ?

— Non, lui repliquai-je ; ça doit être un pommier comme tout autre pommier.

— Nenni, mon brave. Il y a là tout une histoire et une légende par dessus le marché, que mon vieil ami De Gaspé te raconterait de fil en aiguille, s'il était ici. Sur la batture, il y a une petite éminence, c'est la butte à Chatigny. Tout auprès, une épinette, l'épinette de Chatigny, et puis, son pommier. Le pommier n'est pas un pommier ordinaire ; sans avoir été greffé, il produit d'un côté des pommes douces, de l'autre, des pommes *sûres* ; voilà le pommier de ce pauvre Chatigny, qu'un vindicatif chasseur, son soi-disant ami, laissa mourir de faim sur cette île déserte : mon bon ami De Gaspé m'a promis d'écrire cette lugubre histoire avant de mourir. ^[3]

Eh bien ! nous passâmes la nuit à l'ancre, à une encablure du rivage. Le lendemain, nous prîmes terre ; il faisait un calme plat : le soleil, de ses rayons vermeils, inondait les cimes lointaines et bleuâtres des Laurentides ; le long de la côte du sud, quelques banquises, résidu de la débâcle du lac St-

Pierre, étaient entraînées par la marée montante ; c'était le jour de la saint George, le 23 avril. Nous attachâmes nos *plans*, en vue du fleuve et nous nous embusquâmes derrière une grosse glace, que la marée avait échouée sur la batture, nos fusils chargés de gros plomb à outarde.

Bientôt, attirées par la réclame de nos outardes domestiques, deux *sauvagesses*, comme les nommait mon canotier, quittèrent le camp et s'avancèrent en nageant ; mon coup de fusil blessa mortellement le jars. Gaspé se plongea dans l'onde glacée, repêcha et nous rapporta fièrement cette belle pièce.

Évidemment le temps était trop beau, beaucoup plus favorable à la confection du sucre d'érable en avril qu'à la chasse à cette saison.

Nous dînâmes, sur l'île, à l'endroit connu comme la butte à Chatigny : puis, prenant avantage de la marée montante et du vent, la *Blanche Diane*, tira sa bordée, d'abord vers le Cap Tourmente ; et virant de bord, elle cingla pour la côte sud, vers l'anse-à-Giles ; nous laissâmes échouer la chaloupe et nous trouvâmes, chez l'hôtelier, Simon Talbot, un repas et un gîte fort satisfaisant pour la nuit.

Le lendemain matin, nous nous laissâmes dériver dans une brume, d'abord faible, plus tard fort épaisse, jusque vis-à-vis du *petit cap* ou promontoire, du cap St-Ignace. Là, la brume croissante faillit me jouer un mauvais tour ; en m'établissant avec mes *plans* sur la grève, je remarquai d'autres chasseurs qui guettaient aussi le passage des outardes.

J'attendais, qu'une volée d'outardes qui était allé aux vivres sur cette grève vaste et vaseuse, se replia vers le rivage ; je me blottis à terre dans cette espèce de demi-jour que la brume engendrait, lorsque tout à coup à la suite d'une décharge d'arme-à-feu, j'entendis le plomb qui crépitait sur la vase tout autour de moi. Je m'aperçus que j'étais devenu un point de mire pour les autres chasseurs qui entendant la réclame de mes *plans*, nous avaient pris pour une volée d'outardes.

Bientôt nous fûmes salués d'une seconde décharge, la situation devenait scabreuse : je grimpai de suite sur une banquise échouée et garnie des ajoncs du lac St-Pierre ; j'agitai mon arme, je criai comme un possédé. Finalement une idée lumineuse me vint ; je tirai un coup de fusil pour prouver à ces malotrus, que je n'étais pas une outarde. Voilà, mon jeune

ami, un des mauvais pas où ma présence d'esprit, vint à ma rescousse, pendant ma récente partie de chasse.

Il y a bien d'autres modes pour capturer les outardes qu'avec les *plans* domestiques ; ainsi, à l'Île du Prince Édouard, à l'entrée du golfe, on trompe l'œil de la volatile, au moyen de canots d'un faible tirant d'eau, dont on recouvre les bords d'herbes ou de branches vertes.

On emploie comme moteur, une roue à l'arrière de la nacelle, comme la roue dans un petit steamer ; le chasseur s'assied dans le canot, sous les herbes ou les branches, appuie le canon de son fusil sur la pince du canot et laisse manœuvrer son compagnon, qui se dissimule, lui aussi, dans l'arrière partie de l'embarcation ; de cette sorte, le canot fait l'approche et le chasseur, avec sa grande *canardière* chargée de gros plomb, d'un seul coup de fusil, abat plusieurs gros gibiers ; mais, avant de te lire « les dix commandements du Chasseur » que je t'ai promis, et que je te prie de graver dans ta mémoire, je vais te raconter comment on procède, en Russie ; as-tu jamais entendu parler de la chasse aux outardes, avec des tranches de navets ?

— Jamais, lui dis-je, en ouvrant de grands yeux, avec ébahissement.

— Eh bien, le mode russe, le voici :

Les outardes, par volées sans nombre, font ordinairement l'automne et le printemps, leur apparition dans ces parages à la grande satisfaction des nemrods qui s'en donnent à cœur joie. Une autre classe de chasseurs font compétition aux amateurs de fusils. Ils ont adopté le système de la ligne et de l'hameçon, tout comme pour le poisson. Ils attachent de distance en distance, à une ligne pour la morue, des douzaines de petites lignes grées d'hameçons recouverts de tranches de navet.

On ajoute plusieurs longueurs agencées de cette manière ; quelquefois les lignes ont plus d'un demi mille. Ainsi préparées, elles sont placées dans l'eau aux endroits les plus fréquentés des outardes, qui à la marée basse, reviennent au pâturage et s'empressent de faire honneur au navet. Il n'est pas rare de voir prendre d'un seul coup, une vingtaine d'oiseaux.

Or, un bon jour un chasseur très-intelligent, du nom de Polomitz, se rend à l'endroit où il avait tendu ses lignes, pour voir le résultat de son travail. Accompagné d'une jeune fille, il dirige son canot d'écorce à l'ancrage de la

ligne dont il lie l'extrémité à l'avant de l'embarcation ; puis, il débarque sur un banc de sable que la marée avait laissé à sec, disant à son enfant de se bien tenir. Effrayées de l'apparition de l'homme des bois, les outardes se levèrent en masse en prenant leur volée vers l'embouchure du havre, traînant le canot et son contenu avec une rapidité étonnante. Les sentiments de Polomitz, à ce moment, sont indescriptibles. Ne pouvant porter secours à son enfant, il fond en cris de douleur. Le cortège allait prendre le large, et le sort de la petite infortunée lui paraissait déterminé.

Mais tout à coup plusieurs détonations retentissent au loin, et le chef de file, en apparence frappé, tomba dans l'eau, ou s'abattirent toutes les autres. C'était le frère de Polomitz et ses deux fils qui avaient fait feu sur les fuyards. Comme bien l'on pense, on court au secours de la petite fille plus morte que vivante, et l'on procède à retirer les prisonniers de la ligne. Quarante-huit outardes s'étaient prises à l'appât du navet, appliqué aux hameçons. On dépêcha le canot vers Polomitz qui jubila de joie en revoyant sa petite fille et en apercevant le nombre, presque incroyable des oiseaux qui l'avaient remorqué si loin.

Le seigneur Oliva, ayant relaté cette palpitante aventure d'un grand sérieux, prit une forte prise de tabac dans sa tabatière légendaire, et éternua fortement ; le canotier, plein d'admiration pour son excellent maître, s'écria, en employant un juron familier : *Tacré mille Gueux !* en voilà une bonne, monsieur le jeune chasseur ; mettez la, avec les *Dix Commandements du chasseur*, dans votre *Sabretache*.

1. [↑] LES PREMIÈRES OUTARDES. — Vendredi dernier (25 mars 1887) Achille Lebel, forgeron, et Jérémie Levêque, charron, ont abattu trois outardes à Fraserville, Comté de Temiscouata. — *Le Canadien* 29 mars 1887.
2. [↑] La *Blanche Diane* avait ses hauts peints en blanc, couleur moins voyante, pour ne pas alarmer le gibier.
3. [↑] Il s'en est loyalement acquitté. Voir *Mémoires de P. A. De Gaspé*, p. 367, édition, 1866.

ALOUETTES DE MER

Les naturalistes français consignent sous le nom de Maubèches, Cocorlis, Sanderlings, Pelindes, cette nombreuse famille d'échassiers qu'on voit apparaître sur nos côtes et sur la plage du grand fleuve, au printemps et à l'automne, en groupes serrés et tourbillonnants, qui ne savent jamais s'ils veulent s'en aller ou rester, s'élever ou s'abattre : nos campagnards les appellent tous indistinctement, alouettes de mer. On en distingue huit ou neuf espèces ; elles nichent toutes ou à peu près, dans le nord du continent.

LA MAUBÈCHE TACHETÉE

(JACK SNIPE)

Cette alouette a le bec d'un vert olive pâle, foncé vers l'extrémité. L'iris, couleur de noisette ; les pieds, d'un vert jaune-pâle ; les griffes, foncées. Le sommet de la tête, roussâtre-brun : le centre de chaque plume, brun-noir ; une ligne pâle blanche part du bec et se termine derrière l'œil ; les lores, foncées ; les côtés de la tête, les parties antérieures et latérales du cou, avec une partie de la poitrine, d'un gris-brun clair, marquées de lignes brunes-foncées ; le menton et le reste des parties inférieures, blanches. Les plumes

sur les parties supérieures sont brunes-noire, étoilées de rouge-brun ; celles sur les ailes, plus claires ; les primaires sont foncées ; les secondaires extérieures, nuancées de gris ; les intérieures, de la couleur des plumes du dos. Les pennes de la queue, d'un gris brun, légèrement marquées et terminées de blanc ; les deux pennes du milieu comme celles du dos :

Dimensions 9 X 18 — Poids 6 oz.

LE PELINDE CINCLE — LA MAUBÊCHE À DOS ROUX

(RED BACKED SANDPIPER.)

Cette alouette arrive au commencement de septembre et tourbillonne en grandes bandes sur nos grèves. En été, elle prend en dessus un plumage fauve, tacheté de noir ; le devant du cou et de la poitrine offrent de petites taches noires ; le ventre est d'un noir pur, avec des bordures blanches ; la queue est olive ; les deux pennes du milieu ont le centre noir ; les pieds et les jambes, noir-grisâtre ; l'iris, foncée : bec, comprimé à sa base, un peu recourbé.

Sa ponte est de trois ou quatre œufs, un peu pyriformes, d'un verdâtre, pointillés de brun et tachetés de gris-roux.

Dimensions 8½ X 15.

LA MAUBÊCHE COURLIS

(CURLEW SANDPIPER.)

Cette espèce se retrouve dans le nord des deux continents ; elle est assez rare en Canada et aux États-Unis. Son plumage d'hiver diffère de son

costume d'été ; en été, elle a le dos tacheté de noir-verdâtre, les ailes, grises-cendrées et le dessus du corps, roux-jaunâtre, croupion, blanc, barré de brun ; bec et pieds, vert-noirâtre, le premier comprimé et recourbé.

Les courlis vivent réunis en petites troupes, voltigent le long des grèves et des marais et séjournant peu de temps dans une même localité malgré l'abondance de la nourriture que leur offre le limon plein de larves et de mollusques, ils semblent chercher constamment la variété. Leur nid est construit négligemment parmi les hautes herbes du littoral et contient quatre ou cinq œufs jaunâtres, avec des taches brunes : l'incubation des œufs se fait par le mâle et la femelle.

Dimensions $8\frac{3}{4}$ X 16.



Le Courlis à long bec

L'ALOUETTE DE MER AUX LONGS PIEDS

(STILT SANDPIPER.)

Cette espèce est peu nombreuse : quelques rares individus séjournent chaque automne pendant quelques semaines sur nos plages : elle niche dans le nord ; elle est très nombreuse au Texas, le printemps.

Le costume d'été est d'un brun-noirâtre ; les plumes sont bordées de rouge-blanc ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, blanches, barrées transversalement de foncé ; la queue, d'un gris-clair ; les auriculaires, d'un brun rouge pâle ; le devant et les côtés du cou, d'un gris blanc, nuancé de roux et striés de barres longitudinales foncées ; le reste des parties inférieures du plumage, d'un rouge-pâle, barré transversalement de foncé. En hiver, le plumage varie.

Dimensions du mâle 7½ X 17.

L'ALOUETTE SEMIPALMÉE

(SEMIPALMATED SANDPIPER.)

Cet oiseau est fort diminutif : il arrive en septembre et se mêle aux bandes de pluviers et autres oiseaux de grève ; on remarque une grande différence de taille parmi ces oiseaux.

Voici leur signalement : le bec est noir, légèrement membré et long d'un pouce ; le sommet de la tête et le plumage en dessus, brun-foncé parsemé de rouille et de blanc ; les côtés du croupion, blanc ; le croupion et les caudales, noires ; les rémiges, d'un noir sale, avec des bandes blanches ; une ligne blanche existe sur l'œil ; les couvertures inférieures sont terminées de blanc ; les jambes noires-cendré ; les pieds, de même et semipalmés.

Dimensions 6¾ X 12½.

LA PETITE ALOUETTE DE MER

(LA MAUBÊCHE DE WILLSON.)

Cette alouette est la plus petite de l'espèce : son vol tient plus de celui de la bécassine que du vol de l'alouette. Elle affectionne les *vasières*, que le flux et le reflux recouvre à chaque marée : elle prend les airs en décrivant des zigzags et en poussant un cri faible. Ces oiseaux ne sont qu'une boulette de graisse avant leur départ en septembre. Wilson ne mentionne pas le lieu de la ponte : ce petit gibier est commun aussi en Europe.

Elle a le bec et les jambes, d'un brun-noir ; tout le plumage en dessus, abondamment frangé de bai-clair et de jaune-ocre ; les primaires sont noires : les couvertures supérieures, noires, terminées de blanc ; l'œil petit, couleur de noisette-foncé ; la queue arrondie, les quatre plumes extérieures de chaque côté, d'un blanc sale ; le reste, d'un brun foncé ; le haut de la tête, brun foncé ; une barre blanchâtre, au dessus de l'œil ; le ventre, blanc ; chez quelques individus, les jambes sont d'un jaune sale ; les côtés du croupion, là où finissent les couvertures supérieures et les primaires sont barrés de blanc. Les femelles ressemblent fort aux mâles : la couleur baie, sur les côtés du dos et sur les scapulaires est plus vive chez le mâle et le brun plus foncé.

Dimensions 5½ x 12.

LE SANDERLING

(SANDERLING SANDPIPER. — RUDDY PLOYER.)

Cet oiseau, qui n'a d'autre analogie avec les pluviers que la formation du pied où le pouce est nul, apparaît sur nos plages en septembre, en troupes nombreuses. Les Sanderling passent leur temps à guetter et à enlever, entre chaque vague, ces petits bivalves que la mer rejette sur le sable. Le chasseur épie le moment où la vague rentrante poursuit la troupe, pour prendre le gibier à la file : les survivants, à chaque coup de fusil, prennent leur essor, font une évolution au plus, et reviennent sans plus de façon se poser à l'endroit qu'ils ont quitté. Les grandes battures de sables, dans le golfe, telles que la *batture aux alouettes*, sur la rive nord du St-Laurent, sont les quartiers-généraux des Sanderling pendant l'automne. Ils vont nicher dans les îles au nord du continent. Cet oiseau a deux costumes : son plumage d'hiver est grisâtre en dessus, blanc en dessous et au front, avec les ailes noirâtres, variées de blanc ; en été, le dos est tacheté de fauve et de noir, et la poitrine piquetée de noirâtre ; le bec est noir, les pieds, noirs : ils n'ont que trois doigts.

Dimensions : 8 x 14.

Chez plusieurs individus, le plumage présente des différences de couleur assez marquées.

LE CHEVALIER ABOYEUR

(TELLTALE TATTLER)

Cette alouette de mer est moins répandue que l'espèce précédente. Grand amateur des terrains bas et marécageux, le chevalier aboyeur, sert de sentinelle aux canards et aux autres oiseaux de grève : dès que le chasseur se montre, son sifflet aigu donne l'alarme à toute la gent emplumée du voisinage, qui ne manque pas de s'éloigner en toute hâte du danger que le vigilant oiseau a signalé ; il est vrai qu'en maintes occasions, un trépas

prématuré est la récompense qu'il en retire, avec les malédictions du Nemrod désappointé. Ce chevalier arrive ici en avril et en mai, pond dans une touffe d'herbes sur le bord des marais, quatre œufs d'un blanc sale, irrégulièrement marqués de noir.

Wilson dit que cet oiseau est inconnu en Europe. Ce chevalier plane quelquefois à une grande hauteur dans les airs, et se fait même entendre lorsque l'œil l'a perdu de vue.

Il a le plumage et les mêmes couleurs que l'espèce précédente ; il n'en diffère que par son bec qui est plus recourbé et par sa taille.

Dimensions du mâle 14 x 24³/₄ — femelle 13³/₄ x 25¹/₂.

La plupart couvent au Labrador en gagnant le nord.

LA BARGE MARBRÉE.

(GREAT MARBLED GODWIT.)

Ce bel oiseau arrive sur nos plages à la fin d'aout, période où il émigre des terres du nord, après la ponte. À la Floride, ces oiseaux se montrent quelquefois en grand nombre, tandis que nous n'en avons remarqué que de rares individus en Canada. D'un naturel défiant, les Barges marbrées, fort ressemblantes aux *Corbigeaux*, ne se laissent que rarement approcher par le chasseur : si néanmoins, ce dernier réussit à faire une victime, le reste de la bande tournoie au-dessus de l'endroit où le blessé se débat et le disciple de St. Hubert est souvent assez heureux pour tirer un second coup de fusil dans la bande. Pendant l'hiver ces oiseaux s'attroupent en bandes, à la Floride.

Nous avons souvent nous mêmes tué au fusil des Barges, sur les grèves de l'Île-aux-Grues ; mais elles y étaient isolées et une à une. Quand elles

vont aux vivres, elles enfoncent leur long bec, tout entier dans la vase, à la manière de la bécassine et de la bécasse ; elles recherchent avidement certains insectes aquatiques ; quelquefois, cet oiseau s'aventurera, jusqu'à ce que son plumage entier touche l'onde et lorsque l'eau devient trop profonde, l'oiseau se dressera sur ces jambes, secouera ses ailes et fera un dernier effort pour obtenir le met qu'il convoite ; puis, contraint par le flot de s'envoler, il revient au rivage et recommence le même manège. Vers le milieu du jour, en certaines localités, les Barges se réuniront en une grande bande, sur un banc de sable, où elles passent des heures entières à lisser leurs plumes ; cela fait, plusieurs individus restent immobiles plongés dans la méditation, et se tenant sur une patte. Tout à coup, la silencieuse cohorte déploie ses ailes vers le ciel, fait retentir sa voix plaintive, prend son essor ; puis, se divise en plusieurs groupes, lesquels vont s'établir sur d'autres points en quête de nourriture. Les Barges affectionnent surtout les marécages salés sur la rive de l'océan.

Le mâle a le bec long de six pouces à peu près, un peu recourbé en remontant à son extrémité, laquelle est noire, mais à sa base, le bec est noirâtre-brun ; l'iris, est brun ; les pieds, brun-gris ; la tête et le cou, jaunâtre gris-clair ; la poitrine n'est pas mouchetée ; le haut de la tête est strié de noirâtre brun, comme le derrière du cou, mais plus pâle ; le reste du plumage en dessus est tacheté et barré de brun-noirâtre et de jaune-grisâtre. Les primaires sont brunes-noirâtre, ainsi que la frange extérieure des trois premières pennes ; les franges des autres primaires et celles des secondaires sont jaunâtres, toutes plus ou moins mélangées de foncé. La poitrine et l'abdomen sont jaune-roussâtre.

Dimensions 16½ x 28½.

LA CHASSE AUX ALOUETTES [\[1\]](#)

LA GRANDE MARÉE DU MOIS D'AOÛT

PESTHÉTÉRUS Oh ! par Neptune ! vois tu quel flots d'oiseaux se rassemblent ?

ÉVELPIDE Quelle nuée, par Apollon ! On ne voit plus l'entrée de la scène, tant ils volent serrés !

(*Les oiseaux*, — ARISTOPHANE.)

L'an 414 avant l'ère Chrétienne.

Par une douce matinée, le 21 août, en l'année 1842, mon sommeil fut interrompu par un jet lumineux s'infiltrant à travers le damas de ma fenêtre qui avait vue sur l'orient, c'était un rayon tiède et rose de l'aurore. Il pouvait être au plus quatre heures et demie du matin : déjà le murmure cadencé de la mer rentrante, roulant sur les galets, m'annonçait que je n'avais pas un moment à perdre, si je voulais tirer partie de la *grande mer* d'août, cette haute marée que l'on a nommée, si à propos, *grande mer des alouettes*.

Il est vrai, j'avais peu loin à aller pour me rendre au théâtre de mes futurs exploits. Besoin n'était que de descendre la pente de la petite éminence dont le pied est baigné par les hautes eaux du fleuve et dont le sommet, coiffé d'un massif d'érables, laisse apercevoir une longue maison blanche, à toiture noire et à persiennes brunes. C'était le manoir du Seigneur McPherson, mon vieil oncle qui, depuis près d'un quart de siècle, entouré de sa famille, y coulait des jours dorés. Mes vacances de séminariste étaient déjà fort entamées, sans que j'eusse eu le temps de m'en apercevoir, tant avait d'attrait pour moi le séjour de l'île giboyeuse où mon respecté parent dispensait l'hospitalité avec le laisser-aller des honnêtes gens qui vivaient aux temps homériques. Homme spirituel autant qu'excellent tireur, aimable raconteur, il se plaisait surtout à distraire les jeunes amis que la belle saison

ou les vacances amenaient sous son toit, par le récit de ses aventures de chasse ou de ses voyages sur mer, sans oublier une épisode, où il figurait, bien jeune, comme prisonnier de guerre en Espagne. Ainsi s'écoulait douce et bien remplie la vie du propriétaire de l'île enchantée que deux siècles auparavant M. de Montmagny s'était fait concéder de la *Compagnie de la Nouvelle-France*, comme lieu de chasse ; c'est là, si on en croit l'histoire, que le Nemrod français venait, chaque automne, tout en pourchassant canards et bécassines, oublier les soucis de la vie publique. Certes, il n'avait pas mauvais goût, notre ancien gouverneur.

Ô vous tous disciples du grand saint Hubert, et vous amants de la belle et grandiose nature du Canada, désirez-vous apprécier le charme de cet endroit ? veuillez donc m'accompagner dans ma course matinale.

D'abord, avant d'endosser fusil et gibecière, descendons à la salle-à-manger, nous fortifier contre les humides vapeurs du matin ; un vaste bol de lait fumant nous attend sur le buffet : nous y ajouterons deux œuf frais, pondus la veille par des *Dorkings* et des *Black spanish*, du sucre *ad libitum* et *move majorum*, quelques cuillerées d'une eau-de-vie pâle et vieille, tout comme si M. l'abbé Chiniquy n'eut jamais, en 1840, entrepris une croisade contre les spiritueux. Cette prescription religieusement remplie, en avant, mes braves !

— « Ah ! ! *Mossieur*, s'écrie le garçon de ferme, un jeune homme portant un chapeau de paille, de dimensions phénoménales, vous alliez oublier que c'est aujourd'hui la *grand'mer des alouettes* : emportez-donc en sus avec vous, des paniers ! »

C'est qu'en effet, le mois d'août est, par excellence, le mois des alouettes, le premier gibier de grève de la saison de chasse. Vers le vingt de ce mois, les bandes commencent à arriver des pays du nord. Leurs volées sont peu nombreuses d'abord ; puis, elles deviennent plus considérables ; puis, on les compte par myriades. Vous entendez leur voix dans les airs, qui, cependant à peine arrive jusqu'à vous, tant leur vol est élevé ; elles tournent, tournent à cette hauteur, pour explorer leur cher pays de passage et, dans leurs gyrations, elles se rapprochent de plus en plus de la terre ; enfin leurs joyeux cris sont distincts et vous voyez leurs escadrons allés décrire mille et mille évolutions dans l'élément diaphane, au sein duquel ils flottent avec tant de légèreté et de grâce.

Le moment de prendre terre arrivé, les alouettes longent les arbres de la forêt, les falaises de la côte, descendent comme des tourbillons vers les plages et les eaux du fleuve qu'elles rasant à les toucher, s'élèvent de nouveau, redescendent encore et finissent par s'abattre sur les bancs de sable qu'elles couvrent de leurs flocons mouvants. Il faut ainsi les voir tomber, comme une grosse bordée de neige grise, sur les *Battures aux alouettes*, à l'entrée du Saguenay ; sur les *Bancs de Portneuf*, vis-à-vis de Rimouski ; sur la *Batture de Manicouagan*, et autres endroits où leurs essaims sans nombre semblent se donner rendez-vous, à la fin d'août, chaque année.

C'est de ces chefs-lieux de réunion qu'elles se répandent par bandes moins considérables, bien que nombreuses encore, sur tous les rivages de notre grand fleuve.

Le soleil est déjà visible à l'horizon, l'air est frais, le temps calme ; nous voici qui arpentons la grève de la pointe sud-est de l'île-aux-Grues. ^[2]

— Mais avant d'aller plus loin, d'où vient ce nom, demande un des interlocuteurs ?

— C'est tout simple

« Du temps que la Reine Berthe filait » pas précisément, mais vers l'époque où M. de Montmagny chassait... long-temps après... et même de nos jours, l'oiseau-voyageur, chanté par Horace, ce rêveur des marais, y faisait étape et, pourtant, l'oiseau mélancolique n'est pas de nos endroits : les vastes prairies du sud-ouest le réclame pendant l'hiver ; l'été, il va confier ses pudiques amours aux savanes, aux îles solitaires et aux paisibles lacs *des pays du Nord*.

— Si c'était des grands hérons bleus au lieu de grues... les amis de Wilson, au lieu des vengeurs d'Ibycus... ^[3] que diriez-vous ?

— Je dirais, sur ce point comme sur bien d'autres : *Fiat lux* ! Qu'avez-vous donc, chasseurs, mes amis ; d'où vient cet ébahissement ? est-ce que, par hasard, vous étiez sous l'impression qu'il n'y avait que Québec, le Saguenay ou les mille Isles qui présentent des points de vue imposants ? Je vous entends vous écrier : « Quel spectacle ! »

Voyez, en effet, au nord, ces sublimes montagnes, en aval de la Baie St Paul, une notable portion du fameux « turban des Laurentides » ; puis, les massifs de verdure, et ces vastes toitures et ces flèches luisantes au sud. Ce sont les toits et les flèches des églises de Saint-Thomas et des paroisses voisines... Suivez, en descendant, le cordon de blanches maisonnettes, coupé çà et là, par des clairières ou des bocages d'arbres fruitiers ou forestiers, et vous arriverez au pittoresque promontoire ou rocher appelé le *Petit Cap*, presque en ligne avec l'église du Cap St-Ignace : cette langue de terre, pour peu qu'elle continue de se fondre, sera bientôt un îlot. Voyez deux ou trois lieues plus bas, la spacieuse église de l'Islet, avec ses deux tours. Dans le lointain, au-dessus des ondes qui, selon l'expression de Byron, semblent « danser de joie » vous distinguez, bien imparfaitement il est vrai, le clocher de l'église au milieu du village de Saint-Jean Port-Joly ; paysage obligé dans nos campagnes : un amas de maisons dominées par l'église paroissiale, l'on dirait *les petits autour de la mère* !

Tout en admirant ce riant tableau, nous prîmes la direction de la grève en causant chasse et gibier.

— Au fait ? N'avez-vous pas écrit quelque part qu'un superbe cygne avait été tiré ces années dernières, sur cette même plage, et que le seigneur de céans, en fit hommage, en 1829, à Lord Gosford ?

— *Concedo*.

— N'avez-vous pas donné ce fait comme fort remarquable, rare comme... le merle blanc, une corneille blanche, que dirai-je enfin, quelque chose qui se voit aussi peu souvent sur notre fleuve, que le grand serpent de mer, le Kraken ?

— *Distinguo*. Pas tout-à-fait aussi rare, mais guère s'en faut

— Eh bien ! monsieur le naturaliste, sachez que depuis cinq minutes que je scrute l'horizon, j'ai compté non-seulement un, mais beaucoup de cygnes, plongeant dans le fleuve à qui mieux mieux : tenez, en voilà un, qui tournoie en battant des ailes, prêt à aller chercher son déjeuner sous la vague ?

— De grâce, monsieur le citadin, ces blancs plongeurs que vous prenez pour des cygnes, ne sont que des goëlands argentés : les voraces ! voyez

comme ils avalent les éperlans. Mais, baissez-vous à terre, bien bas ; silence ! ! !

— Saints du paradis ! quelle nuée de volatiles !

Chacun, alors, de se couler à terre, et la mouvante colonne, après avoir rasé l'eau rapidement, se forme en une vaste spirale, se replie sur elle-même, chaque individu, faisant reluire au soleil sa blanche poitrine, s'élève de quelques pieds au-dessus du rivage, et se rue sur le sable comme un tourbillon.

Mes camarades, comme abasourdis de cette avalanche de gibier, se préparaient à faire feu, lorsqu'un signal de ma part les arrêta. Je me mets de suite tête baissée à faire l'approche, conduisant le gibier devant moi vers le fleuve, où le rapport de la marée était prêt de se fixer là et où se trouvaient quelques petits îlots que l'eau n'avait pas encore recouverts. Chacun sait combien sont peu farouches les alouettes du mois d'août.

Pour peu qu'on y aille avec mesure, il est facile de conduire devant soi le vol entier qui s'occupe industrieusement, en courant, à recueillir des graines de plantes marines dans le *rapport*, au moment où il atterrit. Les alouettes alors s'embarquent par centaines sur des morceaux de bois, sur des joncs flottants ou sur les petits îlots formés au rivage, pour y attendre le départ des eaux : la décharge d'une arme à feu, produit en ces occasions des effets surprenants. C'est un massacre colossal, qui se double si l'on tire un second coup, à l'instant où les bandes, se reformant, se posent de nouveau parmi les blessés qui se lamentent et s'agitent en tous sens.

Ayant réussi cette fois à faire attrouper les alouettes sur un petit banc de rocher entouré d'eau à quelques pieds de la rive, je lâchai, sans remuer, mon coup de fusil sur leurs bataillons serrés, les prenant à la file. Le rocher resta jonché de morts et de mourants ; les survivants prirent leur essor en tournoyant.

Quelques minutes plus tard et au moment où les ailes tendues et presque immobiles, elles se posaient au lieu du sinistre, mes camarades firent feu ensemble.

Le résultat de nos décharges, nous donna cent pièces de gibier, sans compter les blessés qui prirent le large.

Et les bandes se succédaient sans interruption presque, et le plomb meurtrier les abattait par centaines : c'était bien la *grande mer des alouettes*. Le garçon de ferme, après tout n'avait pas eu tort : *les paniers n'étaient pas de trop*.

Moissonner d'avantage et sans fatigue, de si nombreuses victimes, n'était-ce pas déroger aux canons de la vénerie ?

Nous le pensâmes et, expédiant au manoir nos paniers gonflés, nous nous dirigeâmes à la fraîcheur du matin, vers la vaste batture qui réunit à marée basse l'Île-aux-Grues à la *petite* Île-aux-Oies, espérant découvrir, le long du *chenal*, dont les rives sont frangées d'ajoncs, quelques sarcelles, ou des pluviers des champs ; mes amis et moi nous savions désormais ce que c'est qu'une *chasse aux alouettes* à la grande marée du mois d'août.

(*Soirées Canadiennes*, 1863).



1. ↑ On appelle autour de Québec, *alouette*, le dimunitif gibier de grève qui nous vient du nord, en août et au commencement de l'automne.
2. ↑ L'Île-aux-Grues est désignée sur les cartes anglaises comme *Crane Island* ; ce qui semble expliquer la singulière traduction qu'en fait un touriste lettré de nos jours qui évidemment n'était pas chasseur, en la transformant en *Île-aux-Crânes*.
3. ↑ Ou trouvera l'épisode de la mort d'Ibycus relatée dans l'*Ornithologie* du Canada, page 323.

LE CANARD GRIS

(MALLARD)

Le canard gris que les chasseurs nomment canard de France, a la tête et la croupe ornées d'un beau vert changeant ; les quatre plumes du milieu de la queue sont recourbées en demi-cercle. Il a la miroir violet, entouré de noir ; la poitrine noisette, pourpre ou jaune. Cette espèce est la souche de toutes les races domestiques ; elle habite le nord des deux continents. Ces canards nichent quelquefois sur une touffe de jonc dans les marais. La ponte est de huit à quatorze œufs d'un gris-verdâtre très clair, plus petits et plus colorés que ceux du canard domestique ; avant l'éclosion des œufs, le mâle se tient près du nid et le défend contre les autres canards. Les canards que l'on élève en domesticité et qui proviennent d'œufs sauvages trouvés dans les roseaux sont farouches comme leurs parents et cherchent sans cesse à reprendre leur liberté^[1] ; mais lorsque la captivité s'est perpétuée pendant plusieurs générations, l'instinct s'efface, l'animal devient familier. Aucun oiseau de basse-cour, l'oie exceptée, n'est plus facile à nourrir ; il ne faut lui donner que de l'eau et un gîte : il sait se procurer le reste ; il ne coûte rien à son maître.

Longueur : 24 ; ailes 10-11 pouces.

LE CANARD NOIR

(BLACK DUCK)

Le plus commun de l'espèce ; il fréquente l'eau douce aussi bien que l'eau salée ; plumage, brun-foncé ; bec, jaunâtre ; pieds, rouge-orange ;

speculum, vert, aux reflets pourpres, entouré de noir ; iris, brun ; longueur, près de 24 pouces ; ailes, 11 pouces. La femelle est moindre de taille ; sa livrée est plus claire et chez elle, le spéculum est moins brillant.

La ponte est de 6 à 10 œufs, bruns-verdâtre.

Le canard noir se montre au commencement de mai ; il couve au sein des lacs, au nord de Québec et arrive à la fin d'août, en bandes, sur tout le littoral du St-Laurent, les îles de Sorel et les lacs de l'intérieur ; il est fort recherché comme comestible, par nos gourmets.

1. [!\[\]\(b240b977b8f965b365af9d48ca4a1ca1_img.jpg\)](#) Jadis ce canard couvait chaque printemps sur les vastes battures, de l'Île-aux-Grues : les insulaires dressaient leurs chiens à pourchasser les jeunes, avant qu'ils fussent capables de voler : j'ai vu jusqu'à quatorze jeunes capturés de cette sorte en une seule journée, à cette isle giboyeuse. Bien que cet oiseau acquiert facilement les habitudes du canard domestique, je me rappelle avoir tenu tout un hiver un canard gris, dans mon étable ; il avait été blessé, mais ayant recouvré l'usage de ses ailes, il monta dans les airs, aux beaux jours d'avril et partit pour ne plus revenir.

SARCELLES

Trois espèces de Sarcelles visitent nos parages, surtout en automne : 1° la sarcelle aux ailes vertes ; 2° la sarcelle aux ailes bleues ; 3° la sarcelle rousse. Leur taille est de beaucoup moindre que celle du canard ; comme comestible leur chair est préférée, excepté cependant la chair du canard *cheval* : le *canvass back*, canard exquis.

Les sarcelles fréquentent les mêmes sites que les canards et affectionnent quelque ruisseau retiré ou elles prennent librement leurs ébats. Afin que le chasseur étranger puissent identifier les espèces à première vue, j'emprunte à M. C. E. Dionne, sa description de chaque espèce, laquelle me semble fort exacte. Ces gracieux palmipèdes, ont fourni à l'auteur du *Génie du Christianisme*, une belle page.

« Nous vîmes un jour aux Açores, dit Chateaubriand, une compagnie de sarcelles bleues que la lassitude contraignit de s'abattre sur un figuier. Cet arbre n'avait point de feuilles, mais il portait des fruits rouges enchâssés deux à deux, comme des cristaux. Quand il fut couvert de cette nuée d'oiseaux, qui laissaient pendre leurs ailes fatigués, il offrit un spectacle singulier : les fruits paraissaient d'une pourpre éclatante sur les rameaux ombragés, tandis que l'arbre par un prodige, semblait avoir poussé tout-à-coup un feuillage d'azur. »

LA SARCELLE À AILES-VERTES.

(GREEN WINGED TEAL)

Tête et haut du cou noisette, brunâtre sur le front, avec une bande vert foncé, lustrée, en arrière de l'œil ; dessus et flancs finement rayés de blanc et de noirâtre ; haut de la poitrine avec taches circulaires noires ; dessous blanc roussâtre ; miroir d'un beau vert lustré ; un croissant blanc sur les côtés en avant de l'aile ; tête ornée d'une crête ; bec noir ; pieds gris.

Longueur 14-15 ; ailes 7½ ; bec 1½ pouce.

Sa ponte est de 6 à 8 œufs brun jaunâtre pâle, avec teinte verte.

LA SARCELLE À AILES BLEUES

(BLUE WINGED TEAL)

Tête et cou noirâtre plombé, plus foncé sur la couronne et ordinairement à reflets pourpres ; croupion et queue brunâtres ; un croissant blanc en avant de l'œil ; dos brun ; couvertures des ailes bleu ciel ; miroir vert ; dessous cendré pourpre, avec chaque plume tachetée de noir ; iris, brun ; pieds, jaunâtres. Longueur 15-16 ; ailes 7, bec ½ pouce.

Les couleurs de la femelle sont brunes ; chaque plume est bordée de blanchâtre, plus apparent en dessous ; la gorge blanc crème. Les jeunes et les mâles à l'automne lui ressemblent. Rare au printemps, plus commun en automne, temps de la migration vers le sud.

LA SARCELLE ROUSSE.

(CINNANON TEAL)

Tête, cou et dessous d'un beau noisette-pourpre ; cette teinte est remplacée, chez la femelle, par des taches de brun foncé et de brun jaunâtre ; couvertures des ailes bleu ciel ; miroir vert ; croupion et queue, brunâtres ; bec noir ; taille, un peu plus forte que la précédente.

On rencontre quelquefois cette espèce en compagnie des autres Sarcelles.

LA RÉSERVE DE CHASSE DU GOUVERNEUR DE MONTMAGNY EN 1646

L'ÎLE-AUX-GRUES ET L'ÎLE-AUX-OIES

Le Père Le Jeune, mentionne entre autres endroits giboyeux, deux îles, dans le bas du fleuve, l'Île-aux-Coudres, le rendez-vous des élans, et l'Île-aux-Oies, « peuplée, en son temps d'une multitude d'oies, de canards, d'outardes ; dont l'île qui est plate et chargée d'herbe comme une prairie, en paraît toute couverte... » « Les lieux circonvoisins retentissent incessamment des cris de ces oiseaux. »

Le gibier, nul doute, couvait en abondance sur ces îles.

Le gouverneur Montmagny semble avoir eu l'idée fixe de se procurer ces îles si giboyeuses comme réserve de chasse pour lui et ses amis.

Au mois de mai, 1646, Louis XIV fit concession de ces îles à son fidèle lieutenant, tenant cour au Château St-Louis, à Québec.

C'était un fameux nemrod que Charles Huault de Montmagny, chevalier Grande Croix de l'ordre de Jérusalem et gouverneur de Québec.

Il a laissé son nom au florissant comté de Montmagny, qui contenait sa chère réserve de chasse.

On n'a d'autres rapports que les faibles traces de la tradition, des brillantes chasses qu'il faisait annuellement sur les bords verdoyants et

marécageux de ses îles, — des canards noirs, sarcelles et bécassines qu'il servait rôtis à sa petite cour dans l'enceinte sacrée du Château St-Louis.

La nature elle-même semble avoir prédestiné ce verdoyant groupe d'îles solitaires à servir de refuge à la tribu aquatique. Ces lieux étaient non seulement un parc de chasse pour le printemps et l'automne et un champ d'incubation, mais ils étaient encore un hôpital pour les oiseaux infirmes et blessés du voisinage.

La mère Juchereau, de l'Hôtel-Dieu, de Québec, en racontant dans son journal, sous la date du 8 juillet 1714, la visite qu'elle fit avec huit de ses saintes compagnes et de l'aumônier, le Rev. Messire Thibault — avec la permission de l'évêque — à la grosse Île-aux-Oies, alors dernièrement achetée par les dames de ce monastère et leur appartenant encore aujourd'hui, décrivait ainsi *con amore* ce singulier rocher connu encore de nos jours sous le nom de *Rocher de l'Hôpital* :

« Pendant notre séjour en ce lieu, (l'Île-aux-Oies) on nous montra tout ce qu'il contenait de rare ; nous nous promenâmes en différents endroits fort agréables, mais ce qui nous parut le plus singulier, c'est un gros rocher qui de tout temps a été nommé l'Hôpital, parce qu'aussitôt que les chasseurs ont blessé une outarde, ou quelque'autres oiseaux, ils s'envolent sur ce rocher comme à un asile où ils trouvent du soulagement ; ils ont là effectivement de petites commodités, où l'on croirait que l'art a plus de part que la nature. On y voit quantité de bassins de toute grandeur creusés dans le roc ; l'eau de la marée s'y consume, le soleil réchauffe et ces petites bêtes s'y baignent à leur plaisir. Quand elles veulent peu d'eau, elles choisissent un petit bassin. Quand elles en veulent davantage, elles vont à un plus grand ; elles se couchent sur ces pierres chaudes. Il y a aussi de la mousse où elles peuvent se rafraîchir. Nous y trouvâmes plusieurs outardes, malades ou blessées ; elles nous reconnurent apparemment pour des Hospitalières, car nous ne leur fîmes point de peur. Nous montâmes jusqu'au haut de cet Hôpital, et nous ne passâmes ensuite aucune année de notre résidence en ce pays sans y aller prendre quelques heures de récréation. »

Telle est la brillante peinture faite par la bonne Mère Juchereau de St. Ignace, l'annaliste du monastère de l'Hôtel-Dieu, d'une des îles de ce groupe.

D'où vient le nom de l'Île aux Grues ?

La grue, ce voyageur errant chanté par Horace, *Gruem advenam*, la grue solitaire ayant trouvé l'île convenable pour un lieu de rendez-vous durant les migrations du printemps et de l'automne, lorsqu'en s'en revenant de la Floride, elle dirigeait son vol jusqu'aux contrées de l'ouest les plus éloignées, la place fut nommée Île-aux-Grues.

Sous le régime français, la loi donnait toute protection au gibier de cet île. ^[1] Des ordonnances spéciales de chasse furent passées à cet effet et quelques législations furent émanées par les premiers gouverneurs anglais pour protéger les canards, etc., pendant la période de l'incubation.

Il fut un temps où plusieurs variétés de gibier aquatique se réunissaient, pour manger ou pour couvrir, dans les grandes prairies tapissées d'une herbe luxuriante et rudes appelée *la rouche* — nourriture substantielle pour les bêtes à corne.

Les chasseurs s'étant mis à traquer pendant le mois de juillet les jeunes oiseaux alors qu'ils ne pouvaient voler, les *parents* des oiselets cherchèrent refuge, dans d'autres îles plus retirées, sur les côtes du Labrador ou dans le voisinage du Lac St-Jean.

Au nombre des premiers propriétaires de ces îles figurent les noms des officiers du brillant régiment de Carignan-Salières : plus tard, on y lit, dans une ordonnance de chasse, émanée du Château St-Louis, le 28 juillet 1769, et portant la signature du gouverneur Guy Carleton, le nom d'un descendant du Baron Charles Le Moyne de Longueil ^[2].

En 1775, le seigneur était M. de Beaujeu. ^[3] ^[1]

De Beaujeu à la tête de ses censitaires était un chef vigoureux. Il n'hésita pas, pendant l'hiver 1775-76, à traverser le fleuve et à se joindre à la colonne de secours que de Gaspé, seigneur de St-Jean-Port-Joli, Couillard, seigneur de St-Thomas, et un vieil officier écossais, Thomas Ross, de Beaumont, s'efforçaient de faire entrer dans Québec. La rencontre des *Boutonnais* et de leurs alliés eut lieu à St-Pierre, rivière du Sud, et cette escarmouche est connue dans les annales canadiennes sous le nom de *l'affaire de Michel Blais*. Ce fut une déroute pour les loyalistes.

Il est curieux de suivre le belliqueux seigneur de Beaujeu tenant haut, en 1775-76, le drapeau anglais — ce même drapeau contre lequel il avait combattu avec tant de succès avant l'abandon de la colonie par la France.

Son expédition pendant l'hiver 1775-76, pour secourir Son Excellence, Guy Carleton, bloqué dans Québec, se termina par un désastre, et faillit lui coûter la vie.

De Beaujeu s'éteignit à l'Île-aux-Grues, en 1802.

Pendant nos premières expéditions de chasse, nous avons entendu raconter par les plus vieux habitants de ces îles, de curieuses anecdotes sur leur vieux et martial seigneur de Beaujeu.

Il paraît que les jours de fêtes, le chevalier de saint Louis prenait un plaisir particulier à porter à sa boutonnière le ruban rouge de l'ordre dont il avait été décoré par le roi de France, Louis XV. [\[3\]](#)

L'âge et les infirmités le décrépitant, le vieux lion restait ordinairement dans son antre la plus grande partie du temps, et quand les vassaux apportaient les rentes et le chapon seigneurial, à la St-Michel, plus d'une fois ils eurent à allumer le feu sur le foyer de l'antique et grosse cheminée, qui, aujourd'hui, est un objet de curiosité pour les visiteurs.

Récemment, il y avait sur le rivage de l'Île-aux-Grues, près de l'église, un vieux canon rouillé, apporté du cap Brûlé. En 1859, un canon semblable, de cinq pieds huit pouces de long et douze pouces de diamètre, fut présenté au séminaire de Québec par un vieux citoyen de l'Île-aux-Grues, le capitaine Lavoie.

L'histoire nous fournit des détails complets sur le transport français l'*Éléphant*, naufragé sur le rocher du Cap Brûlé, le 1^{er} septembre 1729. L'*Éléphant* avait à son bord, à destination de Québec, plusieurs des hommes les plus importants de la colonie : l'évêque Dosquet, l'intendant Hocquart et quelques autres. Le canon, dont nous venons de parler, fait partie du musée d'antiquités et de curiosités formé par M. Herbert Molesworth Price, à la chute Montmorency, près de Québec ; M. Price est très fier de cette relique du passé.

À l'exception du manoir seigneurial De Beaujeu, bâti au bout est de l'île, rebâti et agrandi par M. Mc-Pherson LeMoyne, de Boston, le seigneur

actuel qui l'occupe pendant la saison d'été, toutes les résidences sont sises sur le versant nord de l'île, cachées par une lisière de forêt et elles ne sont visibles que du pont des navires qui prennent le chenal du nord, l'ancienne route française.

L'île-aux-Grues fut érigée en paroisse sous le vocable de saint-Antoine, en 1683. À cette époque elle ne comptait que trois familles et quinze communiant. En 1678, Pierre de Bécart, Sieur de Granville, en était le seigneur.

L'île-aux-Grues a six milles de long ; elle est remarquable pour sa salubrité et sa beauté, pendant l'été. Un grand chemin, aussi planche qu'un boulingrin, la traverse d'un bout à l'autre, et des bocages ombreux s'avancant jusqu'au rivage entrecoupent la lisière de terre qui n'est pas en culture. Un beau parc d'érables et de chênes, d'une trentaine d'arpents de long, occupe toute la pointe-ouest, faisant face au mouillage bien connu de tous les marins : la Pointe-aux-Pins.

Le département de la Marine et des Pêcheries, a fait ériger en cet endroit, en 1866, un phare sur un pilier, et des sémaphores sur la berge ; il a fait placer récemment des bouées au gaz, dans le chenal, près de la batture de DeBeaujeu.

En arrière du phare s'élèvent des terrasses successives, parsemées de pins nains d'une singulière beauté. On arrive par des avenues naturelles au plateau déjà mentionné, dénommé « Le Domaine du Seigneur, » séjour frais et charmant pour les pique-niques ou fêtes champêtres, et dont les Québécois raffolent.

Le vieux manoir, ses bocages, ses vergers, sa véranda, son mai et ses nombreuses dépendances sont visibles des vapeurs qui remontent et descendent le fleuve par le chenal du sud. Il y a, un peu en arrière du manoir, deux vieux moulins-à-vent qui, autrefois, servaient à moudre le blé des habitants de l'île ; au nord s'élève, en s'étendant jusqu'à l'ouest de l'île un ruban de gentilles maisonnettes, au milieu desquelles trône l'église paroissiale.

Rien ne peut surpasser en magnificence le panorama qu'offre cette île par une journée ensoleillée d'été, quand, avec la marée montante une flotte de navires marchands, émerge de la Traverse de St-Roch des Aulnets : d'abord,

comme d'imperceptibles petites taches blanches à l'horizon, graduellement grossissant sur la surface des eaux jusqu'à ce qu'enfin, ils passent assez près du rivage pour que l'on entende les commandements du bord. Il fut question, un jour, de diviser le bout ouest de l'île en petits lopins pour que des chasseurs pussent y bâtir des *loges* à proximité des places de chasse et de pêche, telles que : l'île Ste-Marguerite, les battures aux loups-marins, les battures plates et St-Joachim.

Telle est la réserve de chasse, en 1646, du gouverneur de Montmagny.



1. [↑](#) Gilles Hocquart.

« Sur les plaintes qui nous ont été portées par le sieur de Touville, aide-major des Troupes, Seigneur des Îles aux Grues, au Canot, Ste-Marguerite et la Grosse Isle, que plusieurs particuliers tant de cette ville, que des dites isle et des côtes voisines s'ingèrent de chasser dans les dites isles, quoiqu'il n'y a que le *Seigneur qui ait le privilège à lui accordé par ses titres*, à quoi il nous aurait requis de pourvoir, nous faisons très expresses défenses à toutes personnes de chasser dans l'étendue des

dites îles et Seigneuries sous quelque prétexte que ce soit sans la permission du sieur de Touville et à peine de dix livres d'amende contre les contrevenants, et de confiscation de leurs armes et canots au profit du dit seigneur : et sera la présente ordonnance lue, publiée et affichée en la manière accoutumée. Mandons etc.

(SÉ.) HOCQUART

Fait à Québec, 20 mars, 1731.

2. [!\[\]\(d5d5f9b5f3b809a2e54844e9aec0845e_img.jpg\)](#) *Histoire de l'Hôtel-Dieu* par l'abbé H R Casgrain, page 353 et suivantes.
3. [!\[\]\(d9acac53f5db3ecd70e139c9f68fa3bd_img.jpg\)](#) Louis Liénard Villemonde de Beaujeu était le frère du héros de la Monongahela et son digne émule. Enseigne de 1731 à 1738, lieutenant en 1744, il fut nommé en 1751, capitaine de la compagnie des Soldats de la Marine, en remplacement de M. de la Verendrye ; et par sa conduite honorable, il obtint, en janvier 1754, la Croix de St-Louis. Les autorités lui concédèrent cette même année, sur les bords du lac Chaimplain, une terre de quatre lieues de profondeur sur quatre de front, et il se mit de suite à la défricher. Quelque temps plus tard il fut nommé commandant du fort de Michillimakinac où il resta plusieurs années. Il prit une part active à la défense du poste pendant la guerre de l'Indépendance Américaine. M. de Beaujeu mourut le 5 juin 1802 à son manoir à l'Île-aux-Grues, âgé de quatre-vingt ans et six mois, (« Collections of the State Historical Society of Wisconsin ». Vol VII, pages 133.)

LA GELINOTTE À FRAISE — PERDRIX DE BOIS FRANCS

(CANADA GROUSE)

« Dessus gris ou brun rougeâtre, avec taches plus claires sur le dos ; queue arrondie à penes larges et molles, ayant une large bande sub-terminale noire ; dessous blanchâtre avec bandes transversales brunes ; tarses nus dans la moitié inférieure ; une touffe de 15 à 30 plumes allongées, larges, molles et d'un noir lustré, sur les côtés du cou ; tête avec une crête de plumes molles. Longueur : 16-18 ; ailes 7-8 pouces. Sexes peu différents.

Voilà la plus commune de nos perdrix ; on la rencontre dans tous les bois, particulièrement dans les forêts de bois *francs*. Elle se nourrit de graines et de baies de toutes sortes ; en hiver elle vit des fruits du tilleul, du hêtre, de l'érable, du merisier, etc. Pour se dérober aux poursuites du chasseur, elle s'enfonce, dit-on, dans la neige molle. Sa chair forme un mets de table recherché ; chaque automne, les paysans l'exposent en vente sur nos marchés ; on la tue au fusil, mais le plus souvent c'est au *collet* qu'elle est prise.

En mai elle se construit un nid à terre, composé de feuilles et de branches sèches ; ses œufs, de 8 à 14, sont d'un jaunâtre sale uniforme. » — C. E. DIONNE.

LE TÉTRAS DU CANADA — PERDRIX DE SAVANE

(CANADA GROUSE)

« Dessus varié de noirâtre, de bleu ardoisé, et assez souvent de brun jaunâtre, particulièrement sur les ailes ; queue avec une bande terminale du brun orange ; dessous presque tout noir, avec nombreuses taches blanches ; tarses emplumés jusqu'aux doigts ; queue de moyenne longueur, un peu ronde. Longueur : 15-17 ; ailes 7 ; queue 5 ; pouces.

« La femelle, qui est plus petite que le mâle, a le dessous moins noir et est variée de noirâtre, de blanc et de brun jaunâtre ; cette dernière couleur domine en dessus. »

Cette perdrix que l'on nomme aussi Gelinotte, est répandue dans tous le Canada et au nord des États-Unis. Elle se plaît dans l'épaisseur des bois de sapins et de mélèzes, et se nourrit de graines, de baies, d'insectes, etc. Pendant l'hiver, elle vit surtout de bourgeons de conifères, aussi sa chair a-t-elle un goût particulier qui ne plaît pas à tout le monde. Même en été, elle est bien inférieure à celle de la perdrix des bois *francs*.

En mai, la femelle se construit un nid avec des feuilles et de petites branches sèches, qu'elle pose à terre sous un tronc d'arbre renversé, ou bien d'un mélèze touffu. Elle pond ordinairement de 8 à 10 œufs bruns jaunâtres clairs, avec taches brunes.

Tous les perdreaux ont un merveilleux instinct, dit-on pour se soustraire à l'approche d'un danger qui les menace : tandis que la mère s'éloigne, les ailes traînantes, feignant être blessée, les jeunes se blottissent dans quelques cavités, sous des troncs d'arbres, prennent dans leurs pattes une feuille sèche, s'ils en rencontrent, et se tournent sur le dos ; ils demeurent dans cette position jusqu'à ce que le danger soit passé. » — (C. E. DIONNE).

LA CHASSE À LA PERDRIX

Le gibier, dans nos bois, commence à se montrer,
Vite, point de lenteur, il le faut rencontrer ;

.....

Quand nous verrons venir les tourtes à foison,
Les timides perdrix errer sur nos côteaux,
Les pluviers abonder auprès de nos ruisseaux.
— Épitre de M. Bibaud à M. H. H. y.

Chaque année, septembre nous ramène une chasse qui, sans être bien fructueuse, ni bien aventureuse, a ses charmes. J'ai nommé la chasse à la gelinotte à fraise, connue au peuple sous le nom de perdrix de bois *francs*. Pour ce, ayez un bon chien, si vous désirez faire *brancher* le gibier, surtout avant la chute des feuilles. Dans la forêt dénudée au commencement d'octobre, l'œil découvre au loin, même sans le secours d'un chien, soit sur les rameaux des arbres, soit à terre, l'oiseau convoité, lequel, fort souvent, est d'un abord facile et va par bande, ou *couvée*, de huit à dix individus et plus.

J'ai vu faire d'excellentes parties de chasse dans les *Bois Francs* des Cantons de l'Est, ainsi que sur les versants des Laurentides, en aval de la baie St-Paul et de la Malbaie. À mon sens, rien de plus délectable, de plus favorable à la santé, qu'une course de trois à quatre lieues, en quête de perdrix, sous un beau soleil d'automne, sur les hauteurs giboyeuses et bien boisées, où croissent l'érable et le pin du Canada. Si, au lieu de pouvoir tirer le gibier presque aux portes de Québec, comme cela se faisait en 1648^[1], il faut pénétrer au fond des forêts lointaines, jusqu'au lac Saint-Jean, même, pour l'avoir en abondance, la faute en est à ces misérables qui prétendent le tuer en tout temps. Dès 1731, existaient d'excellentes ordonnances de chasse en la colonie, que l'on aurait dû mettre en force^[2]. Écoutons la voix prophétique de *Frank Forester*, foudroyant ceux qui massacrent le gibier à

la saison de la reproduction des espèces : au temps où il écrivait, les *Clubs* pour protéger ne faisait que naître. « Dans moins de dix ans, » dit-il, « si l'on ne prend des mesures plus efficaces que celles qui existent pour sauvegarder la bécasse rouge, on la comptera au nombre des races éteintes, partout dans un rayon de cent milles des plages de l'océan Atlantique... et en moins de cinquante ans du jour où j'écris (1848), je suis convaincu que la bécasse rouge sera aussi rare dans les États de l'Est et du Midi, que l'est maintenant le dindon sauvage et le *Tétras* de prairies (*Tétras Cupido*). Le caille durera un peu plus longtemps et le *Tétras gris* (notre perdrix à fraise) « périra le dernier : mais le commencement du vingtième siècle verra nos grands bois, nos vastes savanes, les versants de nos montagnes, sans gibier, mornes et désolés ^[3]. »

Ses prédictions sont en train de se réaliser.

Mon journal de chasse me fournit l'extrait suivant :

« Je compterai toujours parmi mes chasses, sinon les plus fructueuses, du moins les plus agréables, une excursion que je fis avec un mien ami, une fraîche matinée de septembre, dans les érablières : qui tapissent le versant sud des montagnes du Château-Richer, côte de Beaupré.

C'était l'heure où les bois s'éveillent aux ramages
Des ruisseaux babillards et des oiseaux sauvages ;
Où du soleil levant, les radieux reflets,
Redonnent leur couleur aux feuilles des forêts.

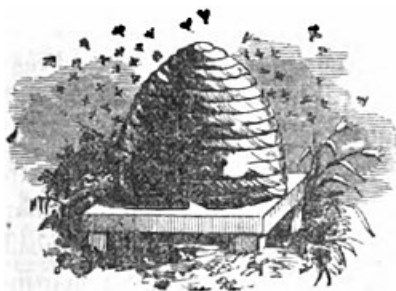
L. P. LEMAY.

« L'astre radieux du jour, vainqueur des brumes du matin, devait en ce moment les cimes sombres de quelques chênes rabougris laissés dans les pâturages au pied des côtes, pour donner ombrage aux troupeaux ; la chute des feuilles approchait, c'était donc l'époque où les forêts du Canada se drapent dans leurs habits de fête. Vous êtes-vous jamais, cher lecteur rendu compte du coup d'œil éblouissant qu'elles présentent chaque automne à l'approche de ces jours alcyoniens, enivrants de mélancolie, que le paysan nomme l'*Été de la Saint-Martin*. On a bien raison de dire qu'à cette saison, la chaumière du plus pauvre bûcheron canadien est encadrée de splendeurs telles que l'Europe chercherait en vain dans ses parcs les plus fastueux.

Avez-vous noté l'incomparable beauté des pins à cette saison ? les avez-vous vus, au moment où les autres arbres forestiers tout tristes, paraissent s'étioler, revêtir leur livrée la plus vive, la plus séduisante ? Qui peindra l'effet ravissant de l'aurore, versant à pleines mains, une pluie d'or sur leurs vertes chevelures émaillées de perles, ruisselantes de rosée, tandis que le côté de l'arbre, opposé au soleil, semble incrusté de bronze ? Sous certains rayons de lumière, le vert foncé, invisible, prédomine ; sous d'autres, cette nuance se confondra avec l'acanthé. Dans cette partie de la forêt, quelques rares épinettes semées avec un beau désordre parmi des groupes d'érables, de hêtres ou de bouleaux, donneront matière à de merveilleux contrastes ; dans cette autre région, une plaine brillante de jeunesse et de verdure, étalera à sa cime une touffe de feuilles rousses, irisées de violet : magiques guirlandes, bouquet féérique ! C'est la forêt enchantée d'Armide, moins les « cyprès saignants et les myrtes mystérieux » ? Ici une feuille aura un côté, carmin ; l'autre, marron. Là, un svelte érable ceindra son sommet verdoyant d'une zone écarlate ou d'un nuage d'or. Voyez là bas, ce solitaire, vieux géant de la montagne, aux ramées pendantes, au vert feuillage, abandonnant son tronc noueux aux caresses des vignes sauvages dont les festons empourprés l'enlacent, l'étreignent en tout sens ; bref, les monts semblent avoir dérobé à l'Empyrée, son inimitable coloris ; à Iris, sa ceinture ; partout, des teintes à désespérer le pinceau de l'homme. Vous pourriez, peut-être, si vous étiez Kreikoff^[4] transférer à la toile quelques-uns des détails, mais l'ensemble, la vivacité des contrastes, la délicatesse des nuances, le divin *afflatus* qui vivifie ce tableau, qui me le donnera ? Pouvez-vous maintenant concevoir quelques unes de nos gloires, les reflets de l'aurore illuminant nos grands bois pendant une belle matinée d'automne.

« Nous cheminions rapidement l'un devant l'autre dans le sentier de la montagne, au sein des fougères et du thé sauvage dont les tiges nous inondaient d'une abondante rosée. Soudain notre chien d'arrêt d'aboyer énergiquement ; puis : Wi-r-r-r ! Glouc ! Glouc ! la note d'alarme de la perdrix, parmi les feuilles ; nous fîmes feu ensemble et un beau jeune coq, à l'œil noisette, à la fraise noire, tomba palpitant sur la rive d'un cours d'eau voisin. Mon camarade, bon luron, de s'écrier : « Excellent augure ! et pour nous préserver du rhumatisme et de l'humidité, trinquons à la naïade du

ruisseau, qui nous a valu ce coup ; puis, nous mettrons à la broche notre perdreau pour notre repas du midi. »



1. [!\[\]\(0a2d077f42ff1509087eb8568833549a_img.jpg\)](#) Un jeune chasseur canadien, M. Junot, nous informe que le nombre des perdrix blanches tuées l'automne de 1871, au lac Saint-Jean, a dû atteindre le chiffre de 10,000. Il en a lui-même amené une charge de cheval au marché de Québec. On tire ce lagopède, avec du gros plomb, le matin, lorsqu'il sort de son trou dans la neige, où, la nuit, il a cherché abri contre le froid. Il est farouche et dur à tuer.

Aux premiers temps de la colonie, on les tuait par centaine, à Beauport. Le *Journal des Jésuites* ajoute qu'« en 1648, il y eut une quantité prodigieuse de perdrix blanches : on en tua 1,200 dans un mois, à Beauport. »

2. [!\[\]\(bc04f7b0b5f0c15f1eb80091302f9752_img.jpg\)](#) « Philippe de Rigaud, etc, et Michel Bégon, etc.

« Ayant été informé que, depuis le 15^e mars jusqu'au 15^e juillet, il se fait une très-grande destruction de perdrix dans le temps qu'elles s'accouplent, par la facilité qu'il y a de les tuer, faisant alors connaître, par leur battement d'ailes, les endroits où elles sont, et pour empêcher la continuation de cet abus, dont s'ensuivrait infailliblement l'entière destruction de ces oiseaux dans la colonie, ce qui priverait le public d'une grande douceur pour la vie ; nous défendons à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, de tuer des perdrix depuis le 15 mars jusqu'au 15 juillet, à peine de cinquante livres d'amende applicable au dénonciateur ; et pour ôter tout prétexte d'en tuer, nous défendons sous la même peine, à toutes sortes de personnes d'en vendre ou acheter pendant le dit temps, et d'en apporter dans les villes et autres lieux de cette colonie, et de les exposer en vente...

BÉGON. »

« Fait à Québec, 28 janvier 1721. »

3. [!\[\]\(28a0fb131a76e80bbb241a760f45de1d_img.jpg\)](#) *Frank Forester's Field Sports.*
4. [!\[\]\(6c05a7d0871c1ceef42c9f5526802364_img.jpg\)](#) Artiste Canadien, mort aux États-Unis, dont les tableaux sont, en ce moment, fort recherchés.

LES ÉMOTIONS

— D'UN —

CHASSEUR EUROPÉEN À DESCHAMBAULT.

Par une sereine après-midi de juin 187—, je péchais de la truite sur le lac Saint Charles, en compagnie de mon vieil ami, feu Charles Panet, membre pour le comté de Québec ; nous avions pour canotier, une des célébrités de l'endroit — le vieux Gabriel.

Le canot venait de franchir l'entrée de la baie de l'Écho, au haut du lac ; une fraîche haleine nous arrivait des gorges verdoyantes des Laurentides. L'astre du jour sur son déclin inondait d'une trainée lumineuse, la surface azurée du beau lac, tandis qu'un petit air de vent nous poussait insensiblement vers la plage. Près d'une pointe couverte de joncs, se dessinait sur l'onde la silhouette d'un huard, reflétant sa riche livrée de velours noir, ondée de perles : la brise nous amenait de temps à autre ses accents plaintifs comme les vagissements d'un enfant. Sur une branche sèche d'une épinette qui surplombait l'eau, reposait, sentinelle avide et vigilante, un martin-pêcheur, en quête de goujons, tandis qu'un *wawaron* ^[1] énorme (le lac est fameux pour ces grosses grenouilles mugissantes) beuglait, comme un taureau, dans les ajoncs à l'ouest de notre nacelle ; la truite mordait peu.

— Ça mordra plus à la tombée du jour, nous dit Gabriel : l'eau est trop claire, le poisson nous voit de loin. Descendons à l'hôtel Verret, prendre le souper qui nous attend.

— Dites donc, Gabriel, est-ce un chien ou un ours, qui trotte le long de ce sentier, m'écriai je, en regardant dans la direction de la montagne ?

— Un ours, bien sûr ! et un gros, répliqua le patriarche des pêcheurs du lac ; mais celui-là n'est ni pour vous, ni pour moi ; nous n'avons pas de fusils. Maître Martin est venu sans doute boire dans le lac ; peut-être, il a traversé d'une pointe à l'autre. Savez-vous que les ours nagent admirablement bien ; ça ne leur coûte pas de traverser le lac à la nage, quand ils en ont envie. J'en parle pour les avoir vus.

— Gabriel a raison, rétorqua d'un air convaincu, mon excellent ami, M. Panet. J'ai moi-même guetté toute une heure, un ours qui s'était aventuré sur la grande langue de sable, dans le fleuve, près de l'église de la Pointe-aux-Trembles, un jour d'orage. Quand je lui lâchai ma balle, il était hors de portée de fusil ; il prit l'eau, et nagea dans la direction de la rive opposée, vers Saint Antoine. Le lendemain, après l'heure du bureau, je me trouvais par hasard au marché Champlain, près du débarcadère des petits vapeurs côtiers. Le steamer de Saint Antoine accosta ; je vis sur le pont un ours énorme, mort. La curiosité me fit demander où la bête avait été tuée : « Monsieur, » me dit le propriétaire, « je l'ai tiré hier soir, sur la grève de Saint Antoine, tout étrange que cela puisse vous sembler. C'était à la brunante ; l'animal venait du large, de la Pointe-aux-Trembles peut-être ? ma balle ne fut pas la première qu'il reçut, car vous voyez, en lui examinant la peau aux hanches, les trous de cinq autres balles. Il a dû servir de point de mire à plus d'un chasseur avant moi. »

— Jamais, s'écria Gabriel, je ne pourrais croire cela, si c'était un autre que M. Panet qui me l'eût dit : un ours nager une lieue, avec cinq balles dans ses fonds !

— Gabriel, répliquai-je, voilà une bonne histoire de chasse ; mais, il nous reste encore près d'une lieue à faire, avant de goûter aux omelettes succulentes de madame Verret ; racontez nous donc pour nous amuser, votre fameuse chasse avec le baron de Grand-Bois, à Deschambault, dont mention fut faite dans les journaux de l'époque.

— Pour vous obéir, messieurs, je vais vous dire les curieuses aventures de ce gros monsieur, qui venait des vieux pays. C'était un gascon, je pense ; il racontait comme vraies bien des choses merveilleuses et incroyables. Il en savait plus long que personne, même sur la chasse ; et bien qu'il fit semblant de mépriser le pauvre monde de notre pays, je vous assure que ce n'était qu'un triste hère dans le bois, — auquel la *moindre jeunesse* aurait

pu en remonter au chapitre du gibier. Au lieu de nous parler poliment comme à des chrétiens, il était grossier, mal élevé, vantard, ignorant.

Croiriez-vous qu'il était mal élevé au point que quand il buvait un coup de sa vieille liqueur, qu'il nommait *cognac*, de remettre le bouchon au flacon, sans nous offrir même une petite larme ?... Entre gentilshommes, ça s'est jamais vu ; vous savez. Ses gasconnades m'ahurissaient : « Je vais te donner une petite leçon, mon gros garçon, » me dis-je à moi-même, « tu en profiteras ! »

— Gabriel, vieil animal, me dit-il un jour d'un ton bourru, porte ma malle, et aie bien soin de ce gilet de peau de gazelle ; c'est un présent que m'a fait le plus grand chasseur du monde — Jules Gérard. Jules et moi, nous avons abattu pas moins de six lions, deux tigres et une gazelle, une soirée, au clair de la lune, en Afrique.

Jules me dit : « Baron, vous êtes un véritable Nemrod ; levez la peau de cette gazelle, elle est à vous ; elle vous fera un capot superbe. »

Cette histoire de tant de lions, de tigres, etc., tirés au clair de la lune, tout comme on tue des lièvres l'hiver, m'agaçait les nerfs ; une histoire n'attendait pas l'autre, le baron savait tout, avait tout vu. Ses gasconnades comme je vous l'ai dit, m'ennuyaient fort.

Il te reste encore quelque chose à apprendre, mon cher baron, me suis-je dit, ou bien le diable s'en mêlera !

Un jour que je chassais avec lui, près de la côte à Bonhomme, à Lorette, il me demanda si j'avais jamais tué des carcajous.

— J'en ai pris un au piège, lui dis-je, après des peines infinies.

— De combien de verges en longueur était sa queue, demanda-t-il ?

— Une demie verge au plus, lui ai-je répondu.

— Ignorant, que vous êtes, le baron riposta ! Vous ne savez donc pas que le carcajou du Canada a la queue si longue, qu'elle lui sert de suspensoir quand il guette au dessus de la cataracte de Niagara, pour saisir au passage les cadavres des élans et des ours entraînés dans la chute. ^[2]

— En voilà une bonne, m'écriai-je ! ! !

— C'est un des plus grands écrivains de la France qui le dit, ajouta-t-il.

— C'est possible, M. le baron, répliquai-je ; vos écrivains en ont raconté de belles sur le Canada ; mais celui qui a dit cela, ou qui le répète, n'est pas un chasseur. À d'autres, monsieur. ! ! !

— Viens avec moi à Deschambault, Gabriel, me dit le baron, et je vais te faire voir ce qu'un chasseur des vieux pays sait faire !

Deux jours après, nous étions rendus à Deschambault. C'était en automne, la chute des feuilles avait eu lieu ; en certains endroits abrités, le soleil n'avait pas encore fondu la première *bordée* de neige.

Il y avait dans le bois, à un mille et demi du rivage, une cabane à sucre, au milieu d'une érablière, nous y établîmes notre camp ; puis, nous nous mîmes en marche suivis de mon caniche, pour faire *brancher* les perdrix. J'étais de mauvaise humeur, le baron me faisait porter une quantité inutile de bagage. Mes épaules avaient à endosser, en sus de nos provisions, le pardessus en caoutchouc du baron, le célèbre capot de gazelle, qui ressemblait furieusement à un capot de caribou que j'avais vu exposé en vente, au magasin de M. Renfrew, rue Buade, plus, un parapluie.

Ce qui surtout m'étrivait, c'est qu'en outre du pardessus en caoutchouc, pour le protéger contre la pluie, qu'il me faisait porter, j'avais liée sur mes épaules, une petite malle contenant de gros souliers français, des guêtres, et tout un attirail totalement inconnu au chasseur canadien.

Enfin, je le suivis en grommelant.

Passe un suisse : « silence, Gabriel, » pas un mot... que je puisse *épingler* cet étrange petit animal, parfaitement inconnu en France. Il le tira ; puis, quand il voulut le déposer dans sa carnassière, il s'aperçut qu'il l'avait oubliée au camp. Je m'offris d'aller la quérir. Chemin faisant il me vint à l'idée de tâcher de le guérir de cette avidité qu'il montrait de tout tuer, même des bagatelles de gibiers comme des *suisses*, de petits écureuils au dos rayé.

Commençons de suite à l'éduquer, me suis-je dit !

Passant près d'une épinette touffue, je vis qu'il y avait à sa racine un petit tas de neige non fondue et pelottante. J'en pris suffisamment pour en confectionner un objet ressemblant à un lièvre assis sur ses hanches ; je lui fis une tête ; je cassai deux branches que je garnis de neige, et que j'ajustai, en forme d'oreilles ; de deux charbons pris au feu du camp, je lui façonnai

deux beaux yeux noirs ; je déposai mon lièvre au pied d'un sapin avoisinant le sentier où le baron aurait à passer pour revenir au camp ; Impatient de voir que je retardais à le joindre, il avait en effet rebroussé chemin. Bientôt, j'entendis une détonation. Je mis le nez hors du camp ; je vis le fier baron qui se baissait pour ramasser sa pièce ; puis, je vis qu'il lui donna un coup de pied ; j'accourus à temps pour voir le lièvre en fragments. J'exprimai mon regret de sa méprise, ajoutant que ce lièvre avait sans doute été déposé là par des trappeurs de Deschambault, pour leurrer les lièvres des bois et les faire tomber dans leur *collets* ; puis, ayant retrouvé la carnassière, nous nous mîmes de nouveau en marche. Le baron me sembla qu'à demi satisfait de mon explication.

Bientôt, en traversant une clairière, b-r-r-r-r et un beau perdreau mâle passa comme un trait au-dessus de nos têtes.

— Un faisan ! un faisan royal ! s'écria le baron. Il faut le tirer.

— Soyez tranquille, lui dis-je, mon chien, Caffé, va le faire brancher ! Un quart d'heure plus tard, le susdit faisan, qui n'était autre qu'une perdrix de bois francs, était dans notre carnassière. Quelque instants après, au moment où nous passions dans un massif de sapins, il vint du haut d'un arbre un *hou ! hou !* qui fit tressaillir le baron, et un énorme hibou alla se percher sur la maîtresse branche d'un gros pin.

— Un aigle ! un aigle, morbleu ! s'écria le Gascon, et sans attendre, il lui lâcha, pour être plus sûr, les deux coups de son fusil ; j'allai ramasser cette grosse pièce qui nous encombrait, sans être d'utilité aucune. Une *tourte* attardée s'était, un peu plus loin, posée sur un rameau sec d'un hêtre ; « Vite, » dit-il, bang !... et la pauvrete qu'il nomma un « pigeon des bois, » alla tenir compagnie au hibou. Puis, c'était le tour d'un pauvre écureuil.

Enfin, nous avançons vers les bois francs, et le soleil déclinait. Les lièvres rodèrent bientôt. En tournant l'angle d'un sentier, je vis à quelque distance, dans le demi jour, un animal, que je reconnus de suite pour un porc-épic. Le baron ne me donna pas le temps de le renseigner. « Oh ! » s'écria-t-il, « quelle Providence, un vrai castor du Canada ! Quelle pièce ! » bang !... et le porc-épic avait rendu l'âme.

Le temps de la revanche approchait. J'étais épuisé du poids réuni des malles et du gibier ; j'avais une chance de me débarrasser du fameux capot

de cuir de gazelle... je la saisis.

— Voilà un beau gibier en effet, lui dis-je ; qu'allons nous en faire ? Pour ma part, je suis écrasé par le fardeau que je porte, je n'en peux plus. Le castor a en effet les soies rudes, piquantes mêmes. Il ne nous reste que la ressource de l'envelopper dans le capot de peau de gazelle. Je vais vous le charger sur les épaules, M. le baron, et vous aurez à exhiber à vos amis un trophée digne de votre habileté comme chasseur. Il se récria d'abord, mais enfin, il endossa le précieux paquet et nous nous mîmes en marche. Je me répétais à moi-même : « Tu t'en rappelleras de ton castor ! » Nous avions à peine fait un mille de marche, que je notai chez le baron, divers trémoussements d'épaules. Il se plaignait d'une excessive chaleur dans le dos. « Ça te chauffera encore plus bientôt » ! pensai-je.

Plus tard, ayant à traverser un ruisseau sur un tronc d'arbre renversé en guise de pont, le baron se mit à crier, quelque chose l'écorchait au vif ! et ne pouvant plus y tenir, à peine eut-il atteint la rive opposée, qu'il délia les courroies qui assujettissaient le castor et lâcha le paquet sur le gazon, ajoutant qu'il avait le dos en feu. C'étaient les aspics, ou poils du porc-épic, qui avaient, comme je m'y attendais, pénétré même à travers le capot de cuir et qui s'étaient enfoncés dans ses chairs.

Il jura alors comme un païen, voua à tous les diables, le Canada, et les êtres malfaisants qu'il contenait. Puis, il alla se rafraîchir le front dans le ruisseau ; je lui appliquai des synapismes de mousse humide et froide, au dos ; peu à peu, il se calma.

Nous reprîmes le sentier du camp ; comme la brunante commençait à se faire, je ne fus pas du tout surpris de rencontrer sur la lisière du bois, un petit animal nocturne, qui sait se faire sentir de loin. — *Mephitis Americana*.

— De grâce ! dit le baron, voici un superbe blaireau, tel que ceux que j'allais chasser dans les Pyrénées !

Je saisis de suite *Caffé*, au collet, pour l'empêcher d'attaquer le susdit blaireau. Le baron tira, mais de loin, craignant de manquer une aussi belle pièce ; il courut pour donner le coup de grâce à la bête avec la crosse de son fusil ; s'étant baissé, il reçut en pleine figure une rosée qui le fit tressaillir. Moi, je ne savais où me mettre, pour dissimuler mon fou rire. J'entendis

alors le baron s'écrier : « Pouah ! Grands dieux ! ! Mais, c'est épouvantable ! ! ! Mais, qu'est-ce donc ? Qu'a-t-elle fait ?... »

— Elle a p... lui dis-je, faisant deux pas en arrière.

— Quelle Providence, ajouta-t-il, qu'elle n'ait fait que cela. Autrement nous serions tous morts ! ! !

Charles Panet et moi, nous n'y tenions plus ; un rire homérique nous obsédait.

— Vite ! dis-je, Gabriel, après cela, joue de l'aviron, et allons nous reposer à l'hôtel Verret.



1. ↑ *Rana mugiens* : les anglais la nomment *Bull-Frog*.

2. ↑ Voici le texte de l'illustre auteur du *Génie du Christianisme* : « Des aigles entraînés par le courant d'air, descendent en tournoyant au fond du gouffre, et des carcajous se suspendent par leur longues queues au bout d'une branche abaissée pour saisir dans l'abîme les cadavres brisés des élans et des ours. » — CHATEAUBRIAND.

REGRETS — SOUVENIRS — VŒUX D'UN CHASSEUR

Grand saint Hubert.

Ora pro nobis ^[1] !

Oh ! qui me rendra mes dix-huit ans, mes joviales chasses d'automne, mon fidèle terreneuve, mon grand fusil à canards, qui ne *ratait* jamais ; et pourtant, oncques je ne fus chasseur que de menu gibier !

Nemrod, Ismaël, Esaü, Chiron, Pollux, Castor, ces messieurs adoraient la chasse, les chiens, les chevaux. « Ulysse fut blessé par un sanglier qu'il chassait : Mithridate, dans sa jeunesse, chassa pendant sept années consécutives, couchant toutes les nuits à la belle étoile ; Darius fit écrire sur son tombeau qu'il avait été chasseur. Sylla, Sertorius, Pompée, Jules-César, Cicéron, Marc-Antoine, etc., étaient bons Veneurs. » N'en voilà-t-il pas plus qu'il en faut pour ceux qui prennent pour modèles, les grands chasseurs des temps antiques ? *Venandi studium cole !* a dit Horace.

« Si Pépin-le-Bref fut élu roi des Français, dit Blaze, s'il devint la souche des Carlovingiens, il le dut encore plus à sa renommée de chasseur intrépide, qu'à l'honneur d'être fils de Charles-Martel. Pépin pourfendit un lion monstrueux et du même coup, entama le taureau que ce lion étranglait. Cet acte de force et de courage imprima le respect aux nobles qui l'accompagnaient ; dès ce moment, la déposition de Childeric fut résolue. »

Par la chasse, on a de bons soldats, avec de bons soldats, on « conserve sa liberté » comme l'a dit Michel-Ange Blondus, dans son livre sur la chasse, dédié à François I.

La chasse au faucon, la fauconnerie, précéda la chasse au tir, laquelle ne s'affermir que vers 1630. La fauconnerie était surtout l'amusement des grands et dans l'ancienne monarchie française, le Grand Fauconnier du Roi était ^[1] un personnage important. « Les princes et les prélats aimaient furieusement la chasse ; ils transportaient partout leurs oiseaux, même dans

les églises. On les plaçait, pendant la messe, sur les marches des autels, au bord des chaires. Les dames suivaient la chasse, partout, le faucon sur le poing. C'était un plaisir pour elles ; aujourd'hui, les chasseurs les laissent à la maison, et souvent, c'est tant pis pour eux. »

Et le chien, l'ami de l'homme, n'a-t-il donc pas sa part des dangers et des plaisirs de la vénerie ?

« En effet, » dit encore Blaze, « cette intelligence de chien qui prend le vent, qui marche avec précautions, qui châtonne, est une chose admirable. Médor, mon fameux Médor, me rapportait un lièvre, chemin faisant, il tombe en arrêt sur un perdreau : Médor est immobile, la patte en l'air, le lièvre à la gueule ; le lièvre, le chien, le perdreau, rien ne bouge. Quel tableau plus ravissant ! quel spectacle plus suave peut jamais inonder l'âme d'un chasseur de jouissances plus positives ! Quand on voit un trait pareil, on nourrirait son chien avec des écus de six livres, si l'on en pouvait trouver encore. »

Les chiens de chasse avaient, eux aussi, leur fête patronale en France, à la Saint-Hubert, car saint Hubert a détrôné Diane ^[2].

Au glorieux jours du Canada primitif ^[3], le gibier abondait, dans les forêts, sur les battures, les grèves, les cours d'eau, jusque dans le voisinage des villes. Panthères du nord, ours, wapites, loups, caribous, loups-cerviers, renards, vaches-marines ; voilà pour les amateurs de grosses pièces, pour les DuChaillu et les Jules Gérard de l'époque. Il est fait mention, dans le dernier voyage de Jacques-Cartier ^[4], de la férocité des panthères, grosses comme des lionnes, dans le voisinage d'Hochelaga, dont deux se seraient ^[2] pendant la nuit, introduites jusque dans l'un des canots de la *Ville de Bordeaux*, et aurait enlevé le lieutenant St-Pierre, qui y commandait avec un compagnon, et cela malgré les coups de mousquet que Jacques Cartier et ses hommes tirèrent. Mais les panthères du nord ont disparu, aussi bien que les vaches-marines et les wapites.

Les grèves de Beauport, donc, que d'hécatombes de canards a dû y immoler, en 1627, le Nemrod de l'endroit, le seigneur Robert Giffard, de la *cache*, ou loge qu'il s'était construite, au rapport de Sagard, sur les bords du ruisseau de l'*Ours*, à la Canardière ?

Le gouverneur de la Nouvelle-France, concessionnaire, en 1646, des Îles-aux-Grues et des Îles aux-Oies^[5], Chs. Huault de Montmagny, pense-t-on qu'il ne s'en tenait qu'aux canards et aux bernaches, épargnant les volées d'outardes, d'oies sauvages, et même les cygnes qui, en août et en septembre, fréquentaient la dune ou les battures ! Ces mâles figures de nos temps héroïques, les Marguerie, les Lauzon, les Lambert-Closse, les de Rouville, les de Maisonneuve, les LaSalle, les de Beaujeu, explorateurs ou colons, traçant le sillon, le fusil en bandoulière ; ou côtoyant, bien armés, la voie publique d'alors, c'est-à-dire, le sentier de la forêt, en quête de découvertes, n'étaient-ils pas, bons chasseurs aussi bien que braves soldats ? Chasseurs pour subsister, guerriers pour se défendre, ou par goût, par instinct, ou parce qu'ils avaient du sang français dans les veines ; mais pardon, ombres vénérées de nos pères, si un simple chasseur des villes ose profaner vos immortelles mémoires en les évoquant.

Énumérer tous les endroits de chasse dans notre pays, encore si giboyeux, malgré les colossales tueries du passé, ce serait une tâche plus qu'herculéenne.

Les deux rives du Saint-Laurent, depuis l'entrée du golfe jusqu'aux chûtes de Niagara, sept à huit cents lieues à parcourir ; voilà une partie de chasse à satisfaire le plus ardent veneur. Comme Jacques Cartier, aux Îles-aux-Oiseaux, en 1534, vous y trouveriez du gibier pour frêter un trois-mâts ; vous en pourriez faire des salaisons, au besoin.

Les tributaires de l'Outaouais, la Longue-Pointe sur le lac Érié, les vastes marais du lac Saint-Clair, la baie de Burlington, à l'ouest ; la pointe au Père, la batture aux loups-marins, la dune à l'Île-aux-Grues, les battures de Mille-Vaches, de l'Île Blanche, de l'Île-aux-Lièvres, les Pèlerins^[6], les Îles de Sorel, les battures de la baie du Febvre, les plages de Kamouraska, la batture aux alouettes, voilà des localités qui, en septembre, peuvent entrer en comparaison avec ce que le vieux monde a de plus giboyeux^[7]. Quant aux parages de la baie d'Hudson, les lacs du Nord à l'intérieur, les rives de l'Océan glacial et les îles du bas du fleuve, où couve le gibier, l'on sait que l'abondance en était telle que les premiers explorateurs l'ont consignée dans leurs relations ; que nombre de goélettes des États-Unis, y viennent encore chaque année, en mai et juin, en enlever des charges entières d'œufs. Heureusement, que notre Législature a su réprimer ces attentats contre

l'espèce ailée. La protection du gibier, après avoir été longtemps méconnue, a enfin obtenu, parmi nous, droit de cité ; nos lois de chasse améliorées, font l'admiration de nos voisins, qui fondent depuis quelques-années des *clubs* pour la protection du gibier, et passent des ordonnances de chasse à notre exemple ; ce ne sont pas les [7] seuls avantages qu'ils retireraient, s'ils avaient le bon esprit de s'annexer au Canada !

On a, en Canada chassé aussi, longtemps comme des barbares, des Goths et des Ostrogoths.

Rien n'était respecté : on n'épargnait nul être emplumé. Il y a encore, nous le craignons, parmi ceux qui épaulent le fusil, des âmes abjectes, désavouées de saint Hubert, capables de tirer une bécasse sur son nid au printemps, de dénicher un merle, une bécassine, une perdrix ou même un canard *branchu*, pour en vendre les œufs. Il n'y a que l'amende ou la prison qui puisse faire respecter par ces misérables, le temps sacré de l'incubation des œufs, de l'éclosion des jeunes. C'est par le fouet de la loi seul que vous ferez comprendre à cette canaille que, pour chaque oiseau des espèces sédentaires tué au printemps, c'est une couvée entière, peut-être quinze individus de perdus pour l'automne. [7]

L'on a réussi, de cette sorte, à éloigner le gibier des villes et à le refouler aux îles solitaires du bas du fleuve, aux côtes inaccessibles de la baie d'Hudson, où il se rencontre encore en nombre prodigieux. C'est par ces impitoyables tueries, en tout les temps de l'année, que nos voisins ont réussi à exterminer le saumon dans l'Hudson, le dernier saumon ayant été capturé, il y a plus de cinquante ans.

L'espace me manque pour noter les endroits de chasse autour de Québec. Le Bas-Bijou est à peu près épuisé ; Château-Richer et Sainte-Anne ne fournissent que rarement leurs 4,000 bécassines des temps passés. La bécasse est plus rare, à la côte à Bonhomme, aux Salines, à la baie du Febvre [8]. Saint-Joachim donne moins d'outardes que par le passé. Les *tourtes*, jadis, si nombreuses qu'on les tirait, en 1814, sur les glacis de Québec, ont presque disparu ; il faut aller dans le district de Niagara ou au Kentucky pour les retrouver.

1. ↑ Saint Hubert, d'une famille noble d'Aquitaine, était dans sa jeunesse au service de Pépin d'Héristal, père de Charles Martel. Il aima d'abord le monde et la chasse avec passion ; bientôt, les conseils de saint Lambert, évêque de Maestricht, lui firent embrasser l'état

ecclésiastique, et quand saint Lambert mourut, il devint évêque à sa place, en 708.

Tout en détruisant le culte des idoles dans les Ardennes, le saint s'amusait à tuer les loups et les sangliers. Sa réputation s'étendit au loin ; il faisait des miracles, entre autres, la pluie et le beau temps, recette fort agréable pour un chasseur.

En 731, il transféra son siège épiscopal de Maestricht, à Liège, dans la cathédrale qu'il fit bâtir, et mourut en 737.

Son corps, déposé d'abord dans cette église, fut transporté, par ordre de l'empereur Louis-le-Débonnaire, à l'abbaye d'Andain, dans les Ardennes, et dès ce moment, en l'année 825, cette abbaye prit le nom de Saint-Hubert.

Cette translation, approuvée par le concile d'Aix-à-Chapelle, se fit avec une grande pompe. L'empereur voulut y assister, tous les chasseurs l'accompagnèrent. L'année suivante, on fit une procession commémorative de cette cérémonie ; et de là, les pèlerinages qui se font encore tous les ans.

La dévotion pour saint Hubert devint si grande, que tous les seigneurs des environs offraient à l'abbaye d'Andain, les prémices de leur chasse et la dixième partie du gibier qu'ils tuaient chaque année : probablement saint Hubert ne les mangeait pas, mais les moines s'arrangeaient de manière que rien ne fût perdu.

— (BLAZE.)

2. ↑ « On vient de réparer, au château de Chantilly, la Chapelle où se célébrait la messe des chiens. Du temps des Condé, cette messe avait lieu chaque année à la Saint-Hubert. La chapelle était parée comme aux grands jours ; des fleurs étaient répandues sur les dalles ; des fleurs jonchaient le chenil, composé, comme on sait, d'une aile entière de la seconde cour circulaire du château.

Le plus vieux gentilhomme, monté sur le plus vieux cheval, suivi du plus vieux chien, accompagné du plus vieux piqueur, ouvrait la marche des chiens se rendant à la messe. Ce jour-là, le peigne, la brosse et l'éponge donnaient au poil tout le lustre de l'étiquette ; les queues et les

oreilles adoptaient la forme la plus grave. Les remontrances et l'eau de savon venaient à bout des plus rebelles.

Introduits par ordre de race, au centre de la chapelle, on les rangeait de front, d'après l'âge ou le mérite, devant le tableau de saint Hubert, exposé sur le maître-autel. L'aumônier du château commençait ensuite le sacrifice de la messe et rien n'était omis dans la liturgie spéciale ; puis, il montait en chair et prononçait le panégyrique du patron des chasseurs et des chiens. Malheur au pointeur qui eût baillé à l'exorde ! Malheur au lévrier qui eût dormi sur ces pattes au second point !

Cette cérémonie, qui a très-réellement existé pendant de longues années, avait pour but d'éloigner des chiens, la gale, le flux du sang, les vers, le mal d'oreille, les crevasses, les morsures des serpents, les piqûres des plantes vénéneuses, les blessures du sanglier et surtout la rage.

BLAZE.

3. ↑ « En la saison les champs sont tous couverts de Grues ou *Tochingo*, qui viennent manger leurs bleds quand ils les sement, et quand ils sont prêts à moissonner : de mesme en font les outardes et les corbeaux, qu'ils appellent *Oraguan*, il nous en faisaient par-fois de grandes plaintes, et nous demandaient le moyen d'y remédier : mais, c'estoit une chose bien difficile à

faire : ils tuent de ces Grues et Outardes avec leurs flesches, mais ils rencontrent peu souvent pour ce que si ces gros oyseaux n'ont les ailes rompues, ou ne sont frappez à la mort, ils emportent aysement la flesche dans la playe, et guerissent avec le temps, ainsi que nos Religieux de Canada l'on veu par expérience d'une Grue, prise à Kebec, qui avait été frappée d'une flesche Huronne à trois cents lieues au delà, et trouvèrent sur sa croupe, la playe guérie, et le bout de la flesche, avec sa pierre enfermée dedans. Ils en prennent aussi quelque-fois avec des collets. »

(*Le Grand Voyage Du Pays Des Hurons.*)

4. ↑ Manuscrit découvert dans la Bibliothèque Royale de Bruxelles, en 1855 par M. Viger.
5. ↑ « L'Isle-aux-Coudres et l'Isle-aux-Oies méritent d'être nommées en passant. La première est souvent remplie d'élans qui s'y rencontrent ; la seconde, est peuplée en son temps d'une multitude d'oies, de canards, d'outardes, dont l'île, qui est plate et chargée d'herbe comme une prairie en paraît toute couverte. Les lieux circonvoisins retentissent incessamment des cris de ces oiseaux. »

(*Relations des Jésuites*, le Père P. Lejeune.)

« Il y a deux Isles-aux-Oies ; la première se nomme la Petite, l'autre la Grande, Isle-aux-Oies. Les dames religieuses de l'Hôtel-Dieu acquièrent cette dernière, en 1711, du sieur Paul Dupuy, vieillard septuagénaire, qui y avait élevé une nombreuse famille, après avoir quitté le régiment de Carignan, où il était officier. Le nom de Sainte-Marie qu'elles lui donnèrent, n'est pas resté. — *Histoire de l'Hôtel-Dieu.*

6. ↑ Depuis que le gouvernement met en force la loi de chasse, chaque printemps aux Pèlerins, vis-à-vis Saint-André, il y a une affluence prodigieuse de gibier sur ces trois lieues de rochers, asile des goélands, des pigeons de mer et d'une multitude d'autres espèces aquatiques.
7. ↑ M. George Barnston, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, lisait en 1861, en présence de la Société d'Histoire-Naturelle de Montréal, un *Mémoire* sur le gibier qui fréquente le nord du continent, dont nous extrayons ce qui suit :

« It is very difficult to form anything like an accurate idea of the various species of geese that have just been passed in review, viz : the Canada gray goose, the lesser grey goose, the Brant goose, and the white fronted goose. Of the quantity shot at particular points where they become an article of provisions, we may arrive at a wide, but still a better estimate. Seventeen to twenty thousand geese are sometimes killed by the Albany Indians in the autumn or fall of the year, and ten thousand or more in the spring,

making a total, for these coast Crees alone, of at least	30,000
Not speaking so certainly of other natives, I would place the Moose Indians as	
killing at all seasons	10,000
Rupert's River natives	8,000
Eastmain and to the north, including Esquimaux	6,000
The Severn Coast I cannot compute as yielding less than	10,000
The York Factory and Churchill Indians, with Esquimaux beyond, must dispose	
of	10,000
Making a total of geese killed on the coast, of	74,000

As many geese must die wounded, and others are got hold of by the foxes and wolverines, we may safely allow the total loss to the flocks while running the fiery gauntlet, as equivalent to 80, 000. I was at one time inclined to believe that two-thirds of this number was, or might be, the proportion for autumn hunt, but it is probably nearer, the newly fledged flocks, as they pass southward along the bay. I have lately

been informed by an old and experienced hunter, that he believes that for every goose that is

killed, above twenty must leave the bay without scaith, as although there is sometimes destruction dire among some lots that feed in quarters frequented by hunters, yet innumerable families of them alight on remote and quiet feeding grounds, remain unmolested and take wing when the cold sets in, with their numbers intact. I must allow the correctness of this remark, and the deduction to be drawn from it, is that 1,200,000 geese leave their breeding grounds by the Hudson's Bay line of march for the genial south. Of the numbers to the westward along the arctic coast, that wend their way to their winter quarters straight across the continent, we can form but a very vague opinion, but computing it at two-thirds or more of the quantity supposed to leave the eastern of the arctic coast, we cannot have less than two millions of geese, composing the numerous battalions which pass over the continent between the Atlantic and the Rocky Mountains, borne aloft generally like the scud, and as swiftly hastened on, by the force of the boreal blast.

« I ought to observe that the Brant geese, *Bernicla Brenta*, are not included in the above estimate. They are pretty numerous on the Atlantic coast, but are quite neglected by the Indians, in general, of Hudson's Bay. »

8. ↑ Voilà encore un endroit, où la loi de chasse s'est fait favorablement sentir. Par malheur, les paysans ont abattu une grande partie des broussailles et des taillis, qui abritaient les mares et les petits lacs de cette vaste batture ; le gibier y afflue moins que dans les premiers temps. La Baie du Febvre est un des rares endroits, où couve la bécasse ; sur les hauteurs en arrière, il s'est fait des chasses prodigieuses.

DEUXIÈME PARTIE

LA PÊCHE

« La pêche à la ligne retrace à l'enfance, ses jeux ; à l'âge mur, ses loisirs ; à la vieillesse, ses distractions ; au cœur sensible, le ruisseau voisin du toit paternel ; au voyageur, le repos occupé des peuplades dont il a envié la douce quiétude ; au philosophe, l'origine de l'art. »

(LACÉPÈDE)

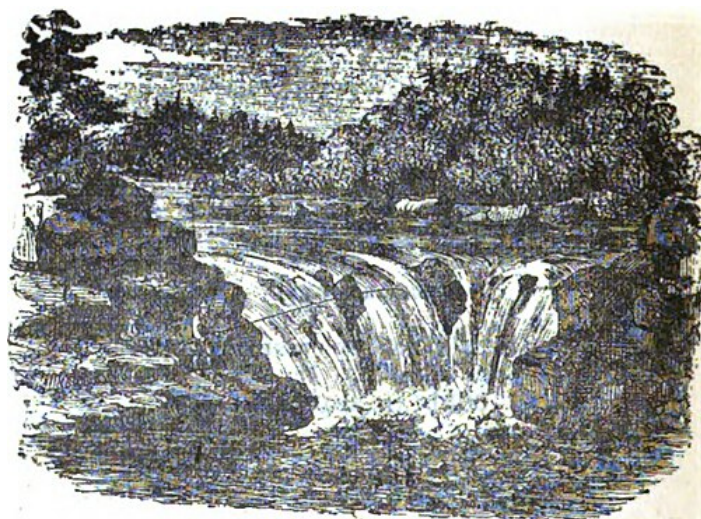
À

GEORGE M. FAIRCHILD, Je

VICE-PRÉSIDENT

DU CLUB CANADIEN DE NEW-YORK

CORDIAL SOUVENIR



LE CHUTE D'EN HAUT — REMOUS À SAUMONS
Rivière Godbout, huit milles en deçà de le Pointe de Monts.

LA PÊCHE

Le Canada possède dans ses pêcheries d'eau profonde, des sources de richesse telles qu'il a fallu, au berceau de la colonie même, songer à les protéger, par des traités internationaux et par une législation toute spéciale : j'ai développé ailleurs ^[1] le mode à suivre pour les faire fructifier et pour en assurer l'exploitation à leurs propriétaires légitimes.

Le cadre que je me suis tracé ne me permet pas de revenir sur cette matière.

Mon but dans ce petit travail, est de signaler aux amateurs, les meilleurs endroits pour pêcher à la mouche artificielle, le saumon et la truite : et de passer en revue les intéressants volumes écrits sur nos estuaires à saumon, nos lacs et nos rivières à truite.

Des diverses ^[2] manières de pêcher à la ligne, la pêche aux mouches artificielles, est la celle dont nous nous occuperons.

ARMEMENT DU PÊCHEUR

Le pêcheur à la ligne doit être approvisionné d'au moins deux cannes à pêche : une canne de douze mètres de long pour le saumon, que l'on se procure facilement dans les grandes villes du Canada ou des États-Unis ; et une canne à pêche, bien moins forte et moins longue, pour la truite ; la canne doit être pourvue d'un moulinet, (*reel*) d'une ligne de vingt-cinq à trente mètres de longueur « composée de soie et de crins tordus et tressés,

finissant en queue de rats, » et « d'un bas de ligne (casting line) d'un mètre et demi à deux mètres, en boyau de ver à soie. »

La ligne n'ayant ni plomb, ni flotte, est enroulée sur le moulinet qui peut être simple ou à engrenage, et passe dans de petits anneaux fixés dans la canne. On donne le nom de *multiplicateur* à cette dernière espèce de moulinet ; car, au moyen de son engrenage, on obtient un mouvement de rotation infiniment plus rapide.

On peut se procurer des mouches artificielles, à Québec, à Montréal, à New-York etc., de toutes les couleurs et de toutes les variétés. Il faut de plus un panier, pour le poisson capturé, une épuisette, *landing net*, petit filet en forme de poche monté sur un cercle de gros fil de fer, ou sur un léger cerceau de bois. Ce filet est ajusté au bout d'un long manche. Lorsque le poisson que l'on vient d'accrocher est assez fort pour rompre la ligne, quand on essaiera de le tirer de l'eau, on passe l'épuisette sous lui et on l'enlève sans danger. Puis, une gaffe, pour donner au poisson le coup de grâce, quand il est pris.

« Le pêcheur ne doit pas surtout oublier de se munir d'hameçons, de lignes et ustensiles de rechange, afin de parer aux accidents qui pourraient arriver. »

LA TRUITE

(SALMO FONTINALIS)

« La truite n'est pas seulement un des poissons les plus agréables au goût, elle est encore un des plus beaux. Ses écailles brillent de l'éclat de l'argent et de l'or ; un jaune doré, mêlé de vert, resplendit sur les côtés de la tête et du corps. Les pectorales sont d'un brun mêlé de violet ; les ventrales et la caudale, dorées ; la nageoire adipeuse est couleur d'or avec une bordure brune ; l'anale, variée de pourpre, d'or et de gris de perle ; la dorsale, parsemée de petites gouttes purpurines ; le dos relevé, par des taches noires et d'autres taches rouges, entourées d'un bleu clair,

réfléchissant sur les côtés de l'animal les nuances unies et agréables des rubis et des saphirs.

« On la trouve dans presque toutes les contrées du globe et particulièrement dans presque tous les lacs élevés... Il paraît que le poète Ausone est le premier auteur qui en ait parlé.

« La tête de la truite est assez grosse ; sa mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure et garnie, comme cette dernière, de dents pointues et recourbées. On compte six ou huit dents sur la langue ; on en voit trois rangées de chaque côté du palais. La ligne latérale est droite ; les écailles sont très petites ; la peau de l'estomac est très-forte ; et il y a soixante vertèbres à l'épine du dos, de chaque côté de laquelle sont disposées, trente côtes.

« La truite aime une eau claire, froide, qui descend de montagnes élevées, qui s'échappe avec rapidité, et qui coule sur un fonds pierreux.

« Les grandes chaleurs peuvent incommoder la truite au point de la faire périr : aussi la voit-on vers le solstice d'été, lorsque les nuits sont très-courtes et qu'un soleil ardent rend les eaux presque tièdes, quitter les bassins pour aller habiter au milieu d'un courant, ou chercher près du rivage l'eau fraîche d'un ruisseau ou celle d'une fontaine. Elle peut d'autant plus aisément choisir entre ces divers asyles, qu'elle nage contre la direction des eaux les plus rapides avec une vitesse qui étonne l'observateur, et qu'elle s'élance audessus de digues et de cascades de plus de deux mètres de haut.

« Il paraît que le temps du frai de la truite varie suivant les pays. »

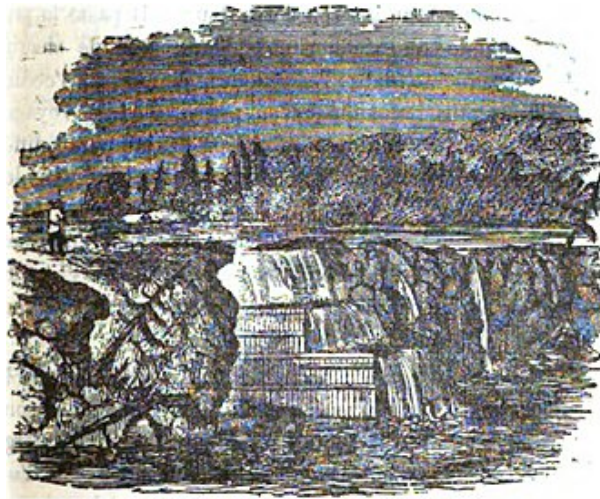
En Canada, les truites fraient en automne. Elles montent quelquefois jusque dans les rigoles qui ne sont entretenues que par les eaux fluviales. « Elles cherchent un gravier couvert par un léger courant, s'agitent, se frottent, pressent leur ventre contre le gravier ou le sable, et y déposent des œufs que le mâle arrose plusieurs fois dans le jour de sa liqueur fécondante. » Bloch a trouvé dans les ovaires d'une truite des rangées d'œufs gros, comme des pois, et dont la couleur orange s'est conservée pendant longtemps, même dans l'alcool.

D'après cette grosseur des œufs de truites, il n'est pas surprenant qu'elles contiennent moins d'œufs que plusieurs autres poissons d'eau douce ; et

cependant elles multiplient beaucoup, parce que la plupart des poissons voraces vivent loin des eaux froides, qu'elles préfèrent.

Nous renvoyons le lecteur aux *Pêcheries du Canada* pour ce qui a rapport à la pisciculture et à la manière de former des étangs à truites.

Il y a plusieurs variétés de truites : truite de mousse, truite de petite rivière, truite noire, truite blanche, truite ronge et truite brune.



GLISSOIRE À SAUMONS

LE SAUMON

(SALMO SALAR)

Le saumon est un poisson d'eau douce. Il passe la première année de son existence et les deux tiers de chaque année subséquente, dans l'eau douce, émigrant à l'océan, une fois ou plus par année : l'on pense que ces voyages

sont dictés par le désir de se procurer des aliments différents ou plus abondants, dans l'onde amère, que dans les fleuves.

Nul poisson, pour la beauté ou le goût, peut entrer en comparaison avec le saumon, à son arrivée des cavernes de l'océan : c'est bien là le roi des poissons : ses teintes sont plus riches, plus foncées, plus variées.

« Les côtés du saumon sont bleus ou verdâtres vers le haut, et argentés en bas. Le dos, le front et les joues sont noirs. Une teinte d'un jaune rougeâtre couvre la gorge et le ventre. Les nageoires anales et ventrales sont d'un jaune-doré ; la première dorsale est grise avec des taches brunes ; la seconde est noire et la caudale, bleue. Quelques taches noires, irrégulièrement semées parsèment le corps du saumon.

« Ce poisson abondant, habite la mer dans le voisinage de l'embouchure des fleuves, mais au commencement du printemps, la femelle remonte ces fleuves, suit les rivières, et va déposer ses œufs dans une espèce de fosse creusée par elle dans le sable ; puis, le mâle vient à son tour y répandre sa laite.

« Les saumons suivent un certain ordre dans ces migrations périodiques. Une femelle, la plus grosse de la troupe, marche en tête ; les autres femelles la suivent, nageant deux à deux ; puis viennent les mâles et enfin les jeunes saumons. Ils franchissent dans le même ordre les cascades et les digues, car le saumon peut s'élancer à une hauteur de quatre à cinq mètres hors de l'eau. Pour cela, il se courbe en demi-cercle, s'appui contre un corps solide, tel qu'une pierre, et, redressant son corps avec la force et la vitesse d'un ressort, il s'élance audessus de l'obstacle.

J'ai vu réitérément les saumon s'efforcer de franchir la passe au saumon érigée par l'état au ruisseau à Marse, près de la Grande Baie des Ha ! Ha ! district du Saguenay ; ils faisaient plusieurs sauts désespérés, infructueux, mais enfin, ils en venaient à bout.

« La vitesse avec laquelle nagent les saumons, égale celle d'une locomotive de chemin de fer ; » ils franchissent par seconde une étendue de vingt quatre pieds environ.

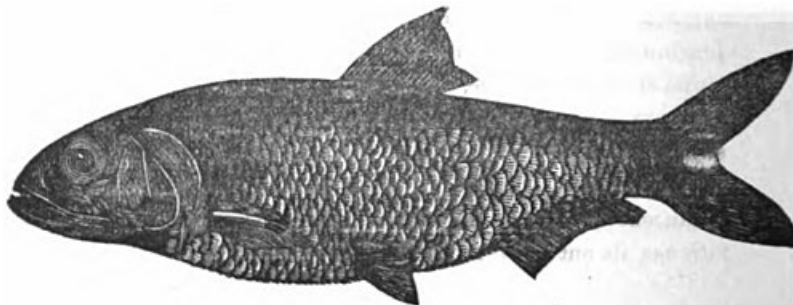
On ne sera pas surpris, dit Lacépède, de cette célérité, si l'on fait attention à la conformation du saumon. Les saumons ont dans leur queue une rame très puissante. Les muscles de cette partie de leur corps jouissent

même d'une si grande énergie, que des cataractes élevées ne sont pas pour ces poissons des obstacles insurmontables. C'est surtout, lorsque le plus gros de leur troupe, celui que l'on a nommé leur conducteur, a sauté avec succès, qu'ils s'élancent avec une nouvelle ardeur. Après toutes ces fatigues, ils ont souvent besoin de se reposer.

Les mâles, ont d'ordinaire la tête plus grosse, le corps moins épais que les femelles. Leur mâchoire supérieure est plus avancée que celle d'en bas, et lorsqu'ils sont parvenus à leur troisième année, elle devient plus longue et se recourbe vers l'inférieure... Lorsqu'un mâle trouve un autre mâle auprès des œufs déjà déposés dans la frayère, ou auprès de la femelle pondant encore, il l'attaque avec courage et le poursuit avec acharnement ou ne lui cède la place qu'après l'avoir disputée avec obstination. Les saumons ne fréquentent ordinairement la frayère que pendant la nuit. Il arrive quelquefois cependant que les œufs pondus par les femelles et la liqueur seminale des mâles se mêlent uniquement par l'effet des courants.

Les saumons vivent d'insectes, de vers, de jeunes poissons : on les voit s'élancer avec la rapidité de l'éclair sur les mouches, les papillons, les sauterelles, et les autres insectes que les courants charrient ou qui voltigent au-dessus de la surface des eaux.

« Les jeunes saumons, dit le D^r Henry, sont fort frêles : la moindre chose les tue. Ils sautent constamment à la mouche et si l'hameçon s'enfonce profondément dans leur mâchoire, cela suffit pour causer leur mort. Bien que quelques individus de la nombreuse famille des salmonidés aient été connus des anciens, rien ne démontre que le saumon franc, le véritable représentant de l'espèce, le fut des Grecs.



1. [!\[\]\(717aa84724014be7f4e60413fa213fff_img.jpg\)](#) *Les Pêcheries du Canada*, 1863.
2. [!\[\]\(dfeee4e7e3e50909e0a8acea541f458d_img.jpg\)](#) René et Liersel, dans leur traité de la pêche, décrivent deux modes principaux : *Les pêches à la ligne flottante et la pêche à la ligne de fonds*. Les lignes flottantes forment trois divisions, savoir, : *la ligne au coup, la ligne à fouetter et la ligne à la volée*, qui, elle même comprend la *pêche aux mouches artificielles et la pêche aux mouches naturelles*.

LA PÊCHE À LA MOUCHE^[1]

I love to see the man of care
Take pleasure in a toy ;
I love to see him row or ride,
And tread the grass with joy,
Or throw the circling salmon fly
As lusty as a boy.

Ami, lecteur, aimez-vous la pêche à la ligne ? Êtes-vous homme à devancer l'aurore, muni de votre canne à pêche et de votre panier, pour voir, en pêchant, lever l'astre radieux du jour ? auriez-vous le courage et la patience de vous embusquer pendant des heures entières sur les rives d'un ruisseau, pour y tenter avec votre hameçon l'appétit de rusés poissons ? Bref, vous sentez-vous capable de vous arracher aux pavots de Morphée, à l'heure où sortent les lutins, au temps où les sorciers commencent leur sabbat, à minuit sonnant ; puis, d'avaler un hâtif repas ; cela fait, de vous aventurer, à la lueur des étoiles, dans les sombres sentiers des Laurentides, connus seulement aux descendants de *Gabriel* et de *Sioui*, ces guides amphibies du lac Saint-Charles^[2], afin d'être prêt à lancer votre mouche à deux heures et demi du matin ? Si vous ne vous sentez pas ce courage antique, je vous dis, moi, que loin d'oser vous croire capable de jamais capturer le monarque de nos rivières, le saumon argenté, ou même la truite saumonée, Isaac Walton^[3], le père Isaac, comme le nomment tous les bons croyants, eut-il à distribuer les rôles parmi ses disciples, croirait vous honorer encore que trop, en vous proposant pour pêcher des goujons, des écrevisses ou de la barbotte dans un puits de six pieds de diamètre. Si, au contraire, vous avez bon bras, bon œil, bonne jambe ; si, vous ne craignez pas de vous plonger dans l'eau jusqu'à la ceinture, en pêchant ; si, les *moustiques* ne vous inspirent aucun effroi ; si, même vous mettez au défi les *maringouins* ; si, après une fatigante course dans les ^[2] bois, reposant sous votre alcôve de sapins, vous trouvez qu'une truite fraîche, rôtie sur la

braise, est un met exquis, digne de Brillat-Savarin, alors tapez-là, vous êtes des miens. Je vous dis, moi, qu'eussiez vous vécu aux beaux jours de Rome, Ausone, Oppien, Ovide vous eussent consacré des hexamètres et que, si, aujourd'hui, votre mérite est méconnu, inapprécié, c'est un signe infaillible du malheur des temps, une preuve manifeste de la dégénération de l'espèce humaine.

Admettons que, sous l'influence du feu sacré, vous méditez la capture de saumons, de bars, de truites et de brochets, et que vous vous adressiez à moi pour une [\[2\]](#) *feuille de route*. Appartenez-vous à la grande ville au pied du Mont Royal ? vous trouverez, pour votre amusement favori, de magnifiques rivières, des lacs fort poissonneux dans les cantons à l'est de Montréal. Les îles du Saint-Laurent, le lac Champlain, le lac George et les affluents de l'Outaouais vous procureront de bonnes pêches ; je n'ose en dire trop sur un territoire que je ne connais qu'imparfaitement. Appartenez-vous au district de Québec ? voyez l'ample moisson qui vous attend sur la côte qui s'étend de Québec au Labrador d'un sens, et de Québec à la baie des Chaleurs, de l'autre. Ne vous alarmez pas, ami pêcheur ! — D'abord, il faut s'entendre. N'allez pas croire que je vous méprise parce qu'il ne vous a pas été donné de capturer à la mouche, une fois dans votre existence, un saumon du poids de quarante livres. Pour prétendre à une telle félicité, qui donne une idée des joies célestes, il faut avoir de la vocation, une vocation toute particulière ; il n'y a pour cela qu'un petit nombre d'élus, comme a dit cet éloquent [\[4\]](#) et excentrique pêcheur d'hommes et... de poissons, feu le révérend Messire Adamson, que j'ai déjà cité, et qui prit pour texte d'un fort beau sermon, qu'il prêcha à l'équipage de sa goélette mouillée, en 1846, au Saguenay, ces paroles de l'évangéliste saint Jean, chapitre 21, verset 3 : « Je vas pêcher. »

Au fait, quels sont les endroits de pêche dans le voisinage de Québec ? Nous avons le lac Saint-Joseph, où l'on prend aussi l'achigan ; le lac Sept-Îles, son voisin ; les lacs aux Grenouilles, Perth, au Chien, à la Truite rouge ; tous sont dans les environs du lac Saint-Joseph ; les lacs Blanc, Sud-Ouest, Vincent, Thomas, des Neiges, à l'Épaulé en arrière de Stoneham ; les lacs Malbaie, Claire, Mackenzie, Sagamité, Burns, Laurent, Bonnet, St-Charles, Beauport ; les lacs Parent et Falardeau, dans les environs de celui-là, les derniers forment une chaîne de lacs fort poissonneux. Ensuite,

viennent le Montmorency, le Jacques-Cartier, le lac Calvaire, le lac Bonhomme en arrière de la Jeune-Lorette ; les lacs de Stoneham ; les lacs Trois-Saumons ; des chaînes de lacs nouvellement découverts, le long du chemin du lac Saint-Jean ; le Sainte-Anne, le Saint-Charles, l'Etchemin, la Chaudière, à peu de distance l'un de l'autre. Les lacs Philippe et Saint-Joachim fournissent de belles truites. Le lac Gravelle, à la Malbaie, produit quelquefois des pêches prodigieuses ; le Grand Lac et ses voisins sont moins bons qu'ils ne l'étaient par le passé ; mais, en descendant, l'amateur peut jeter sa mouche dans la rivière Murray, pour le saumon.

Sur la rive sud du fleuve vous trouverez des stations de pêche fort attrayantes. Descendez des chars à la gare *du palais*. Puis, rendez-vous à loisir au lac Joseph, au lac Guillaume, au lac à la Truite ! Revenez, plus tard au lac Caché ou Taché, au lac Gagné : n'oubliez pas les cours d'eau dans la direction du lac Noir ! Ne vous occupez pas du lac Etchemin, il est trop fréquenté !

Êtes-vous tenté de côtoyer la rive sud du Saint-Laurent, jusqu'à la Rivière-du-Loup ? La Rivière-du-Sud et le Bras Saint-Nicolas, le Saint-Laurent, à Saint-Thomas, vous fourniront de la truite, des brochets et des bars^[5] ; la petite *rivière des Perdrix* qui débouche dans le bras Saint-Nicolas, fourmille de petites truites ? Elles sont plus grosses dans le lac de Saint Jean-Port-Joly, une de vos stations obligées. Quand vous aurez exploré toutes ces rivières, descendez jusqu'à Cacouna. Mais, si vous êtes jeune et beau garçon, gardez-vous de séjourner trop longtemps, sous prétexte de *prendre les eaux*, à ce Biarritz du Canada, que la présence des beautés de la capitale, pendant la belle saison, rend si dangereux... pour les célibataires. En ce cas, fuyez, dis-je, fuyez bien vite ces sirènes plus à redouter que ne l'étaient celles de l'Île de Calypso !... À leurs côtés, vous courez risque d'oublier qu'à une journée de marche dans les bois, repose l'onde cristalline du lac Saint-Simon : les pêches que l'on fait dans le lac Saint-Simon ont quelque chose de miraculeux. Ayant donc dit adieu à tout le beau monde de Cacouna, enfoncez-vous dans le bois, après vous être muni, entr'autres comestibles, de deux morceaux de lard : l'un, rôti au feu du camp, flanqué d'une salade, et arrosé de vin vieux, ou de bonne bière, apaisera les tiraillements de votre estomac ; avec ^[5] l'autre, vous vous enduirez la figure. Ce sinapisme onctueux vous prémunira contre les

attaques des moustiques, qui, en août, ont, au lac Saint-Simon, des goûts vraiment sanguinaires. Cela fait, passez au moins six heures sur le lac, à pêcher ; ensuite, vous me direz si un seul cheval a suffi pour transporter votre pêche à l'hôtel !

Avez-vous des aspirations plus élevées ? la truite saumonée vous tente-t-elle ? Aimeriez-vous quelques bouffées du salin que l'on hume sur la côte nord du Saint-Laurent ? Traversez à Tadoussac : un magnifique hôtel vous y ouvre ses portes. Vous avez votre choix ; voici le Saguenay ou le Saint-Laurent ; où voulez-vous pêcher ? Si vous êtes fatigué de capturer les grosses truites de mer et que vous aimiez à prendre deux ou trois cents truites de rivière, allez faire jouer votre mouche dans les lacs aux Canards, le petit Saguenay, la rivière Saint-Jean, la Grande Baie, le lac Kinogomi. Les truites que vous y prendrez non-seulement sont fort grosses, mais elles semblent se réjouir de se faire capturer. Vous en remplirez un canot ; mais vous reviendrez bien vite, ou je me trompe fort, aux bords du grand fleuve, tenter la voracité des alertes truites de mer.

Le climat du Canada diffère de celui d'Europe : le froid ne permet pas de pêcher à la mouche pendant l'hiver ; le temps de la pêche dure à peu près, du 1^{er} juin à la fin de septembre ; rarement peut-on pêcher pendant le mois de mai. On ne peut d'après la loi, capturer le saumon après la fin d'août ; le meilleur temps pour cette pêche comprend la période depuis le 10 juin, jusqu'à la fin de juillet ; la localité la moins éloignée de Québec, après le Jacques-Cartier et la rivière Murray, où le public peut prendre avec la ligne, le saumon, c'est la rivière Bersimis, vingt-six lieues plus bas que Tadoussac. La Bersimis fournit le plus gros poisson de toute la côte nord, la rivière Moisie exceptée ; on peut aller pêcher le saumon dans un de ses tributaires, à dix lieues de son embouchure, sur sa rive gauche. Il se tient dans une multitude de bassins, dont le dernier est à une demi-lieue de la chute ; à dix ou douze lieues plus bas, vous rencontrez la rivière Mistassini, cours d'eau peu important et peuplé de saumons de moyenne grandeur, fort agréable à prendre. Ensuite vient la rivière Betsie ou Sheldrake. Puis, vous rencontrez la rivière Godbout, la Moisie ; aussi les rivières Watscheshoo, Washicootai, Alomonoshebo.

Vous pourriez faire comme j'ai fait moi-même, traverser à l'Île d'Anticosti : vous y visiterez les grands phares, sans oublier de jeter un

coup d'œil sur la maison et la plage où vous trouverez encore vivace le souvenir de Gamache, le légendaire pirate du Saint-Laurent. Les rivières au Saumon, à la Loutre, Jupiter, à la Chaloupe vous fourniront d'agréables et fructueuses pêches. Rien de plus fortifiant qu'un séjour de quelques semaines au bassin de Gaspé et dans les environs ! Quelles magnifiques truites de mer n'ai-je pas moi-même prises à l'embouchure des rivières de Gaspé, des barachois de Douglastown, de la Malbaie ? Elles variaient en pesanteur d'une livre et demie à trois livres et demie.

Je ne puis terminer cette esquisse sans vous avertir que vous ne devez pas partir sans prendre un attirail complet de pêche : couvertes de laines, paletots, chemises de flanelle, pardessus en caoutchouc, gants forts, tente pour camper, casque d'hiver, et une multitude d'autres effets dont vous devrez vous munir ; vous rappelant que, sur la côte nord du golfe, les nuits et les jours sont, même pendant la belle saison, souvent froids à l'excès.

1. ↑ *Extrait des PÊCHERIES DU CANADA, par J. M. LeMoine, 1863.*
2. ↑ LES GUIDES DU LAC SAINT CHARLES. — Ce lac possède parmi ses habitants, quelques célébrités locales.

D'abord le fameux chasseur indien, Sioui, qui réside au Grand Lac, près la Baie de l'Écho, ainsi nommée à cause des échos que les montagnes voisines vous y redonnent.

Le premier lac, ou le lac Saint-Charles proprement dit, possédait aussi deux pêcheurs renommés au bon temps où le jovial colonel Alphonse DeSalaberry, et son vieil ami, M. Charles Panet, député de Québec, y allaient faire leurs fructueuses parties de pêche. Ces pêcheurs, types du genre, deux frères, resteront longtemps dans le souvenir des *habités* de l'hôtel Verret, qui avoisinait leur modeste demeure. L'un, surnommé *le Pape* ; l'autre frère le plus célèbre des deux, succombait à une courte maladie, en octobre 1870, presque octogénaire. Aux amateurs, il ne fut jamais connu sous d'autre nom que celui de *Gabriel*.

Quel est le pêcheur de truites qui n'est allé s'asseoir au foyer du légendaire chasseur pour y écouter ses merveilleuses histoires :

« D'ÉNORMES CARIBOUS ET D'ORIGNAUX GÉANTS. »

capturés par lui, ses pêches à la truite et au poisson blanc, quasi miraculeuses ? Tout était original chez Gabriel, le pêcheur aux cheveux blancs. Six poules noires dans un petit caveau souterrain, où le maître descendait en enlevant une planche près du coin du feu, avaient pour mission de pondre sans désemparer, du 1^{er} janvier, au 1^{er} juillet. En mai, ses enfants tendaient un trébuchet pour les rossignols dans un bouleau voisin. En juillet et août, une petite glacière, en branches de sapins, contenait quelques douzaines de truites fraîches pour ses pratiques. Gabriel était doué d'une mémoire prodigieuse. Tel, je le vis plus d'une fois. Amant passionné de la pêche et de la chasse, il était d'une bravoure à tous crins, plein d'égards, de courtoisie, de loyauté pour ses hôtes. Il avait vu l'âge d'or du *sport* en Canada, le temps où les Gardes de la Reine, les *Grenadiers Guards*, venus avec le comte de Durham en 1838, battaient la campagne en tous sens avec chevaux et chiens, prêts à faire vingt lieues à la raquette, rien que pour voir la piste d'un caribou Gabriel avait vu tout cela ; il avait servi de guide au comte de Caledon,

aux capitaines Grimston, Mundy et Windham. Ô heureux temps ! Il racontait aussi, avec une piquante originalité, une lutte sanglante que lui et *deux gros messieurs de Québec*, comme il les nommait (l'hon. M. I... et M. C. S...), eurent à soutenir, pendant une partie de pêche sur le lac Saint-Charles, pendant l'été de 1851...

M. I..., tout récemment admis au barreau de Québec, s'était laissé aller à la tentation de pêcher de la truite sur ce lac, pendant la vacance de juillet, avec un ami. La parole est à Gabriel :

« Il y avait quelque temps que nous pêchions en silence, tous trois assis dans mon canot ; ça mordait peu. En détournant la tête, qu'est-ce que je vois ! un ours, noir comme le diable, au milieu du lac et traversant à la nage vers la rive opposée, à l'endroit le plus large ? Avez-vous peur des ours, leur dis-je ?

« Mais ! non ! s'écrièrent-ils ! Prenons-le vif !

« J'eus à peine le temps de dire que nous n'avions ni fusil, ni couteau de chasse, ni autre arme que nos avirons et nos cannes à pêche.

« Ramons ! ramons ! s'écrièrent, mes gaillards ! à l'ours ! à l'ours !

« Ça me faisait un peu l'effet comme si ces gros messieurs pensaient que c'était aussi aisé de prendre sans armes, un ours dans le lac qu'une truite à la ligne. J'enfonçai mon bonnet rouge, trousse mes manches, prend une chique et répète avec eux : « Ramons ! »

« Tâchons de ne pas briser la peau, ajoute M. S... car je veux l'envoyer à mes amis en Angleterre.

« Doucement, monsieur, doucement ! prenons-le d'abord ! « ramez donc ! ramez donc ! »

« Un canot allège, avec trois bons avirons, file vite ; en cinq minutes nous arrivions à l'abordage. Je me disposais à les seconder de mon mieux ; je me préparais à frapper un grand coup d'aviron sur la tête de l'animal, quand M. I... me dit : « Gabriel, à moi le premier coup, ! » l'animal, reçut l'assaut sans broncher ; j'encourageai ces messieurs à frapper dru guidant le canot avec mon aviron. L'ours plonge pour éviter un coup, l'eau devient rouge du sang qui lui sortait du nez.

« Il va s'échapper, dis-je : saisissez-le par la queue ! non ; par le poil du dos, l'un de vous, et l'autre tâchera de l'étourdir à force de coups sur le museau ! L'ours nous traînait à la remorque ; mais voici bientôt une autre fête. Irrité, il plonge, revient à la surface, du côté opposé, saisit de ses griffes le bord du canot, qui vient prêt à chavirer, et s'emplit à moitié d'eau. La lutte devenait sérieuse ; je ne sais ce qui en serait résulté, lorsque M. I... de s'écrier : « Nous coulons à fond et je ne puis nager ! » Je vous assure qu'en ce moment, la confusion et le clapotis d'eau rougie de sang dans notre canot, faisaient dresser les cheveux ; le canot s'emplit.

« Vidons le canot avec nos chapeaux ! vite ! pousse à terre ! » tel fut le cri de détresse de mes compagnons d'armes. Ça me faisait mal au cœur, de voir évader l'ours ; je me contentai de dire : « La peau de cet ours ne partira pas cet été pour l'Angleterre ! » Je gagnai, en nageant, la rive, avec M. S... et nous revînmes prendre M. I... accroché au canot.

« J'avais eu plus de chance avec un ours que j'avais rencontré quelques années auparavant, sur le même lac, en compagnie de M. Wm. White, et de son épouse, tous deux de Québec, le jour de leur mariage : celui-là, nous l'amarinâmes bel et bien. »

3. ↑ Isaac Walton, mourut le 15 décembre 1683, à Winchester, en Angleterre, âgé de 90 ; ses exploits de pêche à la mouche, ses écrits l'ont immortalisé.

4. ↑ *Salmon Fishing in Canada*, — page 121.

5. ↑ LA PÊCHE AUX « BARS. » — *Aux bars ! aux bars !* Voilà les cris qui retentissent sans cesse, en août, dans la belle paroisse de Saint-Thomas. Chacun ne parle que du *bar*, chacun veut prendre du *bar*. Aussi, quel plaisir ! quelle noble rivalité entre les amateurs de cette agréable pêche ! On veut en prendre plus qu'un tel, ou un tel. Tantôt c'est M. D... tantôt M. V... qui sont les heureux vainqueurs. Cinquante, trente, vingt bars de 15 à 20 pouces dans une seule pêche ! Quoi de plus beau ! Quelquefois un compère *bar* de 25 à 30 pouces vient vous arracher la ligne des mains. Alors, quels efforts pour embarquer le vigoureux captif ! Souvent il se sauve emportant votre ligne. Un profond soupir s'échappe alors de votre poitrine. C'est l'expression du remords : Ah ! Ah ! qu'il était gros ! »

Puis, cette charmante pêche, outre son agrément propre, nous procure de plus une promenade sur l'eau. Car cette pêche se fait sur de petites berges ; il y en a ici une dizaine, et chacun peut y trouver sa place. Mais il faut être sage, car le *bar* aime le silence. Telle est sa devise : « *Si tu parles, je m'enfuis !* » — « *Garde le silence, je mordrai !* »

Cependant cette pêche, qui est si amusante, est peu connue. Voilà pourquoi, aujourd'hui, j'ose écrire un petit mot à la hâte, pour inviter les jeunes gens des villes à venir à Montmagny prendre du *bar*. Venez, jeunes amateurs ; ici vous trouverez du plaisir, et une pêche qui, sans contredit, est la plus agréable de toutes. Avec quelle joie vous vous en retournerez dans vos foyers, emportant avec vous quelques douzaines de beaux *bars* ! Venez, et vous verrez !

Pour moi, je brûle d'aller tirer de nouveau une vingtaine de ces *mignons barrés*. Venez !

Montmagny, 8 août 1868.

— UN PÊCHEUR.

LES LACS À TRUITE DANS LE GRAND NORD

I

La voie ferrée de Québec au lac Saint-Jean, presque terminée, dans tout son parcours, va ouvrir à la cité de Québec et surtout au vaste et populeux faubourg St-Roch, de nouveaux horizons.

Cette ligne a déjà mis à la portée du riche et du pauvre des milliers de cordes de bois de chauffage : sous peu, elle va fournir un débouché, un mode de communication, aux 32,000 colons des environs du lac Saint-Jean, lesquels faute d'une sortie, sont pendant l'hiver, comme des exilés en Sibérie.

La ville de Québec entière demande à hauts cris ce que les anglais nomment *a back country*, c'est-à-dire, un débouché pour écouler le produit de ses manufactures et pour l'extension de son commerce ; voilà des progrès indéniables que la voie ferrée susdite nous promet dans un avenir fort prochain.

Ce projet nous offre encore d'autres avantages : il va fournir une voie de communication à une riche classe de touristes des États-Unis et de nos villes de l'Ouest, pour faire la chasse et la pêche dans cette région forestière sans limites, qui s'étend au nord de cette ville ; nos montagnes du nord abondent en lacs, en cours d'eau, remplis de poissons, pendant la belle saisons.

Plusieurs clubs se sont déjà formés ; d'autres suivront leur exemple.

Pour renseigner les étrangers, il est bon de signaler les lacs les plus voisins de Québec, d'abord :

1 Le lac Sept Îles.

7 Lac à l'Épaulé.

2 " " aux Chiens.

8 " à Fortin.

3 " " aux Deux Truites.	9 " aux Ventres Rouges.
4 " " au Cœur.	10 " aux Cèdres.
5 " " Clair.	11 " Perth.
6 " " Waskawan.	12 " Serjeant.

Ce dernier avoisine la ligne du chemin de fer. La plupart versent le tribut de leurs eaux dans la rivière Sainte-Anne, laquelle se divise en deux branches, à St-Raymond : l'une serpente vers un endroit nommé *Petit Saguenay*, parce que l'on a prétendu que c'était la voie la plus directe au district du Saguenay.

Il en est cependant qui mêlent leur onde cristalline à celle de la rivière Portneuf ou au cours rageur du Jacques Cartier, dont les bassins sont fréquentés par le saumon, jusqu'au pont de Déry.

Ces lacs varient en étendue, d'un à quatre milles. Le lac *sept Îles* est le plus considérable : on y prend, ainsi que dans le *lac aux chiens*, la grosse truite, connue du peuple sous le nom de *Queues Fourchues*, et des *Indiens*, comme *Touladis*, pesant de douze à quinze livres.

En automne, on a pris dans ces lacs, des anguilles longues de quarante quatre pouces.

Le lac Claire, à quatre milles de la gare de l'ancien chemin à lisses Gosford, a perdu de sa renommée : les poissons femelles, faute de protection, ont été capturées à leurs frayères ; les monceaux de truites expédiées aux marchés pendant l'hiver y sont pour quelque chose, dans cette destruction.

Il en est de même du lac St-Joseph : le temps fut ou en hiver ou au printemps, on capturait avec des lignes dormantes sous la glace, des *Touladis*, pesant vingt-cinq livres.

Cependant, on y fait des pêches excellentes : le 18 juin 1886, je rencontraï au lac St-Joseph, un jeune pêcheur de St-Roch, qui rapportait, près de vingt-cinq douzaines de belles truites capturées à la mouche et à l'appât du ver, dans une partie du lac où l'eau a près de douze pieds de profondeur. Mais le lac St-Joseph continuera longtemps d'être l'Élysée des pêcheurs : la voie ferrée lui a ouvert un brillant avenir : et le service

journalier sur cette belle nappe d'eau du gracieux yatch-à-vapeur, *Ida*, comme bateau-traversier, lui prête un nouveau charme.

Pour le citadin exténué par la chaude température d'été, pour l'homme de profession en vacance, je ne connais aucun endroit de pêche autour de Québec, d'un accès aussi facile, combinant autant d'attraits variés.

Une heure de marche par la voie ferrée du lac St-Jean, après avoir humé l'air fortifiant des bois résineux de Lorette, vous dépose sain et sauf, sur le pont de l'*Ida* : le sylphe des ondes vous promène, autour du fameux lac sur les lames naguère sillonnées par les rameurs Haulan et Hosmer : vous vous installez à la fraîche, sous le toit hospitalier de l'Hôtel dite *Lakeview* : un *steake* cuit à point, une savoureuse truite braisée, par M. White, et une bouteille de Médoc, le tout assaisonné d'un bon appétit, vous donne une idée des joies des bienheureux.

II

À soixante quinze milles de Québec, l'on rencontre la rivière Myguick, qui se décharge dans la rivière *Batiscan*. Ce vaste territoire ouvert, par la voie ferrée à l'industrie, au commerce, au sport, a été exploré soigneusement en 1886, par les délégués des divers clubs de Chasse et de Pêche, qui viennent d'être organisés. Le club, *Les Laurentides*, a acquis du Gouvernement Provincial, de cinquante à soixante milles en étendue. Dans son domaine sont enclavés, une trentaine de lacs, dont les principaux sont le *Lac des Îles*, le *Lac Fort*, le *Lac Long* ; ces lacs sont fort poissonneux : la truite qu'on y prend, pèse de deux à quatre livres : elle est grise, tachetée ; sa chaire est rose et sa queue, quarrée : le pays abonde en caribous, en orignaux, en castors, en loutres, en perdrix. À l'est, est le lac Bellevue, loué à MM. Beckett & Hale, de Québec. À une lieue et demie de la rivière Myguick, on tombe sur la rivière Jeannette. À dix ou quinze milles de la rivière *Batiscan*, on rencontre le lac Trompeur et autres petits lacs, non explorés.

À l'ouest, le *Club Stadacona* a acquis un beau domaine de quarante à cinquante milles en étendue et réclame entre autres, les nappes d'eau suivantes : le lac *aux Rognons*, le lac *Long*, le lac *du Centre*, le lac

Cariboo ; la rivière *aux Rognons* et plusieurs autres moins considérables. L'île du lac *Édouard*, a aussi son groupe de lacs : cette île est formée par les rivières *Batiscan* et *Jeannette*, qui prend sa source dans le lac *Édouard*. Tous ces lacs se déchargent dans le *Batiscan*, excepté les lacs *aux Rognons*, le lac *Long*, le lac *du Centre*, le lac *Cariboo*, qui ont leur issue dans la rivière *Jeannette*.

Le lac *Batiscan*, passe pour être fort poissonneux : M. Bureau, l'explorateur des Terres de la Couronne, m'a affirmé avoir vu prendre dans ce lac, une truite rouge pesant neuf livres.

Un pêcheur aventureux pourrait pénétrer du fleuve Saint-Laurent, au haut du *Batiscan*, dans un canot d'écorce, en se résignant à faire à cause des rapides, douze à treize portages, ; ce voyage serait fort pittoresque.

Voici l'étendue de quelques uns des lacs d'après les chiffres qui m'ont été fournis par le département des Terres de la Couronne :

Grand Lac Batiscan	6	miles en longueur.
" Claire	2½	" "
" des Passes	9	" "
" de la Croix	3	" "
" à la Loutre	1½	" "
" à la Grosse Roche	1½	" "
" au Lard	4	" "
" aux Rognons	1½	" "
" Vermillon	1¼	" "
" Archange	1½	" "
" à la Belle Truite	2	" "
" Petit Lac Ha ! Ha !	2½	" "
" Grand Lac Ha ! Ha !	½	" "
" des Sables	2½	" "

Quand le chemin de fer au lac St-Jean sera achevé, les amateurs de chasse et de pêche auront accès à une chaîne innombrable de lacs, petits et grand tels que : les lacs, *Upikoban*, grand lac *Mitasquash*, *Saint-Henri*,

Hughes, Quiquathanshisa, à la Plan, Kamamutgonique, Kispahigonish, à la Carpe, aux Brochers, aux Betsies, au Canot, au Canard, Croche et des centaines d'autres.

LES DIVERSES ESPÈCES DE POISSONS AUTOUR DE MONTREAL

PAR

G. H. MATTHEWS

Secrétaire du Club de Chasse et de Pêche de Montréal

« Les environs de la capitale commerciale du Canada, présentent en été, de puissants attraits, à l'amateur de pêche. Ils sont au reste d'un accès fort facile : une heure de marche à pied, en voiture, en chemin de fer, ou sur les petits vapeurs côtiers, depuis mai à octobre, suffit pour vous déposer au sein de localités poissonneuses à l'excès.

Il faut choisir de préférence une journée sereine de juin, lorsque le vent souffle du sud, du sud-ouest ou de l'ouest ; le vent nord ou nord-est, est peu favorable.

Nombreuses sont les espèces de poissons : l'achigan, la truite, le maskinongé, le doré, le poisson blanc (la quaique) une sorte de hareng d'eau douce, lequel sans être aussi savoureux au goût que son congénère d'eau salée, saute avidement à la mouche et exige du pêcheur qui en recherche la capture, une grande habileté ; il est facile de le perdre, il a la mâchoire si tendre. On pourrait ajouter à cette liste, bien d'autres espèces, dignes de figurer dans l'escarcelle et le panier du pêcheur, tels que le bar, le crapet, le brochet, la carpe de France, le mulot, etc.

L'ACHIGAN

Au nombre des espèces prisées par l'amateur, comme *game fish*, citons d'abord l'achigan : nul poisson de sa taille (le ouinnaniche excepté) n'est

plus vigoureux, plus alerte etc.

Il y a deux variétés d'achigan, que l'on reconnaît à la grosseur de leur bouche. L'achigan pèse en moyenne d'une à deux livres : de temps en temps, il se rencontre des individus plus gros, de trois livres ; et l'on a capturé dans une saison, des achigans, un ou deux peut-être, qui ont atteint le poids de quatre et même de cinq livres, l'extrême limite de leur pesanteur en nos latitudes boréales ; ces colosses, on ne les prend pas dans l'eau courante, mais sur les bas-fonds, dans les lacs, ou autour des îlots, loin de terre.

Il est certains lacs, comme celui de Brome, canton de Brome, où l'achigan est plus gros qu'ailleurs. En septembre 1881, j'en vis un, pris dans ce lac, de l'espèce dite achigan à petite bouche, dont le poids excédait 7¼ livres.

Ce ne sont pas toujours les individus les plus volumineux qui donnent au pêcheur le plus de jeu, les jouissances exquises de l'art. Quant à moi, je préfère pêcher un vivace et frétilant poisson de deux à deux livres et demi, dans le remous d'un limpide ruisseau, qu'un de ces colosses, dans l'onde dormante d'un lac.

L'achigan commence à frayer dans le St-Laurent, vers le 10 avril ; un peu plus tard, dans la rivière Ottawa, dont les eaux sont plus froides ; au premier juin, le temps du frai est passé. Peu de mères portent leurs œufs au-delà. Les amateurs verraient avec plaisir cette pêche commencer le 1^{er}, au lieu du 15 juin comme à présent.

À l'ouverture de la saison, le goujon est l'appât préféré, le goujon noir, s'emploie dans l'onde claire du St-Laurent et du Richelieu, mais dans les eaux troublées de la plupart des petits lacs et de l'Ottawa, le goujon blanc ou ce qui est encore mieux, le goujon olive, quand on peut se le procurer.

À ce temps là, le poisson repose sous une couche de quatre à dix pieds d'eau ; à mesure que l'onde se réchauffe des rayons du soleil, ses habitants remontent vers la surface. Au cas où le printemps aura été chaud, les pluies en juin lui feront prendre ses quartiers d'été vers le 10 ou le 15, de ce mois. Cette date écoulée, il sautera à mouche prestement jusque vers le 10 juillet ; puis, ils gagnera l'eau profonde pour s'installer aux bas-fonds (mais non dans les rapides) vers le 1^{er} août. À cette date, il saute encore à la mouche,

bien que l'appât qui semble le tenter d'avantage, soit les sauterelles, que l'on fait jouer sur les cours d'eau.

La cuillère trainée à l'arrière d'un canot, *trolling spoon*, donne d'excellents résultats ; selon moi, c'est un mode de pêche peu digne d'un poisson d'aussi bonne capture — *game fish*, — que l'achigan.

LE DORÉ

On pêche quantité de dorés, au moyen de trous taillés dans la glace, en mars et au commencement d'avril, la période close ne dure qu'un mois ; du 15 avril au 15 mai.

La première pêche du printemps, est celle du doré, et bien que cet habitant de l'onde n'ait ni la vigueur, ni l'agilité de l'achigan, comme prémices de la saison, on le prise : pour s'en rendre maître, il faut du savoir-faire, une touche fine.

Aux premiers jours de pêche, le doré se rencontre généralement, tassé près du fonds, dans des remous avoisinants des rapides, avec une profondeur plus ou moins grande, d'eau.

Une fois accroché et sorti du bassin, il fera prendre à l'amateur une course vertigineuse vers un autre bassin. Il saisit l'appât avec précaution ; un pêcheur émérite, pourvu d'un appareil de pêche de première-classe peut seul assurer cette riche prise.

L'appât préféré est un goujon vivant, assujetti à une ligne très fine et retenu sur le fonds par un plomb, variant en pesanteur de 8 onces à 2 ou 3 onces, selon la force du courant, le goujon circule alors autour de la ligne, en nageant.

Les pêches les plus fructueuses se font du 15 avril au 25 juin, époque où le doré dit adieu aux rapides. En moyenne, il pèse deux livres ; mais il atteint jusqu'à dix livres.

Une de ses stations favorites, c'est le côté abrité d'un quai, d'une jetée, d'un pilier dans une rivière où le courant produira un remous.

LE MASKINONGÉ

Ce poisson pèse quelquefois de soixante à soixante-et-dix livres. J'ai vu un maskinongé, pris Rigaud, sur l'Ottawa, qui pesait soixante-et-deux livres : le poids ordinaire de ce superbe poisson est de dix, à vingt livres ; sa capture dans les rapides, cause des émotions aussi vives que celle du saumon et requiert une habileté aussi consommée.

La saison de cette pêche est la même que celle de l'achigan. On le rencontre, de juin à juillet, ou à la tête ou au pied d'un courant rapide, ou dans les *passes* entre les îles ou l'onde coule rapidement. À l'ouverture de la pêche, on le prend d'ordinaire avec la cuillère ; mais l'appât selon moi qu'il préfère, est un petit goujon de quatre à cinq pouces de long ; attaché délicatement à un hameçon qui lui permet de prendre librement ses ébats.

Au 15 juillet, le maskinongé quitte ces bas-fonds et le meilleur temps pour le capturer est depuis le 15 septembre à la fin d'octobre, quand il revient aux bas-fonds, pour se procurer les plies et autres petits poissons qui fréquentent ces parages.

Plusieurs de ces bas-fonds, sont coupés abruptement d'un côté et le maskinongé se tapit dans l'eau profonde guettant, pour le petit poisson qui s'aventure à sa portée, le maskinongé va par couple et le pêcheur, court bonne chance de capturer le couple sur le bas-fonds : à cette saison, l'appât qu'il préfère, est une moyenne grenouille verte, liée à l'hameçon, par un petit appareil qui lui perce la peau du dos, et la laisse libre dans ses mouvements.

Pour cette pêche, il faut un moulinet à saumon — *salmon reel* — avec soixante quinze à cent verges de ligne ; le maskinongé une fois capturé, il faut tâcher de l'attirer dans l'eau profonde ; là, avec de la patience et du savoir faire, on réussit facilement à le noyer.

Un gros poisson luttera peut être pendant deux heures, avant que vous puissiez le saisir avec l'épuisette : que de beaux maskinongés manqués par l'amateur impatient qui veut faire violence trop tôt au poisson en fureur !

LE POISSON BLANC

Le poisson, connu vulgairement comme la quaiche, est en saison depuis le 10 juillet au 10 septembre : le meilleur temps pour le prendre, est depuis quatre heures de l'après midi, jusqu'à la noirceur, bien qu'il mord à toutes

les heures du jour, si la température et l'état de l'eau lui conviennent. Il faut un temps calme : ce poisson a habitude de remonter le courant quand la surface de l'onde est parfaitement tranquille. L'amateur aura meilleure chance, en jetant l'ancre de sa nacelle, là où deux courants se rencontrent. Il saute volontiers à la mouche ; une mouche blanche et grise, ou blanche et jaune, de grosseur moyenne, est préférable ; mais le poisson blanc, ne dédaigne pas une sauterelle.

LA TRUITE

Nous avons la grosse *truite grise*, qui atteint jusqu'à vingt livres en pesanteur, la *truite saumonée*, dite *truite de lac* qui pèse d'une demie à cinq livres, la *truite de ruisseau* ou de rivières, dont les plus pesantes n'excèdent pas trois livres.

L'historique de la truite a été si bien fait ; ses habitudes partout les mêmes, si bien décrites, que je me dispenserai d'entamer ce sujet ; j'ai cru utile de dire quelques mots, pour renseigner les étrangers qui viennent pêcher dans nos eaux, des stations de pêche où l'on prend l'achigan, le doré et le maskinongé.



ENDROITS DE PÊCHE

DANS LE VOISINAGE DE MONTRÉAL

PAR

G. H. MATHEWS

Secrétaire du Club de Chasse et de Pêche, de Montréal

« On peut jouir de l'amusement de la pêche, pour ainsi dire, aux portes mêmes de Montréal.

Le poisson se tient, près des piliers du pont Victoria, à l'entrée du canal de Lachine, au débarcadère de la traverse de Longueuil, et vis-à-vis, à Longueuil même ; à St-Lambert. L'achigan fréquente les rapides du côté sud ; de l'île Ste-Hélène ; on va aussi pêcher plus haut que le pont Victoria, près de l'*Île des Sœurs* (Nun's Island) et au pied des rapides de Lachine. On donne comme excellentes stations pour pêcher l'achigan et le doré, le maskinongé, les eaux du St-Laurent, à trois milles au-dessus de La Prairie, au bout de l'Île au Sault-au-Récollet, à Ste-Rose, à Ste-Geneviève, Lachine, Châteauguay, Pointe-Claire, Ste-Anne, Vaudreuil, à la rivière à Beaudet ; tous endroits fort accessibles de Montréal et pourvus d'hôtelleries, de guides expérimentés, de canots.

Ste-Anne et Vaudreuil, à une heure de distance de Montréal, sont peut-être les lieux les plus en faveur.

Pour la grosse truite de ruisseaux, il faut aller plus loin, s'enfoncer dans les montagnes ; les moindres cours d'eau autour de la cité fournissent leur contingent de belles petites truites.

L'amateur, qui pourra disposer d'une vacance de quatre à six jours, fera des pêches merveilleuses, dans les lacs des cantons de Wentworth,

Harrington, Howard, Montcalm, en aval du comté d'Argenteuil et dans toute la chaîne de montagnes au nord de Montréal.

Plusieurs clubs ont été formés pour protéger le gibier et le poisson, au temps de la ponte ou du frai ; le secrétaire du club, crée à Montréal se fera un devoir et un plaisir d'aider de ses conseils, ceux qui s'adresseront à lui, pour être renseignés sur le temps ou la loi permet la capture du poisson et du gibier, ainsi que sur les meilleurs localités de chasse et de pêche et sur le mode le plus facile d'y parvenir. »



UNE PARTIE DE PÊCHE À LA RIVIÈRE JACQUES CARTIER EN 187..[\[1\]](#))

PAR

GEORGE M. FAIRCHILD, JR [\[2\]](#)

« Quelques uns de ces soleils ardents de juin, précurseurs de la canicule, avaient suffi pour imprimer aux vieux Québec, à ses rues, poudreuses, arides et tortueuses, ce cachet de quiétude suprême, somnolente, dirai-je, qui fait l'admiration des touristes au delà de la frontière et qui les arrache pour un temps à l'excitation fébrile de leurs grandes cités.

Car pour eux, comme l'a dit, l'éloquent Henry Ward Beecher, « Québec, ce fragment desséché du moyen âge, accroché bien haut dans le nord, c'est l'*Ultima Thule*, de leur excursion estivale ; » au reste, il existe ici pour le voyageur bien d'autres attraits que les souvenirs palpitants du passé : la menaçante citadelle sur le Cap-aux-Diamants, les plaines historiques d'Abraham où se décida le sort d'un continent, et mille autres localités célèbres.

J'avais vu et revu ces merveilles ; j'avais admiré tous les romanesques points de vue de la vieille cité : il me fallait d'autres amusements. La période des grandes chaleurs approchait ; la plupart des familles aisées avaient pris la clef des champs ; des essaims de citadins s'étaient envolés aux grandes stations balnéaires : Cacouanna, Murray Bay, Métis, Rimouski.

Un jour que je reposais nonchalamment, dans la salle de lecture du *Club Stadacona*, entouré de *Revue*s et de journaux (*le club de la garnison* lui a succédé), le garçon de service me remit un billet, où je lus « Le Jacques Cartier est à point pour la pêche ; les eaux baissent ; la truite saute comme une bénédiction ; venez avec le postillon de mercredi sans faute. » (Point de

voie ferrée alors dans le voisinage, ça va sans dire). Ô bonheur, m'écriai-je, vite, préparons canne à pêche, lignes, hameçons, mouches !

Le mercredi suivant, à midi sonnant, j'avais rejoint à sa modeste hôtellerie, au pied de la côte d'Abraham, l'alerte postillon, dont le *buck-board* attendait à la porte.

Ce fonctionnaire était un farceur du nom de Charley ; espèce de Lovelace suranné, qui avait pris femme à son retour des mines de la Californie.

« Montez en place, me dit-il, brusquement ; l'Angelus vient de *tinter* ; la poste de Sa Majesté ne retarde pour personne, vous prendrez le temps plus tard de faire les yeux-doux à Jane. Jane était la jolie fille de comptoir, de ce *repos des voyageurs*. Puis, il entra dans l'hôtellerie, un bruit comme si deux personnes s'escrimaient, frappa mon oreille et la voix vibrante de Jane se fit entendre, « Charley, abominable vaurien que vous êtes, si vous essayez une seconde fois de vos farces, j'en préviendrai votre épouse. »

— Je me ferai fort de lui en porter la nouvelle, dis-je, en mettant le nez en dedans de la porte ; c'était donc là, Charley, l'objet de l'injonction formelle que vous venez de me faire de monter en place ; sachez qu'une pareille conduite sied mal à un mari et qu'elle est très inconvenante chez un employé du service public de Sa Majesté. J'étais tout fier de pouvoir me montrer sévère moraliste. Bientôt, Charley, après quelques tendres œillades à la belle Jane, se mit en marche, fit claquer son fouet ; la poste de Sa Majesté était en route pour Valcartier, à distance de dix-huit milles de Québec.

À Charlesbourg, Charley laissa un de ses sacs de malle et fit un grivois compliment, dans son français le plus soigné à la jeune fille du maître de poste.

Charley mérite une mention plus spéciale : le luron s'était tellement grisé à une fête de village, qu'il avait engendré chicane à une souche calcinée au milieu d'un champ, jurant que c'était un indien déguisé : ce qui lui avait mérité un drôle de sobriquet. Charley était un répertoire vivant d'anecdotes : il avait vu bien des pays, en outre de l'Australie et la Californie où il avait travaillé aux mines, sans en pouvoir extraire suffisamment de lingots pour faire fortune. Le problème de l'existence s'était présenté à lui sous bien des phases. Son humeur joviale lui était

restée : ils s'était enfin établi à Valcartier : les chasseurs et les pêcheurs de Québec, chaque saison, étaient hébergés moyennant finance, sous son humble toit.

À Lorette, l'on fait étape à l'auberge de ce pittoresque hameau : un gamin au teint cuivré accourt, pour porter au bureau de poste, le sac de malle de l'endroit. Ce bureau était confié au soins éclairés d'un chef Huron, muni d'un nom de quinze atroces syllabes ; je le nommerai Vincent. J'allai contempler, du pont, l'onde tumultueuse qui s'engouffre sous ses arches altiers.

Les Peaux-Rouges de la Jeune-Lorette s'empressèrent de m'exhiber, moyennant quelques liards, le spectacle de leur dextérité à tirer l'arc, tandis que Charley alla commander à la *bar*, un *cocktail* au genièvre, préservatif indispensable, dit-il, contre l'épuisement que lui causerait les sentiers de la montagne. Passe pour le *gin cocktail*.

Il avait raison ; l'atroce chemin *corderoy*, semé d'ornières, de marécages, de gros cailloux, était assez pour vous rompre les os et vous disloquer l'épine dorsale.

Arrivés enfin au terme du voyage, Charley et moi nous nous embusquâmes confortablement dans la petite pièce qui contenait son attirail de chasse et de pêche et nous y réglâmes l'itinéraire de route, d'une expédition de pêche pour le lendemain : battre à la mouche les remous, pour de la grosse truite, en descendant jusque chez Sullivan.

Avant d'aller plus loin, réglons un point souvent débattu : « Le Jacques Cartier, est-il navigable, pour les canots d'écorce » ? Eh bien, oui, il l'est ! bien qu'à l'instar de nombreuses rivières, venant du nord-est et du nord, et qui portent au St-Laurent, le tribut de leurs eaux, il se plaît lui aussi, à promener ses flots orageux pendant une longue distance, au sein de défilés escarpés, barrés de chûtes, dans les montagnes sauvages et stériles, où il a pris sa source.

Émergeant enfin des régions montagneuses, il s'apaise ; il devient une rivière rangée, tranquille, dont le cours n'est interrompu que par une ou deux chûtes et quelques rapides. Dans le voisinage du St-Laurent, son lit se rétrécit, l'onde devient tumultueuse, avec une pente de plus de trois cents pieds, au mille ; mais on y fait *portage* facilement, par des sentiers battus.

Quand nous nous mîmes en route, la matinée était trop sereine, le temps presque trop clair, pour faire une bonne pêche ; un vent frais nous vint en aide. On lança la pirogue ; des mains féminines nous avaient préparé une copieuse collation et vogue la galère !

Le Jacques Cartier, dont les méandres et les îlots, sont à cet endroit, diaprés de beaux ormes, à quelque chose de féerique. Silence absolu dans les bois, excepté le bruissement de la truite qui saute aux mouches et aux insectes entraînés dans l'onde, alterné par la note grinçante de l'Alcyon (Martin-Pêcheur) qui plonge réitérément sous la vague, en quête de jeunes poissons, qu'il va déguster, sur une branche sèche ; mais notre esquif l'a gêné et plus d'une fois, l'actif et matinal pêcheur, a manqué son coup.

La nacelle, à un détour du Jacques Cartier, fut entraînée sous une rive escarpée ; tout-à-coup, je notai près du bord, des rides sur l'onde ; je crus d'abord que cela était dû au passage d'un rat-musqué, entre deux eaux. Les rides s'étant répétées, Douglas qui conduisait le canot, fit halte. « Il y a de la truite ici, dit-il. Qu'est-ce donc qui les attire ? »

— Je regardai et je notai qu'une nappe de gazon couvrait le bord de cette rive altière ; qu'à chaque instant, il en bondissait dans l'eau, une sauterelle que les truites avalaient avec avidité. Je substituai de suite, au bout de ma ligne une mouche artificielle ressemblante à une sauterelle et en un clin d'œil, mon hameçon se fixa fermement dans la mâchoire d'une truite du poids de deux livres ; laquelle, après quelques soubresauts, prit place dans mon panier de pêche ; puis, une seconde de même grosseur ; mais ce fut la dernière.

« Plus de gros poissons dans ce remous, c'est inexplicable : mon ami Douglas ? »

— Qui sait, répliqua Douglas, si ce n'est pas ces abominables huards, que voilà au large de nous, lesquels par leurs cris chassent le poisson ? Savez-vous que naguère, je leur ai vu jouer un bon tour. Mon fils se munit d'une ligne longue de cent pieds, à laquelle il assujettit un gros hameçon. Que prétends-tu, lui ai-je dit. — « Laissez faire, » rétorqua-t-il. Puis, il prit un goujon vivant, qu'il empala sur l'hameçon, sans le tuer ; il lia une flotte de bois à l'hameçon et lâcha le goujon dans le lac, près des huards. Les évolutions du goujon leur parurent d'abord suspects ; mais bientôt enhardi,

le patriarche du clan emplumé, se mit à la poursuite de l'appât vivant et l'avalait avec l'hameçon. Monsieur, lâche un cri perçant et plonge jusqu'au fond, mais la flotte ou bouée, l'eut bientôt ramené à la surface. Il se fatigue, plonge de nouveau et revient ; mon fils guette le moment où il reparaît et d'un coup d'aviron, il l'assomme. »

Hé ! ! un saumoneau ! m'écriai-je, le premier saumon pris dans le Jacques Cartier, depuis deux ans ! C'est vrai que l'écluse à la chute, a barré le passage, même aux saumons adultes, capables de franchir la cascade chez Déry. On m'a ri au nez pour avoir prétendu que le saumon remontait plus haut que la chute de Sullivan : je sais cependant que tel a été le cas dans le passé. Les hautes eaux récentes ont fourni à quelques saumons, le moyen de remonter ; en voilà la preuve.

Bientôt, notre canot alla atterrir, à une anse où nous échangeâmes une poignée de mains avec un vieux trappeur du nom de Dulkan, qui peu de temps auparavant avait servi de guide, dans une chasse à l'ours en ces endroits, au colonel Strange, commandant de la garnison de Québec, accompagné de quelques-uns de ses officiers.

Plus d'une fois, j'ai remarqué que la truite, sans cause apparente, cessait de sauter aux mouches les plus séduisantes que l'on put lui offrir : c'est ce que nous éprouvâmes ce jour là.

« Douglas, dis-je, voyez vous près de la rive, ce bouleau superbe, dont le feuillage touffu va nous donner de l'ombrage contre l'ardeur du soleil. » Ramez pour cet abri : nous y ferons la sieste, tout en fumant la pipe et nous y attendrons que ces truites capricieuses soient revenues à de meilleurs sentiments. »

À peine notre nacelle eut touché la rive, qu'il nous vint sur l'aile des zéphirs, mêlée, au bruit du courant contre les flancs de l'esquif, une musique aérienne, d'une ineffable douceur.

C'était la voix fraîche d'une belle écossaise de dix huit printemps : elle était descendu avec un seau, puiser de l'eau à la rivière. La jolie Naïade, nue-pieds, nue-tête, avec sa brune chevelure bouclée, affermie par un nœud en ruban, eut pu servir de type, à Robert Burns, pour sa « Highland Lassie. » Elle ne nous avait pas aperçus, sous l'abri de notre bouleau ; elle continua à chanter une antique ballade de son pays :

*« Last May a braw wooer come down the lang glen,
And sair by his love he did deave me.
I said there was naething I hated like men,
The deuce gae we' 'm to beleive me, beleive me,
The deuce gae we' 'm to believe me ?*

Heures roses de la jeunesse..... ! où êtes vous !

« Douglas, pousse au large ! Vois comme la truite saute. Mettons pour appât, une mouche aux ailes rousses. Ha ! Parfait ! rien d'effectif comme cette mouche dans le Jacques Cartier. Tenez bons ! c'est un poisson de quatre livres au moins ! Doucement, mon beau ! Doucement ! Le rubis et le saphir brillent sur tes flancs azurés. C'est vrai. Doucement t L'épuisette, ^[3] Douglas ! Vite, l'épuisette ! autrement, nous allons le perdre...

Ô mon amour ! Repose en paix, au sein de la mousse et des fraîches fougères dans mon panier. Demain je te présenterai en don à notre bon curé, qui bien sûr, va s'extasier sur mon savoir-faire comme pêcheur. Maintenant, Douglas ! vire de bord ! cinglons pour notre chaumière ! Assez de sport pour une journée. Vive le Jacques Cartier ! ! »



1. [↑] MR. MCINTYRE AFTER SALMON. — The Jacques Cartier salmon river has been purchased by Mr. Duncan McIntyre and Mr. R. B. Angus for \$13,000. For some years past it has been the property of a fishing club who had purchased it from a Quebec gentleman for about \$10,000. It is a short distance above Quebec, and is the nearest and most accessible salmon river on the north shore.—(*Montreal Star*, 29, 1887.)
2. [↑] Traduit de *Forest & Stream*.
3. [↑] *Landing net*.

LES PÊCHERIES AU SAUMON DE LA BAIE DES CHALEURS

Nous extrayons les intéressants détails qui suivent, d'un écrit de M. Mowatt, garde-pêche à Campbelton, N. B., publié dans *Forest & Stream*, à New-York.

« La Baie des Chaleurs est bornée au nord, par les comtés de Gaspé et de Bonaventure, c'est-à-dire, du côté de la province de Québec ; au sud, par le comté de Gloucester ; par le comté de Ristigouche, du côté du Nouveau-Brunswick. À deux cent milles de son embouchure, en remontant, la baie, reçoit les eaux de la rivière Ristigouche. Le comté de Gaspé possède trois rivières à saumon, d'une bonne étendue, et deux, de moindres dimensions. Le comté de Bonaventure s'enorgueillit de la Grande Cascapedia, si avantageusement connue, et de deux autres rivières à saumon, moins considérables ; le comté de Gloucester, au Nouveau-Brunswick, compte la rivière Bathurst, et le Nipisiguit, tandis que le comté de Ristigouche est arrosé par la rivière de ce nom, laquelle se divise en deux branches, et aussi, le petit cours d'eau — la Jaquet — ; tel est le berceau de la grande famille salmonidée, de la Baie des Chaleurs : l'Élysée des pêcheurs (à la mouche).

Il y a cinquante ans, le saumon pris dans ces rivières, ou à leur estuaire, était salé, encaqué, vendu aux commerçants, ou expédié à Halifax ; les Indiens y étaient pour une moitié, dans ce poisson, pris au *nigogue*. Pas de lois de pêche en ces temps là, pour restreindre le barrage des rivières au moyen de rets. On tendait pour le saumon dans l'estuaire de la Ristigouche, plus haut que Dalhousie ; on ne comptait pas au delà de trente cinq stations de pêche au rets dans les comtés de Ristigouche et de Bonaventure. Le prix du saumon par quart : \$6 à \$8, offrait un trop faible encouragement ; les

pêcheurs établis sûr les rives, se bornaient à capturer ce qui suffisait pour leur provision d'hiver seulement.

Jeune garçon, en 1837, je me rappelle l'état des choses d'alors ; les *anciens* se plaisaient à contraster la capture actuelle, avec les pêches merveilleuses de leur jeunesse.

De 1837, à 1857, la pêche au saumon fut incertaine, précaire même ; les meilleures années ont donné un rendement de cinquante quarts... Vers 1864, le département des Pêcheries, mit en force la législation obtenue pour protéger cette industrie ; quelques amateurs de pêche à la ligne accoururent, principalement les officiers du 78^e régiment (*Fraser's Highlanders*, en garnison à Québec). On proscrivit le *nigogue* ; on limita l'aborigène à certaines réserves de pêche, d'abord ; puis, on le mit sur le même pied que les blancs ; le saumon revint. En 1871, on adopta le mode de louer à bail, les rivières à saumon. Les nouveaux détenteurs se firent fort de protéger leur propriété ; on restreignit le temps et les lieux pour tendre les rets ; le poisson pût remonter les cours d'eau ; les stations de pêches devinrent de valeur, se multiplièrent rapidement. Comme surintendant, je fus appelé à faire rapport sur quarante nouvelles demandes de permis, en une seule saison.

En 1873, on y inaugura, la pisciculture, mais ce ne fut qu'en 1875, qu'on y introduisit une quantité de frai, valant la peine. En 1877, l'ouverture de la voie ferrée de l'*Intercolonial* stimula le commerce du saumon dans la baie ; une maison de commerce, en six jours, expédia par cette voie 80,000 livres de saumon, à New-York : bientôt, le nombre d'appareils pour congeler le poisson frais, atteignit le chiffre de treize, au lieu de deux, qui existait préalablement : ces appareils peuvent contenir 750,000 livres. De 1876 à 1882, le rendement a fort varié : les hautes eaux en juin, qui à la suite d'une nuit d'orage, enlevaient les rets y ont contribué leur part. Règle générale, la *passée* du gros poisson, ne dure pas au delà de trois semaines ; j'ai été témoins d'une *passée* entière qui ne dura que dix jours. Depuis 1883, la quantité prise dans les rets et dans la rivière, a augmenté considérablement : et continuera de ce faire, j'ose croire. Voici comment j'explique ce changement.

Il est admis que les hautes eaux du printemps et le déplacement tumultueux des banquises détruit une grande partie du frai que le saumon dépose en automne, dans le lit des fleuves, cela, justement à l'époque la plus critique de son existence ; je crois que la propagation artificielle, qui a été tentée, supplée à cette destruction, malgré ce qu'on a prétendu, au contraire. En 1885 et 1886, on a pris à la mouche au moins 2,000 saumons ; les dames ayant capturé en moyenne entre 30 à 50, chacune ; les messieurs, de 50 à 120 saumons, chacun ; poids moyen du saumon pour 1886 ; 23 livres...

Depuis 1869, les rets, ont augmenté, dans les comtés de Gloucester et de Bonaventure, de 35-40, à 150 ; il doit y avoir en ce moment 250 pêcheurs au rets, dans l'étendue entière de la Baie des Chaleurs, et ces privilèges des pêcheurs au rets, d'après les chiffres officiels, sont censés représenter un montant de \$130,000.

En 1871, le droit de pêcher dans la grande rivière Ristigouche, fut affermé pour \$40 par année, pendant neuf ans, à MM. Fleming et Brydges. À partir du 30 mars 1887, le gouvernement du Nouveau-Brunswick, offre aux amateurs cette rivière sur bail de deux ans, pour la somme annuelle de \$3,900. ^[1]

Des particuliers, possédant des terrains de pêche, qu'ils évaluaient dans le passé à \$400 ou \$500, les ont vendus \$5,000 et \$8,000.

Il y a maintenant trois clubs de pêche sur la Ristigouche, composés de 60 membres, lesquels dépensent à ces endroits annuellement \$27,000 ; ils ont au moins 20 gardes-pêche, rétribués sur le pied de \$40 par mois ; jamais la rivière n'a été aussi poissonneuse.

(Signé) JOHN MOWATT.

Campbelton, N. B., 10 Février 1887.

1. ^[1] D'après un état publié dans le *Morning Chronicle*, de Québec, en juillet 1886, la Ristigouche abonde en saumons ; le D^r F. W. Campbell, MM. H. R. Ives, I. H. Stearns, de Montréal et M. W. M. McPherson, de Québec, membres du Club de Pêche Upsalquitch, de retour de cette station, mentionnent que la pêche à la mouche a été fort prospère. Le D^r Campbell et M. Stearns ont pêché pendant neuf jours ; M. McPherson, huit jours ; M. Ives, trois jours.

Le D^r Campbell, a pris 19 saumons, du poids suivant : 22 livres, 18 lbs., 25 lbs., 21 lbs., 20 lbs., 24 lbs., 20 lbs., 22 lbs., 21 lbs., 22 lbs., 12 lbs., 27 lbs., 12 lbs., 22 lbs., 26 lbs., 28 lbs., 24

lbs., 26 lbs., 12 lbs.

M. Stearns a pris 14 saumons du poids suivant : 23 lbs. 24 lbs., 20 lbs, 22 lbs., 25 lbs., 23 lbs., 27 lbs., 28 lbs., 19 lbs., 26 lbs., 20 lbs. ; 25 lbs., 20 lbs, 18 lbs.

M. McPherson a pris 11 saumons, du poids suivant : 22 lbs., 24 lbs., 25 lbs., 12 lbs., 11 lbs., 24 lbs., 26 lbs., 22 lbs., 28 lbs, 12 lbs., 26 lbs.

M. Ives dans ses trois jours de pêche, a pris quatre saumons pesant : 21 lbs., 24 lbs., 24 lbs., 25 lbs.

(Morning Chronicle, 20 juillet 1886)

CHRONIQUE DE PÊCHE

« La pêche à la ligne retrace à l'enfance, ses jeux ; à l'âge mur, ses loisirs ; à la vieillesse, ses distractions ; au cœur sensible, le ruisseau voisin du toit paternel ; au voyageur, le repos occupé des peuplades dont il a envié la douce quiétude ; au philosophe, l'origine de l'art. »

(LACÉPÈDE).

REVUE DE CE QUI A ÉTÉ ÉCRIT AU CANADA SUR CETTE MATIÈRE

Que de livres instructifs et amusants, sur nos lacs à truite et nos estuaires à saumon, sur la pisciculture etc., depuis l'ère où un savant médecin en garnison à Québec et à Montréal, en 1828, le D^r Wm. Henry, surintendant des Hôpitaux militaires, en cette province, décrivait en 1839, avec entrain, ses fructueuses pêches de truites et de saumons sur la rivière Jacques Cartier et sur la rivière Murray, Comté de Charlevoix.

WILLIAM HENRY M. D.

William Henry semble être le premier de ces écrivains.

Son travail en deux tomes, TRIFLES FROM MY PORT FOLIO, aux yeux des fidèles disciples d'Ausone et de Columelle, est prisé, comme un incunable. Les Esquisses entassées au portefeuille du savant docteur, dénotent non seulement le pêcheur émérite, mais encore l'aimable causeur, l'écrivain élégant, classique même, le judicieux observateur de la nature, le grand voyageur, l'homme des salons, aussi bien que le praticien habile de son art, puisque l'une des esquisses nous le fait voir, comme l'un des anatomistes désignés par le Gouvernement anglais, pour prendre part à l'autopsie officielle du corps de Napoléon I, à l'île Sainte Hélène.

Les esquisses du D^r Henry, rarissimes volumes que maintenant se disputent les amateurs, ont porté dans tous les coins du monde, le renom du Jacques Cartier, comme station de pêche ; nous ne serions pas étonnés d'apprendre que la renommée de ces chutes sonores, de ses rapides écumeux, la réputation des « *Remous St-Jean* » des « *Grands Rets* » ne fut grâce à lui, connue des sauvages tribus de l'Afrique Centrale. Les noms de Henry et de son regretté successeur au Jacques Cartier, feu Charles Langevin, sont associés depuis plus d'un demi siècle, à ce cours d'eau et aux environs du pont de Louis Déry, sur cette rivière. M. R. Nettle, s'est même donné la peine, de nous fournir un tableau comparatif des pêches à saumon, de notre excellent concitoyen, de 1850 à 1856. M. Langevin a légué son nom à une mouche artificielle d'une efficacité merveilleuse pour faire *sauter* le saumon « the Langevin Salmon Fly » ; le nom de Henry est encore porté, par un des descendants de l'ancien propriétaire du pont Déry, fixé au lac St-Jean. Je vais dire comment je fis cette découverte.

En août 1884, je descendais en canot d'écorce avec un jeune ami, M. Augustus Maxham, un des traîtres rapides de la Grande Décharge du lac St-Jean. Wm. Griffith, le propriétaire de la célèbre station de pêche, sur ce rapide avait obligeamment octroyé un permis de pêche, à mon compagnon de voyage, lequel, dans moins d'une heure, eut rempli le canot de superbes *ouinaniches*, pesant, en moyenne, 5 livres, chaque : le *ouinaniche* que les anglais nomment *Land-locked salmon*, à cette saison est d'une voracité extrême et prend, n'importe quelle mouche. J'eus la curiosité de m'enquérir du vieux canotier, qui nous conduisait son nom et le lieu de sa naissance. Je me nomme Henry Dery et je suis né au pont de Dery, à la rivière Jacques Cartier « me dit-il, en retroussant son bonnet rouge et retournant sa *chique*. »

Honoré ou Henri, lequel est votre nom, lui répliquai-je ?

« Ni l'un, ni l'autre, Monsieur, ajouta-t-il, mais Henry Dery. Je porte le nom d'un bienfaiteur de ma famille, le D^r Henry, que vous avez pu connaître à Québec, il y a de cela une soixantaine d'années. Il venait chaque été, pêcher le saumon, à la rivière Jacques Cartier. »

— Pas précisément, lui dis-je : mais je sais de qui vous parlez ! »

Que d'autres choses intéressantes j'aurais à dire sur le compte de l'habile écrivain, qui, je crois, a été le premier à signaler nos estuaires à saumon ? je me bornerai à noter en passant, le récit que renferme son livre, d'une excursion de pêche qu'il fit de Montréal à la Malbaie, en juin 1830, avec un ami, le major Wingfield du 66 Regt. Ils paraissent avoir tous deux fort goûté, l'hospitalité que leur offrit le toit de M. Chaperon, dont la demeure, si mes souvenirs ne me font pas défaut, gisait, un peu à l'est du Manoir Nairne. Leur guide se nommait Jean Gros : or Jean Gros, ayant perdu son aviron dans un rapide, au haut de la chute dans la rivière de la Malbaie, faillit leur procurer un bain froid dans l'onde ; — quelques jurons énergiques du D^r Henry, attirèrent les gens du voisinage, qui jetèrent des planches et des perches aux nautoniers en détresse ; le canot put atterrir avant de prendre les rapides. L'odyssée, des souffrances que les mouches noires, les *brûlots*, les moustiques leur infligèrent, est fort amusante ; un rayon bienfaisant vint bientôt illuminer leur adversité : la capture de cinq saumons, pesant 105 livres et de quarante-huit truites, pesant en moyenne 3 livres, chaque. Puis, le D^r Henry et son compagnon, firent route pour la *rivière aux Canards* et la *rivière Noire*, vingt milles plus bas, prenant affectueusement congé de l'hôtesse, madame Chaperon, sans oublier de la remercier du joli rosier en fleurs, qu'elle avait eu la délicate attention, de faire placer en regard de leur fenêtre.

À part quelques écrits dans les journaux et les revues, l'on ne rencontre aucun travail de longue haleine sur nos rivières à saumons, entre 1839 et 1858, si l'on excepte l'utile traité sur la pisciculture et la protection de nos rivières « SALMON FISHERIES OF THE ST-LAWRENCE, » par un instituteur respecté, de cette ville, M. Nettle, maintenant employé au département du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa.

RICHARD NETTLE

Ce monsieur crut devoir utiliser ses goûts et ses connaissances spéciales au profit de sa patrie adoptive et lança un volume qui contribua tellement à appeler l'attention publique à une source de recette, alors non exploitée, que le gouvernement du jour, à la sollicitation spéciale, nous a-t-on dit, de Son Excellence, Sir Edmund Walker Head, Gouverneur-Général, créa la place

de *Surintendant des Pêcheries*, dont M. Nettle devint le premier titulaire et où son travail, son amour pour la pêche, ses aptitudes littéraires ont rendus des services réels, dans l'organisation que le parlement adopta plus tard. M. Nettle signala, un des premiers parmi nous, les succès dans la pisciculture, obtenus en France par ces deux pauvres pêcheurs des Vosges, les pionniers de cette découverte, Géhin et Rémy que M. Coste a plus tard développée d'une manière si lumineuse. M. Nettle passa en revue nos estuaires à saumon, insista sur l'urgence qu'il y avait de protéger le poisson et le gibier au temps du frai et de la ponte, donna le plan des glissoires à être érigées dans les écluses de moulins, fournit des tableaux comparatifs du rendement des rivières les plus poissonneuses du vieux monde, protégées et non protégées, s'étendit au long sur la pisciculture, que M. Seth Green a si bien conduite à son établissement, à Mumford, état de New-York. Bref, les écrits de M. Nettle furent bien vus de tous les amis du progrès. Quelques obstructionnistes, il est vrai, les trappeurs du saumon, au *nigogue*, au flambeau, etc., en un mot les partisans de la destruction du poisson en toutes saisons, y incluse celle du frai et de la reproduction, tentèrent, mais en vain, de lui jeter des bâtons dans les jambes. Nettle devait triompher.

Plus tard, l'on enregistrera son nom, à côté de celui de Fortin, Cauchon, Sicotte, Mitchell, les patrons et les promoteurs de notre organisation actuelle.

À part les excellents rapports annuels soumis à la Législature, par l'hon. P. Fortin, pendant dix-sept ans, préposé dans la *Canadienne*, au service côtier ; à part le joli opuscule « *En Canot* » ; à part quelques pages bien touchées où se révèle la plume élégante de notre ami A. N. Montpetit, les lettres canadiennes ne comptent aucun travail en langue française, de longue haleine sur nos pêcheries ; c'est aux écrivains anglais du Canada et des États-Unis, que l'on doit la série de livres instructifs et amusants, les publications soignées, sur nos rivières à saumon, que nous nous proposons de passer rapidement en revue.

LE REVD W. A. ADAMSON

En 1860, la célèbre maison anglaise, Longman, Green, Longman & Roberts, imprimait à Londres, édition de luxe, le volume « SALMON FISHING

IN CANADA, BY A RESIDENT WITH ILLUSTRATIONS, » pour Sir James Edward Alexander, Col. du 14 Rég. Ce militaire, connu du monde littéraire, par ses explorations en Amérique, en Afrique etc., grand amateur de pêche, avait pendant son séjour en Canada, fait connaissance du Revd. D^r William Agar Adamson, D. C. L. Aumônier ou Chapelain de l'Assemblée Législative. Sir Alexander se chargea de la publication du journal M S de pêche que le spirituel D^r Adamson avait préparé ; c'est un travail de près de 400 pages, illustré de nombreux dessins, enjolivé de vignettes, représentant des aventures de *Sport*, quelquefois burlesques, comprenant vingt quatre chapitres, descriptifs de joviales excursions de pêche à saumon, de truite saumonée, aux remous, dans les rapides du Saguenay et de ses tributaires, aux Escoumains, dans la Petite Romaine, au Sault au Mouton, à Poitneuf et à Bersimis, aux rivières Sheldrake, Godbout, Matane, Métis, Trinité, Pentecoste, Marguerite et Moisie, sans omettre, un voyage au Labrador avec des baleiniers de Gaspé, en quête de baleines ; le tout assaisonné de bribes de poésies, de petit poèmes, improvisés pour l'occasion, d'anecdotes grivoises, de fines reparties, de sel attique. On trouve un peu de tout, dans ce salmigondis, même de la musique : deux chansons canadiennes annotées, précédant l'appendice : *Moore's Boat Song*, de 1804, traduite en français et mise en musique et la touchante complainte du regretté Gérin Lajoie.

« Un canadien errant
Banni de ses foyers. »

L'appendice comprend les documents, rapports et pièces suivantes, plusieurs, d'une importance majeure.

I « Le mémoire lu par le D^r Adamson, devant le *Canadian Institute*, de Toronto, en 1858, et sur lequel, plus tard fut calquée, en grande partie, notre législation pour la protection et la propagation artificielle du saumon : "*On the Decrease, Restoration and Preservation of Salmon in Canada*". »

II « *Observations on the Habits of the Salmon : by WILLIAM HENRY, Esqr. M.D. Inspector General of Hospitals.* »

III « *Fishing in New-Brunswick and Canada by Colonel Sir A. E. ALEXANDRE, F. R. G. S. and R. A. S. 14 Regiment.* »

IV *Extract of the « Report of Commissionner of Crown Lands, Canada, » 1860.*

V « *Salmon and Sea-Trout Fisheries of Lower Canada.* »

VI « Report of Crown Land Department, Fisheries, 1858, Honb. P. M. Vankoughnet. »

Le coquet volume du Docteur Adamson, après un quart de siècle, continue de faire les délices des amateurs ; chaque saison, nous fournit son contingent de touristes.

J. M. LeMOINE

Au printemps de 1863, je livrai à la publicité, sous le titre « LES PÊCHERIES DU CANADA, » le sommaire de quelques études, fruit de mes loisirs, pendant de longues soirées d'hiver. Le traité se divisait en deux parties. À la I^{er} partie, je décrivis les résultats obtenus au vieux monde, par la méthode de pisciculture, déjà connue au comte de Goldstein, dès 1758, mais dont les pêcheurs des Vosges, Géhin et Rémy, devinrent en France, sans le savoir, les illustres apôtres, et qu'un savant membre de l'Institut et en même temps, professeur au collège de France, M. Coste, faisait accepter du gouvernement français et de plusieurs autres gouvernements, dès 1855, dans un traité^[1] traduit dans presque toutes les langues. Cette nouvelle méthode de propager, restaurer, protéger le poisson dans les étangs et les rivières, était suivie de quelques esquisses de nos lacs à la truite, de nos estuaires au saumon que je signalai en détail, aux amateurs de pêche du Canada et des États-Unis, invitant ces derniers à prendre part à nos richesses.

La II^e partie, présentait un historique de nos pêcheries d'eau profonde et suggérait une foule d'amendement et de changements dans l'organisation de notre service côtier et dans la législation affectant les pêcheries du Canada : Primes, glissoires pour le saumon, inspection compulsive du hareng et des huiles de poissons, équipement de croisières armées (*gun-boats*) pour protéger notre littoral contre les envahissements de nos voisins, dès que l'abrogation du traité de réciprocité nous ramènerait aux dispositions du traité de 1818, etc.

Je suis heureux de voir plusieurs de mes suggestions incorporées dans notre législation et les croisières armées, au moment où j'écris, sont à

l'ordre du jour. Mon modeste travail me valut les encouragements du Premier-ministre d'alors, l'hon. M. Sicotte, plus tard, connu, par la législation qu'il fit adopter, sous le titre de *Père des Pêcheries*. L'honorable J. Cauchor, alors dans la plénitude de son talent, me consacra un article fort élogieux, dans le *Journal de Québec*. Mais passons.

ROBERT B. ROOSEVELT

En 1862, un membre du Barreau de New-York, Robert B. Roosevelt, fils du Juge Roosevelt et auteur entre autres écrits de « GAME BIRDS OF THE NORTH », publiait à New-York, sous le pseudonyme de BARNWELL, un traité de 324 pages, intitulé « GAME FISH OF THE NORTH. »

M. Roosevelt, tout en décrivant avec charme son amusement favori, a fait de sérieuses recherches sur les diverses espèces de poissons de mer et de rivière, qu'il considère comme *Game Fish*, sur leurs caractères spécifiques, leurs habitudes, leur classification, le temps du frai et le mode de les capturer, les matériaux pour, et la manière de préparer les mouches artificielles ; le tout accompagné d'agréables réminiscences de ses pêches, dans les États de la Nouvelle-Angleterre, dans le New-Brunswick et dans la province de Québec. Son livre est un utile *Vade Mecum*, pour le pêcheur de truites et de saumons. M. Roosevelt, c'est l'homme civilisé en vacance, soupirant pour les solitudes bocagères de nos lacs et de nos bassins à saumons.

À part quelques excentricités, le livre de M. Roosevelt possède, pour l'amant de la vie des bois un charme ineffable. Comme je l'ai dit ailleurs. « Qui en peindra la fraîcheur du coloris, l'entraînement des descriptions, l'amour passionné de la nature ? » Tantôt l'auteur vous sert de la prose poétique à pleines mains ; tantôt, c'est de la haute science telle qu'Audubon, Storer, DeKay, Agassiz, Mitchell, Baird, l'ont comprise. Aujourd'hui, c'est Isaac Walton, le prince, le type des amateurs de pêche à la ligne, qui nous dévoile les secrets intimes de son art ; demain, le chancre des saisons, Thomson, nous entraînera près des torrents, aux pieds des cascades, pour nous mettre face à face avec le sombre et grandiose spectacle des montagnes, des fleuves du Canada et vous faire savourer l'amoureuse solitude des bois.

Rien n'échappe à l'enthousiasme du jeune voyageur, pas même les usages variés auxquelles l'écorce de bouleau peut servir : « On pourrait, dit-il, écrire un traité entier sur les merveilleuses qualités de l'écorce de bouleau, trésor sans prix du forestier. Pour l'habitant des bois, c'est une nacelle, une tente, une table, une assiette, un pot pour chauffer l'eau, une corbeille, une coupe, un panier, une casserole pour frire, une feuille de parchemin pour écrire, l'aliment pour son feu et mille autres objets essentiels à la vie. »

Écoutez-le décrire le sapin et dites-moi après cela, s'il n'y a pas chez lui quelques étincelles du feu sacré : « Arbre parfumé ! que n'ai-je le pinceau de Jules César, d'Homère, de Shakespeare ou même de Byron pour retracer dignement ta gloire ! Ô sapin, arbre chéri du pauvre bûcheron, affaîssé sous le poids du jour, aussi bien que du langoureux chasseur qui échange pour la forêt, l'oisiveté des villes ! arbre, dont le parfum embaume la couche de tous ceux à qui Morphée verse ses pavots dans la solitude de la forêt ! un lit de tes flexibles rameaux est plus doux que l'édredon ; le monarque qui s'y reposerait y rêverait au paradis. Tu sais nous protéger contre la toux, le rhumatisme et les miasmes malfaisants que la terre laisse exhaler de son sein glacé. Avec ta verte feuillée, je puis me construire un douillet grabat où seront confondues la fermeté du matelas, la molasse du lit de plume et cet élasticité qui t'est propre. Accepte mes hommages, pour toi, pour ton associé, la pruche et ton camarade, le bouleau ; reçois, en souvenir d'un ami absent, ce nuage d'encens qui en ce moment s'exhale de mon calumet ! Puisse ton ombrage s'accroître ! puisse tu grandir et devenir un arbre majestueux dont le feuillage me prêtera en tout temps un lit, sous la voûte étuvée et dont le tronc me fournira, un véhicule, une nacelle pour franchir le liquide élément. »

Tout est ici reproduit, hors le feu de l'original.

L'art de grouper avec agrément les incidents de voyage qui distingue le brillant écrivain, se manifeste, surtout, dans le récit de son expédition à la rivière Laval, un peu plus bas que le Saguenay. Peut être le traduirons nous plus tard pour nos lecteurs.

N'oublions pas en terminant de féliciter cet habile défenseur du système de protection que la législature a inauguré pour les pêcheries du Canada, de l'éloquent plaidoyer que son livre fournit. Il est à regretter que l'infatigable

pêcheur n'ait pu jeter sa tente sur les rives des lacs Philippe, St-Simon, des Neiges et des mille autres lacs poissonneux qui se rencontrent dans la chaîne des Laurentides. Quels tableaux animés, quelles scènes ravissantes ne nous aurait pas valu son séjour dans ces féeriques endroits !

Puisque nous ne pouvons favoriser nos lecteurs à une description de ces lieux, essayons au moins de reproduire en français, les adieux que M. Roosevelt adresse, dans la langue de Milton et de Byron, à l'estuaire le plus poissonneux du Nouveau-Brunswick, la rivière Nipisiguit.

« Adieu, beau Nipisiguit, fleuve aux limpides bassins, élysée du pêcheur ! Pourrai-je jamais oublier ton doux murmure, tes rapides sonores, tes rives tantôt escarpés, tantôt ensevelies sous l'ombre des géants des forêts ? Puisse la Naïade qui te verse l'onde limpide à ta source continuer à assurer au touriste, des rêves de bonheur ! Puissent tes fosses profondes longtemps offrir au noble saumon, des asiles de sûreté, inaccessibles à la seine et au *nigogue* meurtrier ? Fasse le ciel que tes points de vue pittoresques continuent de charmer l'œil de l'artiste, et tes ondes, d'attirer le pêcheur ! Et moi même, puisse-je être assez fortuné pour te revoir, beau fleuve, aimable Nipisiguit !

CHARLES LANMAN.

Voilà un nom également cher à la littérature et au sport, que les échos de nos forêts se plaisent à répéter comme aux beaux jours de sa jeunesse, en 1846.

M. Lanman est non seulement un bon écrivain, c'est de plus, un Nemrod renommé, un habile pêcheur.

Les pages qu'il consacre à décrire ses exploits de pêche aux remous poissonneux de la Rivière Ristigouche, aux limpides bassins du Jacques Cartier, de Terre-neuve etc.,^[2] ne sont point, à coup sur, les moins séduisantes dans cette vaste et brillante mosaïque littéraire, l'œuvre de sa plume versatile.

Évidemment les hôtes argentins du Jacques Cartier sont des saumons privilégiés, des princes du liquide élément, puisqu'ils ont eu pour biographe et chroniqueur, un artiste et un auteur dont les magnifiques volumes,

illustrés de sa main, ont pénétré dans les coins les plus reculés de l'Amérique et de l'Angleterre.

M. Lanman est beaucoup plus qu'un pêcheur de saumons et de truites ; c'est un admirateur passionné de cette grande nature forestière, un artiste, un peintre ému des paysages canadiens. Tout vif appréciateur qu'il soit des merveilleuses toiles des grands maîtres, il a trouvé moyen de grouper à côté de ces chef d'œuvre de l'art, des dessins, mille croquis de chasse et de pêche en Amérique, dans l'intérieur de sa jolie villa, à Georgetown, près Washington ; sa ligne, ses mouches, son pinceau ont fait connaissance avec les estuaires, les rivières, les lacs les plus renommés du continent entier.

Parmi les postes enviés, que M. Lanman a occupés dans sa patrie, l'on cite celui de secrétaire privé de l'Hon. Daniel Webster, dont il devint plus tard le sympathique biographe. Ceci lui fournit l'occasion d'accompagner l'éminent homme d'État et son camarade de pêche, Sir John Crampton, alors ambassadeur anglais à Washington, dans maintes expéditions de pêche, à *Little Rock*, sur le Potomac, sous la conduite d'un guide fameux, Joe Payne, célébrité locale pour les pêcheurs du Potomac, aussi en renom que Siouï et Gros Louis l'étaient, jadis, pour les pêcheurs de truite du Lac St-Charles. Il se plaît à retracer ses frétilantes pêches, sur le Jacques Cartier, au temps où Déry et Trépanier en accaparaient le poisson pour le marché de Québec.

« Voyez, dit-il, à un demi-mille du pont de Déry, en remontant la rivière, à travers d'affreux rapides, le paisible bassin ou réservoir, dénommé l'Hôpital, parce que le saumon, chaque été y séjourne quelques jours, comme pour se remettre de sa fatigue, à franchir les neuf milles d'ondes tumultueuses entre cet endroit et le fleuve St-Laurent ; puis, voilà la *Chute* — le roc Everett — la noire et tranquille nappe d'eau, avoisinante, encadrée de crans — le *Black Rock* » — sites pittoresques où sa ligne de pêcheur, sa plume de littérateur et son crayon d'artiste se sont tour-à-tour exercés.

Il clôt son récit par une agréable réminiscence où un exploit de natation, dans les rapides écumeux du Jacques Cartier, nous décèle sans qu'il le nomme, un intrépide nageur — notre ami, M. Archibald Campbell, protonotaire-adjoint de la Cour Supérieure de Québec ; — lequel se faisait un jeu, il y a de cela quarante ans, de traverser à la nage, le St-Laurent, devant Québec ; digne fils d'un intrépide père, le colonel Charles Campbell,

du 99^e régiment, qui, pendant sa longue existence, s'enorgueillissait d'avoir sauvé à la nage, la vie de pas moins de douze personnes en danger de se noyer.

Charles Lanman, naquit à Munroe, État du Michigan, le 14 juin, 1819 ; son père, Charles James Lanman, longtemps maire de Norwich, dans le Connecticut, se distingua comme jurisconsulte et fut un des premiers hommes de loi qui se fixa dans l'état de Michigan. (Sa mère, Marie Jeanne Guie (Guy ?) était d'extraction française ; son père à elle, né au Canada, était un des pionniers dans l'établissement du Michigan.

L'écrivain avait pour aïeul, le juge James Lanman, sénateur influent, élu par l'état du Connecticut, de 1817 à 1825.

Par les femmes, M. Lanman remontait au « Pilgrim Fathers » de 1620 ; et par des alliances subséquentes, à l'historien Motley.

Après un séjour de dix années, à New-York, dans les comptoirs de Suydam, Johnson & Cie, M. Lanman, revint à Munroe, lieu de sa naissance, et y rédigea pendant quelque temps la *Munroe Gazette* ; en 1846, il prenait part à la rédaction du *Cincinnati Chronicle* ; puis, on le retrouve à New-York, collaborant au *Daily Express*. Enfin, il fut employé comme correspondant à l'étranger, du *National Intelligencer*.

En 1849, M. Lanman épousa à Georgetown, mademoiselle Dodge. La même année, il fut nommé bibliothécaire du département militaire, à Washington ; comme tel chargé de l'organisation de cette bibliothèque. Plus tard, il devint bibliothécaire du bureau des *Droits d'auteur*, bibliothécaire du département de l'Intérieur, et enfin, bibliothécaire de la chambre des Représentants.

Écrivain sérieux, d'une rare industrie, M. Lanman lègue à la postérité une série d'œuvres marquées au coin du mérite — préconisées comme telles par les hommes de lettres et des critiques les plus autorisés du vieux et du nouveau monde. Le romancier Charles Dickens, Washington Irving, Edward Evorett, ont fait chaudement son éloge ; l'*Athenium*, de Londres et le *London Literary Gazette*, ont consacré des notices spéciales à ses écrits.

Une *Revue* contemporaine fournit la liste suivante de ses travaux :

1 *Adventures in the Wilds of America*, 1834.

- 2 *Essays for Summer Hours*, 1842.
- 3 *Letters from a Landscape Painter*, 1845.
- 4 *A Summer in the Wilderness*, 1847.
- 5 *A Tour to the River Saguenay*, 1848.
- 6 *Letters from the Alleghany Mountains*, 1849.
- 7 *Haw-ho-noo, or Records of a Tourist*, 1851.
- 8 *Private Life of Daniel Webster*, 1852.
- 9 *Dictionary of Congress. Published by the Government*, 1859.
- 10 *Prison Life of Alfred Ely*, 1862.
- 11 *The Japanese in America*, 1872.
- 12 *Biographical Annals of the Civil Government of the United States*, 1876.
- 13 *Curious Characters and Pleasant Places. Published in Scotland*.
- 14 *Red Book of Michigan*, 1871.
- 15 *Resources of America. Republished in Japan*.
- 16 *Noted men in Japan*.
- 17 *Octavius Perinchief. His Life of Trial and Supreme Faith*, 1879.
- 18 *Life of William Woodbridge*, 1867.
- 19 *Farthest Forth ; or the Life and Explorations of J. B. Lockwood*. 20 *Haphazard Personalities*, 1886.

Le vieux sportman nous reviendra-t-il à la saison des feuilles ? Nous l'espérons.

HENRY WILLIAM HERBERT

Sur la berge de la rivière Passaic, à mi-distance entre Newark et Belle ville, état de New Jersey, il y avait en 1852, un pittoresque cottage, style Tudor, tapi sous la feuillée, entouré de cèdres majestueux. Un beau jardin aux allées sinueuses l'avoisinait, pour ainsi dire, l'encadrait.

Cette riante demeure, aux allures gothiques avait un toit mansard — d'amples *piazze*, des balustrades, où s'enlaçaient avec profusion les

rameaux odorants du cèdre, mêlés aux ceps flexibles des vignes sauvages : le coup-d'œil était tout-à-fait séduisant.

La porte d'entrée était couronnée d'une ramure de cerf énorme. De la fenêtre en ogive, l'œil embrassait le Passaic, vers lequel le gazon descendait en talus.

Le joli petit domaine était borné sur deux faces par la nécropole Mount-Pleasant ; ce qui joint aux sauvages aspects d'alentour dénotait de l'excentricité chez le propriétaire, dans le choix d'un site.

L'intérieur du chalet était comme l'extérieur, fort romanesque. Chaque pièce accusait le bon goût : ici, une bibliothèque ample et bien choisie dénotait chez le seigneur de céans, des vellétés littéraires ; là, donnant vue sur une rangée de chenils à l'extérieur, était un appartement dont les murs étaient garnis de fusils, de gibecières, de sabres, de trophées de chasse, etc.

De loin, le riant cottage gothique vous faisait l'effet d'une corbeille de fleurs, ceinte d'un cordon de verdure parfumée.

Telle était la demeure d'un écrivain, d'un érudit, d'un *sportsman* dont les écrits faisaient l'admiration de toutes les régions, où se parlait la langue anglaise, où la vie aventureuse du chasseur avait des adeptes : Henry William Herbert, mieux connu sous le pseudonyme de *Frank Forester*.

M. Herbert naquit à Londres, le 7 avril 1807 ; il était de descendance aristocratique, fils du Révd William Herbert, chanoine de Manchester, petit fils du comte Carnarvon.

Il fit ses cours, à Eton et à l'Université de Cambridge, entouré d'une société d'élite, toujours prête à encenser ses succès. Tous ces avantages sociaux, il les mit de côté, de bonne heure, pour accourir se créer une réputation au Nouveau Monde.

À son arrivée à New-York, après s'être rendu compte des merveilles de cette métropole, il partit pour le Canada, pour y faire la chasse et la pêche ; il s'y lia d'amitié avec nos nemrods, tels que le capt. Peel, d'Amherstburg, chasseur et auteur bien connu, ainsi que M. Alexander Davidson Bell, fils de l'honorable Mathew Bell, négociant distingué de Québec, propriétaire des Forges St-Maurice. Il fit maintes excursions de chasse, à la Jeune Lorette et au Château Richer, avec M. Bell.

De retour à New-York, M. Herbert accepta la chaire de professeur de Grec et de Latin, au lycée classique de T. R. Huddart.

Ses occupations lui laissaient d'amples loisirs ; il fonda et rédigea, conjointement avec M. D. A. Paterson, l'AMERICAN MONTHLY MAGAZINE.

Plus tard, il trouva moyen de faire des courses avec ses chiens en quête de cailles et de bécassines, aux environs de Newark. Dans ses expéditions de pêche, aux lacs des Adirondacks, ou aux belles rivières du Canada, il eut plusieurs fois pour compagnon M. William T. Porter, l'habile rédacteur du SPIRIT OF THE TIMES. La chasse et la pêche ne suffisaient pas à son activité dévorante : il se jeta dans la littérature et composa toute une série de romans : en 1834, THE BROTHERS ; en 1837, CROMWELL ; en 1843, MARMADUKE WYVIL ; ce superbe roman eut à Londres, les honneurs de quatorze éditions en dix ans. En 1844, sa plume féconde traçait les pages émues de RINGWOOD THE ROVER-GUARICA ; THE CARIB BRIDE ; en 1845, PIERRE, THE PARTISAN. Le chef d'œuvre de ses romans, THE ROMAN TRAITOR, fondé sur la conspiration de Catilina, vit le jour, en 1846. Vers 1845, parut son premier volume sur le sport, THE WARWICK WOODLANDS, sous le nom de plume de Frank Forester ; en 1845, un autre volume, MY SHOOTING BOX ; en 1847, THE MILLER OF MARTAIGNE. En 1848, son grand ouvrage FIELD SPORTS OF THE UNITED STATES AND BRITISH PROVINCES OF NORTH AMERICA, fut édité à New-York. Il a depuis subi plus de vingt éditions. En 1849, parut FISH AND FISHING OF THE UNITED STATES AND BRITISH PROVINCES. Il y ajouta un supplément, en 1850. Puis, il revint à ses anciennes amours, les romans. En 1849, parut DERMOT O'BRIEN ; OR, THE TAKING OF TREDAH, et, en 1851, THE CAPTAINS OF THE WORLD. Ce dernier roman ainsi que celui intitulé : CAPTAINS OF THE GREAT ROMAN REPUBLIC, livré à la publicité, en 1854, sont des travaux historiques remarquables.

En 1852, il avait recueilli une série de romans historiques, qu'il édita, sous le titre de CAVALIERS OF ENGLAND ; en 1852, avait aussi paru, THE KNIGHTS OF ENGLAND : et en 1853, CHEVALIERS OF FRANCE, volume illustré par lui-même et AMERICAN GAME AND ITS SEASONS. Cette année, 1853, paraît avoir été féconde, puisqu'il ajouta à ses œuvres : THE PURITANS OF NEW ENGLAND et THE QUORNDON HOUNDS etc.

M. Herbert, composa en 1854, le livre intitulé PERSONS AND PICTURES FROM FRENCH AND ENGLISH HISTORY : en 1855, MEMOIRS OF HENRY VIII,

AND HIS SIX WIVES ; THE FALL OF WYALUSENY et SHERWOOD FOREST. Il prépara en 1856 FORESTER'S COMPLETE MANUAL FOR THE YOUNG SPORTSMAN, et en 1857, son utile traité HORSE AND HORSEMANSHIP OF NORTH AMERICA ; HINTS TO HORSE KEEPERS AND TRICKS AND TRAPS OF HORSE DEALERS, en 1858. Il laissa en M S un écrit intitulé : THE FAIR PURITAN et aussi ROYAL MARIES OF MEDIEVAL HISTORY ; il avait composé une foule d'articles pour les *Revue*s etc., des traductions du grec d'Eschyle, ainsi que des romans d'Alexandre Dumas, d'Eugène Sue. L'on porte à deux cents volumes, le nombre de ses écrits.

En 1839, M. Herbert épousa à Bangor, une charmante jeune femme, fille du maire de cette ville, M^{lle} Barker. Elle mourut quelques années plus tard. En 1858, il convolait en secondes noces. La jeune épouse qu'il s'était choisie, devint la victime de personnes intrigantes qui lui peignirent sous les couleurs les plus sombres le genre de vie solitaire, les absences, les courses de chasse etc., de son époux. Elle se sépara de lui ; M. Herbert après de vains efforts pour effectuer un rapprochement, pris de désespoir, trois semaines après son mariage, se flamba la cervelle le 17 mai, 1858, au *Stevens House*, à New-York.

Charles Hallock

En 1873, *Harper Brothers*, de New-York, imprimaient, en un volume in octavo, les nombreux écrits sur les lacs à truite et les rivières à saumon, que l'auteur, Charles Hallock, avait semés, dans les *Revue*s, etc., aux États-Unis. Cet ardent *sportsman*, pendant nombre d'années rédacteur-en-chef du journal hebdomadaire « *Forest & Stream*, » publication fort répandue aux États-Unis et au Canada, avait laissé flotter sa mouche, sur la plupart des rivières du nord du continent : nul plus que lui, donc, ne semblait autorisé à traiter de pêche *ex cathedra*.

M. Hallock, par la publication du FISHING TOURIST, a rendu un service inappréciable aux disciples d'Isaac Walton. Son GUIDE BOOK embrasse :

- | | |
|----------------------------|--|
| 1 <i>Long Island</i> . | 11 <i>The Saguenay</i> . |
| 2 <i>The Adirondacks</i> . | 12 <i>Labrador and New-Foundland</i> . |
| 3 <i>The Alleghanies</i> . | 13 <i>Anticosti</i> |

4 <i>New-England.</i>	14 <i>The Ottawa District.</i>
5 <i>The Schoodics.</i>	15 <i>The Superior Region.</i>
6 <i>Nova Scotia.</i>	16 <i>The Michigan-Peninsula.</i>
7 <i>Cape Breton.</i>	17 <i>The « Big » Woods.</i>
8 <i>New-Brunswick.</i>	18 <i>The Pacific Slope.</i>
9 <i>Baie des Chaleurs.</i>	19 <i>Blooming Grove Park.</i>
10 <i>The Lower St-Lawrence.</i>	20 <i>Natural and Artificial Propagation.</i>

sans compter une étude assez étendue sur la propagation artificielle et naturelle du poisson aux États-Unis et en Canada.

Le programme est vaste, n'est-ce pas ! et le Canada y a sa large part. Tant mieux !

Saumons francs, truites rouges, blanches, grises ; brochets, bars, dorés, poissons blancs, achigans, maskinongés : bref, tout ce qui respire, se meut, frétille dans la plaine liquide trouve place dans son admirable répertoire.

Charles Hallock, l'infatigable secrétaire du club de pêche, *Blooming Park Association*, vous dira dans quel mois, à quelle date, à quelle heure du jour ? si c'est pendant un *temps clair ou sombre* ? que le poisson devra *mordre* ; quel appât, quelle mouche le tentera ? fixant d'avance et avec précision la mouche à être employée, l'espèce de pirogue, le guide forestier que vous devez choisir ? sans omettre les provisions du voyage ; l'utilité des aliments conservés en canistres : homards, sardines à l'huile, jambon, poulets ? *les spécifiques* contre la morsure des moustiques ? jusqu'aux *stimulants* de rigueur : thé, café. Prohibant strictement l'usage des *spiritueux*, au camp, et préconisant comme breuvage, l'onde fraîche de la source voisine, à qui tient à conserver bon bras, bonne jambe, esprit dispos pour lutter avec succès contre *salmo salar*, le vaillant roi des fleuves, relancé, tout frais, des profondeurs de l'océan.

Charles Hallock, à l'en croire, avait en partage la vocation du pêcheur, peu de temps après être sorti des bras de sa nourrice. Voici comment il nous peint les jours sans nuages de sa jeunesse, l'heureux temps où tout chante en dedans de nous. « Il y a maintenant vingt-six ans que je laissai flotter ma première mouche, dans les remous et les rapides, frangés d'arbres, du New-

Hampshire. De forte taille, très alerte, j'étais alors un fier jeune homme dont le sang bouillonnait dans les veines.

J'escomptais d'avance la vigueur de mon âge mûr. En été, ma suprême félicité, c'était de coucher en plein air dans une hutte de branches, construite par moi au haut d'un tertre, au pied duquel serpentait un limpide ruisseau à truite, près de la métairie de mon père : c'est là, où s'éveillèrent mes instincts de pêches, ou se firent les rudiments de mon éducation forestière. Avec le temps, j'en vins à connaître au parfait, la tanière de chaque blaireau du canton. Je pouvais identifier à première vue, chaque écureuil, tous les *suiesses* du voisinage ; le tronc d'arbre renversé où le Tétris venait à l'aube, faire l'appel à ses sultanes, le nid de corneille en mai, l'arbre creux en octobre, où une marmotte avait établi sa demeure. En juin, j'écoutais les cailles et les perdrix appelant amoureusement leurs compagnes et je savais où trouver les jeunes après l'éclosion. J'avais toutes espèces de favoris : des écureuils apprivoisés, des corneilles, des éperviers, des hiboux, dociles à ma voix ; des blaireaux, pour familiers. La basse-cour comptait pour moi bien des groupes amis. Je faisais le trajet des pâturages aux étables, perché sur le dos des bêtes de ferme. Je m'étais un jour hasardé à conduire à la fois *en laisse* quatre poulains indomptés. J'avais fait sauter du pont, dans la rivière, ma monture, — un ânon que nous avions, — au grand risque de me rompre l'épine dorsale. J'avais dressé une génisse, à me permettre d'appuyer sur les rudiments de ses jeunes cornes, mon fusil, pour viser plus sûrement. Quant à la pêche, j'en raffolais.

Il y avait au fond des solitudes forestières, de grands lacs, ayant à leur décharge des moulins et des écluses où fourmillait le brochet. Il y avait aussi, ô bonheur suprême ! de limpides cours d'eau, s'élançant allègrement de la cime des monts ; leur fracas, leurs ondes écumeuses semblaient me redonner une existence nouvelle, une exubérance de vie. »

Ne soyons pas surpris si pour cet *enfant terrible*, il fallait un champ convenable à son activité dévorante ; et qu'il l'ait trouvé, dans les scènes émouvantes de la pêche.

Frederick Tolfrey

THE SPORTSMAN IN CANADA BY FREDERICK TOLFREY, author of *The Sportsman in France*, 2 Volumes, London — 1845.

Je dois à l'obligeance de M. Fairchild la connaissance de ces rarissimes volumes, sur le sport en Canada.

La garnison de notre bonne ville, il y a de cela soixante-onze ans, comptait parmi son personnel, un jovial et fringant jeune officier : le jouvenceau se nommait Frederick Tolfrey ; il n'avait que vingt et un ans. Né, en Angleterre, en 1795, d'une famille bien posée dans la société, on l'avait expédié au Canada avec une commission d'officier en poche, pour l'arracher à une hymenée qui n'était pas du goût de ses bons parents. Un vaisseau de guerre, un *transport*, nommé *la Lune*, devait faire route pour Québec, pendant l'automne de 1815. Tolfrey y fut embarqué ; un contre-ordre de son père lui fit quitter ce vaisseau, au moment du départ. Il fut envoyé à Caën, en France, pour y étudier la langue française. La providence veillait sur lui. *La Lune*, en remontant le fleuve St-Laurent, obstrué de glaces en décembre, fit côte sur une île à dix lieues d'Anticosti, et de tous les passagers et de l'équipage, il ne se sauva qu'un seul individu, qui faillit mourir de la misère qu'il endura.

Débarqué à Québec, pendant l'été de 1816, M. Tolfrey se rendit fort populaire par ses manières franches et enjouées ; sa naissance, son éducation, son amour des réunions sociales, lui eurent bientôt assuré une entrée dans les meilleurs cercles.

Il combinait avec sa passion pour la chasse, la pêche, l'équitation, un goût prononcé pour le théâtre. Comme les acteurs de profession étaient rares à Québec, en 1816 M. Tolfrey, secondé par les officiers supérieurs de la garnison, tel que le colonel (plus tard le général) Cockburn, le colonel Durnford, du Génie ; plus tard, les lords William et Frederick Lennox, fils du duc de Richmond, gouverneur de la colonie, le capitaine Fitzroy, le docteur Lloyd, de l'artillerie, l'aïeul de M. Jas. Lloyd, avocat de Québec et plusieurs autres, se mit à l'œuvre pour improviser des acteurs. Deux bonnes actrices de New-York furent mandées ; avec ce corps dramatique, on joua plusieurs des drames anglais les plus en vogue. La tragédie de Douglas, *High Life below stairs* ; *She stoops to conquer* ; *The Honey Moon* ; *Raising the Wind*, etc, et attiraient chaque soir dans notre théâtre tout le monde fashionable de la vieille capitale. La recette nette atteignit le chiffre de \$240

par soirée ; on la déposait entre les mains de l'aumônier du régiment, comme fonds, pour aider les émigrés indigents qui venaient du vieux pays.

En septembre, les courses de chevaux attiraient la gente fashionable aux plaines d'Abraham.

À la saison des frimas, le militaire se réunissait à la bourgeoisie, aux hommes de professions, aux riches négociants de la rue St-Pierre. On organisait le *Tandem* et le *Driving Club*. Puis, venaient la grande chasse au Caribou, avec *Gros Louis*, le Huron ; la pêche à la petite morue dans les cabanes sur la glace, à l'embouchure du Saint-Charles ; le pique-nique obligé au cône de Montmorency ; la course en cariole, en mars, avec des Dames à la Jeune Lorette, pour y déguster le sucre d'érable ; les bals annuels de souscription — *Assembly Balls* — à l'Union Hotel, en face de la *Place d'armes* ; les banquets et les soirées vice-royales, chez Sir John Cope Sherbrooke, plus tard chez le duc de Richmond, au Château St-Louis : les soirées musicales des Perceval, à Spencer-Wood.

Au 24 avril, on attendait avec impatience, la débâcle du pont de glace. Quelques jours plus tard, on notait l'arrivée des bécassines au Bas-Bijou, sur les grèves à la Canardière, les volées d'outardes, à destination de St-Joachim, des Battures Plates, de l'Île-aux-Oies, de la Batture aux loups-marins, de Kamouraska, de l'Île Verte, de Rimouski, etc.

En juin, préparez-vous à suivre M. Tolfrey, en quête de belles truites aux lacs Beauport et St-Charles, au Montmorency. M. Tolfrey, entre autres expéditions de chasse, décrit avec bonheur, celle qu'il fit avec un Québécois distingué, M. Grant, négociant fort important : comme quoi cet habile Nemrod par erreur, coucha en joue, les *plans* ou canards apprivoisés d'un chasseur de l'Île Verte, et comme quoi il les immola impitoyablement, au milieu des huées de son compagnon.

Évidemment, la vie de garnison à Québec, en 1816, était plus gaie, mieux remplie qu'à présent. Deux régiments de troupes réglées, une ou deux compagnies d'Artillerie Royale, une compagnie du Génie, une escouade de *Sapers and Miners*, les officiers de l'ordonnance, et *du commissariat* ; voilà la garnison de la vieille ville telle qu'elle l'était encore, en 1871, au départ des *habits rouges*. La citadelle actuelle n'existait pas alors : elle fut construite de 1823, à 1830. Les casernes principales, étaient, le corps du

collège des Jésuites ; les casernes, près de la porte du Palais, hébergeaient l'Artillerie et le Génie ; le gouvernement Impérial avait loué des résidences privées dans la rue Saint-Louis ; les officiers occupaient la grande bâtisse, rue Saint-Louis, faisant face à l'Hôpital militaire (le palais de Justice actuel,) où avait résidé le juge en chef Elmsley vers 1816, et où réside maintenant le Col Forrest.

Les deux superbes volumes enjolivés de nombreuses lithographies, de M. Tolfrey et qu'il semble avoir tenus en portefeuille de 1816 à 1845, ne sont pas seulement d'aimables chroniques pour le sport : ce sont d'intéressantes peintures des hommes et des événements pendant les cinq années que ce *sportsman* passa au Canada.

George Dawson

THE PLEASURES OF ANGLING : *by* GEORGE DAWSON, *Sheldon & Co., New-York*, 1876.

Voilà un charmant volume artistement illustré, que l'historiographe d'une fameuse partie de pêche, sur la rivière Cascapédia, M. George Dawson, d'Albany, livrait à la publicité, il y a maintenant onze ans. M. Dawson décrit d'abord les rudiments de l'art, la pêche au ver, etc., selon lui, la partie prosaïque de son sujet ; puis, il nous sert un plat à sa façon : de l'ambrosie, — le côté poétique de cet amusement incomparable.

La pêche a plus d'un aspect riant, ne l'oublions pas.

Voici, un de ses délicieux *chromos* de la pêche, comme il l'entend : « Ce serait errer du tout au tout, dit-il, que de croire que la pêche ne consiste qu'à prendre des poissons. Capturer les habitants des fleuves et des rivières, c'est bien là le fonds de l'art ; mais l'âme, le sens intime de cette récréation gît ailleurs.

La voix retentissante des ruisseaux, la mélodie printanière des oiseaux, les corolles épanouies des fleurs des bois qui tapissent la vallée en tous sens ou qui festonnent les flancs ensoleillés des côteaux, le rocher couvert de mousse et de lichens, les rayons et les ombres du jour se fondant, se jouant en contrastes sur la cime des monts, l'atmosphère fortifiante qui obsède le pêcheur, l'odeur suave des massifs de pins, de pruche, d'épinette, de cèdres, plus doux à ses sens que le parfum artificiel des boudoirs fashionables, le

nimbe humide qui plane au dessus de la cascade, la gracieuse courbe du ruisseau qui serpente en murmurant, le rapide aux blanches écumes, les profondeurs diaphanes du remous ombragé, à la mi-été recherché par le saumon argentin et la truite diaprée, l'appétit restauré, la douce quiétude partagée par le pêcheur sur son séant de sapin au parfum pénétrant, illuminé à travers les soudures de sa tente ou l'écorce de sa hutte, des rayons du soleil ou de la douce clarté de l'astre des nuits, l'hymne matinal du merle, la vigueur, l'élasticité que le grand air des montagnes infiltre aux poumons, le pétilllement du feu improvisé au camp dès l'aurore ; bref, la santé, la vie nouvelle, dont jouit le pêcheur, assailli des agréables souvenirs et des scènes récréatives de ses pêches d'autrefois sur les lacs et les rivières ; voilà selon moi l'âme et l'esprit de ce noble amusement. »

Pour un amant de la nature, pour un pêcheur émérite comme M. Dawson, l'existence devait être bien douce, bien remplie, aux bassins de la *grande* Cascapédia, entouré qu'il était pendant cette première et mémorable excursion, d'esprits d'élite et de sympathiques compagnons de voyage. L'appel du matin réunissait au même camp, l'éminent président de notre Cour Suprême, le juge-en-chef Ritchie, le savant juge-en-chef de la Cour Supérieure du Massachusett, le juge Gray, l'ami de Parkman, profond jurisconsulte, homme d'un physique imposant, doué de qualités sociales qui l'ont rendu l'idole d'un nombreux cercle d'amis, comme M. Dawson, se plaît à le répéter, du colonel P. Archie Pell, de Staten Island, le barde de l'expédition, de M. R. Dunn, banquier de New-York, et enfin, du général Arthur, appelé plus tard, à remplir les fonctions de président des États-Unis.

Ces hommes de science, d'étude ou d'affaires s'étaient tous donné rendez-vous sur les rives « doux fleurantes » de la Cascapédia, dont ils avaient loué cette année là les privilèges de pêche. Ce n'est là qu'une faible partie des hommes distingués, des fonctionnaires d'état qui sont allés passer leurs vacances à cet élysée des pêcheurs : nos vice-rois, Sir Edmund Walker Head, les lords Dufferin, Lorne, Lansdowne n'ont pas tardé à en découvrir le charme.

En août dernier, Son Excellence, le marquis de Lansdowne, expédiait en présent à Son Éminence, le Cardinal, Taschereau un superbe saumon capturé par lui dans l'anse de la Cascapedia.

Le trajet de Québec aux estuaires à saumon, se fait de la Baie des Chaleurs, avec une célérité et une somme de confort qui ne laisse rien à désirer : d'abord, de Lévi à Dalhousie par les chars Pullman, de l'*Intercolonial* ; de Dalhousie, à Paspebiac, New Richmond, Gaspé, etc., dans le beau grand vapeur L'AMIRAL.

Si la pêche au saumon et à la truite au Canada est la source pour les amateurs, d'inénarrables jouissances pour l'économiste, elle a son côté utilitaire : nos estuaires à saumons dépassent le chiffre, de 60, et nos lacs et rivières à truites surtout depuis l'ouverture de la nouvelle voie ferrée qui mène au lac Saint-Jean, se comptent par centaines. Rien de tel chez nos opulents voisins, aux États-Unis ; une bienfaisante Providence semble nous avoir presque assuré ce monopole : à nous de le faire fructifier. Protégeons et faisons connaître au loin, nos rivières au saumon : sources si précieuses de revenu pour le domaine public.

En 1863, nous indiquions aux amateurs de pêche, dans le petit traité *Pêcheries du Canada*, nos estuaires à saumon comme suit :

L'Esquimau. — Rivière qui anciennement fournissait par saison 52,000 saumons.

Corkewetpeche : — Voisine de la précédente, — Bonne provision de saumons.

Ste-Augustine : — Également poissonneuse.

La Baie au Mouton : — Bonne station pour le saumon.

La Petite Meccatina : — Bel estuaire à saumon.

Netagami : — Cours d'eau profond et cascades : truites en abondance. Le saumon remonte jusqu'aux chutes.

Napetiteepe : — Se décharge dans une baie spacieuse. Le saumon y abonde.

Etamami : — Célèbre pour ses saumons.

Coacoacho : — Débouche dans un beau bassin. Bonne pour le saumon.

La Romaine : — Rivière large, mais peu profonde. Remplie de truites argentées d'une saveur exquise.

Musquarro : — Rivière rapide, escarpée. Bonne pour la mouche ou le rets.

Kegashka : — Le saumon abonde dans la baie : les rapides lui barrent le passage.

Grand Natashquan : — Rivière en renom, remplie de saumons de la plus belle espèce.

Agwanish : — Borne nord-est de la seigneurie de Mingan. Rivière grande et poissonneuse.

Pashashieboo : — De grandeur moyenne : assez poissonneuse.

Mingan : — Bonne pour le rets et la mouche : les bassins contiennent toujours de gros saumons.

Le Manitou : — Affluent de la rivière Mingan, aussi connu et aussi poissonneux.

Le Saint-Jean : — Grand cours d'eau, excellent pour le saumon.

Le Ruisseau à la Pie : — Petite rivière rapide, assez bien fournie de saumons.

Le Saw Bill : — Assez étendu : on y tend des rets !

Le Manitou : — Une chute perpendiculaire en obstrue l'entrée : la truite et le saumon se rendent à son embouchure.

La rivière *Moisie*. — En renom, à cause de ses gros saumons : bonne pour la pêche à la mouche et au rets.

La *sainte Marguerite* (en bas). — Fourmille de saumons et de truites.

La *Pentecoste*. — Ruisseau rapide et profond : son embouchure est garnie de rets stationnaires.

La *Baie de la Trinité*. — Station favorable pour ceux qui pêchent à la mouche ou au rets.

Le *Godbout*. — Rivière dont la renommée est étendue au loin. La pêche au rets dans cette rivière est très rémunérative.

La rivière *Anglaise*. — Se décharge dans une baie profonde : le saumon et la truite y abondent.

La *Bersimis*. — Vaste rivière, avec de nombreux affluents. Le paysage est charmant. Remplie de grosses truites. Elles ne sautent à la mouche que sur les affluents.

Le *Nisimewecawnan*. — Tributaire de la Bersimis : ruisseau féérique avec des cascades. Paradis terrestre pour ceux qui pêchent à la mouche.

La *Jérémie*. — On y prend de petites truites : poste pour les pelleteries.

Les rivières *Colombier*, aux *Pluviers*, *Blanche* — sont bonnes pour le saumon.

La rivière *Laval* : — Cours d'eau pittoresque, entrecoupé de petits rapides et de bassins étroits et profonds.

Le *Portneuf* : — On y pêche, avec agrément, la truite à la mouche jusqu'à la première chute. Le saumon remonte plus haut ; on tend aussi des rets où la marée se fait sentir.

Le *Sault au Cochon* : — Des chutes trop élevés empêchent le saumon de remonter : rempli de truites.

Le *Grand Escoumain* : — Célèbre par le passé pour son saumon. L'écluse du moulin contient une passe artificielle. La Baie est remplie de saumons que l'on prend dans les rets.

Les *Grandes Bergeronnes* : — assez bonnes pour le saumon et la truite. Ces deux rivières ne sont qu'à quelques milles du Saguenay et de Tadoussac.

Rivières qui débouchent dans le Saguenay.

Ste-Marguerite (en haut). — Principal affluent du Saguenay. Truites et saumons en abondance. On y emploie la mouche et le rets.

Petit Saguenay : — Rivière assez considérable : on y pêche à la ligne ou avec le rets.

St-Jean (en haut) : — de même.

Rivières qui se déchargent dans le Saint-Laurent

La R. *noire* ou *aux saumons* : — anciennement, poissonneuse.

La R. *Murray* : — arrose une magnifique vallée. On y prend du saumon.

La R. *du Gouffre* : — fort détériorée.

La R. *Sainte-Anne* : — Jolie rivière : depuis quelque temps on pêche du saumon plus bas que la chute.

Le *Montmorenci* : — Elle a une cataracte à son embouchure ; elle fournit, en remontant, vers sa source, beaucoup de truites.

Le *Jacques Cartier* : — Station célèbre pour la pêche au saumon.

Côte du sud

La *rivière-Ouelle* : — Bien fournie de saumons : l'écluse est en décadence (1863).

La R. *Grand Métis* : — Grande rivière avec écluse.

La R. *Matane* : — Belle rivière au saumon.

La R. *Ste-Anne* : — Anciennement fort poissonneuse :

La R. *Mont Louis* : — Cours d'eau important : mieux apprécié récemment pour sa truite de mer que pour son saumon.

La *Magdeleine* : — Limpide — bonne pour le saumon.

La R. *Dartmouth* : — Grande rivière qui débouche dans le bassin de Gaspé ; le saumon y fourmille.

La R. *York* : — de même.

La R. *St-Jean* (du sud) : — de même.

La *Grande Rivière* : — Remplie de saumons : elle fait tourner un moulin.

La R. *Grand Pabos* : — Station pour le saumon.

Rivières débouchant dans la Baie des Chaleurs

La R. *Grande Bonaventure* : — rivière vaste et précieuse ; plusieurs tributaires : le saumon y abonde.

La *Cascapedia* : — Le grand et le petit Cascapedia fournissent une quantité de saumons,

La R. *Nouvelle* : — La baie est bonne pour la pêche au saumon.

La *Ristigouche* : — Noble cours d'eau avec de magnifiques tributaires, situé au haut de la Baie des Chaleurs, le saumon le fréquente par milliers.

La *Matapedia* : — Branche de la Ristigouche : le saumon la remonte près de quatre milles.

La *Mistouche* : alimente le Ristigouche, rivière au saumon.

La marée remonte dans presque toutes ces rivières...

Celles sur la rive nord du fleuve coulent à travers de sublimes et pittoresques rochers ; presque toutes sont alimentées par des lacs. »

Nous empruntons au *Morning Chronicle*, du 22 juin 1836, la liste de ceux qui sont allés pêcher le saumon, cette saison : elle excède en étendue celle des années précédentes :

Dudley Olcott et J. M. Lansing, Albany, au *Camp Albany*, sur la Ristigouche.

J. H. de Mott, Alfred de Cordova, James Welch, Williams Robbins, M. Stard, tous de New-York, au *Camp Reckless*, sur la Ristigouche : banquiers et courtiers bien connus dans *Wall Street* ; pour la cuisine, ils se sont assurés les services du célèbre Thos. Keane, chef de cuisine du yacht *Reckless*, de Maryland, Virginie.

J. C. McAndrews, directeur-président de la banque de Montréal, à New-York. Le refoulis de la glace au printemps dernier, saccagea son cottage ; le cottage a été depuis restauré. M. McAndrews pêche dans la Ristigouche.

Dean Sage, et C. F. Lawrence, d'Albany, W. P. Clyde et J. Bryan, de New-York sont au *Camp Harmony*, sur la Ristigouche.

David Law, de Montréal et Allan Gilmour, d'Ottawa, pêchent sur la Godbout : leur place de pêche favorite depuis plus d'un quart de siècle.

Le Capitaine Sweeney, d'Albany et le célèbre comédien, W. J. Florence, de New-York, pêchent sur la Ristigouche.

D. T. Worden et son épouse, J. G. Heckscher ; M. H. Hollister et autres de New-York, passent leurs vacances, à Matapedia ; ajoutons-y le général Sir Donald Stewart V. C. et le général Sir John McNeill, A. D. C. de la Reine ; H. Hogan et M. Cuvillier, de Montréal, ainsi que le Colonel Egerton, de New-York, sont campés sur les rives de la rivière Moisie.

R. G. Dunn, de New-York, est à New Richmond, Baie des Chaleurs.

L'année dernière l'ex-président Arthur accompagna M. Dunn ; l'ex-président est trop gravement indisposé, cette année, pour tenter cette excursion.

T. Thorold, M. Bonner et le Capitaine Haines, d'Angleterre, pêchent sur la Moisie.

L'hon. J. J. C. Abbott et quelques amis de Montréal, sont partis pour pêcher à la Pointe-aux-Esquimaux.

S. Waddell et ses amis, de Montréal, pêchent à la rivière Moisie.

James Grant, de Ravenswood ; A. L. Barney, C. T. Barney, M. C. Barney, W. B. Williams, de New-York ; G. T. Lyon, d'Oswego, et le D^r J. A. Ashtod, de Dobbs, Ferry, N. Y., membres du club Ste-Marguerite, sont campés à la rivière Ste-Marguerite, C. B.

Ajoutons les membres suivants du Club St-Bernard, descendus à Louiseville, P. Q., pour faire la pêche à la truite dans leurs lacs : Brent Good, de New-York ; le général Henry, de Burlington ; J. F. Henry, de New-York ; Ring Boynton, Morristown ; F. B. Stearnes, G. M. Hard, J. W. Hale, W. Lock, A. W. Allan et C. M. Simpson, tous de New-York ; J. W. Brock et C. Reid, de Montpelier, Vt. et A. W. Higgins, G. R. Boyce, D. M. Baxter et S. E. Burnham, de Rutland, Vt.

Un nombre de visiteurs sont allés cette saison aux lacs du *Laurentian Club*, mais l'on n'a pu encore se procurer tous leurs noms. Parmi ces derniers on compte le général Sickles, de Burlington, Vt. ; H. Rentoul, L. A. Boyer, de Montréal et autres ; on y trouve en ce moment, une douzaine de *Sportsmen*. »

Québec, juillet 1886.

ALFRED M. MAYER

SPORT WITH GUN AND ROD, IN AMERICAN WOODS AND WATERS. *Edited by Alfred M. Mayer, Professor in the Stevens Institute of Technology*, — 888 pages, — New-York, THE CENTURY CO, 1883.

Voilà, à coup sûr, comme œuvre typographique *illustrée* et aussi sous le rapport du mérite intrinsèque, la plus complète collection d'écrits sur le sport, qui ait encore vu le jour, en Amérique.

Le professeur Mayer, aurait bien mérité des *Sportsmen*, même s'il se fut borné à collectionner, sous ce format de luxe, les pièces fécondes qui composent les quarante deux chapitres de son superbe recueil.

D'après la préface, ce serait lui qui, le premier aurait suggéré au rédacteur du *Century Magazine*, le projet que cette *Revue* lui a plus tard permis de réaliser : réunir ensemble, classer et ré-éditer en un magnifique volume, orné des dessins, des vignettes, « des paysages qui ont ajouté à cette *Revue*, tant de relief, les écrits remarquables sur la chasse et la pêche, disséminés dans le *Century Magazine*, depuis sa fondation.

M. Mayer a fait plus que cela ; il y a consacré comme complément, des travaux de mérite de son crû, sur la chasse, la pêche, l'armement du chasseur etc. Son *mémoire* sur le Chasseur Préhistorique, que nous avons analysé, est l'œuvre d'un savant : ses aventures dans la forêt avec les perdrix et les cailles sont fort bien narrées.

SPORT WITH ROD AND GUN, présente plus que la fine fleur de la littérature du sport, ressassée des colonnes du *Century Magazine*. L'auteur a su mettre à contribution des esquisses de chasse et de pêche, etc., publiées à l'étranger, etc. Le comte de Dunraven, que nous nous rappelons avoir rencontré à Benmore, chez le col. Rhodes, a aussi fourni son contingent : un agréable récit d'une chasse à l'orignal au Canada. Charles Dudley Warner figure, au volume, comme l'auteur de deux écrits humoristiques, intitulé, le premier « *Ma première rencontre avec un ours ;* » le second, relate la lutte à outrance que le joviale pêcheur engagea avec une truite, dans un des lacs des monts Adirondacks. John Burroughs, le spirituel auteur de *Wake-Robin, Birds and Poets, Winter Sunshine, Locusts and Wild Honey*, etc., donne un extrait du journal qu'il tint ; dans une expédition de chasse et de pêche, de Québec au lac St-Jean, etc., à travers la forêt, sous le titre de THE HALCYON

IN CANADA ; puis, l'on trouve comme accompagnement, une étude curieuse, sur le tir à l'arc, par Maurice Thompson, etc.

La première partie du volume est consacré à reproduire des récits de chasses aux États-Unis et au Canada ; l'ours, le renard, le bison, l'orignal, le bouquetin, l'antilope, le caribou, le chevreuil, le bœuf musqué en font la mise en scène.

Puis, vient la pêche à la truite de lacs, de la truite saumonée ; la pêche au saumon, à l'achigan, aux marsouins, etc., suivie d'une étude sur les chiens de chasse, des chasses à la perdrix, à la caille, à la bécasse, aux canards, aux râles ; le tout se termine par des recherches sur l'origine des armes à feu, du moulinet, de la canne de pêche et autres attirails du sport.

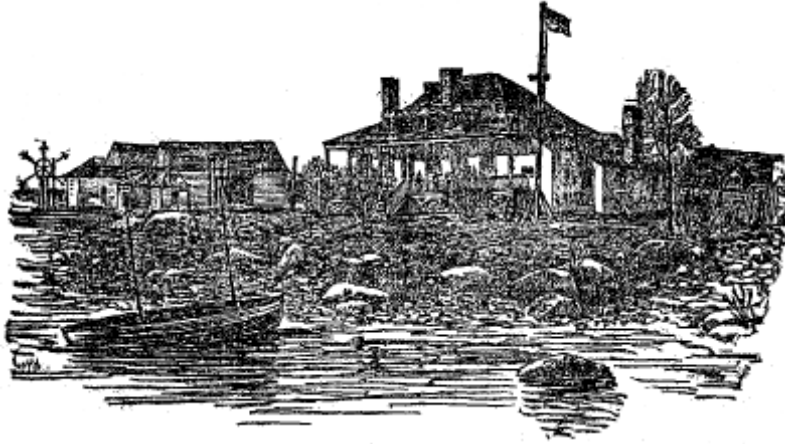
HENRY P. WELLS.

Un joli volume de 166 pages, avec vignette, carte de nos estuaires à saumons et intitulé « THE AMERICAN SALMON FISHERMAN » nous arrive tout pimpant des presses de Harper Bros, de New-York : résumé clair et concis des recherches récentes d'un amateur, M. Henry P. Wells, avocat de cette ville.

C'est un petit manuel, un guide destiné à la direction et à l'instruction de jeunes pêcheurs. L'équipement complet pour la partie de pêche : le matériel indispensable : la gaffe, la canne de pêche, la ligne, les hameçons, les mouches, le mode le plus sûr pour prendre le poisson, les habits en caoutchouc pour le canot ou la tente, les aliments les mieux adaptés à la vie forestière, les préservatifs contre la morsure des moustiques, des « brûlots » etc., voilà autant de matières, auxquelles M. Wells consacre quatre chapitres, sans oublier d'encourager notre Gouvernement à persévérer dans ses louables efforts pour repeupler de saumons nos rivières et nos fleuves et sans manquer *de condamner dans les termes les plus énergiques, le seinage excessif qui se fait en tout temps à leur embouchure, et détruit le poisson.*

La manuel contient, ce qui nous semble utile, un tableau complet de nos rivières à saumon : pour la préparation duquel, M. Wells remercie cordialement un pêcheur émérite de Montréal M. J. W. Skelton, aidé de la coopération de cette branche des pêcheries, attachée au *département des terres de la Couronne*, dirigé par M. E. E. Taché.

M. Wells est aussi l'auteur d'un écrit intitulé : FLY RODS AND FLY TACKLE.



Ancien Manoir du Juge-en-chef, Sir JAMES STUART, à Deschambault
Résidence d'été de M. Fairchild

George M. Fairchild, Jr.

Le sport, aux États-Unis, a évidemment, comme on a pu le voir, jeté des regards bienveillants sur nos nombreux estuaires à saumon et sur nos lacs à truite, grâce aux brillants tableaux et aux peintures séduisantes qui en ont été faites.

Nous avons à ajouter à la liste de nos bienfaiteurs, un écrivain qui, jeune encore, promet une longue et utile carrière, comme agréable chroniqueur de parties de pêche au Canada, surtout aux environs de Québec, comme littérateur, collectionneur de livres sur les premiers temps de la colonie et comme Canadien aux idées de progrès.

En attendant une édition complète de ses œuvres, nous signalerons ici quelques-uns de ses écrits : « *Winter Sports in Canada*, 1873 » et « *Summer Sports in Canada* : 1874, » tous deux insérés dans la publication hebdomadaire, de New-York « FOREST & STREAM » ; ce sont d'intéressants

comptes-rendus d'expéditions de pêche, dans la Province de Québec. Puis, de palpitants récits : « *Québec to Lake St-John*. « *A Snow Shoe Tramp to the Saguenay River* » en 1874 et en 1875.

« *Winter Life in the Far North*, » et « *Winter Camp Fires in the Far North*, » insérés au *New-York mail*, en 1876, forment un salmigondis instructif où les annales canadiennes se mêlent au sport, sans lui nuire le moins du monde. L'auteur révèle un pinceau délicat ; — de plus, un rare talent pour la description, dans ses écrits si pleins de l'arôme des bois « *On the Jacques Cartier* » et « *Half Hours with Christopher North in his Shooting Jacket* » qui virent le jour, en 1878.

Le *Times* de New-York contenait en 1880, de belles pages, intitulées « *Caribou Hunting in Canada* » ; FOREST & STREAM, reproduisait, en 1881, en série : « *Notes of an angler in the North* : » probablement le meilleur écrit de M. Fairchild, sur la vie forestière au Canada, ou l'histoire, la légende, les aventures personnelles de l'auteur se coudoient — se groupent, se suivent : un riche écrin.

Les chasseurs et les pêcheurs attendent avec impatience le gros volume « *Trout Tails and Snow Shoe Trails* » où seront reproduits un choix de ses écrits et qui doit, sous peu, être livré à la publicité.

M. Fairchild, né à Québec, en 1854, accompagna ses père et mère à New-York, où il reçut les rudiments d'une éducation qu'il vint, plus tard, compléter, à Québec, à l'académie commerciale de M. W. Thom. À l'âge de 15 ans, il faisait ses premières armes dans le commerce ; à 18 ans, son intelligence des affaires, lui avait valu la direction d'un département important de négoce ; mais, il avait trop présumé de ses forces. Il dut demander une année de congé pour se refaire. Cette année, il la passa au Canada ; c'est de ce temps que date chez lui, ce goût marqué pour la littérature canadienne, qui lui a fait consacrer plus tard une partie de sa fortune à collectionner sur les rayons de sa riche bibliothèque, à sa somptueuse demeure à Hackensack, — nos auteurs canadiens. Sous son toit hospitalier se réunissent chaque semaine, des hommes de lettres et des *Sportsmen*. Là, se rencontrent également les Canadiens distingués qui visitent New-York, et qui ont leurs entrées, au florissant Club Canadien de New-York, dont M. Fairchild est l'un des Vice-Présidents. Avec M. Erastus Wiman, W. B. Ellison et autres, M. Fairchild a pris une part active à la

fondation du célèbre Club. Il aime tant son Canada, qu'il a constamment refusé de se faire naturaliser comme citoyen américain, se proposant de venir finir ses jours chez nous.

M. Fairchild a épousé une charmante Québécoise, petite fille du grand patriote John Neilson, le Nestor de la presse Canadienne, comme on l'appelait. Amateur de chasse, de pêche et de tous les délassements qui tendent à développer les forces physiques, M. Fairchild, passe chaque été, pendant la saison de la pêche, quelques jours dorés, à son manoir seigneurial de Deschambault, — en pleine villégiature, où il a une ferme modèle de 600 arpents, pour l'élévation d'animaux de race et pour améliorer l'agriculture en général.

« M. Fairchild, dit M. Faucher, aime le Canada et ne vit que pour son pays. Sa bibliothèque d'ouvrages canadiens est certainement belle et curieuse. Il est aussi un des fondateurs du *Canadian Club*, de New-York. Il en est vice-président. Hospitalier, généreux, artiste, travailleur, érudit, homme de chiffres, esprit très observateur, M. Fairchild est un de ceux qui font honneur à notre pays. »

1. [!\[\]\(8677ffe0a428abf802619e10d87fdcbe_img.jpg\)](#) *Instructions Pratiques sur la pisciculture* — 2^e édition, Paris : *Librairie de Victor Masson*, 1856.
2. [!\[\]\(8f3612abc5b9ed2dd84043f5e0e58a71_img.jpg\)](#) *Salmon Fishing on the Jacques Cartier* — *The Boy Hunter of Chicoutimi*. — *The Wizard of Anticosti* ; — *Newfoundland*. — *Fishing in the Ristigouche*.

APPENDICE

Protection du gibier et du poisson

Mardi après-midi, le 26 avril 1887, a eu lieu dans les salles du « Quebec Yatch Club, » sous la présidence du commodore J. U. Gregory, une réunion de sportsmen dans le but de fonder une société pour la protection du gibier et du poisson, qui sont menacés d'une destruction complète, par des amateurs de chasse et de pêche sans discernement comme sans scrupule.

Le D^r Ivers a été élu président ; M. E. G Joly, vice-président ; M. J. L. Welsh, secrétaire ; et M. E. B. Garneau trésorier.

Le comité exécutif se compose comme suit : E. W. Méthot, C. Gauvreau, J. G. Garneau, V. Boswell, J. L. Bell, L. F. Burroughs et O. B. C. Richardson.

L'association va demander à la législature de la constituer légalement.

— *Le Canadien* 26 avril 1887.

Chasse et pêche

À une assemblée du club « Les Laurentides » tenue le 10 décembre 1886, les messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année 1887 : MM. E. E. U. Méthot, président ; Chs Pentland, vice-président ; Chs J. Burroughs, secrétaire ; I. J. Lavory, trésorier.

Comité de direction — MM. Eug. Chinic, Crawford Lindsay, Ed. Garneau, J. Winfield et L. Audette. — *Le Canadien*, 13 oct. 1886.

Le club de le pêche de la Ristigouche

The Restigouche Salmon Club, of New-York, have elected John L. Cadwalader, president : Goold H. Redmond, vice-president ; Henry W. De Forest, secretary-treasury ; W. H. Penfold, J. C. McAndrew, A. D. Weekes, F. K. Thomson, Francis Bartlett and H. R. Bishop, directors. An assessment

of \$300 per share has been made with the right to call for \$100 more if required. The club acquired new right last season at a cost of \$5210 and spent \$1078 in improvements. — Star, 24th Decb. 1886.

Le club de pêche Mastigouche

The annual meeting of the Mastigouche Fishing Club was held Tuesday night, and after receiving the annual report and the treasurer's statement, the election of officers took place, with the following result : J. H. Stearns, president ; E. H. Botterell, vice-president ; Henry W. Atwater, secretary ; Geo Kemp, Treasurer ; John Kennedy, Geo A. Greene, John S. Shearer, Albert D. Nelson, H. B. Amés, directors. — Star, 7th april 1887.

CHASSE ET PÊCHE

Temps de Prohibition

CHASSE

1. Caribous et chevreuil, du 1^{er} Janvier au 1^{er} Octobre ;
2. L'orignal mâle et femelle, en tout temps jusqu'au 1^{er} Octobre 1890.

N. B. — Il est défendu de se servir de chiens, trappes, collets, etc. pour faire la chasse de l'orignal, du caribou et du chevreuil.

Personne, (blanc ou sauvage) n'a le droit, durant une saison de chasse, (à moins d'avoir préalablement obtenu un permis du Commissaire des Terres de la Couronne, à cet effet,) — de tuer ou prendre vivants plus de 3 caribous et 4 chevreuils.

Après les dix premiers jours de prohibition, il est défendu aux compagnies de chemin de fer et de bateau à vapeur ainsi qu'aux rouliers publics de transporter tout ou partie de l'orignal, du caribou et du chevreuil, à l'exception de la peau — cette exception ne s'applique pas cependant à la peau de l'orignal dont la chasse est défendue jusqu'au 1^{er} octobre 1890.

3. Castor, vison, loutre, marte, pékan — du 1^{er} avril au 1^{er} Novembre.
4. Lièvre — du 1^{er} février au 1^{er} Novembre.
5. Rat-musqué (dans les comtés de Maskinongé, Yamaska, Richelieu et Berthier) — du 1^{er} mai au 1^{er} avril suivant.
6. Bécasse, bécassines, perdrix d'aucune espèce — du 1^{er} février au

1^{er} septembre. 7. Macreuses, sarcelles, canards sauvages d'aucune espèce — du 15 avril au 1^{er} septembre. (Excepté harles (becs-scies), huards, goélands), avec certaines exceptions conditionnelles pour les comtés à l'est et au nord des comtés de Bellechasse et Montmagny. 8. Les oiseaux percheurs, tels que : les hirondelles, le tritri, les fauvettes, les moucherolles, les pics, les engoulevents, les pinsons (rossignol, oiseau rouge, oiseau bleu, etc.), les mésanges, les chardonnerets, les grives, (merle, flûte des bois, etc., les roitelets, le goglu, les mainates, les gros becs, l'oiseau mouche, les coucous, les hiboux, etc., excepté les aigles, les faucons, les éperviers et autres oiseaux de la famille des falconidés, le pigeon-voyageur, (tourte, le martin pêcheur, le corbeau, la corneille, les jaseurs (récollets, les pies-grièches, les geais, la pie, le moineau, les étourneaux — du 1^{er} mars au 1^{er} septembre. 9. D'enlever les œufs ou nids d'oiseaux sauvages en tout temps de l'année.

N. B. — Amendes variant de \$2 à \$100 pour chaque infraction, ou l'emprisonnement à défaut de paiement.

Toute personne n'ayant pas son domicile dans la Province de Québec ou dans celle d'Ontario, ne peut, en aucun temps, faire la chasse, sans y être autorisée par un permis du Commissaire des Terres de la Couronne, à cet effet. Ce permis n'est pas transférable.

PÊCHE

1. Saumon (à la ligne) — du 1^{er} septembre au 1^{er} mai. Saumon (à la ligne) rivière Ristigouche — du 15 août au 1^{er} mai. 2. Truite tachetée (de ruisseau ou de rivière, etc., — du 1^{er} octobre au 1^{er} janvier. 8. Grosse truite grise, *lunge*, et *winnoniche* — du 15 octobre au 1^{er} décembre. 4. Doré — du 15 avril au 15 mai. 5. Achigan et maskinongé — du 15 avril au 15 juin. 6. Poisson blanc — du 10 novembre au 1^{er} décembre.

Amendes variant de \$5 à \$20 pour chaque infraction, ou l'emprisonnement à défaut de paiement.

N. B. — La *pêche à la ligne* (canne et ligne) SEULE est autorisée dans les eaux des lacs et rivières sous le contrôle du Gouvernement de la Province de Québec.

Toute personne non domiciliée dans la Province de Québec est obligée de se procurer un permis du Commissaire des Terres de la Couronne pour pêcher dans les lacs ou les rivières de la Province qui ne sont pas sous bail. Ce permis est valable pour une saison de pêche et n'est pas transférable.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 20 mai 1887.

E. E. TACHÉ,
Asst.-Com. des Terres de la Couronne.

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](#)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](#)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](#)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Cantons-de-l'Est
- Acélan
- Newnewlaw
- Guillaumelandry
- Toto256
- Ernest-Mtl
- Kaviraf
- M0tty
- Viticulum
- Sixdegrés
- Yland
- Wisdood

-
1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)
 2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)
 3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)
 4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)